This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UNIVERSITY OF VIRGINIA LIBRARY
X030556522

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

SEIZIÈME SIÈCLE

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS
DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

NOUVELLE SÉRIE

384 182

REVUE
DU
SEIZIÈME SIÈCLE

TOME XI — 1924

PARIS
ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
5, QUAI MALAQUAIS
Téléph.: Gobelins 28-20
1924

Digitized by Google

BINDING
MAY 30 '47

PQ
230
.R5
3811
v.11
1924

Digitized by Google

PUBLICATIONS
DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

NOUVELLE SÉRIE

REVUE
DU
SEIZIÈME SIÈCLE

TOME XI — 1924

PARIS
ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
5, QUAI MALAQUAIS
Téléph.: Gobelins 28-20
1924

Fascicules 1-2

Digitized by Google

SOMMAIRE.

Pages

I. Simonne RATEL. La cour de la reine Marguerite (*1er article*) 1

II. Dr DELAUNAY. L'aventureuse existence de Pierre Belon, du Mans (*4e article*). 30

III. Charles BARBARIN. Frère Nicolas Le Conte, célestin, miniaturiste 49

IV. Abel LEFRANC. Le vin chez Rabelais 59

V. Jean PLATTARD. Une lettre inédite d'Agrippa d'Aubigné à Marie de Médicis 79

MÉLANGES.

Louis KARL. Un érasmiste espagnol du XVIe siècle et les chroniques de Jean Froissart 91

COMPTES-RENDUS.

Abbé F. CHARBONNIER. La poésie française et les guerres de religion (1560-1574) (L. LAVAUD) . . 103

Pierre VILLEY. Recherches sur la chronologie des œuvres de Marot (Jean PLATTARD) 105

ID. Les grands écrivains du XVIe siècle. Évolution des œuvres et invention des formes littéraires. T. I : Marot et Rabelais, avec une table chronologique des œuvres de Marot (ID.) 105

Nicolas BANACHEVITCH. Jean Bastier de la Péruse (1509-1554). Étude biographique et littéraire (ID.). 109

Pierre DE NOLHAC, de l'Académie française. Un poète rhénan ami de la Pléiade : Paul Melissus (ID.) 111

Henri JACOUBET. Les trois Centuries de maistre Jehan de Boyssoné, docteur régent à Tholoze (ID.) 112

LE BON ROI RENÉ. Regnault et Jeanneton (ID.). . 114

CHRONIQUE 115

Prière d'adresser toutes les communications et la correspondance à M. JEAN PLATTARD, *49* bis, *boulevard du Pont Achard, Poitiers (Vienne).*

PUBLICATIONS

DE

LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES.

DIRECTEUR :

ABEL LEFRANC, PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

REVUE DU SEIZIÈME SIÈCLE :

Abonnement . . . . . 15 fr.
Prix du fascicule de l'année en cours . . . . 5 fr.

REVUE DES ÉTUDES RABELAISIENNES ET REVUE DU SEIZIÈME SIÈCLE :

Prix des années écoulées (sauf *épuisées*) . . . 25 fr.

Digitized by Google

MM. les membres de la Société sont instamment priés d'adresser le montant de leur cotisation pour 1924 (Paris, 15 fr.; départements et étranger, 17 fr.) à **M. É. Champion, éditeur, 5, quai Malaquais, Paris, VIe**, *avant le 15 juillet 1924*. Passé cette date, le trésorier se permettra d'en faire opérer le recouvrement à leurs frais (17 et 19 fr.).

AVIS

—

Nos abonnés trouveront jointes à ce numéro (fascicules 1 et 2) les dernières feuilles de la *Table des matières contenues dans les dix tomes de la Revue des Études rabelaisiennes* (1903-1912), la préface, due à M. Abel Lefranc, président de la *Société des Études rabelaisiennes*, le titre et la couverture.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA
COUR DE LA REINE MARGUERITE

(1er article).

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Le retour de la reine Margot. Son installation a Paris.

Le 19 juillet 1605, la reine Marguerite, venant d'Étampes, traversait rapidement Paris pour se rendre au château de Madrid, qu'elle appelait aussi sa maison de Boulogne. Il y avait vingt-trois ans que l'ancienne femme de Henri IV n'avait revu Paris. Sa litière, entrée par le faubourg Saint-Jacques, traversa les ponts, passa devant le Louvre; peut-être la reine songea-t-elle alors avec un peu d'amertume à l'ironique destinée qui la ramenait en étrangère devant le palais où s'était écoulée son enfance.

Ce n'était pas sans une secrète appréhension que la recluse d'Usson revenait se mêler à la vie de la Cour après dix-neuf ans de solitude dans les montagnes d'Auvergne[1]. Elle redoutait un peu les commentaires provoqués par cette rentrée en scène, qui « réveilla les esprits curieux et fournit d'amples matières de discours à toutes sortes de personnes », dit le Journal de Pierre de L'Estoile.

Il y avait, en effet, « ample matière de discours » dans la vie de la reine Margot : son mariage avec Henri de

1. « Elle voulut, raconte Sully, prendre *ma* foy et *ma* parole qu'elle seroit bien reçeüe et honorablement traitée à la Cour... » (*Œconomies royales de Sully*, t. II).

Digitized by Google

Béarn, union politique où nul compte ne fut tenu de la mutuelle indifférence des époux et qui coïncida sinistrement avec le massacre de la Saint-Barthélemy, son séjour à la cour de Navarre au milieu des favorites de son mari auxquelles elle dut parfois servir de matrone, la scandaleuse accusation lancée publiquement contre elle par son propre frère Henri III[1], et qui porta la mésentente à son comble dans le ménage royal, sa fuite de la cour de Navarre et ses tribulations d'Agen à Carlat, de Carlat à Usson où, d'abord prisonnière et menacée de mort, elle réussit à gagner le gouverneur de la place et demeura maîtresse de son ancienne prison, enfin son divorce qui lui avait laissé l'ombre d'un titre, faisant d'elle une reine sans royaume, toute cette suite d'aventures, qui défraye encore de nos jours l'histoire et la légende, était alors présente à tous les esprits. On chuchotait aussi les noms de tous ceux que la malignité publique avait attribués pour amants à la belle reine : Guise et Bussy d'Amboise, La Môle, dont elle avait, dit-on, fait embaumer la tête délicate tranchée par la hache du bourreau, et d'Aubiac, et Champvallon, et bien d'autres...

Cette curiosité un peu malicieuse éveillée par le retour de la reine n'empêchait pas qu'on ne s'en réjouît. Tous ceux qui avaient connu le règne de Henri III comptaient que la présence de Marguerite redonnerait à la cour de France un peu de cet éclat qui en avait fait autrefois la cour la plus raffinée d'Europe, mais qui semblait s'être éteint avec les derniers Valois. Les « beaux esprits », poètes, écrivains, philosophes, que la royauté nouvelle traitait assez mal, espéraient trouver une protectrice dans cette princesse lettrée, spirituelle et prodigue, et quant au peuple de Paris, de tout temps ami du faste, il était tout prêt à acclamer la fille des Valois, non seulement parce

1. Il l'accusa en présence de toute la Cour d'avoir eu un enfant de Harlay de Champvallon, qui passait alors pour son amant. On ne put jamais faire la preuve de cette accusation. Voir Arnaud Garnier, *Un scandale princier au XVIe siècle* (*Rev. du XVIe siècle*, t. I, p. 158, 355, 661).

Digitized by Google

qu'on la savait bonne et « grande aumosnière envers les pauvres », mais aussi parce que cette grâce majestueuse, qui la faisait prendre, dit Brantôme, « pour une déesse du ciel », lui gagnait les foules, et qu'elle apparaissait, à côté de la « grosse banquière du roi », Médicis l'étrangère, comme la véritable reine.

La popularité de la reine Marguerite avait bien donné quelques inquiétudes à Henri IV, dont l'autorité, à cette époque, était encore mal affermie, les Bourbons étant considérés par une partie de la nation comme « des intrus et des usurpateurs », tandis qu'on oubliait les fautes des Valois pour ne se rappeler que la splendeur de leur règne; mais ces inquiétudes furent promptement dissipées par l'attitude loyale de Marguerite, qui avait donné depuis le divorce maintes preuves d'attachement à la couronne.

On fit donc à la reine une magnifique réception. Tous les ordres de Paris allèrent la saluer au château de Madrid; les poètes chantèrent à qui mieux mieux « la joye universelle » causée par le retour de « ceste vraye Pandore, décorée de tous les dons et présens célestes »[1]; le roi lui-même vint la visiter, l'entretint cordialement, et le 28 juillet il la présentait en grande pompe à Marie de Médicis et à la Cour assemblée.

A peine eut-elle goûté à la vie de la Cour, que Marguerite trouva Madrid trop retiré et voulut s'installer à Paris. Elle écrivait pourtant d'Usson, lorsqu'elle sollicitait du roi l'autorisation de revenir : « Mes ambitions, après l'honneur des bonnes grâces de Vos Majestez, sont bornées à Boulogne... » et c'était une charmante demeure que cet ancien rendez-vous de chasse de François Ier, situé en lisière du bois, d'architecture élégante et orné d'émaux de couleurs vives par le maître italien Jérôme della Robbia[2].

1. Préface du *Premier Recueil de récréations poétiques* de Jean Alary. Paris, 1605. Parmi les poètes qui célébrèrent le retour de la reine, il faut citer Pierre de Deimier, Isaac de Laffémas, Claude Garnier, Jean Desistrières, Vital d'Audiguier, l'Écossais Jean Barclay, etc...

2. Sur le château de Madrid, voir l'ouvrage du comte de Laborde,

Digitized by Google

Mais c'était encore la demi-solitude, après la réclusion d'Usson, et Marguerite préféra s'installer en plein cœur de Paris, à l'hôtel de Sens, que le cardinal de Pellevé mit à sa disposition.

Moins d'un an après, au mois d'avril 1606, l'assassinat de son favori Saint-Julien vint lui faire prendre cette nouvelle résidence en horreur. On connaît les circonstances de ce drame, que tous les historiens de Marguerite ont rapporté avec force détails : le jeune écuyer tué d'un coup de pistolet à la portière du carrosse de la reine; elle, outrée de douleur et de rage, « jurant de ne boire ne manger qu'elle n'en eût vu faire la justice », et faisant décapiter le lendemain même, devant son hôtel et en sa présence, le meurtrier, Vermont, âgé de dix-huit ans. Quelques heures après, elle quittait l'hôtel de Sens, « protestant de jamais n'y rentrer ».

On fit là-dessus de cruels pasquins :

La roine Venus, demi morte
De voir mourir devant sa porte
Son Adonis, son cher amour,
Par vengeance a devant sa face
Fait desfaire en la même place
L'assassin presque au même jour.

Là, de ce sang jugeant coulpable
Son œil et ce lieu miserable,
Elle quitte l'hôtel de Sens
Comme un hôtel de sang infâme,
Où a laissé la bonne femme
Les reliques de son bon sens...

C'est alors qu'elle décida de se faire bâtir un hôtel sur le quai Malaquais, en face du Louvre. Les travaux commencèrent aussitôt et durèrent deux ans.

Pendant ces deux ans, on ne sait quel logis abrita la

Le château du Bois de Boulogne (Paris, 1856), et les planches gravées par Androuet du Cerceau dans *Les plus excellens bastimens de France* (publié par H. Destailleur. Firmin Didot, 1868-1870).

Digitized by Google

reine. Il est probable qu'elle passa la plus grande partie du temps à Paris, sans préjudice de quelques séjours à Boulogne et à sa nouvelle maison d'Issy, qu'elle avait achetée en 1606 au sieur de La Haye et dont elle fit sa retraite de prédilection. C'était une élégante maison de campagne entourée d'un beau parc plein d'eaux courantes, de fontaines, d'ombre fraîche et de fleurs. A quelque distance de la « grande maison », Marguerite fit bâtir un pavillon qu'elle nommait un peu précieusement « le Petit-Olympe », et où elle aimait à venir goûter la fraîcheur et le calme, durant les après-midi d'été, entourée de sa Cour et de ses musiciens[1].

La construction du nouvel hôtel fut achevée en 1608, et, de l'autre côté de l'eau, Henri IV put faire d'amères réflexions sur la prodigalité de son ancienne femme, en contemplant cette belle demeure toute neuve, aux allures de palais, avec ses trois grands bâtiments couverts d'ardoises, celui du milieu surmonté d'un dôme à lanterne, tandis que les deux autres se terminaient en pavillons[2]. La façade donnait rue de Seine et l'intérieur sur un grand jardin, où l'on descendait par un double perron. L'enclos

1. Des poètes de l'entourage de la reine chantèrent les délices des jardins d'Issy; Daniel Périer, en vers latins, et Alexandre Bouteroue, en vers français, dans une petite pièce intitulée : *Le Petit-Olympe d'Issy, à la royne Marguerite, duchesse de Valloys*, 1609.

La maison d'Issy fut plus tard convertie en séminaire par la Société de Saint-Sulpice. Renan y passa deux ans et, dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, il raconte avec une malice discrète comment, lorsque l'ancienne propriété de la reine Margot passa aux mains des Pères, on sanctifia le joli pavillon qu'elle avait habité, comment on retoucha les peintures profanes, dont les Vénus devinrent des Vierges et les Cupidons des anges, et comment un pieux badigeonnage vint ensevelir les décorations qui ne se prêtaient pas aux retouches et les galants emblèmes à devises espagnoles qui ornaient si délicatement les espaces vides...

Rien ne reste aujourd'hui de la demeure de la reine, mais on peut voir une gravure représentant la « grande maison » dans l'ouvrage de l'abbé Faillon, *Vie de M. Olier*, 1841, t. III, p. 227.

2. On trouve une gravure représentant cet hôtel dans l'ouvrage de Ch. Duplomb, *L'hôtel de la reine Marguerite*, Paris, 1881, ouvrage d'ailleurs très incomplet.

Digitized by Google

du palais s'arrêtait à la rue des Saints-Pères; mais, de l'autre côté de cette rue, en prolongement du jardin, un grand parc s'étendait, loin dans le Pré-aux-Clercs, en longeant la Seine, jusqu'à la halle Barbier, située rue du Bac. C'est dans ce parc que Louis XIII enfant s'amusait, nous dit Héroard, à forcer des lièvres à la course.

A l'intérieur, l'hôtel comprenait des salons d'apparat, dont un très vaste, la « grand'salle », où avaient lieu les fêtes, bals et ballets, et où la reine Marguerite avait même, dit-on, fait dresser un théâtre[1], puis les appartements de la reine et une multitude de chambres destinées à loger tous les officiers, écuyers, gentilshommes d'honneur, gentilshommes servants, dames, filles d'honneur et gouvernantes des filles, secrétaires, musiciens de la grande et de la petite musique, pages et laquais, sans compter les savants et les poètes que la reine s'attachait sous des titres divers et qui venaient encore augmenter sa maison. Ces chambres étaient tendues de nattes; les chambres de la reine et les salles d'apparat étaient couvertes de « tapis de Teurquye », ornées de tapisseries et de tableaux, paysages, peintures allégoriques ou religieuses[2], ou portraits, comme ce portrait du roi dont Marguerite, en bonne épouse, avait orné sa chambre. Rien n'avait été épargné pour donner un cadre fastueux au train royal qu'elle entendait mener jusqu'à la fin de ses jours.

Tout en s'entourant des félicités terrestres, la reine, qui était voluptueuse et dévote, ne perdait pas de vue le salut de son âme, et, suivant un vœu fait à Usson, elle donna une partie de son jardin aux Pères Augustins

1. Voir Henry Sauval, *Les galanteries des rois de France*, 1738, t. II, p. 249.

2. Le 6 juin 1609, le trésorier a donné « huict escus pour six tableaux de paysage pour la chambre de Sa Majesté »; en septembre 1611, « 19 escus baillés à un peintre, luy estoient deubz 7 escus pour ung portrait du bon pasteur et le reste des douze saisons de l'année »; le 9 décembre 1611, « la somme de 21 escus au Père François pour avoir fait mettre en bois 16 tableaux... 12 apostres et 4 autres tableaux... » (Livres de comptes de la reine Marguerite. Arch. nat., KK 179-181, années 1608-1615).

Digitized by Google

déchaussés pour y bâtir un hospice et un couvent, et y fit elle-même construire une chapelle, la chapelle des Louanges. Les Augustins avaient mission de l'entretenir, et deux moines y devaient chanter, nuit et jour, les louanges de Dieu, ce qui valait à la confrérie une rente de six mille livres.

Sa nouvelle demeure à peine achevée, Marguerite s'y installa, et malgré son humeur changeante n'en bougea plus que pour quelques séjours à Issy ou à Boulogne; elle habita l'hôtel de Seine jusqu'à sa mort.

II.

La reine Marguerite et la cour de Henri IV.

Le plus grand attrait de l'hôtel de la rue de Seine aux yeux de la reine Marguerite, c'est peut-être qu'il n'était séparé du Louvre que par la largeur du fleuve. Elle n'avait qu'à passer l'eau pour retrouver la Cour et l'illusion de la royauté.

La Cour, il est vrai, n'était plus le « vray paradis du monde et escole de toute honnesteté » dont parle Brantôme et dont Marguerite avait conservé le souvenir.

Rien ne subsistait de ce qui avait fait le charme de la cour des Valois; les vices, en revanche, en avaient fort bien survécu. C'était la même corruption; mais, au lieu d'être voilée par l'élégance des manières, elle s'étalait brutalement. « Ils sont tous nés dans un siècle de fer », disait le connétable de Fresnes-Forget en parlant des courtisans de Henri IV.

La licence du langage était beaucoup plus grande. La vieille Catherine n'était plus là, elle qui ne tolérait pas une expression libre en sa présence, bien qu'elle tolérât le vice et en fît même un instrument de sa politique. Dans son antichambre, raconte Brantôme, on discourait « avec ses belles et honnestes filles... tant sagement et modestement que l'on n'eût osé faire autrement; car le gentilhomme qui y failloit en estoit banny et menacé, et

Digitized by Google

en crainte d'avoir pis, jusqu'à ce qu'elle pardonnoit et faisoit grâce... » On est moins sévère à la cour du Vert-Galant. Le roi donnant l'exemple, les mots les plus crus, les plaisanteries les plus grosses sont, comme le dit Nervèze dans son *Guide du Courtisan*, « imputées à galanterie et bienséance », et si les femmes comme Marie de Balzac d'Entragues ou sa sœur, la marquise de Verneuil, peuvent se complaire au milieu de cette cour débraillée et l'amuser de leur cynisme spirituel, les délicates la fuient, et Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, se cloître dans son hôtel en rêvant d'une société décente et polie.

Henri IV aurait voulu, pourtant, faire sa cour « plantureuse, belle et du tout ressemblable à celle que la royne-mère (Catherine de Médicis) entretenoit ». Mais, comme le lui avait dit le maréchal de Biron, ce n'était pas en son pouvoir. Pas plus que la délicatesse des mœurs, on n'aurait retrouvé au Louvre la somptuosité des fêtes qui avaient enchanté les courtisans de Henri III. Il y a bien de temps à autre quelques ballets, auxquels Marie de Médicis aime à prendre part, mais dans ces mascarades burlesques, hâtivement improvisées, prétextes à « porter momons » et à débiter aux dames quelques tirades gauloises, on ne retrouve aucun souvenir du fastueux déploiement dramatique qu'étaient les ballets de l'ancienne cour. De pareilles fêtes coûtaient trop cher; et puis, personne n'aurait été capable de les organiser. « On parle de faire quelques galanteries à ce carême-prenant, écrit de Fresnes-Forget, et l'on se vantait de carrousels; mais il s'est trouvé que personne de nos courtisans n'en savait la mesure... »

Quant aux lettres, à la poésie, il n'en est plus question. Où est le temps où Desportes recevait de la main de Henri III huit cents couronnes d'or pour un poème?

C'estoit lors que les grands de France
Se piquoient de vous rechercher
Et qu'en depit de l'ignorance
Vous estiez du petit coucher,

Digitized by Google

dira tristement Maynard aux Muses. Hélas! c'est maintenant Monsieur de Rosny qui est du petit coucher et Monsieur de Rosny n'aime pas les poètes. Ils le lui rendent bien d'ailleurs. Un de ceux qu'il avait éconduits, l'Écossais Jean Barclay, le travestit d'assez plaisante façon sous le pseudonyme de Doromise dans sa *Satire d'Euphormion*, où il raconte son entrevue avec le ministre : « Je luy dis... que je pourrois ayder le public, et luy profiter, par le moyen des belles connoissances que j'avois tirées des Muses; mais je m'apperçus aussi tost que le bon personnage n'avoit jamais oüy parler des Muses... Je luy dis... que j'avois poly et civilisé mon esprit par le moyen et l'estude des bonnes lettres. Il n'eust pas plustost oüy prononcer le mot de lettres qu'il hocha la teste par mespris : il ne voulut jamais permettre que je parlasse davantage, et, me voyant hors de contenance, il se prit à rire et à me dire que je n'estois pas un homme du monde... »

Encore si le roi eût aimé les lettres! mais le roi n'a aucun des goûts de son prédécesseur. « Le roy Henri IV, dit le cardinal du Perron, n'entendoit rien ni à la musique, ni à la poésie », et le savant Scaliger a constaté avec un peu d'amertume qu'il n'appréciait pas davantage les « doctes » : « Le Roy, dit-il, n'ayme que les bizarres : s'il voit quelqu'un qui parle sagement, il s'en moque... » Aussi les beaux esprits du royaume pouvaient bien lui adresser des sonnets dans le genre de celui de La Valletrye, un obscur poète du temps :

... Si vous voulez aussi que l'on cognoisse un jour
Qu'à l'or moins qu'à l'honneur vous portastes d'amour,
Grand Roy! vous l'obtiendrez de nous pour peu de chose,
Car tout ce qui respire en ce monde est d'accord
Qu'à faire sentir bon un prince après sa mort
Il n'y a que nos mains qui en donnent les roses,

le Béarnais faisait la sourde oreille. Il ne savait ouvrir sa bourse que pour satisfaire ses quatre passions dominantes : les femmes, le jeu, la chasse et les bâtiments.

Digitized by Google

Tel roi, telle cour. De Nervèze supplie en vain les courtisans de « faire estat des sciences et des exercices de l'esprit » et Vital d'Audiguier écrit avec amertume : « C'est grand cas que l'ignorance soit montée jusqu'à ce point, qu'en la cour de France, où les lettres ont fleury jadis avec tant d'honneur, il faille rougir aujourd'huy de sçavoir écrire... »

Cependant, il y avait encore en France des esprits cultivés à qui ne pouvaient suffire les divertissements un peu grossiers de l'entourage du Vert-Galant et qui étaient sensibles au « plaisir parfait d'estre en bonne compaignie... » Ne pouvant plus le goûter, comme autrefois, auprès des souverains, ils vont le chercher en dehors de la Cour, dans des réunions sans apparat, dont le seul but est de grouper des gens de même monde et de mêmes aspirations, le seul charme, la conversation familière entre gens d'esprit.

Bien entendu, ce sont des femmes qui président à ces réunions. Femmes fines et lettrées, dont quelques-unes ont connu la cour des Valois et transmettent à la société nouvelle le goût des choses de l'esprit, comme la duchesse de Retz, dont on admirait l'éloquence et le savoir lorsqu'elle discourait à l'Académie du roi Henri III, ou Mme de Simier, qui se souvient d'avoir été la belle et galante Françoise de Vitry dans le fameux « escadron volant » de la reine mère, mais qui fait oublier sa beauté passée par le charme de son esprit; ou cette autre fille d'honneur de Catherine, Magdeleine de Saint-Nectaire, qui vit retirée dans son petit logis des Tournelles, mais qu'on aime à visiter, dit Tallemant, « parce qu'elle a de l'esprit et sait toutes les nouvelles »; ou encore la duchesse de Rohan et sa fille, toutes deux poètes[1].

1. Catherine de Parthenay-Soubise, duchesse de Rohan. Enfermée dans La Rochelle pendant la Ligue, elle composa et fit représenter une tragédie : *Holopherne*, pour ranimer le courage des assiégés. On a d'elle encore une satire très mordante : *L'apologie du Roy*. Sa fille Anne, princesse de Léon, composa des stances sur la mort de Henri IV et sur celle de la duchesse de Nevers.

Digitized by Google

On va aussi chez la sœur du roi, Catherine de Navarre, mariée, bien malgré elle, au duc de Bar, et qui égaye sa mélancolie en compagnie de la femme la plus spirituelle de la Cour, Mme de Neufvy; chez Mlle de Guise, bientôt princesse de Conti, protectrice des poètes et des romanciers; chez la vicomtesse d'Auchy, un peu bas bleu, « incroyablement avide de lectures de comédies, de lettres, de harangues, de sermons mesme », dit Tallemant des Réaux, et il ajoute avec malice : « Comme elle estoit un peu vaine, tout le monde, et principalement les poètes, estoit admis à lui en conter. » Malherbe « lui en conta » et la célébra en vers ennuyeux sous le nom de Caliste.

Autour de ces femmes d'esprit, quelques gentilshommes venaient goûter le plaisir de « la bonne compagnie » : Bassompierre le magnifique, qui étonne la Cour de son faste et qui aime les bonnes lettres et les protège; M. de Bellegrade, patron de Malherbe et d'Yvrande; le duc de Longueville, à qui Vital d'Audiguier dédie des stances :

Mars pour ton naturel, Apollon pour ton art
Te couronnent tous deux d'un laurier honorable.
Chacun de ces dieux-là n'en a qu'un pour sa part,
Toi seul les as tous deux pour te rendre admirable.

Charles de Brienne, comte de Luxembourg, surnommé « l'Apollon de France », et surtout le jeune duc de Nemours, Henry de Savoie, « le premier, dit Tallemant, qui se soit adonné à faire des galanteries en vers et qui se soit mis en peine de se rendre capable de desseins de carrousels et de ballets ».

Ainsi, lorsque la reine Marguerite revient à Paris, si elle peut constater l'inexpérience de la vie de cour chez les souverains et la plupart des courtisans, elle trouve aussi chez quelques esprits plus fins des aspirations confuses vers la politesse des mœurs et les plaisirs délicats. Nul ne pouvait mieux qu'elle suppléer à cette inexpérience et contenter ces aspirations.

A la Cour, elle ramène la magnificence, conseille la

Digitized by Google

gaucherie de la reine, donne au roi récalcitrant l'exemple du faste, anime tout le monde de sa présence enjouée. Un jour, elle fait courir la bague à l'Arsenal, avec un appareil magnifique, en présence de Leurs Majestés, de toute la noblesse et même des gentilshommes de l'ambassade espagnole, venus pour admirer le spectacle et qui se font bafouer par les courtisans[1]. Ou bien elle dirige les préparatifs du grand ballet de la reine, qui fut pendant des mois l'affaire capitale de la Cour; on devait le danser le 28 janvier 1609, mais on le retarda de quelques jours, parce que la reine Marguerite, qui en était, dit L'Estoile, « l'organisatrice et la maîtresse véritable », s'était trouvée malade à ce moment.

Ce ballet de la reine, donné en l'honneur de Dom Pèdre, ambassadeur d'Espagne, émerveilla les contemporains. C'est qu'il était très différent des mascarades improvisées, mêlées de chants et de danses, qui avaient jusqu'ici tenu la place du ballet. Marguerite, qui avait organisé celui-ci, avait voulu qu'il rappelât les spectacles pompeux qui avaient fait autrefois ses délices, à la cour des rois ses frères. L'action s'y déroulait au milieu d'un grand luxe de décors et de costumes, coupée par des récits rimés et chantés, dont Malherbe avait fait les vers et Chevalier la musique. Il n'en subsiste que quelques fragments, mais on sait par L'Estoile que « le refrain du ballet et de la bellade fust une querelle de gentilshommes prise au logis de la roine Marguerite ». La représentation commençait par l'arrivée d'une naïade, montée sur un dauphin, et qui chantait en s'accompagnant du luth : c'était Angélique Paulet, la future « lionne » de l'hôtel de Rambouillet; on l'appelait alors la petite Paulette, à huit ou neuf ans qu'elle pouvait avoir, et sa voix déjà célèbre ravit tous les assistants par sa douceur harmonieuse, « joint, dit L'Estoile, que cette petite chair blanche, polie et délicate, couverte d'un simple crespe fort délié, mettoit en goust et ap-

1. Voir L'Estoile, *Journal du règne de Henry IV*.

Digitized by Google

pétit plusieurs personnes ». Ce ballet eut lieu en deux endroits : à l'Arsenal et chez la reine Marguerite, où Dom Pèdre en fut si charmé qu'il voulut en faire « prendre un plan et l'envoier à l'archiduc pour le faire imprimer en Espagne en tablature de taille-douce[1] ».

C'est encore la reine Marguerite qui fut chargée de recevoir, en 1612, l'ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne, le duc de Pastrana, qui venait demander au nom de son souverain la main de Madame, sœur de Louis XIII. C'est dans l'hôtel de la rue de Seine qu'eurent lieu le bal et la collation dont un contemporain fit imprimer les merveilles[2].

Grâce à lui, nous savons que les seigneurs et dames de la Cour étaient assis sur de grands degrés en gradins tout autour de la salle, tandis qu'on avait tendu sur la cheminée un grand dais de drap d'or, « au-dessus duquel estoient les chaires du Roy, de la Reine et de Madame » ; la reine Marguerite, assise près de Madame, étincelait des feux de ses pierreries, « vêtue d'une robbe de drap d'argent, avec la manche ouverte en arcade, toute parsemée de diamans, comme le devant du corps de sa robe. La houppe couverte de perles et de diamans, et son moule plein de poinçons de diamans, où pendoient de grosses perles avec un collier de gros diamans ». La toute jeune Madame était en satin vert brodé d'or, avec « sur la teste un gros bouquet de fleurs d'orphèvrerie » ; le petit roi Louis XIII en vert également, tout parsemé de pierres précieuses ; Marie de Médicis en noir, parée de grosses perles. Au milieu du ruissellement des pierreries, des broderies d'or et d'argent dont les gentilshommes, aussi bien que les dames, étaient chargés, les seigneurs de l'ambassade espagnole faisaient une tache sombre et

1. L'Estoile, *Journal du règne de Henry IV*.

2. F. Fassardi, *Le grand bal de la royne Marguerite, devant le Roy, la Royne et Madame, le dimanche 26 aoust. En faveur de M. le duc de Pastrana, ambassadeur extraordinaire des alliances de France et d'Espagne*. Paris, Jean Nigaud, 1612, in-12.

Digitized by Google

nette, strictement vêtus de noir, le seul duc de Pastrana tempérant l'austérité de son costume par des jarretières de dentelle d'argent.

Les violons commencèrent à jouer « les branles » vers six heures du soir. Après que le roi eut ouvert le bal avec Madame, le duc de Pastrana alla faire danser sa future souveraine, puis, quand elle se fut assise, « alla prendre en dansant la royne Marguerite, qui s'excusa, le priant de trouver bon qu'elle luy donnast à sa place Madamoiselle d'Aumale, ce que le duc accepta très volontiers... » En effet, la reine avait alors soixante ans, et bien que son visage fût encore séduisant avec l'éclat vif et spirituel de ses yeux noirs, sa bouche petite et charnue et le pur dessin des sourcils et du front qui avait échappé à l'empâtement général des chairs, elle justifiait terriblement son surnom de « grosse Margot[1] ».

Après plusieurs danses, le prince de Joinville alla demander au duc, de la part de la reine Marguerite, « s'il vouloit prendre la peine de s'en aller faire collation, et pour cest effect passer à la salle prochaine, où elle estoit préparée. Ce qu'il accepta. A ceste collation assistèrent le Roy, la Royne, Madame et tous les autres seigneurs et dames. C'estoit merveille d'en voir l'appareil, les raretez et les somptuositez vraiement royalles, outre le nombre infiny de vaisselle d'or et d'argent qui s'y voyoit, laquelle on pouvoit plus tost regarder que priser. » La fille des Valois et des Médicis n'avait pas failli à sa réputation.

Elle ne se bornait pas cependant à ce rôle d'intendante des fêtes. En même temps qu'elle ramenait à la cour de France un faste oublié, la reine Marguerite, qui recevait journellement toute la noblesse et la société choisie de l'époque, leur donnait, par le spectacle de sa vie intime,

1. Tallemant, qui ne l'a pas connue, en fait une véritable caricature dans son *Historiette de la reine Marguerite*. Il raconte que, dans ses dernières années, l'excès d'embonpoint, joint à sa manie de porter d'amples vertugadins à la mode de sa jeunesse, l'avait forcée de faire élargir les portes de son hôtel pour pouvoir y passer.

Digitized by Google

le goût des plaisirs de l'esprit. Chez elle, au milieu de ses filles d'honneur, entourée d'artistes, de lettrés, de musiciens, de philosophes, avec son intelligence vive et insatiable, sensible à toutes les jouissances de l'art et de la pensée, elle fait songer à quelque princesse de la Renaissance, venue pour instruire un siècle trop neuf aux manières polies et spirituelles.

III.

La cour de la reine Margot.

La reine aimait l'esprit. Et chacun, à sa cour, s'efforçait d'en avoir. Il n'est pas jusqu'aux maçons qui ne fussent atteints par la contagion, et maître Joachim Lemière, qui maniait la truelle à l'hôtel de la rue de Seine, prononça un jour devant la reine et sa noblesse une harangue « en bon françois ».

On pense bien que les « filles » de la reine, son entourage immédiat et choisi, ne voulaient pas être en reste de bel esprit. Et c'est peut-être pour l'une d'entre elles que fut fait ce malicieux quatrain de Mlle de Gournay, « sur une fille qui sert une dame sçavante » :

Qu'on ne s'étonne plus si j'écris d'un bel air,
Ayant frotté ma plume aux gands de ma maistresse.
Pourquoy sous son abry ne serois-je clergesse?
L'asne d'une abbaye est bien à demy clerc?

Parmi ces « beautez de la royalle suite » dont parle La Roque, un des poètes de cette petite cour, il y avait Mlle de Montigny, qu'on aimait « pour son bel esprit », mais qui mourut en 1607, s'étant avisée, raconte L'Estoile, de « manger des morceaux de gands pour se faire venir les pasles couleurs ». « En quoy l'esprit luy avoit manqué », conclut-il. Mlle de Choisy, une des deux filles du comte de Choisy, peut-être bien celle qui tint plus tard un salon littéraire où fréquentait Racan; elle avait plus

Digitized by Google

d'esprit que de vertu, et fut chassée en 1608 pour avoir plu à Bajaumont, qui avait remplacé dans la faveur de la reine le malheureux Saint-Julien. — Mlle de Dangeau, « personne d'infiniment d'esprit et recherchée dans ses vêtements », d'après Tallemant des Réaux. — Antoinette de La Tour, dont on trouve des vers en tête de la *Lydie, fable champestre*, de Du Mas, dédiée à la reine Marguerite, et une épigramme au Temps en tête des *Œuvres poétiques* de La Roque. — Mlle de Beaulieu, cette jeune savante qui fait paraître une érudition bien faite pour enchanter Marguerite dans sa *Première Ataincte contre ceux qui accusent les comédies*, où elle cite Tertullien, Prudentius, Saint-Ambroise, Dion Cassius et Juvénal, sans oublier Platon ni Socrate, et qui dédia à la reine en 1603 son *Histoire de la Chiaramonte*. — Mlle Roland, aussi, dont on ne sait pas grand'chose, sinon qu'elle était bonne et franche et qu'elle avait de l'esprit, ce qui lui valut l'amitié de Mlle de Gournay. C'est sans doute chez Marguerite qu'elles se lièrent, car la docte « fille d'alliance » de Montaigne fit aussi partie de la maison de la reine.

Ses gentilshommes non plus ne dédaignaient pas de cultiver les Muses. Dat, un des « gentilshommes servants », rimait un quatrain en l'honneur des *Œuvres chrestiennes* d'Anthoine La Puyade, composées pour Marguerite. Un autre, Lescalopier de Brunel, composait plusieurs pièces de vers pour l'*Amour victorieux* de Claude Garnier, où il trouvait moyen de louer à la fois le poète, la reine Marguerite et le dauphin :

Ma princesse qui fut le sujet de ton Estre,
Cette Royne qui fait sa louange paroître
Par tant de beaux esprits que sage elle nourrit
Te montre, ô grand Daufin, le chemin qu'il faut suivre.

Bajaumont lui-même tentait de fortifier sa séduction par des charmes spirituels ; il est l'auteur d'un quatrain assez confus qui figure en tête de la *Lydie* de Du Mas :

Celle qu'Amour te fit poursuivre
Refusant de te secourir,

Digitized by Google

L'ingratitude te fait vivre
Qui te pensoit faire mourir.

Il ne réussissait pas beaucoup mieux dans les controverses qui avaient lieu en présence de la reine, si l'on en juge par une épître que lui adressait Vital d'Audiguier : « Il vous peut souvenir d'un discours en philosophie qui fut tenu il y a quelque temps devant la reine Marguerite, et où vous et moy demeurasmes tous deux retranchez dans nostre silence, plustost par une discrette et respectueuse modestie que pour n'avoir rien à dire sur ce sujet... qui fut cause que ce qui devait estre pris pour une preuve de modestie fut receu pour tesmoignage d'incapacité... »

Ce Vital d'Audiguier était un des nombreux poètes qu'on rencontrait chez la reine Marguerite; ce n'était pas une figure banale. Avec sa haute taille, son visage morne et mélancolique et son port orgueilleux, il semblait un « señor caballero » échappé d'une page de Cervantès. Sa vanité était insupportable; fier de sa noblesse, de l'épée qu'il portait au côté et qu'il tirait à tout propos, encore plus fier de son esprit, et avec cela quémandeur insatiable, il conciliait son orgueil et son avidité en mendiant avec une hautaine exigence, comme ces hidalgos qui tendent la main sur le bord des routes, un chapeau menaçant campé sur la tête. Bien qu'il dît volontiers à ses protecteurs :

Ma Muse, autre que mercenaire,
Ne se mit jamais en soucy
De vous flater ny de vous plaire,

il avait pris pour devise cette belle sentence « Il n'est rien de si sot qu'un pauvre homme, et par conséquent de si mesprisé. » Et il savait à merveille exploiter les faiblesses de la vieille reine pour quelques-uns de ses gentilshommes, évoquant dans ses vers l'ombre de Saint-Julien qui conseille à son amoureuse d'honorer sa mémoire en récompensant le poète, ou bien quand Marguerite,

Digitized by Google

éprise de Bajaumont, est devenue sourde à la voix des ombres, rimant l'éloge du nouveau favori :

Bajaumont, dont la renommée
Sera, si je ne me déçois,
Par toute la France semée
Autant qu'on parlera françois...

Tout cela ne l'empêchait pas d'être, au dire de Colletet, « très bon et très fidèle ami, et sur la fin de ses jours homme fort dévot et fort craignant Dieu ». Il mourut assassiné dans un tripot.

Il y avait à la cour de Marguerite des figures plus étranges encore que celle de ce capitan homme de lettres. Il y avait Jean Alary.

Jean Alary était toulousain. Venu à Paris en 1605 pour un procès et se trouvant sans ressources, il imagina de faire afficher dans les rues un long discours, qui portait ce titre alléchant : « Abrégé des longues études, ou Pierre philosophale des sciences », adressé « à tous ceux qui, n'ayant point fréquenté les écoles, désiraient en peu de temps paraître avec honneur dans la chaire, au barreau et dans tous les autres emplois relevés ». La grande découverte de l'auteur, c'était de « certaines règles nouvelles, exactes, infaillibles, et aussi aisées à comprendre qu'à pratiquer ». Il en conservait quelques-unes « pour le service du roi », mais un disciple indélicat lui en déroba treize. Cette « Pierre philosophale des sciences » fit quelques dupes; un prélat ne voulait-il pas donner à l'inventeur douze mille livres par an « pour l'accomplissement de ses projets »? L'évêque de Rieux, chancelier de Marguerite, fut un de ceux qui prirent Alary au sérieux : c'est lui qui le présenta à la reine. Pour ce pauvre diable qu'on appelait tout haut le « philosophe crotté », c'était une aubaine que d'être admis à la cour de la généreuse princesse, qui devait payer largement les productions de son cerveau fantasque. Il faisait imprimer ses livres à ses frais et les débitait lui-même, digne d'inspirer

Digitized by Google

Callot avec son haut chapeau carré, sa barbe hirsute et son grand manteau de peluche râpée.

Le philosophe crotté trouvait chez la reine un digne pendant : le « poète crotté », dont parle Saint-Amant, Marc de Mailliet. Avec « sa mine austère, ses yeux hagards, son poil confus et meslé, sa taille haute et courbée, ses habits peu somptueux et souvent en lambeaux », Mailliet faisait la joie de la cour et Marguerite « prenoit un singulier plaisir lorsqu'à ses heures de divertissement il luy venoit réciter ses vers, ce qu'il faisoit avec des grimasses et avec un ton de voix si bizarre qu'il estoit, en effect, bien malaisé de s'empescher de rire, jusque-là que dans la chaleur de la récitation et de l'encens qu'il s'offroit à luy-mesme il s'emportoit quelquefois jusqu'au point de tordre et d'enlever autant de boutons du pourpoinct de celuy auquel il récitoit face à face qu'il luy récitoit de stances[1] ».

Il arrivait pourtant que la reine se lassât de ses extravagances et de la suffisance avec laquelle il proclamait que tous les écrivains devaient être « jugés des Pans, et lui un Apollon », et qu'elle le bannît de sa cour pour un temps. Elle ne cessait pour cela de le secourir, car elle était bonne. Mais lui, par une fierté touchante chez ce grotesque, « ne pouvoit se résoudre d'accepter ses gratifications tant qu'il estoit dans sa disgrâce ». Il l'assaillait alors de quantité de vers « qui sont autant de marques esclattantes du desreglement de son esprit ». Rentré en grâce, il reparaissait à la Cour, plus minable que jamais, une lueur de joie au fond de son œil famélique, où passaient des visions de gigots et de flacons[2].

1. G. Colletet, *Vie des poètes bordelais et périgourdins*, publiée par Tamizey de Larroque.

2. « Il se pasmoit en voyant rostir un gigot », dit Colletet. Et d'Audiguier en a fait la caricature dans la *Mort facétieuse du bon Maillard :*

« Il emporte sur tous le los
De mieux savoir ronger un os,

Digitized by Google

Il y avait encore le Provençal Laugier de Porchères, qui venait de la cour du duc de Savoie, à Turin, et qui se pavanait chez sa nouvelle protectrice vêtu « d'un vieux pourpoinct de cuir tout gras », qu'il nommait gracieusement « son pourpoinct de fleur », et d'un habit « de vieux satin à pièces emportées, qui avait plus de trente ans ». « Jamais, dit encore Tallemant, on ne luy vit un habit neuf qu'il n'eust un vieux chapeau, de vieux bas ou de vieux souliers; il y avoit tousjours quelque pièce de son harnois qui n'alloit pas bien. »

Il y avait Jacques Corbin, l'avocat, qui écrivit, outre le panégyrique de la reine Marguerite et quelques romans profanes, d'innombrables livres de dévotion. Il aimait, paraît-il, la bouteille; on s'en aperçoit à sa poésie. C'est lui qui fit un jour ce quatrain en l'honneur d'un nommé Grand-Ban, auteur d'un *Traité des Bains :*

Beaux bains, belle eau, Grand-Ban, qu'on vous face la guerre,
La mort lève son ban et son arrière-ban,
Vostre loz immortel courra toute la terre,
Le ban par les beaux bains, les beaux bains par le ban.

Sur quoi un plaisant fit cette épigramme :

Vers à la Corbin, sur les bains de Grand-Ban :

Badin, qui du ban bon des bien bas babouyns
Barbouillas tes beaux bains que de vers barbotas,
De la teste à Thetys tant et trop tu tastas,
Ta teste t'abritant de tant de tintouyns.
Si du Bromien broust[1] tu bastis tes beaux bains
Et du bien de Bacchus dont ta barbe s'imbibe,
Tantost tous les Tritons que ta Thetis t'exibe
T'iront teindre ton teint de tes trais très hautains.

Mieux savoir tirer la mouëlle,
Mieux nettoyer une escuelle
Et mieux par traits longs et fécons
Tirer l'essence des flacons. »

1. Broust = nourriture. Bromien = surnom de Bacchus.

Digitized by Google

Si elle n'avait abrité que des poètes de cette espèce, la cour de la reine Margot aurait pu passer pour la Cour des Miracles des gens de lettres, asile des goûts boiteux et des esprits difformes. Et ce n'est pas un La Puyade, avec ses vers sacrés, ni un Billard de Courgenay, avec ses tragédies, qui auraient pu la réhabiliter, bien qu'ils fussent tous deux honorés des bonnes grâces de la reine.

Mais Marguerite semblait haïr l'uniformité et se délecter des contrastes. Il lui plaisait qu'à sa cour un bouffon comme Mailliet coudoyât Desportes, l'idole, le demi-dieu des Valois, que sa gloire illuminait encore, bien qu'elle prît des reflets de soleil couchant. Elle protégeait Corbin et La Puyade, mais Régnier, alors en plein épanouissement de sa verve satirique, faisait partie de sa maison, et Maynard fut un moment son secrétaire. On voyait encore chez elle François de Rosset, l'auteur des *XII beautez de Phyllis*, Jacques de Fonteny, Hélye Garel, Isaac de Laffémas, le futur lieutenant criminel de Richelieu, Charles de Navières, Claude Garnier et Pierre de Deimier, tous oubliés aujourd'hui; mais on y voyait aussi Bertaut et Du Perron, Vauquelin des Yveteaux et Théophile, avec ses réparties brusques et mordantes, son esprit toujours prêt à l'épigramme. C'est à lui que le moraliste Pitard, un des « doctes » de Marguerite, s'avisa de dire un jour : « Quel dommage qu'ayant tant d'esprit, vous sachiez si peu de choses! » — « Quel dommage, répondit Théophile, que, sachant tant de choses, vous ayez si peu d'esprit! »

Derrière Théophile et Régnier venait probablement le cynique trio de leurs amis Motin, Sigogne et Berthelot, qui retrouvaient dans la maison de Marguerite un quatrième compère, le baron de Fourquevaux.

A côté de ces bohèmes à la verve ordurière, La Roque, l'élégant gentilhomme, poète et musicien, soupirait sur son luth des vers délicats, Du Mas rêvait d'amours pastorales et Marguerite, à qui allaient les hommages de cette foule bigarrée, se consolait de ne plus régner en contemplant, réunies autour d'elle, toutes les formes que

Digitized by Google

peut prendre dans l'esprit humain le talent poétique, ou l'illusion de ce talent.

Cependant, cela encore ne lui suffisait pas. Son intelligence réclamait une nourriture plus substantielle, et, pour son instruction et son plaisir personnels, elle avait réuni dans sa maison une sorte de petite académie de savants, versés dans les connaissances les plus austères, avec lesquels elle s'entretenait jusque dans ses promenades. Il y avait parmi eux les sieurs de Tubeuf et de Chauny, Scipion Dupleix, qui réédite pour elle son livre de *La Logique* et lui dédie sa *Curiosité naturelle*, et le moraliste Pitard. Le directeur de cette espèce d'académie était Antoine Le Clerc, sieur de La Forest, maître des requêtes de la reine Marguerite. Non content de s'être rendu dès l'âge de dix-huit ans « très habille en la rhetorique », de posséder la philosophie, la théologie et l'Écriture sainte, de savoir « toutes les Histoires en perfection », ce savant homme connaissait à fond le latin et le grec, et dans la science du droit il pouvait être tenu « pour un des premiers docteurs de son siècle ».

Estimé de tous les « doctes », il était avec cela vénéré comme un saint pour ses visions miraculeuses et le don de prophète dont il était, paraît-il, assisté. C'est sur ses conseils que Marguerite prit saint Vincent de Paule pour aumônier, et il contribua à la maintenir dans les sentiments de piété exaltée qu'elle manifesta dans les dernières années de sa vie, et qui lui faisaient entretenir onze aumôniers auprès d'elle. On peut compter Antoine Le Clerc comme un douzième prédicateur, et Marguerite devait tomber dans des extases d'humilité en l'entendant parler des grandeurs de la terre « avec une telle netteté et énergie de discours qu'il vous enlevoit et en couloit dans les cœurs de ses auditeurs un mespris incroyable[1] ».

Cela n'empêchait pas qu'elle n'eût un amour assez païen de la beauté et de toutes les jouissances qui donnent

1. *La vie du grand serviteur de Dieu maistre Anthoine le Clerc, sieur de la Forest*, par le P. J. Chrysostome. Paris, 1642.

Digitized by Google

du charme aux vanités terrestres. A côté de ses aumôniers, elle entretenait deux troupes de musiciens : la grande et la petite musique, composées de joueurs de luth, de violon, d'épinette, et de chanteurs, pages ou jeunes gentilshommes dont la voix était célèbre à la Cour. Elle-même avait une voix agréable et chantait souvent en s'accompagnant du luth, « qu'elle touche bien gentiment », disait Brantôme.

Que manquait-il donc à cette Cour où se reflètent les goûts raffinés et capricieux d'une Valois et que François Ier n'eût pas désavouée? Rien, pas même un Triboulet. Triboulet un peu pâle, mais capable encore de dérider sa maîtresse à ses heures d'hypocondrie, Guérin était le bouffon de Marguerite. « Il prenoit, raconte Sauval, la qualité de maistre des requêtes de la royne Marguerite et de son orateur jovial. Il portoit une robe de velours, une soutane de velours noir avec un bonnet carré. » Ce bouffon avait quelquefois de l'esprit : on cite de lui un mot plaisant sur le président Duret de Chevry, qui s'était poussé auprès de Sully « par ses bouffonneries et par sa danse ». Un jour qu'on répétait un ballet à l'Arsenal, « M. de Sully, montrant M. Duret, va dire : « Ç'a esté « M. le Président que voilà qui a fait le ballet », à quoi Guérin, qui estoit présent, répliqua : « Monsieur, pardonnez-moy, M. le Président n'a pas fait le ballet, c'est le ballet qui a fait M. le Président. »

A en croire Sauval, ses saillies n'étaient pas toujours aussi fines : « Ce bouffon, dit-il, tous les jours, ne manquoit pas de monter sur le théâtre qu'elle (la reine Marguerite) avoit fait dresser dans son palais du faubourg Saint-Germain... Comme elle prenoit grand plaisir à l'écouter, il n'épargnoit pas les mots les plus infâmes. » Infâme ou non, Guérin était très en faveur : personne ne recevait plus souvent de l'argent de la reine, excepté... Bajaumont.

Telle était la cour au milieu de laquelle la reine menait la vie de son choix, coulant des jours sans monotonie,

Digitized by Google

dont l'ordonnance semble avoir été copiée sur celle de la bienheureuse abbaye de Thélème. Seulement l'abbaye n'était pas, comme celle de Rabelais, sans moines. Et Marguerite n'oubliait pas le temps qu'on doit aux prières. « Le matin elle passoit du lict à l'oratoire », raconte un de ses aumôniers; sa prière achevée, elle entendait la messe, puis se faisait habiller, et tandis que « Catherinne », sa chambrière, lui ajustait ses vertugadins et ses perruques blondes pour lesquelles on tondait des laquais[1], pendant qu'elle poudrait ses joues de rouge, et de blanc sa gorge hardiment découverte, la reine écoutait la lecture d'un livre de dévotion. Une fois vêtue, elle entendait une seconde messe basse, puis la haute, où « elle récitoit exactement un service bien long », et à l'issue de laquelle sa musique chantait les louanges de la Sainte-Trinité et finissait par un Te Deum.

De l'oratoire elle passait à table, et là, suivant une coutume chère à François Ier, son aïeul, elle était toute à la science. « Ses repas estoient des banquets des sages, s'écrie Morgues de Saint-Germain, auxquels elle repaissoit son âme des mets délicieux que les bons esprits, et des mieux instruits de ce royaume ès-sciences divines et humaines et connoissance des langues, avoient préparé pour la Bouche royalle de son âme, qui estoit son oreille délicate ... »

Estienne Pasquier, qui était reçu amicalement chez Marguerite, parle aussi de cette coutume : « Elle a ordinairement, dit-il, quatre hommes près de soi, auxquels elle propose, du commencement, telle proposition qu'il lui plaist, pour l'examiner; chacun desquels ayant déduit sa ratellée, ou pour, ou contre, et estant de fois à autre par elle contredits, comme elle est pleine d'entendement, leur faict perdre souvent le pied, n'estant marrie d'estre par

1. « Elle estoit coiffée, dit Tallemant des Réaux, de cheveux blonds, d'un blond de filace blanchie sur l'herbe. Pour cela, elle avoit de grands valets de pié blonds qu'on tondoit de temps en temps. »

Digitized by Google

eux controllée, mais que ce soit avec bonnes et valables raisons. »

Les controverses terminées, « pour ne rabattre rien de la royauté, dit encore Pasquier, s'ensuit puis après une bande de violons, puis une belle musique de voix et finalement des luths, qui tous jouent l'un après l'autre, à qui mieux mieux. Tous lesquels, avec un merveilleux art, apportent contentement, non tant à leur maistresse qu'à toute l'assistance, qui ne se sent pas peu honnorée d'avoir son entrée en ce lieu... »

Une action de grâces, un nouveau séjour à l'oratoire, les vêpres, et les auteurs arrivaient, pressés, les poètes de lui réciter leurs vers, les écrivains de lui soumettre leur dernier livre. La reine approuvait, critiquait, jetant d'un mot l'espoir ou la consternation parmi ces beaux esprits qui lui auraient tous volontiers, comme Mailliet, adressé cette prière : « Que Vostre Pactole arrouse ma seicheresse de l'or de ses ondes... »

D'ailleurs, elle était indulgente; un auteur qu'elle avait favorisé, le jésuite François Loryot, lui écrivait, comparant son palais à un port : « Il est capable de toutes sortes de marchandises spirituelles : elles y sont déployées au jour de la vérité, souslevées au poids de leur mérite, et toutes eschangées, en or, en loüanges, honneurs et autres richesses parfaitement royalles, sans que pas un se retire avec regret d'estre jamais entré dans le Parnasse royal. » Lorsqu'elle discutait, c'était pour le plaisir même de la discussion; son esprit vif et pénétrant s'emparait d'une idée, la faisait sienne en la développant, avec une abondance d'arguments où se déployait sa finesse naturelle nourrie d'une copieuse érudition et stimulée par le désir de briller devant des « doctes ». Le même Père Loryot, qui jugeait toutes les femmes infirmes d'esprit, demeura « tout estonné, l'entendant l'espace d'une heure... donner bien de l'exercice à six personnes professans les sciences... sur divers subjects, les plus spéculatifs de l'eschole. Il ne s'y disoit rien qu'elle ne comprît, qu'elle ne disputast ou qu'elle

Digitized by Google

ne développast du plus fort de sa difficulté ». Son étonnement s'accrut lorsque la reine, avisant une des questions traitées dans son livre, dont le sujet était : « Pourquoi l'homme honore le sexe féminin », se mit à le traiter à son tour, dictant d'abondance à son secrétaire un discours qu'elle envoya peu après au Père Loryot, avec, comme exorde, cette protestation courtoise et un peu malicieuse : « Poussée de quelque ambition pour l'honneur et la gloire de mon sexe, je ne puis supporter le mespris où vous le mettez, voulant qu'il soit honoré de l'homme pour son infirmité et foiblesse. Vous me pardonnerez si je vous dis que l'infirmité et foiblesse n'engendrent point l'honneur, mais le mespris et la pitié. Et qu'il y a bien plus d'apparence que les femmes soient honorées des hommes par leurs excellences... »

Le discours tout entier, inséré dans les *Fleurs des Secrets moraux* du P. Loryot[1], témoigne véritablement de beaucoup d'esprit, à peine gâté par trop de science. Tout n'était pas flatterie dans les louanges que les courtisans de Marguerite adressaient à son « esprit transcendant et subtil à outrance ».

La reine, d'ailleurs, ne se réservait pas le monopole de la discussion. Lorsqu'on débattait devant elle une question littéraire ou philosophique, ou bien une de ces subtiles « questions d'amour » dont la mode ne s'était pas encore perdue depuis les romans de chevalerie et qui étaient fort dans le goût de la reine Margot, tout le monde prenait part au débat. Tout le monde avait le droit de donner son avis lorsqu'un poète venait lui réciter ses œuvres. Liberté dangereuse, lorsqu'une rivalité de poètes aigrissait la critique, témoin l'homérique dispute qui éclata un jour entre Mailliet et Vital d'Audiguier. Le « poète crotté » était venu déclamer devant la reine son « Ode sur l'éloquence de la roine Marguerite », qui commence ainsi :

J'entens un torrent precieux
Qui verse en terre tous les cieux,

1. Il a été reproduit dans l'édition des *Mémoires de Marguerite de Valois*, par Paul Bonnefon.

Digitized by Google

Mais il fait bien d'autres merveilles,
Car dedans ceste pluye d'or
Il emporte les dieux encor,
Si l'on en veut croire aux oreilles.

D'Audiguier, jaloux de la faveur de Mailliet, dit tout haut que ces vers étaient insupportables; son ton sarcastique déplut à la reine qui, par bizarrerie ou simplement par amour de la louange, avait goûté les vers de son poète. Celui-ci, se sentant soutenu, fulmina sur-le-champ ce beau sonnet contre d'Audiguier :

Excrément de Parnasse, erreur de la nature
Seulement imparfaite en ce qu'elle t'a fait,
On ne la voit rougir que pour voir cest effect
Ny se deffigurer que par ceste figure.
Dieux! que c'est à l'oreille une triste advanture
D'ouyr la voix qui sort d'un gosier tant infect
Qui toutefois mesprise, o l'impudent mesfaict!
Les airs harmonieux du beau ciel de Mercure.
Hibou, pour ton foible œil je luis trop vivement,
L'excez de ma lumiere est ton aveuglement.
Oy donc, la verité qui contre toy despite
T'apprend que Maillet parle ainsi qu'on parle aux [cieux
Et que s'il ne parloit le langage des dieux
Il ne pourroit parler de ceste Marguerite.

Sur quoi d'Audiguier répliqua :

Je ne suis point excrément,
Mais vous n'estes qu'une beste
Qui n'avez dedans la teste
Cervelle ny jugement.....
Ce seroit morceau pour vous
Si je l'estois d'avanture,
Un pourceau de sa nature
Trouve les excréments doux.

Enfin, un des « docteurs » de Marguerite ayant pris le parti de Mailliet pour faire sa cour à la princesse, ce fut un tel tintamarre que celle-ci dut y mettre fin en ban-

Digitized by Google

nissant d'Audiguier de son entourage pour quelque temps.

D'autres fois, un incident tragi-comique venait mettre en émoi ce petit cercle de courtisans attentifs au moindre froncement de sourcils de leur souveraine; ce fut tout un drame à l'hôtel de Seine le jour où une vieille sorcière s'en vint, « bavant comme une vieille mule », dire la bonne aventure à la reine Margot. Voyant cette femme dont les restes de beauté, les fards et les perruques prétendaient à la jeunesse, la bohémienne crut lui plaire en lui prédisant un tout prochain mariage. Elle tombait mal; le seul mot de mariage avait le don de mettre la reine hors d'elle, tant la chose lui avait mal réussi[1]; supertitieuse avec cela, cette prédiction la jeta dans une telle fureur que la vieille ne dut son salut qu'à la fuite. La Cour épousa aussitôt la colère de sa maîtresse, et le poète La Roque couvrit la vieille d'imprécations :

Effroyable et vieille mégère,
Du bas manoir la messagère,
Dy-moy, seul remède d'amour,
Qui te fit venir l'autre jour
Sous l'habit et forme empruntée
D'une vieille beste édentée...
... Dy-le-moy, m'ostant de soucy
Ce qui te fist venir icy,
Sorcière et folle enchanteresse,
Fascher notre bonne Princesse?

Souvent, après une de ces journées consacrées aux Muses, comme on disait alors, la reine, qui n'était jamais lasse d'exercer son intelligence, travaillait encore le soir avec ses secrétaires, soit qu'elle étudiât sous la direction de Nicolas Baudouin, dit « Baudouyn l'Espagnol », qui était chargé de l'instruire dans la langue de Cervantès, soit qu'elle composât avec ses autres secrétaires des stances

1. Elle écrivait à Champvallon : « Tout hier ma chambre ne résonna que de noces. Je ne sais comment la repurger de la malédiction qu'un si fascheux mot y aura laissée. » Et ailleurs elle dit qu'elle tient le mariage pour le seul fléau de sa vie.

Digitized by Google

sur ses amours, comme les fameux *Regrets* qu'elle composa avec Maynard sur la mort de Saint-Julien, sacrifiant une dernière fois à la poésie et aux passions terrestres avant de se retirer dans son oratoire pour les prières du soir.

Cette vie, si active et si complexe, mélange de passion, de piété, d'étude et de plaisirs, déroutait un peu les contemporains. Beaucoup d'entre eux ne voyaient dans sa complexité que les raffinements de cette sensualité intempérante qui fait encore de nos jours la célébrité de la reine Margot. En réalité, Marguerite était bien plus proche par sa nature des princesses florentines du XVe siècle que des contemporains de Henri IV. Née dans un siècle encore tout baigné des lumières de la Renaissance, elle avait gardé l'esprit, les goûts de cette époque ardente, et les apportait dans un siècle nouveau, où un nouvel esprit, de nouveaux goûts, de nouvelles idées commençaient à se faire jour. Qu'elle s'en rendît nettement compte, rien n'est moins sûr. Mais, dans le petit cercle où s'étendait son influence, elle contribua, plus ou moins consciemment, à prolonger le reflet que le XVIe siècle disparu projetait encore sur l'époque nouvelle.

Simonne RATEL.

(A suivre.)

Digitized by Google

L'AVENTUREUSE EXISTENCE

DE PIERRE BELON

DU MANS.

(4e article[1].)

CHAPITRE IV.

PIERRE BELON ET L'ACCLIMATATION VÉGÉTALE EN FRANCE.

I. — *Belon expose au roi ses projets d'acclimatation. — Henri II lui accorde une pension. — Voyage dans le Massif central et les Alpes; séjour en Suisse (1557); le calvinisme et la danse. — Retour en France et départ pour l'Italie (1558). — Les jardins botaniques. — Mésaventure à Gênes. — Exploration de la Provence. — Plaidoyer pour l'acclimatation végétale; échec des* Remonstrances *(1558).*

II. — *L'acclimatation en France; Belon, les du Bellay et les jardins de Touvoie. — Plantations exotiques de Belon à Paris. — Introduction du platane à Touvoie. — Rôle de Belon dans l'enrichissement de la flore française.*

I.

Belon reparut à la cour, un peu confus de s'être laissé prendre, la mine creuse et l'escarcelle vide : et sans doute eût-il été fort empêché de rembourser l'aide généreuse de Duhamme si le connétable et les cardinaux de Lorraine et de Châtillon ne l'eussent appuyé de leur crédit. Belon,

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. IX, p. 251; t. X, p. 1, 125

Digitized by Google

présenté au roi, lui fit hommage « des escripts et portraicts des choses rapportées d'Asie » et l'entretint de ses projets. Il se proposait d'acclimater, « apprivoiser », selon son expression, ou vulgariser sur le sol de France nombre d'essences utiles ou agréables, négligées ou peu répandues, telles que le chêne vert, le chêne-liège, l'yeuse, l'épicéa, l'arbousier, le térébinthe, le caroubier, le sumac, le jujubier, le gainier. Encore fallait-il de l'argent « pour l'entretènement de cette estude ». Henri II lui octroya une pension de 600 livres, par brevet en bonne forme, signé de sa main et contresigné de son secrétaire de l'Aubespine[1]. Mais promettre et tenir sont deux, même à la cour : les coffres du roi étaient souvent vides. Belon attendit quelque temps et ne vit rien venir. Pour prendre patience, il alla inventorier la flore forestière de l'Auvergne, de la Savoie, du Dauphiné, les conifères des cols du mont Cenis, du mont Genèvre et de la Suisse. Ainsi se trouvait-il, le 4 avril 1557, à Zurich, où il fut fort bien hébergé : « Monsieur Conradus Gesnerus[2], médecin alemand, fut autheur, dit-il, que messieurs de Suric, de leur bonne grâce et courtoisie..., me menèrent banqueter en public en la maison de la ville, là où les hommes professeurs des disciplines se trouvent en l'assemblée, mais pour ce que telle est leur accoustumée façon d'en faire ainsy aux passans qu'ils estiment. » Le 18 avril 1557, jour de Pâques, Belon était non moins cordialement reçu par « Monsieur Benedictus Aretius[3], principal du collège de Berne, logé

1. *De neglectâ stirp. cult.*, p. 31. — Cette pension, comme on le verra plus loin, ne fut sans doute pas versée. Nous n'avons pu en retrouver trace dans les comptes de la Chambre du roi (Arch. nat., KK 107-108).

2. Conrad Gesner, illustre médecin et naturaliste, né à Zurich en 1516, mort dans cette ville en 1565.

3. Benoît Aretius, né à Berne vers 1505, mort en 1578, fut longtemps professeur de théologie calviniste à l'Université de Marbourg. Lié avec C. Gesner, il herborisa assidûment dans les montagnes de Suisse, et a laissé quelques ouvrages de botanique alpestre. Gesner a donné son nom à une primulacée, l'*Aretia helvetica* (cf. F. Hœfer, *Histoire de la botanique*. Paris, Hachette, 1872, in-18, p. 132-133).

Digitized by Google

au collège des Cordeliers, homme hébrieu, grec et latin », lequel invita des « personnes de sa qualité » à festoyer avec son hôte. Belon, par curiosité, était allé ouïr le prêche; il constata que le ministre n'était point satisfait de ses ouailles et opposait à leur conduite peu édifiante la dévotion des catholiques :

Messieurs les régénérés, disait-il, encore aujourd'huy au règne des papistes au moins voit l'on quelque dévotion extérieure, et aussy dimanche dernier, car ils alloient en troupe avec des rameaux en signifiance du jour de Pasques fleuries; mais maintenant il n'y a en nous démonstration non plus en l'intérieur comme en l'extérieur, si qu'il semble à voir l'assemblée que la souvenance du jour de Pasques soit abolie de nos mémoires[1].

Et il était vrai que la discipline évangélique pesait quelque peu à ces bonnes gens. Encore était-elle moins rigide que celle qu'imposaient à leurs voisins les prédicants de Jean Calvin. Belon nous a narré l'histoire de ces jeunes gens de Genève qui ne passaient la frontière qu'en se mussant et l'œil au guet, de peur des sergents, pour aller danser chez les Bernois :

Au printemps, lorsque les arbres s'esjouissent en la beauté de leurs fleurs et les oiseaux se desgorgent ès verdoyantes forests, j'escoutois là bas, au deçà de Geneve, près Chastillon, de là le ruisseau, dedans ung village situé en la jurisdiction de M. de Nemours, là où instruments musicaux raisonnoient à merveilles à un jour de feste et si y avoit des nopces, là où estant arrivé et passé oultre me trouvay dans une aultre moitié de la jurisdiction de Berne et moitié de la jurisdiction de Geneve : la moitié de Mrs de Berne n'est si fort engariée que celle des Geneviens, là où les paisants sont scrupuleux par force et enchatemités. La partie du villaige des Bernois a congé d'avoir des hautbois ès nopces et de danser à puissance; mais l'autre part est si rigoureusement tenue que, s'il estoit prouvé contre eux d'avoir seulement saulté aussy hault que le poulce, ils en paieroient l'amende[2].

1. *Cron.*, fol. 237 r° et v°.
2. *Cron.*, fol. 238 r° et v°.

Digitized by Google

Belon ne dansait plus, à son âge, et prit soin, cette fois, de ne point discuter théologie sur les grands chemins. Aussi rentra-t-il sans encombre à la cour de France. Ne voyant rien venir de sa pension, Belon alla conter sa peine au connétable et au cardinal de Lorraine, qui lui firent délivrer quelques deniers[1]. Muni de ce léger viatique, il repassa l'année suivante, et par deux fois, en Italie, avec les encouragements peu dispendieux de S. M. Il s'attacha principalement à visiter les jardins botaniques, depuis longtemps florissants dans la péninsule et ailleurs. Il y avait à Salerne, dès 1317, un jardin des simples, fondé par Matthœus Silvaticus; en 1333, Gualterius avait planté celui de Venise. Vers 1530, Euricius Cordus en installa un à Marbourg pour l'instruction des médecins et apothicaires. En 1540, Brassavola l'imitait à Ferrare. A Padoue, Anguillara, élève de Ghini, avait créé, le 30 juin 1545, par décret de la seigneurie de Venise, à l'instigation de Bonafides et de Daniel Barbaro, un jardin que dirigeait alors Me Aloïgi Mundano. Mundano y cultivait le gaïac, auquel l'humanité souffrante avait, hélas! trop fréquemment recours, et fit à Belon les honneurs de ses parterres. A Rimini, l'apothicaire Jules Moderatus ouvrait volontiers aux curieux ses jardins. Mais notre homme s'attarda surtout dans le paradis des botanistes, la Toscane : il admira à Castello, dans les jardins du duc de Florence, la ramure des « arbres de perpétuelle verdure », cyprès, buis, myrtes, ifs, lauriers, bosquets de laurier-tin; à Chorachi, à trois milles de Florence, dans les parterres du signor Ruccellaï, « moult beaux sapins, lentagini, myrtes blancs, ifs, lauriers et autres arbres bien rares[2] », et surtout le parc magnifique tracé pour l'Académie de Pise, par ordre de Côme de Médicis, et planté en 1544 par Luca Ghini, qui fut le maître d'Aldrovande et de Césalpin. Belon y vit, pour la première fois, le myrte ou nerte d'Es-

1. *De neglectâ*, p. 32.
2. *Remonstr.*, fol. 80.

Digitized by Google

pagne à larges feuilles[1]. Césalpin, « lecteur des simples » et, au surplus, professeur de philosophie et de médecine à l'Université de Pise, lui montra libéralement ses richesses et lui offrit deux belles boutures de laurier-cerise. Près de Lucques, le seigneur Vincent du Monte-Catino avait créé un jardin de plantes exotiques où poussaient des phyllirea[2], des oxycèdres[3], cèdres de Lycie[4] et autres essences. Mais Belon s'intéressait à l'acclimatation du chêne-liège, le *cerro-souvaro* des Italiens[5]. Et n'en ayant pu trouver dans les jardins ducaux de Pise, il en alla chercher des glands aux rivages de la province de Sienne. L'aventure n'était pas sans péril, car depuis la rupture de la trêve de Vaucelles (1556), la guerre troublait de nouveau la péninsule : l'armée de Guise, autour de Rome, soutenait les ambitions de Paul IV, menaçait Naples; Cosme de Médicis, à Florence, tenait pour l'Espagne, tandis que la république de Sienne, dépouillée de sa capitale par Philippe II, se rangeait aux côtés de la France.

Belon, pour pouvoir « en guerre enflammée passer les garnisons ennemies », usa d'un subterfuge :

Nous aidant, dit-il, de la faveur du duc de Florence, ayant jà veu qu'il n'y en avoit en ses jardins, avec ses autres arbres, donnasmes à entendre aux Siennois et Capraye[6] que son Illustrissime Excellence nous envoioit là pour arracher des jeunes

1. *Myrthus latifolia bætica*, Bauhin, *Pinax*, 469; sous-espèce du *Myrtus communis*, L., var. *bœtica*, L.

2. *Phyllirea*, L., ou *Filaria*, famille des oléinées. — Les *P. latifolia*, Lmk., et *angustifolia*, L., croissent spontanément dans l'Europe méridionale.

3. *Juniperus oxycedrus*, L.

4. *Juniperus phœnicea*, L.

5. Cerrosuvaro, subero, suvero = *Quercus suber*, L. — Cependant, Santi distingue du *Q. suber*, L., sous le nom de *Quercus pseudo-suber* Santi, le *Cerro-sughero* de Toscane décrit par Micheli (Santi, *Voyage au mont Amiata*, trad. Bodard. Lyon, Bruyset, an X-1802, in-8°, t. I, p. 139-142).

6. Capraja.

Digitized by Google

arbres d'iceux et de là les porter à Porto Hercule[1] pour les faire emmener par mer en son jardin des simples de Pise. Mais non sans avoir confiance qu'au fort, si estions detenuz prisonniers, trouverions meilleur party, tombant ès mains des hommes d'un personnage si affectionné à l'augmentation des lettres... Et ayants veu le Cerrosouvaro bien aiséement parmi les maremmes du Siennois, laissans le chemin de Porto Hercule, tournasmes bride, revenant au chemin vers Grossetto et Casanovola, rapportant toutesfois de ses glans jusques à Rome, que présentasmes à monseigneur le Révérendissime et Illustrissime cardinal du Bellay[2].

Jean du Bellay était, lui aussi, grand amateur de jardins; des bouquets de laurier-tin[3] bordaient ses parterres, ces fameux *Horti Bellaiani* plantés sur les ruines des thermes de Dioclétien[4]. Par son crédit, sans doute, Belon put entrer aux jardins du Belvédère, où messire « Scipione, simpliste du Pape », cultivait l'*Anagyris*[5], et admirer, dans ceux du chevalier Étienne Bouphalo, des troènes taillés « en forme de bestes et galères ». Revit-il son protecteur d'antan, le cardinal de Tournon? Il n'y fait pas d'allusion.

Ce fut sans doute au retour qu'il passa par la Ligurie; à Gênes, son amour pour la botanique faillit lui coûter cher :

Estant arrivé à Gênes en hyver et à un jour de feste, allant là où les dames du lieu s'assemblent, vestues plus pour volupté que pour l'honnesteté, l'une des plus riches apparentes... tenoit un rameau d'arbre tousjours verd en sa main, et qui luy servoit pour contenance; car en tel lieu femmes sont de mœurs pour les yeux folastres, à leur accoustumée façon si gayes que plus ne s'en pouvoit dire : ainsi est à Chio. Un estranger en temps de guerre enflammée arrivant là, n'estant conduict que

1. Porto-Ercole, au pied du mont Argentaro, sur la mer Tyrrhénienne (anciennement Portus Cosanus, Cosa, Ansedonia).
2. *Remonstr.*, fol. 41-42.
3. *Viburnum tinus*, L., caprifoliacée.
4. Cf. Heulhard, *Rabelais, ses voyages en Italie, son exil à Metz*. Paris, Allison, 1891, gr. in-8°, p. 341 et suiv.
5. *Anagyris fœtida*, L., papilionacée.

Digitized by Google

d'affection d'apprendre ce que la culture y a eslevé, considérant ce rameau, luy sembla moult rare et peu commun; alors, ayant souverain désir de le voir, trouva que ce ne se pouvoit faire sans difficulté. Quel conseil lors, sinon l'opportunité de la pouvoir voir hors de là? Peu après, toutes se despartans du temple et retournans en leurs maisons, fut puis trouvé moyen et non sans difficulté faire que ce rameau tumbast ès nostres mains. Et demandant l'origine dont il estoit tiré pour en voir l'abre, respondirent que c'estoit en Fiorenzan. Ce mot ainsi retenu donna puis si grande peine qu'elle ne se peult estimer, car allant vers celle contrée, à deux mil de Gennes, y eut lieu d'accuser cette légèreté trop soubdaine : car se partant desjà tard, demandant adresse de son chemin, en brief furent passez les faulxbourgs pour arriver en celle vallée. Et là discourant ores et là, la nuict puis survenant, fut sans espérance de logis; le fusil et hoyau, qui d'un costé est encoignée, servirent bien celle fois; puis, retournant en la ville sans l'avoir trouvé, survint plus grand désir, car s'en aller sans voir l'arbre estoit reprochable... ne pour cela cessant le désir ne fut possible le lendemain ne l'autre jour d'après le trouver en Fiorenzan[1].

Belon, de guerre lasse, allait abandonner la partie, attribuant cette branche inconnue à quelque espèce de citronnier, lorsque, parcourant à Gênes les jardins du prince Doria, il retrouva sa plante, et non plus à l'état fragmentaire : c'était un laurier-cerise, ou cerisier de Trébizonde[2], et dont la souche provenait, précisément, de ce jardin de Pise qu'il avait visité avec Césalpin!

Il est à croire que Belon, sur la route du retour, ne passa point à proximité des richesses de la flore provençale sans en ressentir de nouveau l'attraction. Arguant de ses relations avec Jean-Augustin de Foresta, baron de Trets, président à mortier depuis 1554 au parlement d'Aix, et que Belon appelle « le président Destrets », M. Legré conjecture que notre voyageur séjourna de nouveau en Provence

1. *Remonstr.*, fol. 73 v°-74-r°. — Fiorenzan ne figure sur aucune carte. Peut-être s'agit-il d'Arenzano, entre Voltri et Savone.

2. *Prunus lauro-cerasus*, L., originaire d'Asie Mineure. Clusius (*Rar. plant. hist.*, t. I. Anvers, Plantin, 1601, in-fol., p. 5) déclare cette détermination douteuse.

Digitized by Google

entre 1554 et 1558. Son incursion se rapproche évidemment de la deuxième date. Il rentra probablement par la route du Rhône, nota, sur les montagnes de la région lyonnaise et jusqu'à Tarare, la présence de conifères qu'il appelle des *Piceas*[1], et dont il se proposait d'assurer la dissémination. De retour à la cour et démuni de pécune, il rappela au roi les promesses dont le brevet ne lui avait valu, jusque-là, que « l'espérance d'en estre quelquefois jouissant[2] », encore qu'il eût fait de son mieux pour mériter des avantages plus tangibles :

Iceluy, dit-il en sa requête, sachant qu'on ne donne le bien à personnes inutiles, a cherché le moyen de s'employer à vous faire service. C'est qu'il vous pourra recouvrer les semences de maintes espèces d'arbres qu'on ne veit onc ne en voz jardins, ne en ceux des autres, ne ès forests des plaines de France. Et se confiant de les avoir fraîches et en grande quantité, il se faict fort d'en eslever tel nombre que voudrez, telle part où bon vous semblera. Par quoy, Sire, vostre bon plaisir soit commander aux secrétaires de voz finances que, sans rien excepter, ils mettent en exécution suivant le contenu des brevets que de vostre grâce vous a pleu luy signer de vostre propre main, afin que, lorsque l'occasion se présentera, il soit jouyssant du don que luy avez ottroié et en depeschent lettres où besoing sera : et il se soubmet donner moyen de vous faire naistre les arbres.

Ces moyens, Belon se flattait de les avoir élucidés : rien n'empêchait de vulgariser en diverses régions de la France des végétaux jusque-là cantonnés en quelques points seulement du royaume, ou qui prospéraient à l'étranger dans des conditions climatériques très analogues; et la preuve en avait été déjà donnée pour les chênes-lièges, smilax et chênes verts[3] : « Ja n'en voirroit on par les forests en infi-

1. Est-ce la variété *genevensis* du *Pinus sylvestris*, L., dite pin de Genève ou de Tarare, ou le pin Mugho (*P. pumilio*, W. et K.) dont on retrouve quelques caractères dans la description assez vague donnée par Belon ?

2. *Remonstr.*, fol. 26 v°.

3. Le *Quercus ilex*, yeuse, chêne vert, est assez commun, aujour-

Digitized by Google

nis endroits de ce royaume, et à Sablé en Anjou, et au Maine, si noz anciens n'eussent premièrement pensé faire apporter des glands d'ailleurs. » Au besoin, Belon se faisait fort d'expédier chez nous, sans grande peine ni frais, des glands de chêne-liège, de Montalsini ou de Grosseto, par les bateaux qui, presque chaque semaine, partaient de l'embouchure de l'Ombrone vers les côtes de Provence. Le lotus, frégeolier ou *bagolaro*[1], naturalisé aux environs de Tournon et à la fontaine de Salon-de-Crau, était susceptible d'une bien plus grande dispersion; de même, le rhododendron, plante alpestre, embellissait les serres de M. l'abbé de Valence, près de Poitiers; l'arbousier, commun dans le Vivarais, à Pont-Saint-Esprit et dans toute la vallée du Rhône, pouvait affronter les climats de l'ouest, puisqu'il poussait au jardin de M. de la Bourdaisière, à Tours. Embrun et la Maurienne fourniraient des graines de mélèze à volonté. Non seulement on allégerait ainsi le tribut payé à l'étranger par le commerce français, mais encore, « si les François vouloient arbuster les lieux pierreux, en aucuns endroits le revenu de maintes personnes s'augmenteroit »; et non seulement le revenu, mais aussi les ressources alimentaires : pourquoi ne pas procurer à nos ruraux ces amandes de pin-pignon que l'on consomme à partir de Saint-André, près de Lyon, et dont vivent les paysans des Grisons? A leurs élèves ces gousses de caroubier dont on nourrit les bêtes de somme à Gênes, Savone et Villefranche, puisque deux pieds de cet arbre prospèrent, en pleine terre, auprès du Mans, dans les jardins du palais épiscopal de Touvoie? A nos ébénistes, enfin, le bois du cyprès, si commun dans le Levant et dans les îles de l'Archipel, et celui du cèdre, lequel, prospérant sur les cimes de l'Asie Mineure, en ferait bien autant chez nous? N'en a-t-on pas vu d'éphémères essais dans nos jardins[2]?

d'hui encore, aux environs de Sablé (route de Souvigné) sur les coteaux et rochers bordant la Sarthe, la Vaige et l'Erve (A. Gentil, *Petite Flore mancelle*, 1898, p. 181).

1. *Celtis australis*, L., micocoulier, *Lotus arbor* des floristes du XVIe siècle (celtidées).

2. *De neglectâ*, XVII, p. 65-66.

Digitized by Google

Passage à noter, puisqu'il s'ensuit que les cèdres poussaient déjà dans nos villes de France en 1558, bien avant leur importation d'Orient en Grande-Bretagne vers 1683; bien avant l'arbre fameux qui fait encore l'orgueil du labyrinthe du Jardin des plantes et qu'en 1734, dit la légende, Bernard de Jussieu apporta d'Angleterre à Paris dans son chapeau!

Enfin, préoccupé d'affranchir notre commerce pharmaceutique, Belon préconise la culture du pavot pour l'extraction de l'opium : « Qui voudroit cultiver le pavot en Europe, France, Allemagne ou Italie, nous croyons qu'on en pourroit aussi bien faire comme en Asie, moyennant qu'on print la peine de le recueillir ainsi qu'il le faut. Car le climat de Natolie est aussi froid que celuy de France[1]. » Avec deux aides, à six-vingts livres de pension par an, Belon se targuait d'aller querir aux bons endroits les semences nécessaires à l'enrichissement de la flore française. Il suffirait, pour les acclimater, d'un établissement central dirigé par des personnages compétents; et Belon proposait de confier cette tâche à la Faculté de médecine de Paris. Elle possédait, en effet, depuis 1506, au dire de Corlieu[2], un jardin botanique dont le soin fut confié, sur la fin du siècle, à Jean Robin, herboriste du roi. Les bacheliers versaient chacun dix-huit sous par an pour son entretien et y recevaient un enseignement botanique élémentaire. Ne serait-il pas digne de la réputation et des lumières de l'École d'élargir ce plan et de créer, pour le plaisir des yeux et l'avancement de la science, un établissement où les diverses espèces végétales seraient cultivées, acclimatées ou vulgarisées[3]?

Le 1er mai 1558, Belon, dans sa chambre de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, achevait son plaidoyer : ses *Remonstrances sur le défault du labour et culture des plantes..., contenant la manière d'affranchir et apprivoiser*

1. *Obs.*, l. III, ch. xv.
2. A. Corlieu, *L'ancienne Faculté de médecine de Paris*. Paris, Delahaye, 1877, in-12, p. 136.
3. *De neglectâ*, p. 77.

Digitized by Google

les arbres sauvages, parurent la même année chez Gilles Corrozet et eurent l'honneur d'être vulgarisées dans toute l'Europe, en 1589, par une traduction latine de l'illustre botaniste Clusius. Elles étaient dédiées « à Monseigneur Messire Jehan du Thyer[1], chevalier, seigneur de Beauregard, conseiller du Roi, secrétaire d'État du Roi, signant en ses finances, et général du comté de Blois ».

II.

Malheureusement, en raison des troubles et de l'état du trésor royal, la parole de Belon ne trouva point d'écho. Et si Richer de Belleval créa enfin, en 1596-1598, le Jardin des plantes de Montpellier[2], si celui de Strasbourg remonte à 1619, ce n'est qu'en 1624 que les apothicaires parisiens s'occupèrent d'ouvrir un « séminaire des simples » entre la rue de Lourcine et la rue de l'Arbalète, sur les terrains du Jardin des Simples fondé en 1579 par l'apothicaire Nicolas Houël[3]. Ils l'agrandirent aux dépens des vieux fossés Saint-Marcel, en 1626, l'année même où un édit royal confiait à Jean Hérouard et à Guy de la Brosse le soin de fonder dans la capitale un Jardin des plantes médicinales. Confirmée derechef en 1635, cette création ne fut réalisée qu'en 1640, époque où le Jardin du Roi fut ouvert au public. Il n'en est pas moins vrai que le renouveau de l'acclimatation végétale en France date du

1. Ronsard a dédié à du Thyer un de ses sonnets (*Œuvres*, éd. de 1623, t. II, p. 1294).

2. Cf. L. Guiraud, *Le premier Jardin des plantes français. Création et restauration du Jardin du roi à Montpellier par Pierre Richer de Belleval, 1593-1635. — Arch. de la ville de Montpellier. Inventaire et documents*, t. IV. Montpellier, Roumégous et Déan, 1920, gr. in-4°, p. 275-277. — Et Ch. Martins, *Le Jardin des plantes de Montpellier, essai historique et descriptif.* Montpellier, Bahm, 1854, in-4°, 90 p., p. 6.

3. Cf. Guignard, *in Centenaire de l'École supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, 1803-1903*, volume commémoratif. Paris, Joanin, s. d., gr. in-4°; la Fondation de N. Houël et le jardin des apothicaires, ch. I, p. 7-12.

Digitized by Google

XVIe siècle. Sans doute, le moyen âge avait déjà bénéficié de quelques importations : les relations des écoles médicales monastiques avec Salerne, plus tard les incursions des Normands en Sicile et les croisades peuplèrent les « jardins des simples » des couvents de la France occidentale d'espèces évidemment méditerranéennes, qu'on y retrouve encore naturalisées aujourd'hui[1]. Mais les guerres d'Italie ravivèrent le courant des échanges : aux courtils de jadis succédèrent ces parcs dont les planches de du Cerceau rappellent les splendeurs évanouies : Gaillon, Anet, Chantilly, Écouen, Beauregard accumulent dans l'enceinte de leurs galeries monumentales les pavillons, les temples, les statues; des conques des tritons et des naïades, les eaux jaillissent dans les vasques et les fontaines; et l'on se complaît aux combinaisons enfantines ou subtiles des massifs et des labyrinthes où la découverte du buis nain et la taille compliquée des ifs permettent le caprice des arabesques ou la symétrie des parterres[2], où l'effort renouvelé des horticulteurs introduit la variété des essences.

Ce ne fut, il est vrai, dans le début, que l'œuvre de quelques amateurs : François Ier à Fontainebleau; le connétable de Montmorency à Écouen et à Chantilly; le chancelier Olivier à Leuville; à Beauregard, à trois lieues de Blois, du Thyer, « curieux de rendre ce lieu avec contentement »[3], avait su faire de ses parcs, vergers et potagers, comme dit Belon, « un paradis de délices ». On voyait aussi quelques prélats épris de passe-temps bucoliques : après le cardinal d'Amboise, le cardinal de Bourbon em-

1. Cf. Dubreuil-Chambardel, *Les médecins dans l'ouest de la France aux XIe et XIIe siècles*. Paris, Société d'histoire de la médecine, 1914, in-8°, XI-292 p., p. IX-X.

2. Cf. A. Lefèvre, *Les parcs et les jardins* (Bibl. des merveilles). Paris, Hachette, s. d., in-12, 304 p., ch. IV. — A. Mangin, *Les jardins, histoire et description*. Tours, Mame, 1867, in-fol., ch. VII.

3. Voy. la description du palais et des jardins de Beauregard *in* J. Androuet du Cerceau, *Le second volume des plus excellents bastiments de France*. Paris, 1579, in-fol. p. 7 et planches.

Digitized by Google

bellissait Gaillon; l'évêque de Maillezais, Geoffroy d'Estissac, faisait germer en Poitou, dans ses propriétés de l'Ermenauld et de Ligugé, des semences que Rabelais lui expédiait de Rome : salades de Naples garanties conformes à celles du potager du Saint-Père, cardes[1], melons[2], citrouilles[3], œillets d'Alexandrie et violes matronales[4]. Au Maine, rivalisant avec le lieutenant général Taron, qui fit, en Yvré-l'Évêque, tracer le parc et creuser les canaux de Feumusson, René du Bellay transformait, en son manoir épiscopal de Savigné-l'Évêque, les jardins de Touvoie.

Une légende recueillie par Crié, accréditée par R. Blanchard et dont H. Chardon a fait justice[5], attribuait à Belon le mérite d'avoir planté avant 1540 les massifs de Touvoie et, par conséquent, le rôle d'initiateur des jardins botaniques en France. Il convient d'observer d'abord que le château de Touvoie avait été précédemment embelli par le cardinal de Luxembourg; ensuite qu'à l'avènement de R. du Bellay, Belon, âgé seulement de vingt-trois ans, n'avait pas commencé ses grands voyages, alors que déjà les pépinières de Touvoie étaient en grand renom. Gesner en parle[6] et aussi Bonaventure des Périers[7]. Dès

1. Cardon, *Cynara cardunculus*, L.

2. *Cucumis melo*, L., originaire de l'Inde ou de l'Afrique, acclimaté en Italie dès l'époque romaine. Les bonnes variétés comestibles n'ont été apportées en Europe que depuis la Renaissance.

3. *Cucurbita maxima*, Duchesne, peut-être d'origine américaine (de Candolle).

4. La *viola matronalis* est, pour Bauhin, la julienne des jardins, *Hesperis matronalis*, L. — Fuchs, Césalpin, Dodonœus, Lobel désignent sous ce nom les giroflées (*Cheiranthus incanus*, L., violier, giroflée ordinaire ou des jardins, et *C. annuus*, L., giroflée d'été ou quarantaine).

5. Crié, *Bull. de la Soc. philot. du Maine*, 1883, p. 125. — H. C. (Chardon), *Union de la Sarthe*, 15-16 octobre 1887.

6. *Horti Germaniæ, authore Conrado Gesnero*, à la suite de : *Valerii Cordi Simesusii annotationes in Pedacii Dioscoridis Anazarbei de medicâ materiâ libros V... ejusdem Val. Cordi Historiæ stirpium libri IIII...* Strasbourg, 1561, in-fol., fol. 273 r°. Cf. Val. Cordus, *loc. cit.*, fol. 222 r° et v°.

7. Messire René du Bellay « se tenoit sus son évêché, studieux des choses de la nature et singulièrement de l'agriculture, des

Digitized by Google

1540, Belon apportait à Wittemberg, à Valerius Cordus, des plants de rue, de cistes, de nerpruns et autres végétaux rares empruntés aux parterres épiscopaux. En janvier 1543, l'évêque s'occupe d'un jardinier, alors au service du connétable de Montmorency, qui se délassait de la gloire dans ses parcs fameux d'Écouen et de Montmorency. En février 1543, quelques semaines après la mort de Guillaume de Langey, René du Bellay promet à son frère le cardinal de lui envoyer certain prêtre qui est « bon enter, planter et jardiner ». Et l'on plantait beaucoup sur les domaines de M. du Mans : d'abord en sa terre patrimoniale de Glatigny, qu'il tenait de ses parents par donation passée à Vibraye, le 24 juin 1526, et dont les riches pépinières contribuèrent peut-être à améliorer la culture du pommier dans nos régions[1]. Puis, et surtout, au manoir épiscopal de Touvoie. Si D. Bondonnet attribue à tort à René du Bellay la naturalisation du tabac dans le Maine[2], alors que la nicotiane n'a été introduite en France qu'en 1556[3], les premières plantations de Savigné-l'Évêque

herbes et du jardinage » (*Les contes ou les nouvelles récréations et joyeux devis de Bonaventure des Périers*, éd. par P.-L. Jacob. Paris, Gosselin, 1841, in-18, nouvelle XXIX, *De l'âne ombrageux*, p. 145). Ce conte, postérieur à la mort de des Périers, est probablement de Jacques Peletier.

1. Glatigny, près Souday (Loir-et-Cher). Cf. abbé Blanchard, *Les du Bellay à Glatigny*, VI, Bull. de la Soc. archéol., scient. et litt. du Vendômois, t. XXXVI, 1897, p. 193.

2. D. Jean Bondonnet, *Les vies des evesques du Mans*. Paris, Edme Martin, 1561, in-4°, p. 666.

3. D'usage courant chez les indigènes canadiens, comme l'observa Jacques Cartier au cours de sa deuxième expédition (1535-1536); en honneur dès 1508 chez les marins de Dieppe et de Fécamp, le tabac ou petun (*nicotiana tabacum*, L.) fut importé et semé en France par un moine voyageur, le cordelier André Thevet, d'Angoulême, à la suite d'un voyage qu'il fit au Brésil, et il prit d'abord le nom d'*herbe angoumoise*. Mais l'usage n'en fut mis en vogue que dix ans après l'initiative de Thevet, lorsque Jean Nicot, ambassadeur de France en Portugal, trouvant cette plante importée à Lisbonne depuis 1560, en envoya à Catherine de Médicis. La reine en fit usage, sous forme de *prises*, contre les maux de tête qu'elle éprouvait, et l'herbe angoumoise devint la nicotiane (cf. Cabanès,

Digitized by Google

n'en étaient pas moins pourvues de nombreuses essences étrangères. On y vit naturaliser le jujubier[1], l'arbousier[2], l'aubour[3], le pistachier[4], le caroubier[5], et ce probablement grâce à... Me François Rabelais, lequel avait accompagné en Italie le cardinal Jean du Bellay (1535-1536). Si Rabelais envoyait de là-bas des graines à son ami d'Estissac[6], sans doute n'oubliait-il pas l'évêque du Mans. D'ailleurs, Jean du Bellay, grand horticulteur lui aussi, dut faire avec son frère des échanges nombreux. Ce n'est que plus tard, assurément, que Belon communiqua au prélat manceau, comme il le dit en ses *Remonstrances*, « des semences de plusieurs plantes apportées d'Italie et Almaigne, et Flandres, et desquelles encore en durent aucunes, embellissans le jardin de Touvoie qu'il a édifié[7] ». Grâce à lui peut-être, les hivers de Touvoie virent fleurir la rose de Noël, qu'il avait recueillie sur les confins du pays bergamasque[8], et des arbres toujourts verts jetèrent leur note sombre au milieu des charmilles dépouillées par

Comment se soignaient nos pères. Remèdes d'autrefois. Paris, Maloine, 1905, in-18, XI-490 p., p. 282-324. D. Touzaud, *André Thevet, d'Angoulême... 1504-1592*, Bull. et Mém. de la Soc. archéol. de la Charente, 1907-1908, 7 e S., t. VIII, p. 1-47).

1. *Zizyphus vulgaris*, Lmk., rhamnée, naturalisée en Italie, où elle avait été importée de Syrie à la fin du règne d'Auguste. De Candolle la croit originaire de la Chine septentrionale. — On nomme aussi jujubier blanc ou olivier de Bohême, ou chalef, ou gattilier, l'*Eleagnus angustifolia*, L., éléagnée.

2. *Arbutus unedo*, L., éricacée, de la France et de l'Europe méridionales (côtes de la Méditerranée).

3. *Cytisus laburnum*, L., aubour, faux ébénier, papilionacée des Alpes et de la Provence.

4. *Pistacia vera*, L., famille des anacardiacées, originaire de Syrie, introduite en Italie sous Tibère (de Candolle, *L'origine des plantes cultivées*, 5e éd., p. 552). — J. Liébault (*Maison rustique*, 1588, in-8°, fol. 167 v°) en attribue lui aussi l'introduction en France à Jean et René du Bellay.

5. *Ceratonia siliqua*, L., famille des césalpiniées. Originaire de la région méditerranéenne (Belon, *Remonstr.*, XIII).

6. Cf. A. Heulhard, *Rabelais, ses voyages en Italie*, p. 71-73.

7. *Remonstr.*, fol. 14 v°. Cf. Pesche, *Dict. hist. de la Sarthe*, t. VI, 1842, art. *Touvoie*, p. 362.

8. *Elleborus niger*, renonculacée. — Belon, *Remonstr.*, fol. 68.

Digitized by Google

l'hiver. Dans les parterres du roi François, à Fontainebleau, on cultivait le *Thuya* ou *arbre de vie*[1]. Belon, qui avait là ses entrées, en prit deux boutures : l'une fut plantée dans les jardins de Notre-Dame de Paris, où elle prospérait encore en 1553. De l'autre, il fit hommage à son protecteur René du Bellay, encore vivant à cette époque (il mourut en 1546), lequel la fit planter près de son palais (probablement à Touvoie). Mais, malgré la campagne de Belon en faveur de l'acclimatation de tant d'autres conifères, il ne semble pas que ce soit à lui que nous devions l'une des principales richesses sylvicoles de notre province, ce pin maritime qui met de nos jours en valeur tant de landes jadis incultes. Au dire du marquis de Musset, cette essence ne fut probablement importée de la Guienne dans le pays sarthois que vers 1650 par les marchands d'étamines manceaux qui allaient vendre leurs étoffes aux couvents d'Espagne. Vulgarisée plus tard sur les côtes du golfe de Gascogne d'abord par l'abbé Desbiey, après lui par Peychan et l'ingénieur Brémontier, cette essence ne s'est répandue chez nous qu'au début du XIXe siècle[2].

Faudrait-il, par contre, chercher à Touvoie les ancêtres de nos mélèzes dont Belon y admirait des plants vigoureux

1. *Thuya orientalis*, L. — Cf. *De arb. conif.*, fol. 13 r°. — *Obs.*, l. II, ch. CX, p. 369.

2. Bien que M. Béraud (*Études sur le chêne et sur ses auxiliaires*. Le Mans, 1863, in-8°, 44 p., p. 41) et après lui M. Vantroys fassent remonter au milieu du XVIIe siècle la multiplication du pin maritime dans le Maine, il faut noter qu'il n'en est pas encore question dans les délibérations de la Société d'agriculture de la généralité de Tours en 1761. Le Bureau d'agriculture du Mans, soucieux de mettre les landes en valeur, ne commença à s'occuper des pineraies que le 14 janvier 1766. Encore s'agit-il probablement du pin sylvestre (« pin de l'espèce moyenne », pin sauvage ou de Genève), lequel croissait « naturellement dans les landes du Haut-Maine ». La culture intensive du pin maritime fut entreprise après 1784 et surtout au début du XIXe siècle, et cette essence, depuis lors, couvre d'immenses espaces dans la Sarthe (arch. de la Soc. d'agr., sciences et arts de la Sarthe, X Bb). Cependant, au dire de l'abbé Rozier, le pin maritime était déjà assez abondant à la fin du XVIIIe siècle pour que la graine en coûtât moins cher chez nous qu'à Bordeaux.

Digitized by Google

venus de graine[1], et des platanes qui jalonnent aujourd'hui les routes sarthoises[2]? A son passage en Asie Mineure, Belon avait remarqué « de très hauts platanes à l'entrée d'Antioche, dont il n'en croît aucuns n'en France, n'aussi en Italie, sinon quelques-uns cultivez à Rome et autres villes par singularité[3] ». De ce nombre était « un platane bien beau à Padoue, au jardin du cardinal Bembo, et point ès autres[4] », si ce n'est, à Castello, dans le parc de Côme de Médicis. C'est d'Italie, sans doute, à ses premiers voyages, — car René du Bellay, mort en 1546, n'était plus là à son retour d'Orient, et il ne semble pas que Jean du Bellay, toujours absent de son diocèse, ait pu prendre grand intérêt personnel aux plantations de Touvoie, — que Belon rapporta les graines de platane qu'il exultait de voir germer :

Donc, Platanus, qui aussi choisissez vostre demeure sauvage en plus froid climat que le nôtre par les vallées d'Asie, à quoi tiendra que nous ne vous puissions avoir? Si pensons nous que tant ne serez revêche que ne puissions bien jouir de vous, sans toutesfois emploier pour cet effect la millième partie de la despence que fist un seul citoyen romain quand vous passastes la mer. Car, puisque jà vous avons né de semence jusques à la cinquiesme feuille, y a espoir que ne nous eschaperez l'hyver, et, si une douzaine, ainsi en aurons mille[5].

En tout cas, il n'est pas exact, quoi que prétendent certains gros livres, que le platane ne fut introduit en France qu'en 1750, époque où Buffon le fit planter au Jardin du Roi, ou 1754, date où il embellit pour la première fois les parterres de Trianon.

Que reste-t-il de tant de soins? Bien que M. Crié ait cru

1. *De arb. conif.*, fol. 52.
2. *Platanus orientalis*, L.
3. *Obs.*, l. II, ch. cv, p. 358.
4. *Remonstr.*, fol. 77. — Belon prend soin de distinguer le « vrai platane » du faux platane (*Acer pseudo-platanus*, L.) qui est cultivé et naturalisé dans le Maine (*Obs.*, l. I, ch. II, p. 5).
5. *Remonstr.*, XIII, p. 44 v°-45 r°.

Digitized by Google

revoir à Touvoie, vers 1883, « des buissons très vigoureux de *Tinus* signalés par P. Belon..., des pieds très robustes d'*aubours* qui sont de la même époque », avec « des cembrots, des platanes, des arbres de vie, des suiffes, des charmes, des mûriers..., reste de l'ancienne pépinière de Belon[1] », il y a lieu de penser que les retranchements que fit élever en 1562 l'évêque Ch. d'Angennes autour de Touvoie pour se garer des huguenots, les réfections auxquelles procéda plus tard Mgr de Jouffroy-Goussans et les déprédations de la période révolutionnaire n'en avaient, depuis longtemps, rien laissé subsister.

En dehors même des jardins épiscopaux de Touvoie, l'activité de Belon porta ses fruits : c'est grâce à des graines rapportées par lui d'Italie, dit Gesner[2], que l'on vit introduire ou naturaliser en divers parterres de la capitale, en particulier *in æde divæ Mariæ*, une espèce de phyllirea ou ligustrum[3], le fabago[4], le cyprès[5], l'azedarach[6], l'arbre à manne ou frêne fleuri d'Italie et de Sicile, dont il envoya des semences à Gesner[7], et aussi le sumac,

1. Crié, *Rev. scient.*, 27 octobre 1883, p. 535, note, et p. 538. — Pour le *Tinus*, les buissons vigoureux mentionnés par Belon (*De neglectâ*, Remonstr., XIII) entouraient le parc du cardinal du Bellay non à Touvoie, mais à Rome.

2. Gesner, *Horti Germaniæ*, fol. 249 v°, 256 v°, 258, 270, 272.

3. *Phillyrea angustifolia*, L., oléinée de la France méridionale (en provençal, *dalader*).

4. *Cercis siliquastrum*, L., gainier, arbre de Judée, césalpiniée de l'Europe méridionale. Il y a aussi un *Zygophyllum fabago*, L., rutacée de Syrie et de Barbarie.

5. *Cupressus sempervirens*, L., cupressinée de l'Europe méridionale (France, Italie, Archipel grec) et de l'Orient.

6. *Melia azedarach*, L., méliacée originaire de l'Inde, cultivée dans la région méditerranéenne (Europe, Asie, Afrique). — Employé depuis des siècles par les Hindous contre les maladies cutanées, l'azedarach renferme une huile (huile de nim) renfermant un principe actif, l'acide margosique, et préconisée contre la lèpre par Froilano de Mello. Voy. l'étude détaillée de Sada sur *Melia azidarachta*, L., Monde des plantes, t. I, février-juillet 1892, n°s 5-10, p. 78-99, 88-92, 106-108, 134-136, 156-157, 184-187.

7. *Fraxinus ornus*, L., oléinée de l'Europe méridionale, qui fournit la manne.

Digitized by Google

l'olivier, le platane, le laurier-rose. Dans quels jardins Belon s'appliquait-il à « apprivoiser » les essences exotiques? Ceux du chapitre de Notre-Dame? Ceux de Saint-Maur-les-Fossés, domaine de Jean du Bellay, dont Rabelais, Belon et Fuchs vantent les agréments[1]? Ceux du château de Madrid? Nous l'ignorons. En tout cas, il n'entreprit ces essais qu'après son retour d'Orient, et probablement, selon un passage des *Remonstrances*, de 1556 à 1558[2].

Ces tentatives permettent, en tout cas, de ranger Belon en bonne place au nombre des pères de l'arboriculture, parmi les devanciers d'Olivier de Serres, de La Quintinie et de Duhamel du Monceau.

Dr DELAUNAY.

1. Belon, *Obs.*, l. III, ch. L, p. 460.

2. *Remonstr.*, V. — Fuchs signale la présence de tamarix dans les jardins de « Mgr le cardinal du Bellay, evesque de Paris, homme trés digne de la mémoire, de la postérité et de louange immortelle comme celuy qui n'ha rien espargné de ce qu'il ha pensé servir à l'advancement et illustration de ceste partie de medecine qui concerne la congnoissance des plantes » (Fuchs, *Hist. des plantes*. Lyon, Roville, 1558, in-4°, ch. cxcv, p. 357).

Digitized by Google

FRÈRE NICOLAS LE CONTE

CÉLESTIN, MINIATURISTE

La bibliothèque Mazarine possède, sous le n° 391, un manuscrit du XVIe siècle, que rien, peut-être, ne recommanderait particulièrement à l'attention, s'il n'arrivait qu'un heureux concours de circonstances permît de déterminer non seulement sa provenance et sa date exacte, mais aussi l'auteur de ses miniatures.

C'est un livre de chœur de 103 feuillets de très grande dimension, ne mesurant pas moins de $0^{m}76$ de hauteur sur $0^{m}58$ de largeur. Il contient un choix d'offices pour les différents jours de la semaine et pour les différentes fêtes.

Le volume, comme tous les livres qui ont beaucoup servi, a subi bien des détériorations : il y a des lacunes et, de certains des feuillets primitifs en vélin, les marges seules subsistent; on les a utilisées comme un cadre dans lequel on a collé une feuille de papier à la place du vélin absent, papier sur lequel le texte a été récrit. Un accident de ce genre est arrivé aux trois premiers feuillets dès le XVIe siècle. Les dix derniers, eux, ne remontent qu'au début du XVIIIe siècle et ont été évidemment ajoutés à cette époque pour remplacer les feuillets primitifs qui avaient été arrachés.

La partie du XVIe siècle, la seule dont nous nous occuperons, est ornée de nombreuses initiales en couleurs et de quatorze grandes initiales contenant des miniatures.

La date de 1549 se lit sur plusieurs feuillets, accompagnée parfois de l'emblème des Célestins, une croix autour de la hampe inférieure de laquelle s'enroule un S[1]. On

1. Fol. 29, 34, 52, 81 v°, etc.

Digitized by Google

rencontre aussi, plusieurs fois répété, un monogramme formé des trois lettres N. L. C. surmontées d'une couronne, qu'il est facile d'identifier.

Il y a, en effet, à la bibliothèque de l'Arsenal un manuscrit provenant aussi de la bibliothèque des Célestins de Paris, en tête duquel on trouve exactement le même monogramme. C'est le manuscrit 113 : *Secunda pars officii nocturnalis secundum seriem et modum cantandi in monasterio Celestinorum Parisinorum*. Ce manuscrit est signé

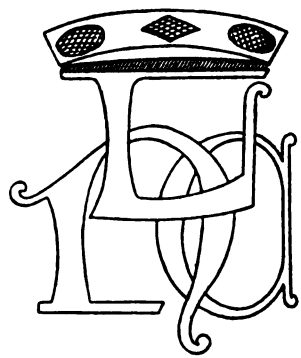

et daté, grâce à une note qu'il renferme, ainsi conçue : « Faciebat totum in XL^a diebus frater Nicolaus Le Conte, anno domini 1566. » Les initiales N. L. C. du monogramme qui est en tête ne sont évidemment qu'une forme différente de cette signature. Il suit de là que c'est aussi le célestin Nicolas Le Conte qui a écrit, en 1549, le manuscrit de la Mazarine, et la couronne qui surmonte le monogramme n'a pas été choisie au hasard : c'est une couronne comtale, transparente allusion au nom du copiste[1].

1. Cette couronne, au moyen âge, est constituée, il est vrai, par un bandeau surmonté d'un rang de perles. Le rang de perles est ici supprimé. Modification plutôt rare, mais pas unique dans les temps modernes, et M. Max Prinet, avec son obligeante érudition habituelle, a bien voulu m'en indiquer un autre cas et également du XVIe siècle : au vitrail de l'incrédulité de saint Thomas, décorant

Digitized by Google

Nicolas Le Conte présenté par saint Nicolas
a saint Benoît et a saint Antoine
(Bibliothèque Mazarine, ms. 391, fol. 19).

Digitized by Google

Digitized by Google

Mais Nicolas Le Conte n'était-il qu'un vulgaire copiste? Je suis tenté de croire le contraire en examinant l'une des miniatures.

Au folio 19, un O initial renferme une scène décrite en ces termes par Auguste Molinier dans son Catalogue : « Un moine augustin présenté par saint Augustin à saint Antoine, ermite. » Il n'est pas nécessaire d'être très versé en iconographie pour remarquer à gauche les trois petits enfants ressuscités et reconnaître auprès d'eux, non pas saint Augustin, mais saint Nicolas; et le religieux qui est à ses pieds n'est pas un augustin, mais un célestin : c'est Nicolas Le Conte lui-même. Les deux autres saints sont saint Benoît et saint Antoine.

Nicolas Le Conte est encore représenté au folio 45, toujours accompagné de son saint patron, mais présenté cette fois à la Vierge.

Ce double portrait ne s'expliquerait guère si l'on ne supposait que Nicolas Le Conte s'est peint lui-même, c'est-à-dire qu'il était à la fois copiste et miniaturiste.

S'il subsistait d'ailleurs à ce sujet le moindre doute, diverses mentions que j'ai relevées dans les comptes des Célestins, conservés tant à la Bibliothèque nationale qu'à la bibliothèque de l'Arsenal, suffiraient, je pense, à le détruire.

Ces comptes s'échelonnent de 1542 à 1552 à la Bibliothèque nationale (ms. fr. 24078) et de 1562 à 1570 à la bibliothèque de l'Arsenal (ms. 3700). On y trouve maintes fois répétées des mentions comme celle-ci :

« En peintures à frère Nicole Le Conte, XIII s. », en juin 1546.

On trouve même une fois, novembre 1546, la mention suivante : « En patrons à frère Le Conte, III s. 6 d. », qui prouve que Nicolas Le Conte ne devait pas se borner à

dans l'église de Brou la chapelle de Gorrevod, les armes du donateur, Laurent de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, conseiller de Marguerite d'Autriche et gouverneur de Bresse, sont surmontées d'une couronne comtale identique à la nôtre.

Digitized by Google

dessiner les sujets de ses miniatures, mais qu'il fournissait aussi des modèles.

D'autres fois, ce sont des fournitures de peaux de parchemin, de couleurs et d'objets dont la place est tout indiquée dans l'atelier d'un peintre :

En août 1543, « une boîte de vernil pour frère Nicole Le Comte, IIII s. ».

En juillet 1546, « pour une coquille d'argent à frère N. Le Conte, XII d. ».

En mars 1547 (n. st.), « pour acoustrer un réglet d'argent à f. Le Conte, V s.; en vermillon à f. Le Conte, 4 s. ».

En octobre 1547, « pour un quarteron d'or à frère Le Conte, XV s. ».

En novembre 1547, « pour une livre de vernil à f. Le Conte, VIII s., et pour quatre onces azur pour luy, XVI s. ».

En septembre 1548, « en vert de gris à f. Nicolle Le Conte, V s. ».

En mai 1549, « baillé à frère Nicolle Le Conte pour trois douzaines et demye de parchemin, à XLV s. la douzaine, pour escripre l'office des dix mil martirs, VII l. XVII s. VI d. ».

Nicolas Le Conte ne parait s'être adonné régulièrement à la peinture qu'à partir de 1543, car en 1542 il n'est question de lui dans les comptes qu'à propos de négociations dont il est chargé par le couvent pour l'achat de terres aux environs de Paris. Il est à noter aussi que certaines années on ne trouve mentionné à son actif aucun travail de peinture. Il en est ainsi en 1544 et 1545, en 1551 et 1552. C'est surtout entre 1546 et 1550 que s'exerce son activité artistique, et c'est naturellement dans les livres liturgiques qu'on le trouve alors spécialisé, comme en témoigne l'office des dix mille martyrs cité plus haut, et aussi cette mention, en mai 1548 :

« Baillé pour la relieure d'un livre des messes votives faict pour céans pour le ceurs par f. Le Conte, XI l. t.; en painctures pour parfaire ledit livre, CVIII s. t. »

On pourra s'étonner de ne pas trouver dans ces comptes,

Digitized by Google

à l'année 1549, la mention du manuscrit de la bibliothèque Mazarine, mais il faut observer que c'est peut-être ce manuscrit qui est visé par l'expression « l'office des dix mil martirs ». On y trouve en effet cet office, et il n'est pas invraisemblable que le rédacteur des comptes ait pris la partie pour le tout.

Une lacune se présente entre 1553 et 1562, et nous ne savons rien de notre moine-artiste pendant cette période. Aucune mention non plus de ses travaux en 1562, 1563, 1564. Mais, en février 1565 (n. st.), il n'est plus à Paris. C'est à Sens, où les Célestins avaient un couvent, qu'il réside, comme en témoigne cet extrait :

« Le XIXe dud. moys, baillé à frère Symon Carré quinze sols tournois pour achapter du vernil et vermillon pour envoier à frère Nicolle Le Compte, demeurant à Sens, XV s. »

C'est tout ce que nous apprennent les comptes pour cette année-là. En novembre et décembre 1566, si on lui fait encore tenir de Paris différents outils : « ung cousteau ganivet, poinsson et forcettes », on ne trouve mentionné aucun travail, et pas même, chose curieuse, le manuscrit de l'Arsenal. En revanche, on lui expédie pour son hiver certains effets d'habillement : des chausses, un bonnet double; envoi qui tout au moins dénote, de la part de ses anciens frères, une sollicitude touchante.

En 1567, de nouveau, silence complet des comptes et évident ralentissement d'activité. Cette impression est confirmée par la double mention suivante :

En 1568, « le second jour du moys de juin, baillé au f. Nicolle Le Conte en aulmosne, XV s. t. ».

En août 1569, « à f. Nicolle Le Conte, par le commandement du beau père, V s. ».

Il en ressort à l'évidence que Nicolas Le Conte non seulement a alors déposé sa plume et ses pinceaux, mais qu'il vit en partie de la charité de ses anciens frères. Triste effet de l'âge, sans doute, et par là nous comprenons à merveille ces vers latins, pauvres vers composés

Digitized by Google

par lui, qu'il a insérés au folio 139 v° du manuscrit de l'Arsenal :

Celestina domus quam clara Lutetia nutrit
  Hunc Comitem fudit, palmite digna pio,
Quem teneros artus, flores curvamque senectam
  Scribundis clarum est applicuisse libris;
Invictus studio, preclara volumina linquens,
  Cuncta piè matri dedicat ille sue.

« Des Célestins de Paris, l'illustre cité, est sorti ce Le Conte, pieux rejeton dont ils étaient bien dignes. Il s'est distingué en appliquant à écrire des livres sa jeunesse, son âge mûr, même sa vieillesse, qui le penche vers la terre. Infatigable à la tâche, il renonce aux livres de luxe, mais, en bon fils, c'est pour se consacrer tout entier à sa mère. »

Le manuscrit latin 17744 de la Bibliothèque nationale, folio 41 v°, nous apprend que Nicolas Le Conte avait fait profession le 7 septembre 1533. Il faut croire qu'il n'était déjà plus tout jeune, sans quoi on aurait peine à comprendre qu'en 1566, date du manuscrit de l'Arsenal, il parlât déjà de sa vieillesse dans les termes que l'on vient de lire. Quoi qu'il en soit, il ne dut pas survivre bien longtemps à cet état de déchéance, et l'on ne peut se tromper beaucoup en plaçant sa mort aux environs de 1570.

Un frère de Nicolas Le Conte avait sans doute trouvé quelque emploi au couvent des Célestins et dut, en août 1562, être transporté à l'Hôtel-Dieu, car on lit à cette date :

« En aulmosne, pour faire porter à l'Hostel Dieu le frère de frère Nicolle Le Conte, 4 s. »

Il y eut au XVIIe siècle, au même couvent, et peut-être de la même famille, un autre religieux nommé comme notre moine-artiste Nicolas Le Conte, qui a laissé quelques ouvrages : une traduction des voyages de Pietro della Valle, des sermons, etc. Il fit profession le 28 septembre 1639[1] et mourut le 10 février 1689. Il va de soi qu'on ne doit pas le confondre avec le miniaturiste. C'est pour-

1. Bibl. nat., ms. lat. 17744, fol. 44 v°.

Digitized by Google

Couronnement de Célestin V
(Bibliothèque Mazarine, ms. 391, fol. 27).

Digitized by Google

Digitized by Google

tant une erreur dans laquelle sont tombés le P. Antoine Becquet[1] et d'autres à sa suite.

Le talent trop facile de Nicolas Le Conte ne dépasse pas, il faut le dire, la banalité courante à l'époque, et sans doute se sentait-il même incapable de rendre une physionomie dans sa ressemblance et sa vérité, car on ne constate que trop, par son propre portrait, dépourvu de toute individualité, qu'il ne s'y est pas essayé.

Dessin sommaire et souvent défectueux, couleurs brillantes largement rehaussées d'or, mais sans harmonie, ornementation d'un goût peu sûr : malgré ces défauts notoires, certaines de ses miniatures offrent du moins l'intérêt de prêter à quelques observations iconographiques.

L'une d'elles est désignée par Auguste Molinier comme le couronnement d'un pape. Comme elle est en tête de la messe de saint Pierre-Célestin, on est amené naturellement à supposer qu'il s'agit du couronnement de Célestin V, fondateur de l'ordre des Célestins, et cela est confirmé par le nimbe, il est vrai très peu visible, sur lequel se détache la tiare. J'ai eu récemment l'occasion d'attirer l'attention sur un tableau du Louvre représentant le même sujet[2] et de démontrer qu'il avait été peint vers 1530 pour le couvent des Célestins de Marcoussis. Dans le tableau du Louvre, on remarque la présence du roi et de l'empereur, ce que j'avais expliqué en rappelant les conditions dans lesquelles avait eu lieu l'élection de Célestin V, la lutte entre les deux partis des Orsini et des Colonna, les premiers guelfes, les seconds gibelins, que cette élection semblait devoir apaiser, et je m'étais demandé s'il n'y avait pas, dans le tableau du Louvre, la persistance d'une tradition iconographique plus ancienne, en souhaitant que d'autres représentations du même sujet vinssent confirmer ou infirmer mon hypothèse. Or, ici le roi et l'empereur

1. « Gallicae celestinorum... congregationis... fundationes, virorumque vita aut scriptis illustrium elogia historica. » Paris, 1719, in-4°, p. 234-235.

2. Cf. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1923, p. 103.

Digitized by Google

font défaut. Il faut en conclure ou que mon hypothèse était fausse, ou que Nicolas Le Conte qui, très vraisemblablement, connaissait le tableau de Marcoussis, s'est délibérément affranchi d'une tradition dont il ne comprenait plus le sens.

Cette miniature est tout ce qui reste d'un feuillet primitif en vélin, disparu. Elle a été collée par la suite à la place qui lui fut réservée quand on transcrivit sur papier la partie qui manquait.

Une autre miniature, mais celle-là franchement détestable, représente sainte Geneviève gardant ses moutons dans un parc. La sainte, assise, semble lire dans un livre placé sur ses genoux; de la main droite, elle tient le cierge dont la flamme est tour à tour rallumée et éteinte par un ange et par un démon.

On voit donc ici réunies en une seule image, comme au célèbre vitrail de Saint-Étienne-du-Mont, les deux façons habituelles de représenter sainte Geneviève, et cette réunion, pour n'être pas unique, n'en est pas moins rare et mérite d'être notée.

On a prétendu que le type de sainte Geneviève bergère était né au XVIe siècle, à la suite de la publication par Pierre du Pont, de Bruges, de son *Genovefeum*, sorte de poème épique à la gloire de la sainte, qui est le premier texte contenant une allusion au fait qu'elle avait été dans sa jeunesse occupée à la garde des troupeaux[1].

Or, ce poème imprimé à Paris par Guillaume Le Rouge le 7 des calendes de février 1512, autrement dit le 26 janvier 1513 (n. st.), est orné d'une gravure représentant saint Denis et sainte Geneviève. On s'attendrait, si l'origine du nouveau type était bien celle qu'on indique, à y voir sainte Geneviève représentée en bergère. Il n'en est rien, et nous avons encore une image de la sainte selon l'ancienne formule. C'est qu'en effet sa représentation en bergère est antérieure au poème de Pierre du Pont.

1. Cf. Ch. Kohler, *Étude critique sur le texte de la vie latine de sainte Geneviève*, 1881, in-8°, p. XI.

Digitized by Google

Nous trouvons exerçant à Paris en 1501 un libraire nommé Jean Hérouf, dont la boutique, à l'enseigne de Saint-Nicolas, était située rue Neuve-Notre-Dame, tout près de l'église de Sainte-Geneviève-des-Ardents, ce qui l'avait amené à prendre pour marque une gravure représentant saint Nicolas et sainte Geneviève. Or, on y voit sainte Geneviève debout au milieu d'un troupeau de moutons.

Le premier livre sorti des presses de Jean Hérouf, et portant cette marque, est une édition de l'ouvrage bien connu de Guy Juvénal : *In latine lingue elegantias... a Laurentio Valla... proditas... interpretatio*[1]. Daté des calendes de novembre 1512, il est par conséquent antérieur d'environ trois mois au poème de Pierre du Pont. On dira que c'est peu; cela suffit pourtant à établir que l'origine de la représentation de sainte Geneviève en bergère n'est pas celle indiquée.

Il convient au surplus de rappeler ici qu'on trouve au folio 120 v° du manuscrit 91 de la bibliothèque Sainte-Geneviève une représentation de sainte Geneviève qui a, le cierge en moins, beaucoup d'analogie avec celle du manuscrit de la Mazarine. C'est un missel exécuté, semble-t-il, à la fin du xve siècle pour l'abbé Philippe Cousin, qui gouverna l'abbaye de 1488 à 1517, et il y a lieu de croire qu'il offre, dans cette miniature, la plus ancienne représentation actuellement connue de sainte Geneviève en bergère.

Ces simples observations, d'autres aussi plus compétentes que le temps ou l'occasion feront naître, montreront, j'espère, qu'en dépit de son rang modeste comme œuvre d'art, le livre de chœur des Célestins méritait de ne pas rester inconnu. On devait en tout cas à la mémoire du pieux moine qui s'appliqua à le décorer aussi richement, de ne pas laisser tomber dans l'oubli son nom ni son œuvre; au surplus, Nicolas Le Conte, contemporain des

1. Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. Philippe Renouard, que je remercie vivement.

Digitized by Google

grands sculpteurs qui élevaient sous ses yeux, dans son église, les somptueux tombeaux connus de tous[1], ne fera aucun tort à leur gloire.

Charles BARBARIN.

1. Le dépouillement des comptes des Célestins entrepris à l'occasion de cette étude m'y a fait découvrir une date précieuse échappée jusqu'ici aux recherches des historiens de l'art. C'est celle de la mise en place de la statue de l'amiral Chabot. Elle marque évidemment l'époque à laquelle fut terminé le monument et confirme de tout point l'opinion émise autrefois par Montaiglon (*Archives de l'Art francais*, t. V, p. 361).

Voici donc ce qu'on lit au fol. 83 v° du ms. 3700 de l'Arsenal : « Le XVII° dud. moys [juin 1565] pour avoir mys l'effigie de l'admiral Chabot en sa place, baillé à plusieurs chroceteux (*sic*), x s. »

Je crois devoir publier incidemment ici ce texte formel.

Digitized by Google

LE VIN CHEZ RABELAIS

Rabelais a pris soin de nous faire connaître lui-même, en plusieurs endroits de son œuvre, les circonstances qui l'avaient amené à goûter, dès son âge le plus tendre, « ceste nectarique, delicieuse, precieuse, celeste, joyeuse et deificque liqueur que l'on nomme le piot » (I, ch. I), qu'il devait célébrer par la suite en tant de passages de son immortel roman. Il était né, en effet, d'après les plus grandes vraisemblances, dans le domaine de la Devinière, près de Seuilly, qui appartenait à sa famille; il y avait passé les années de son enfance et il y revint plus d'une fois, au cours de son existence quelque peu vagabonde. Or, la Devinière comprenait un vignoble, « en la plante du grand cormier, au-dessus du noyer grollier », et ce cru produisait un « bon vin blanc », cher au cœur de l'écrivain chinonais (I, ch. XXXVIII; III, ch. XXXII). C'est même auprès de cet endroit béni du clos familial que Gargantua nous déniche messieurs les pèlerins. Dès le chapitre V de *Gargantua*, où l'auteur a semé tant de souvenirs personnels, au milieu des « propos des bien yvres », nous rencontrons cet éloge du produit de la Devinière :

Du blanc! Verse tout, verse de par le diable! Verse deça, tout plein, la langue me pelle. — Lans, tringue. — A toy, compaing! De hayt! de hayt! — Là! là! là! C'est morfiaillé, cela. — O lachryma Christi! — C'est de la Deviniere, c'est vin pineau! — O le gentil vin blanc! — Et par mon ame, ce n'est que vin de tafetas. — Hen, hen, il est à une aureille, bien drappé et de bonne laine.

Pour tenter d'esquisser le rôle du vin et du culte bachique dans Rabelais, il importe de respecter l'ordre dans

Digitized by Google

lequel les cinq livres de son roman parurent, de 1532 à 1564. Le second livre fut, on le sait, la première publication littéraire de Maître François. Il est avéré, en effet, d'après toutes les recherches récentes, que ce livre parut dans les derniers mois de 1532, c'est-à-dire deux ans avant *Gargantua*, qui, par les exigences mêmes de son sujet, devint ensuite le premier livre du roman. Commençons donc par *Pantagruel*, puisque la chronologie le prescrit. Dès le seuil de l'œuvre, avec les premières lignes du premier chapitre, apparaît l'éloge célèbre du vin que nous venons de citer et qu'amène naturellement l'évocation du nom de son inventeur :

Mais tout ainsi comme Noë le sainct homme (auquel tant sommes obligez et tenuz de ce qu'il nous planta la vine (vigne), dont nous vient celle... liqueur qu'on nomme le piot) fut trompé en le beuvant, car il ignoroit la grande vertu et puissance d'icelluy.

Avec quelle délectation notre Tourangeau se plaît à décrire, un peu plus bas, les effets de la divine liqueur sur les nez des bons buveurs :

Es aultres tant croissoit le nez qu'il sembloit la fleute d'un alambic, tout diapré, tout estincellé de bubeletes, pullulant, purpuré, à pompettes, tout esmaillé, tout boutonné et brodé de gueules, et tel avez veu le chanoyne Panzoult[1]...

Après cela, le chapitre se termine sur la recommandation qui, logiquement, s'imposait :

Avez vous bien le tout entendu? Beuvez donc un bon coup sans eaue : car, si ne le croiez, non foys je, fist elle.

Nous voilà dûment avertis : l'auteur n'a pas attendu jusqu'au soixante-dix-huitième chapitre avant de nous édifier sur son goût pour le jus de la vigne. Ce sera, d'un bout à l'autre, l'une des sources de l'inspiration joyeuse de son livre. A chaque instant s'affirmera le culte du vin de

1. Parent probable de Rabelais.

Digitized by Google

France, qui n'a pas peu contribué à cette immense popularité du Chinonais que chaque génération a vu persister depuis quatre siècles.

Tout le début de l'histoire de Pantagruel, roi des Dipsodes, et le choix même du héros rabelaisien reposent, si j'ose dire, sur cette préoccupation dionysienne, et la conclusion du cinquième livre l'affirmera encore avec une singulière ampleur, quasi mystique, dans l'ultime épisode de l'Oracle de la Bouteille, avec son inscription : *En vin vérité*, et le mot de la pontife Bacbuc : *Trinc : Bois*. On sait que le second livre commence par la description de la sécheresse extraordinaire qui désola le monde, au moment de la naissance de Pantagruel, et produisit une altération générale de tous les gosiers des êtres vivants, bêtes et gens. Une belle procession, avec force litanies et beaux prêchans, n'a d'autre résultat que de l'accroître : la pluie qui tombe n'est que saumure. C'est le même jour que naquit Pantagruel, qui lui dut son nom : *tout altéré*, « et voyant en esperit de prophetie qu'il seroit quelque jour dominateur des alterez ». Nous ne décrirons pas son entrée dans la vie ni tous les excitants de la soif qui accompagnèrent sa naissance. Les sages-femmes se réjouissent : ceci n'est que bon signe; ce sont aiguillons du vin. Sa mère meurt, mais Gargantua se console en pensant qu'il vaut mieux pleurer moins et boire davantage.

Il n'est pas sans intérêt de préciser un fait demeuré ignoré jusqu'à présent. L'année 1532, celle de l'apparition de *Pantagruel*, fut marquée justement par une sécheresse de six mois, qui dut donner à Rabelais l'idée de choisir le point de départ de son ouvrage en harmonie avec cette circonstance mémorable, d'ordre météorologique. Le nom de Pantagruel n'était alors employé que pour désigner un petit diable de mystère, chargé de transmettre les messages infernaux à travers les mers. Ce rôle l'amenait, comme on peut le penser, à circuler toujours couvert de sel. D'où le privilège qui lui était dévolu de jouer de bons tours aux buveurs impénitents et aux ivrognes, en leur jetant du sel

Digitized by Google

dans la gorge, quand il les surprenait dormant la bouche ouverte. Il se présentait ainsi, dans l'imagination des contemporains du Chinonais, comme l'excitateur de la soif par excellence. On devine sans peine que les allusions à ce malaise durent être singulièrement fréquentes, au cours de l'année 1532. La fortune extraordinaire et toute soudaine de la légende pantagruéline, transformée par Rabelais, en fut facilitée d'autant. On ne saurait oublier, pour comprendre le choix de ce thème et sa vogue immédiate, les conditions dans lesquelles notre auteur fut conduit à l'adopter. Ainsi, la conception de la soif ardente et, par là même, celle de la boisson qui y remédie se trouvèrent associées à l'origine de l'œuvre. Certes, Rabelais fit du personnage qu'il avait emprunté aux mystères un type supérieur et grandiose, mais il semble bien que le lien qui rattachait, à l'origine, le Pantagruel du roman au petit démon de l'élément salé n'a jamais été rompu dans son esprit. En effet, il est curieux de constater que le Tourangeau, au cours de ses cinq livres, est revenu, avec une complaisance visible, sur cette faculté qu'il avait attribuée à son héros d'altérer les gens autour de lui[1].

Ce n'est pas l'arrivée de Panurge qui nous éloignera de cette conception. Dès les premières lignes du chapitre où sa vie nous est racontée, il est présenté aux lecteurs comme un buveur insigne. Quand les Parisiens envoient à Pantagruel du meilleur vin de leur ville, Panurge en but vaillamment, car il était « exîmé » comme un hareng soret :

Et quelcun l'admonesta à demye alaine d'un grand hanat plein de vin vermeil disant : « Compère, tout beau ! Vous faictes rage de humer. — Je donne au diesble (dist il). Tu n'as pas trouvé tes petitz beuvreaux de Paris, qui ne beuvent en plus qu'un pinson, et ne prenent leur bechée sinon qu'on leurs tape la queue à la mode des passereaux. O compaing ! Si je montasse aussi

1. Voy. le chapitre 1er de notre Introduction, mise en tête du tome III de l'édition des *Œuvres de Rabelais*, publiée chez Éd. Champion, 1922, in-4°.

Digitized by Google

bien comme je avalle, je feusse desjà au dessus de la sphere de la lune avecques Empedocles. Mais je ne sçay que diable cecy veult dire : ce vin est fort bon et bien delicieux, mais plus j'en bois, plus j'ay de soif. Je croy que l'ombre de Monseigneur Pantagruel engendre les alterez, comme la lune faict les catarrhes. » Auquel commencerent rire les assistans (ch. XIV).

Dans la dernière partie de *Pantagruel*, au cours de l'expédition faite par notre héros en Dipsodie et en Utopie, campagne dont le récit offre, en nombre d'endroits, un caractère nettement populaire et mythique, le vin obtient une place d'autant plus naturelle que Pantagruel recouvre plus d'une fois son ancien attribut des Mystères, en particulier au chapitre XXVIII. Rabelais, quelque peu Angevin par certains de ses ancêtres et par le domaine que possédait sa famille, à Chavigny-en-Vallée, ne manque pas de faire mention, par deux fois, du vin blanc d'Anjou, dont Pantagruel, aidé par Panurge, ne boit pas moins de deux cent trente-sept poinçons. Il en résulte même le déluge urinal que l'on sait. Le dernier chapitre du livre évoque, pour finir, le jus de la treille :

Icy je feray fin à ce premier livre : la teste me faict un peu de mal, et sens bien que les registres de mon cerveau sont quelque peu brouillez de ceste purée de septembre.

En tenant compte de ce fait, aujourd'hui prouvé par d'innombrables indices, que, sous la fantaisie rabelaisienne, la réalité la plus concrète se découvre le plus souvent, on est fondé à croire que cette allusion vise un voyage du Maître au pays chinonais, accompli en 1532. Il assista sans doute aux vendanges de la Devinière et trouva, dans cette circonstance, de nouvelles raisons de louer la belle et claire liqueur qu'il se plut à voir couler du pressoir paternel.

La *Pantagrueline Prognostication*, qui, elle aussi, semble bien révéler un récent séjour à la Devinière, parut trois mois après *Pantagruel*. On y découvre sans peine,

Digitized by Google

dès l'avis « Au liseur benivole », le même goût à l'égard des produits de la vigne et des bons buveurs. L'éloge des uns et des autres parsème son texte. Deux ans plus tard, l'épopée gargantuine, chef-d'œuvre « absolu et parfait », voit le jour, à Lyon également. Le génie créateur de l'écrivain s'y déploie dans toute sa puissance. Avec quelle verve joyeuse il nous déclare, au cours du prologue, que ses livres, comme les carmes d'Horace, sentent plus le vin que l'huile! Tirelupin, qui le lui reproche, dit vrai sans s'en douter :

L'odeur du vin, ô combien plus est friant, riant, priant, plus celeste et delicieux que d'huille! Et prendray autant à gloire qu'on die de moy que plus en vin aye despendu que en huile, que fist Demosthenes quand de luy on disoit que plus en huile que en vin despendoit. A moy n'est que honneur et gloire d'estre dict et reputé bon gaultier et bon compaignon... Vous soubvienne de boire à my pour la pareille!

Entrons en matière, et beuvons frais si faire se peut. Tout aussitôt, nous assistons à la découverte du gobelet qui se rencontre dans le grand tombeau de bronze de l'Arceau Gualeau et porte l'inscription : *Hic bibitur*. Autour de lui, neuf flacons, dont l'un renferme la généalogie de Pantagruel. Avant de clore ce premier chapitre, l'auteur nous donne la première définition de ce que l'on voit en « pantagruelisant, c'est-à-dire beuvans a gré et lisans les gestes horrificques de Pantagruel ». L'épisode par lequel débute *Gargantua*, à savoir la naissance du héros, ne fait que justifier toutes ces prémisses. Jamais plus abondante ni plus authentique collection de propos de buveurs ou de « bien yvres » n'a été constituée au cours des âges. Oserais-je recommander de lire ce chapitre v dans l'édition critique récemment publiée? On y verra que les répliques s'enchaînent beaucoup plus logiquement qu'on ne pouvait l'imaginer. J'ajoute que l'explication de tous les termes, ou peu s'en faut, peut être considérée désormais comme acquise. Cependant, Gargantua fait son entrée dans le monde en bramant : « A boire, à boire, à boire! »

Digitized by Google

Et, pour l'apaiser, les assistants lui donnent à boire à tire-larigot. Sa tendresse pour la « purée septembrale » ne fait que se développer, et non sans quelque inconvénient pour ses gouvernantes. S'il trépignait, s'il pleurait, s'il criait, on le remettait vite en nature en lui apportant à boire, et soudain demeurait coi et joyeux :

De ce faire, il estoit tant coustumier qu'au seul son des pinthes et flaccons, il entroit en ecstase, comme s'il goustoit les joyes du paradis. En sorte qu'elles, considerans ceste complexion divine, pour le resjouir au matin, faisoient devant luy sonner des verres avecques un cousteau, ou des flaccons avec leur toupon, ou des pinthes avecques leur couvercle. Auquel son, il s'esguayoit, il tressailloit, et luy mesmes se bressoit (berçoit) en dodelinant de la teste, monichordisant des doigtz...

Par la suite, les dispositions du jeune Gargantua continuent de s'affirmer, notamment par l'étude et diète instituées par ses professeurs sorbonagres (ch. XXI). Nous assistons à l'horrifique trait de vin blanc, — décidément cette couleur a toutes les préférences de l'auteur, fidèle enfant de Seuilly, — qui lui soulage les rognons :

A boyre n'avoit poinct fin ny canon. Car il disoit que le metes et bournes de boire estoient quand, la personne beuvant, le liege de ses pantoufles enfloit en hault d'un demy pied.

La discipline de Ponocrates change toutes ces vicieuses habitudes, mais elle n'implique nullement la suppression du vin. Gargantua, sans doute, en boira désormais avec modération, mais son précepteur n'a garde d'en faire un abstinent. Les chapitres XXIII et XXIV le prouvent suffisamment. Quel joli tableau l'auteur nous trace de la joyeuse partie de campagne que font Gargantua et son maître, chaque mois, dans les environs de Paris, à Gentilly, à Boulogne, à Montrouge, au pont de Charenton, à Vanves ou à Saint-Cloud :

Et là passoient toute la journée à faire la plus grande chère dont ilz se pouvoient adviser : raillans, gaudissans, beuvans d'aultant; jouans, chantans, dansans, se voytrans en quelque

Digitized by Google

beau pré, denichans des passereaulx, prenans des cailles, peschans aux grenoilles et escrevisses... Ils recoloient par cueur quelques plaisans vers de Virgile, de Hesiode ou de Politian... En banquetant, du vin aisgué separoient l'eau, comme l'enseigne Caton... et Pline, avecques un guobelet de lyerre : lavoient le vin en plain bassin d'eau, puis le retiroient avec un embut...

Quelques pages plus loin se déroule la guerre picrocholine. Celle-ci commence en la saison des vendanges, aux premiers jours, ne l'oublions pas, de l'automne. Les bergers de Seuilly gardaient les vignes quand les marchands de fouaces de Lerné les attaquèrent si vilainement. Au moment où l'armée de Picrochole envahit le clos de Seuilly, frère Jean adresse aux moines de l'abbaye, réunis en la salle du chapitre, l'inoubliable éloge du vin monacal, qui justifie sa belle résistance aux ennemis (ch. XXVII). Dans le souper monstre, dont le chapitre XXXVIII nous offre le menu, trois valets : Janot, Micquel et Verrenet, apprêtent à boire en conséquence. Cependant, Gargantua avale les pèlerins et boit un horrible trait de vin pineau en attendant le repas. Les joyeux propos se succèdent : « Page, à la humerie ! Que Dieu est bon qui nous donne ce bon piot ! etc. » Quand, après ce festin, nos gens se lèvent, avant minuit, pour aller à l'escarmouche, ils ne manquent pas de se rafraîchir de nouveau. La plus grande partie du chapitre XLI est consacrée à cette « beuverie » supplémentaire. Frère Jean nous révèle le secret de son « tiroir » et celui de son « bréviaire ». Nouveau banquet, après les opérations militaires, au chapitre XLV. Quand le moine arrive, dès la porte de la basse-cour, il s'écrie : « Vin frais, vin frais, Gymnaste, mon amy ! » La guerre se termine par la victoire des Gargantuistes, laquelle amène la fondation de l'abbaye de Thélème. Chose curieuse, dans la célèbre description de cette dernière, il ne se rencontre pas la moindre allusion aux cuisines ni aux choses de la « réfection »[1]. Cette anomalie s'explique sans peine si l'on songe qu'en

1. Une seule mention des « offices, hors la tour Hesperie, à simple estaige ».

Digitized by Google

réalité l'abbaye de Frère Jean est, en quelque sorte, une abbaye à l'envers, où le moine institue sa « religion » au contraire de toutes les autres. L'intention de Rabelais est manifestement d'en bannir ce qui était censé tenir une si large place dans les monastères. Une seule allusion à relever : « Si quelq'un ou quelcune disoit : Beuvons, tous buvoient. » L'auteur termine son livre par cette agréable constatation, qui clôt la solution de l'énigme trouvée dans les « fondements » de l'abbaye : « Et voluntiers bancquete l'on, mais plus joyeusement ceulx qui ont guaingné. Et grand chere! »

Quand, après un silence de près de douze années, le grand satirique rentre en scène, avec son *Tiers Livre*, sa première parole, adressée aux « beuveurs très illustres », est pour proclamer que « c'est belle chose voir la clarté du vin (vin et escus) soleil ». Seuls, les gens d'âge mûr lui semblent dignes d'être du conseil bachique et d'opiner des substance, couleur, odeur, excellence, éminence, propriété, faculté, vertus, effet et dignité du benoît et désiré piot. Cela dit, pour entrer en vin, le Tourangeau nous conte l'histoire de Diogène, le philosophe cynique. L'évocation du tonneau de ce dernier procure au Maître une occasion naturelle de nous révéler le secret de son inspiration :

... Que feray je, en vostre advis? Par la Vierge qui se rebrasse, je ne sçay encores. Attendez un peu que je hume quelque traict de ceste bouteille : c'est mon vray et seul Helicon, c'est ma fontaine caballine, c'est mon unicque enthusiasme. Icy, beuvant, je delibere, je discours, je resoulz et concluds. Après l'epilogue, je riz, j'escripz, je compose, je boy. Ennius beuvant escrivoit, escrivant beuvoit. Æschylus (si à Plutarque foy avez in *Symposiacis*) beuvoit composant, beuvant composoit. Homere jamais n'escrivit à jeun. Caton jamais n'escrivit que après boyre. Affin que ne me dictez ainsi vivre sans exemple des bien louez et mieulx prisez. Il est bon et frays assez, comme vous diriez sus le commencement du second degré : Dieu, le bon Dieu Sabaoth (c'est à dire des armées) en soit eternellement loué. Si de mesmes vous autres beuvez un grand ou deux petitz coups en robbe, je n'y trouve inconvenient aulcun, pourveu que du tout louez Dieu un tantinet.

Digitized by Google

Ces confidences humoristiques, — peut-être plus sérieuses qu'on ne pense, — alternent avec le développement d'une si belle allure patriotique que la guerre menaçante inspire à notre écrivain. Mais, derechef, l'emblème « diogenic » le ramène vers des pensers bachiques. Il retourne à son tonneau :

Sus à ce vin, compaings! Enfans, beuvez à pleins guodetz. Si bon ne vous semble, laissez-le. Je ne suys de ces importuns Lifrelofres, qui par force, par oultraige et violence, contraignent les Lans et compaignons trinquer... Tout beuveur de bien, tout goutteux de bien, alterez, venens à ce mien tonneau, s'ilz ne voulent ne beuvent; s'ilz voulent, et le vin plaist au guoust de la seigneurie de leurs seigneuries, beuvent franchement, librement, hardiment, sans rien payer, et ne l'espargnent. Tel est mon decret. Et paour ne ayez que le vin faille, comme feist es nopces de Cana en Galilée. Autant que vous en tirerez par la dille, autant en entonneray par le bondon. Ainsi demeurera le tonneau inexpuisible. Il a source vive et perpetuelle... C'est un vray Cornucopie de joyeuseté et raillerie. Si quelque foys vous semble estre expuysé jusques à la lie, non pourtant sera il à sec. Bon espoir y gist au fond, comme en la bouteille de Pandora : non desespoir, comme on bussart des Danaïdes.

Ce merveilleux et symbolique développement se termine par l'adjuration :

Arriere, mastins! Hors de la quarriere : hors de mon soleil, cahuaille au Diable! Venez vous icy culletans articuler mon vin et compisser mon tonneau?

Çà et là se rencontrent, au cours du *Tiers Livre*, des allusions aux planteurs de vigne, qui à peine mangeaient raisins, ou buvaient vin de leur labeur durant la première année (ch. VI); à la réfection journalière qui comporte normalement bon pain, bon vin, bonnes viandes (ch. XIV). Panurge fait à Frère Jean cette curieuse confidence sur quelque signe indicatif de vieillesse, « ... de verde vieillesse » qu'il reconnaît en lui :

Ne le diz à personne : il demourera secret entre nous deux.

Digitized by Google

C'est que je trouve le vin meilleur et plus à mon goust savoureux, que ne soulois : plus que ne soulois, je crains la rencontre du mauvais vin. Note que cela argüe je ne sçay quoy du ponent, et signifie que le midy est passé (ch. XXVIII).

Personne n'ignore comment le médecin Rondibilis, — c'est-à-dire Rabelais lui-même et non Rondelet, selon nous, — fait figurer le vin comme le premier moyen de refréner la concupiscence charnelle. Frère Jean approuve aussitôt :

Je le croy. Quand je suys bien yvre, je ne demande qu'à dormir. — J'entends, dist Rondibilis, par vin pris intemperamment. Car, par l'intemperance du vin advient au corps humain refroidissement de sang, resolution des nerfs, dissipation de semence generative, hebetation des sens, perversion des mouvemens : qui sont toutes impertinences à l'acte de generation. De faict, vous voyez painct Bacchus, dieu des yvroignes, sans barbe et en habit de femme, comme tout effeminé, comme eunuche et escouillé. Aultrement est du vin prins temperement. L'antique proverbe nous le designe, onquel est dict : Que Venus se morfond sans la compaignie de Cerès et Bacchus. Et estoit l'opinion des anciens, scelon le récit de Diodore Sicilien, mesmement des Lampsaciens, comme atteste Pausanias, que messer Priapus fut filz de Bacchus et de Venus (ch. XXXI).

C'est au chapitre suivant que notre auteur célèbre, en fidèle enfant de Seuilly, l'hypocras blanc que Panurge verse à Rondibilis dans un hanap nestorien :

Il n'y a dedans ne squinanthi, ne zinzembre, ne graine de paradis. Il n'y a que la belle cinamome triée, et le beau sucre fin, avecques le bon vin blanc du cru de la Deviniere, en la plante du grand cormier, au dessus du noyer groslier.

Le fils du vigneron de la Devinière ne saurait omettre les méfaits des gelées, bruines, frimas, verglas, froidures, grêles et calamités des « saints de glace » à l'égard des bourgeons de la vigne. Une charmante anecdote, qui met en cause l'évêque d'Auxerre, Tinteville, illustre les craintes annuelles des vignerons, au chapitre XXXIII. Après le vin

Digitized by Google

de Seuilly et celui d'Anjou, Rabelais se plaît à nommer le vin breton que boit Triboulet, en une bouteille clissée, c'est-à-dire enveloppée d'osier. Comme celui-ci branle ensuite la tête, Pantagruel voit dans cette circonstance une marque de l'inspiration de l'esprit fatidique : « Exemple manifeste est en ceulx qui, à jeun, ne peuvent en main porter un grand hanap de vin, sans trembler des mains » (ch. XLV).

Las de tant de consultations tentées en vain pour connaître le sort que lui réserve le mariage, Panurge revient à sa première idée et se décide à aller consulter l'Oracle de la Dive Bouteille. Nous assistons dès lors aux préparatifs de la navigation lointaine qui permettra à Pantagruel, à Panurge et à leurs compagnons d'atteindre le temple de l'Oracle, situé en Extrême-Orient. C'est ce voyage que vont nous raconter les quatrième et cinquième livres.

La Dive sera donc désormais à la fois le but et comme le symbole de cette longue pérégrination. Pour rester fidèle à ses habitudes, le maître entonne, une fois de plus, dans l'ancien prologue, l'éloge des très illustres buveurs. L'anecdote, — probablement authentique, au moins en partie, — du geai du vieil oncle Frapin développe à merveille ses intentions. Il conclut, reprenant l'image du bréviaire :

Donc vous voulez qu'à prime je boive vin blanc; à tierce, sexte et none, pareillement; à vespres et complies, vin clairet. Cela vous appellez croquer pie; vrayement vous ne fustes oncques de mauvaise pie couvez. J'y donnerai requeste. Plus dictes que le vin du tiers livre ha esté à vostre goust, et qu'il est bon. Vray est qu'il y en avoit peu, et ne vous plaist ce que l'on dict communement : Un peu et du bon; plus vous plaist ce que disoit le bon Evispande Verron : Beaucoup et du bon.

La lettre dédicatoire au cardinal de Châtillon, qui suit, contient, elle aussi, un passage significatif sur « le flair et odeur » du vin. Quant au nouveau prologue du *Quart Livre*, il débute par cette déclaration :

Vous avez eu bonne vinée, à ce que l'on m'a dict. Je n'en

Digitized by Google

serois en pièce marry. Vous avez remede trouvé infinable contre toutes alterations.

Les préparatifs se terminent : la maîtresse nauf de Pantagruel porte en poupe pour enseigne une grande et ample Bouteille, à moitié d'argent bien lisse et poli, l'autre moitié étant d'or émaillé de couleur incarnat. En quoi il était facile de juger que blanc et clairet étaient les couleurs des nobles voyageurs et qu'ils partaient pour avoir le mot de la Bouteille. Toujours, le vin blanc et le clairet sont cités comme les vins par excellence, c'est-à-dire ceux, sans doute, que l'auteur affectionnait au premier chef. Au chapitre XXXIII, les mêmes couleurs sont de nouveau vantées :

Dea, s'il jettast, dit Panurge, à propos du Physetère, vin bon, blanc, vermeil, friand, delicieux..., y seroit aulcune occasion de patience, à l'exemple de celuy milort Anglois, qui esleut mourir noyé dans un tonneau de Malvesie.

On n'a pas à reproduire ici les innombrables invitations à boire et à porter des santés que l'on rencontre à travers les derniers livres. Il suffira de signaler celles qui offrent un élément concret, telle que l'invitation de Panurge au début du chapitre IV (l. IV), qui aboutit à une collation faite en l'hôtellerie du Satyre à cheval. Au chapitre XV, Chiquanous « degouzille » une grande tasse de vin breton ; aux chapitres XLVII et LIV, allusions aux vignerons d'Orléans et au vin clémentin; au chapitre LXV, à Tirelupin, sommelier de Pantagruel, qui épargne chaque année plus de huit cents pipes de vin en faisant boire les survenants et domestiques avant qu'ils ressentent la soif.

Pendant longtemps, l'authenticité du cinquième livre de *Pantagruel*, publié seulement en 1565, douze ans après la mort de Rabelais, a été niée et contestée par la presque totalité des érudits et des critiques[1]. Au moment où la So-

1. Il serait curieux de présenter aujourd'hui un tableau de ces opinions. Nombre d'ouvrages d'érudition consacrés à Rabelais ont fait, jusqu'à ces derniers temps, abstraction complète du cinquième livre. A notre avis, quelques rares pages peuvent seulement justifier de légitimes réserves : le prologue, les Apedeftes, par exemple.

Digitized by Google

ciété des Études rabelaisiennes fut constituée, en 1903, l'opinion la plus défavorable prévalait touchant cet ouvrage posthume de Rabelais, soit que les uns, assurément les plus nombreux, y vissent l'œuvre entière d'un continuateur ou d'un faussaire, soit que les autres en reconnussent seulement quelques parties comme authentiques. Dès le début de nos recherches rabelaisiennes, nous avons réagi avec une conviction profonde contre cette manière de voir. Durant ces vingt dernières années, l'opinion tout opposée que nous avions défendue, d'abord dans les *Navigations de Pantagruel*, ensuite dans une série de travaux et dans nos cours du Collège de France, a été examinée et peu à peu acceptée par la critique. On peut dire, à l'heure présente, que la thèse de l'authenticité se vérifie chaque jour davantage. Désormais, le roman de Rabelais offre donc sa conclusion et son aboutissement véritables; il se présente à nous sous une forme complète et achevée. L'impression d'ensemble qu'il est susceptible de produire s'en enrichit d'autant, à bien des égards. Or, si nous considérons l'objet présent de notre étude, il est hors de doute que l'unité de l'œuvre rabelaisienne gagne singulièrement à l'adjonction du cinquième livre. Le rôle du produit de la vigne, qui s'affirme, dès les premières lignes du *Pantagruel*, offre, au dernier livre, une signification et une ampleur qui confèrent à l'ensemble du roman une logique et une puissance nouvelles. Cette fin nous amène tout naturellement à la révélation que l'on pressentait déjà sur le seuil de l'ouvrage, et avec quelle grandeur et quelle fantaisie parfaites! Un symbole continu semble ainsi établir un lien entre les diverses parties du chef-d'œuvre, malgré les vingt années qui séparent le début de la conclusion, en nous permettant de nous retrouver, à l'arrivée comme au point de départ, sous le signe, accueillant par excellence, du Vin de France.

Parmi les pages du livre posthume, le prologue est, avec l'épisode des Apedeftes, la partie qui peut éveiller des

Digitized by Google

doutes. Aussi ne nous y attarderons-nous pas pour relever tout de suite, à travers les chapitres VI et VII, les invitations successives et pertinentes d'Aeditue, dans l'*Isle sonante*, à boire « une, deux, trois, neuf fois : *non zelus, sed charitas.* » L'épisode des Apedeftes, encore que soulevant certaines suspicions, réserve, par l'allégorie même du pressoir, une large place à toutes les circonstances de la vendange et de la fabrication du vin. Il y aurait lieu, peut-être, de reviser le procès de ce chapitre XVI, où se rencontrent tant d'expressions et d'images qui devaient être particulièrement agréables à notre auteur[1].

Nos voyageurs approchent maintenant de l'Oracle : ils parviennent en l'île désirée où se trouve le temple de la Dive Bouteille. Ils passent d'abord par un grand vignoble fait de toutes espèces de vignes, comme Falerne, Malvoisie, Muscadet, Taige, Beaune, Mirevaux, Orléans, Picardent, Arbois, Coussi, Anjou, Grave, Corsique, Verron, Nérac et autres. Combien il est important de noter ici la mention du vin breton du bon pays de Verron, c'est-à-dire d'un produit du pays chinonais! Ledit vignoble fut jadis planté par le bon Bacchus avec telle bénédiction qu'en tout temps il portait feuille, fleur et fruit, comme les orangers de San Remo. La Lanterne qui conduit les pèlerins commande à chacun de manger trois raisins, de mettre du pampre en ses souliers et de prendre une branche verte en la main gauche.

Au bout du vignoble, ils passent sous un arc antique, sur lequel le trophée d'un buveur était bien mignonnement sculpté, à savoir en un lieu, long ordre de flacons, bourraches, bouteilles, fioles, ferrières, barils, barraux, pots, pintes, semaises antiques, pendantes d'une treille ombrageuse ; en un autre, grande quantité d'aulx, oignons, échalotes, jambons, boutargues, parodelles, langues de bœuf fumées, fromages vieux, et semblable confiture, entrelacée de pampre, et ensemble par grande industrie fagotée avec

1. La Devinière possédait un pressoir, dont le souvenir n'est pas perdu.

Digitized by Google

des ceps ; en un autre encore, cent formes de verre comme verres à pied et verres à cheval, cuveaux, retombes, hanaps, jadaux, salvernes, tasses, gobelets, et telle semblable artillerie bachique. Cet arc finissait en une belle et ample tonnelle, toute faite de ceps de vignes, ornée de raisins de cinq cents couleurs diverses, et cinq cents formes diverses non naturelles, mais ainsi composées par art d'agriculture : jaunes, bleus, tannés, azurés, blancs, noirs, verts, violets, riolés, piolés, longs, ronds, torangles, couillonnés, couronnés, barbus, cabus, herbus. Ici, la Lanterne illustrissime prescrit à ses compagnons de se couvrir la tête d'un chapeau albanais fait de lierre. « Sous cette treille, observe Pantagruel, le pontife de Jupiter, jadis, ne serait pas passé ainsi. » La raison qui l'en empêchait, au dire de la Lanterne, était mystique. Car, en y passant, il aurait eu le vin, c'est-à-dire les raisins, au-dessus de la tête. Il eût paru alors être maîtrisé et dominé par la liqueur de Bacchus. Or, les pontifes et tous personnages qui s'adonnent à la contemplation des choses divines doivent en tranquillité leurs esprits maintenir, hors de toute perturbation de sens, laquelle se manifeste davantage en ivrognerie plus qu'en toute autre passion.

« Vous, pareillement, continue dame Lanterne, ne seriez reçus au temple de la Dive Bouteille après être passés sous cet arc, si la noble pontife Bacbuc ne voyait vos souliers pleins de pampre. » Cela constituait, en effet, un indice nettement opposé au premier, puisqu'on en pouvait inférer que le vin était en mépris aux voyageurs et qu'ils n'hésitaient pas à le conculquer et subjuguer. Frère Jean observe plaisamment qu'on peut ajouter foi au dire de la Lanterne amie en songeant que la femme de la Révélation, dans l'*Apocalypse*, a la lune sous les pieds, alors que toutes les autres l'ont en la tête. Il assimile courtoisement l'aimable dame Lanterne à cette exception biblique. Cependant, la descente sous terre commence. En passant par un arceau incrusté de plâtre, l'auteur, qui se met lui-même en scène, évoque, devant Pantagruel, la cave peinte

Digitized by Google

de Chinon, où figurent des peintures pareilles, en pareille fraîcheur. Durant ces propos sort le grand Flasque, appelé Phlosque par la Lanterne, gouverneur de la Dive, et accompagné de la garde du temple, qui se compose de bouteillons français. En voyant les arrivants couronnés de lierre, il leur permet l'accès et commande qu'on les mène à la princesse Bacbuc, dame d'honneur de la Bouteille et pontife de tous les mystères, ce qui fut fait. Nos gens descendent cent huit marches de marbre sous terre, sans lumière aucune. Notons au passage une allusion piquante à la descente des tonneaux en cave.

A la fin des degrés, les voyageurs rencontrent un portail de fin jaspe, tout compassé et bâti à ouvrage et forme dorique, en la face duquel était écrite cette sentence, en lettres ioniques d'or très pur : Ἐν οἴνῳ ἀλήθεια, c'est-à-dire : En vin vérité. Ils franchissent deux portes de bronze, lisent les deux inscriptions bien connues et pénètrent dans le temple. Le pavé, tout en mosaïque, excite leur admiration : jonchées de pampres et raisins en constituaient les ornements. Sur la voûte du temple se déroulait une autre mosaïque représentant la bataille que Bacchus gagna contre les Indiens. Il faut lire cette description, qui est du meilleur Rabelais (ch. XXXIX et XL). Toute l'histoire du mythe dionysien revit en ces pages, où abondent les images et les notations heureuses. Pendant que Pantagruel et ses compagnons contemplent la lampe mémorable qui éclaire le temple, la vénérable pontife Bacbuc s'offre à eux, avec sa face joyeuse et riante. Les voyant accoutrés suivant les règles, elle les admet au milieu du temple, où se trouve la belle fontaine fantastique, but suprême de leur long pèlerinage, et dont les splendeurs l'emportaient sur tout le reste. L'eau qui en sort produit un son harmonieux à merveille.

Après quelques explications sur ce phénomène, Bacbuc commande d'apporter hanaps, tasses et gobelets d'or, d'argent, de cristal, de porcelaine, et elle invite ses compagnons à boire de la liqueur que l'on entendait sourdre

Digitized by Google

de la fontaine sacrée, ce qu'ils firent volontiers. Sur une question de la pontife, ils répondent qu'ils viennent de boire de la bonne et fraîche eau de fontaine, limpide et argentine :

Gens pérégrins, repart Bacbuc, avez vous les gosiers enduits, pavés et émaillés, comme eut jadis Pithyllus, que de cette liqueur déifique onques n'avez le goust de saveur recongneu? Apportez icy, dit-elle à ses demoiselles, mes décrottoires que savez, afin de leur racler, émonder et nettoyer le palais.

On offre donc à chacun beaux jambons, joyeuses langues de bœuf fumées, bonnes saumades, cervelas et autres ramoneurs de gosier. Les pèlerins en mangent assez pour « écurer » leurs estomacs et voir venir la soif. Bacbuc les avertit que, buvant de cette liqueur mirifique, ils sentiront le goût de tel vin qu'ils auront imaginé. Panurge en fait l'essai, et de s'écrier aussitôt : « Par Dieu, c'est icy vin de Beaune, meilleur qu'oncques jamais je beus. » Frère Jean reconnaît, de son côté, le vin de Grave, galant et voltigeant. Pantagruel opte pour le vin de Mirevaux, qu'il imaginait avant boire. Il est seulement trop frais :

Beuvez, dist Bacbuc, une, deux ou trois foys. Derechef, changeans d'imagination, telle trouverez au goust, saveur ou liqueur, comme l'aurez imaginé. Et doresnavant, dictes qu'à Dieu rien soit impossible.

Le moment solennel arrive : Panurge va obtenir le mot de la Dive Bouteille. Bacbuc l'accoutre du costume requis et lui fait remplir divers rites. Elle prononce des conjurations en langue étrusque, lisant parfois les formules dans un rituel que tient une de ses mystagogues. Seul, conduit par le pontife, Panurge entre par une porte d'or en une chapelle ronde, éclairée de la lumière du soleil, grâce à d'ingénieuses transparences et à une ouverture propice à travers la roche. Au milieu de celle-ci, une autre fontaine de figure heptagonale, pleine d'une eau toute transparente, dans laquelle était à demi posée la sacrée Bouteille, toute

Digitized by Google

revêtue de pur et beau cristallin en forme ovale, excepté que le limbe était quelque peu plus ouvert que cette forme ne le comportait[1].

Nouveaux rites, après l'accomplissement desquels Bacbuc, déployant son livre rituel et soufflant dans l'oreille gauche de Panurge, le fait chanter une épilénie, qui figure dans la célèbre gravure de la Bouteille, que l'on trouvera dans toutes les éditions du cinquième livre.

A la suite de cette chanson, Bacbuc jette quelque substance dans la fontaine, et soudain l'eau commence à bouillir à force. Bacbuc l'écoute d'une oreille en silence, ayant auprès d'elle la pontife agenouillée, quand de la Bouteille sort un bruit analogue à celui d'une pluie d'été soudaine. Lors fut ouï ce mot : *Trinc*. Sur une réflexion de Panurge, Bacbuc le prit doucement sous le bras, lui disant : « Ami, rendez grâces aux cieux : vous avez eu promptement le mot de la Dive Bouteille. Je dis le mot plus joyeux, plus divin, plus certain qu'encore d'elle j'aie entendu, depuis que je sers son sacré Oracle. » Il s'agit maintenant d'interpréter ce beau mot.

Bientôt, l'eau redevient calme, et Panurge regagne le grand temple avec Bacbuc. Celle-ci fait boire à son compagnon tout le contenu d'un gros flacon en forme de livre et rempli de vin de Falerne. Elle lui explique le sens de ce *Trinc*, mot panomphée, célébré et entendu de toutes les nations et qui signifie : Buvez.

Ici, nous maintenons que non pas rire, mais boire est le propre de l'homme : je dis boire simplement et absolument, car aussi boivent les bêtes, je dis boire vin bon et frais. Notez, Amis, que de vin divin on devient, et n'y a d'argument tant sûr, ni art de divination moins fallace. Vos Académiques l'affirment, rendans l'etymologie de vin, lequel ils disent en grec ΟΙΝΟΣ être comme *vis*, force, puissance. Car pouvoir il a d'emplir l'âme de toute vérité, tout savoir et philosophie.

1. On n'a pas à traiter ici des rapports du cinquième livre avec le *Songe de Poliphile*. Nous renvoyons à l'examen qui en a été fait dans les *Navigations de Pantagruel*.

Digitized by Google

Panurge est saisi d'un enthousiasme bachique qui lui fait entonner un péan, auquel s'associent Pantagruel et Frère Jean. Tous trois « rythment » tour à tour sur le futur mariage, objet de la consultation de l'Oracle; chacun d'eux célébrant à sa façon le jus de la vigne et la Bouteille trismégiste. Panurge quitte son accoutrement mystique et développe la tirade finale.

Dans une page émouvante, empreinte d'une éloquence singulière, la pontife prend congé de ses hôtes, en leur adressant des conseils d'une portée vraiment prophétique. Elle leur annonce les découvertes futures, et pour ainsi dire illimitées, de la science, et spécifie, en une image d'une clairvoyance divinatrice, que la Vérité est fille du Temps. Le retour des voyageurs s'accomplit par un pays délicieux, à travers lequel ils gagnent le port où les attendent leurs navires.

Cette conclusion grandiose est entièrement digne de l'œuvre; elle en constitue le couronnement naturel et logique. La révélation qu'elle contient est bien celle vers laquelle tendait Rabelais, dès l'aurore de sa carrière littéraire, au moment où il lançait son *Pantagruel*, en 1532 : *En vin vérité*. Admirons, en terminant, la continuité de son effort littéraire, durant les vingt années qu'il dura. Il est resté fidèle, jusqu'au dernier jour, aux goûts de sa jeunesse et, en particulier, aux souvenirs joyeux du vignoble paternel. L'immortel créateur des lettres françaises, en qui nous pouvons saluer, à bonnes enseignes, un buveur émérite, n'a cessé de rendre à la source généreuse où notre génie national a sans doute puisé certains de ses traits les plus caractéristiques, le témoignage de sa tendre et vibrante gratitude. Enfant de la Devinière, — la maison du Devin, — dont le clos produisait le vin pineau, il a placé, par une pensée filiale, l'ultime épisode de son roman dans le temple de l'Oracle de la Dive Bouteille.

Abel Lefranc.

Digitized by Google

UNE LETTRE INÉDITE
D'AGRIPPA D'AUBIGNÉ
A MARIE DE MÉDICIS

Parmi les documents inédits que contient le tome I des papiers d'Agrippa d'Aubigné conservés au château de Bessinges se trouve la minute, ou la copie, d'une lettre destinée à la reine régente Marie de Médicis. Elle couvre le bas des feuillets numérotés 190 et 192 à 198, le haut des pages étant occupé par des notes, d'une autre encre, relatives à l'*Histoire universelle*. Des « réclames » permettent de souder entre eux ces fragments. Certaines parties sont effacées par les pliures anciennes du papier; quelques mots sont illisibles; dans l'ensemble, le document n'offre pourtant que peu de parties obscures ou inintelligibles.

Il est fort curieux. Agrippa d'Aubigné se présente à la reine comme un « homme de village », qui a eu d'ailleurs la confiance du feu roi pendant trente ans, et dont les avis méritent d'être considérés. Après ce préambule, il s'enhardit à proposer, « à l'acquit de sa conscience, non à la vanité de son honneur », un remède aux maux qu'il appréhende pour l'État. Que la reine, pour soulager ses épaules du fardeau des affaires, établisse un Conseil d'État, et, pour remédier aux angoisses du pays, qu'elle réunisse les États généraux. Et voici le programme qu'Agrippa d'Aubigné esquisse pour cette tenue d'États généraux : 1° ils jureront fidélité au roi; 2° ils nommeront un Conseil d'État, sans toucher aux personnes des princes du sang et des grands officiers; 3° ils décideront de se réunir de nouveau au bout de cinq ans pour reconnaître la majorité du roi et lui laisser désormais la libre élection de son Conseil.

Ce troisième article nous donne la date de cette lettre. Louis XIII devait atteindre sa majorité en octobre 1614. C'est

Digitized by Google

donc en 1610, immédiatement après l'assassinat de Henri IV (1er mai), au moment où Marie de Médicis était déclarée régente, que d'Aubigné rédigeait pour elle cette lettre. Il pouvait se dire « homme de village », puisque depuis l'abjuration de Henri IV il vivait loin de la cour et des grands, retiré dans ses châteaux de Maillezais et du Doignon, en Bas-Poitou.

L'idée de réunir les États généraux ne se rencontre, à cette date, dans aucun autre écrit. Ce n'est qu'au début de 1614 que le prince de Condé, dans une lettre-manifeste fameuse, somma la reine de tenir une assemblée des États « sûre et libre ». Par le traité de Sainte-Menehould, Marie de Médicis acquiesça à sa demande et convoqua cette assemblée, qui, après quatre mois de délibérations, se sépara sans résultat. Mais, en 1610, on ne songeait guère aux États généraux. D'Aubigné, dans sa *Vie à ses enfants*, raconte qu'il fut le seul dans l'assemblée provinciale du Poitou à maintenir que la désignation de la reine comme régente « n'appartenoit point au Parlement de Paris, *mais aux Estats; et, quoy qu'il fust remarqué pour ceste parole*, il ne laissa pas d'estre envoyé de sa province pour faire les submissions[1] ». Il restait fidèle à la doctrine exposée trente-cinq ans auparavant par un juriste huguenot, François Hotman, qui, dans son *Franco-Gallia*, n'admettait de régence qu'approuvée par l'assemblée des États et excluait d'ailleurs les femmes du gouvernement, partant de la régence.

Que faut-il penser des avantages que, selon lui, la reine pouvait retirer de cette réunion des États généraux? Il y a, certes, des illusions et de l'inexpérience dans ses vues sur le gouvernement du royaume. Il tient Marie de Médicis pour dévouée au bien public. Il lui propose le moyen de « rogner » toutes les « licentieuses demandes » faites au détriment de la couronne. Et Marie de Médicis, qui commençait à gaspiller les trésors amassés par Sully, ne connaîtra bientôt d'autres moyens de gouvernement que l'achat des consciences et l'octroi de faveurs. Il estime que la reine acceptera de gouverner avec un Conseil nommé par les États : c'est escompter une déférence pour l'autorité des États à laquelle la monarchie a toujours été rebelle. Il se porte garant du désintéressement et du loyalisme des Réformés : les défections de certains chefs

1. *Sa vie à ses enfants*, t. I des *Œuvres*, éd. Réaume et de Caussade, p. 83.

Digitized by Google

du parti achetées par le connétable de Luynes, en 1621, et la politique de l'assemblée de la Rochelle, offrant cette place à l'Angleterre, allaient lui donner un démenti. Il voit plus juste peut-être lorsqu'il affirme que, hors les premières guerres civiles, le parti réformé n'a jamais été attaqué que « pour faire planche aux estrangers ». On sait maintenant avec quelle habileté l'Angleterre et surtout l'Espagne cherchaient à allumer une guerre de religion en France pour empêcher que les armes françaises n'intervinssent dans les affaires européennes[1].

Au reste, cette lettre contient quelques remarques heureuses et quelques idées de détail qui ne manquent pas de sens politique.

Nous la transcrivons fidèlement[2], en ajoutant toutefois au texte quelques signes de ponctuation qui en facilitent la lecture et nous restituons par conjecture certains mots effacés ou peu lisibles, que nous plaçons entre crochets carrés.

[Fol. 192 v°]. On atribue aux princes, M[adame], des yeux, des oreilles et des mains bien longues, aussi faut il des instruments bien avantageux pour découvrir ce qui se fait en deux cents lieues de Diametre, ouyr les plaintes de tant de bouches, assister, defendre et punir, quand il est besoin, loing de soy. Malheureux sont les Roys qui racourcissent telz avantages, qui bornent leurs yeux, leur ouÿe et par là leur connoissance à l'estendue de leur cabinet. Car bien tost apres, les nerfs de leurs bras se retirent et souffrent convulsion avec le cerveau.

Nous lizons plusieurs prosperitez de princes et les ruynes de plusieurs Roys. Je n'en voy un seul auquel la fortune n'ait fleury, ou fené, par le bon ou mauvais uzage de ces choses.

1. Voy. G. Hanotaux, *Histoire du cardinal de Richelieu*, t. II, 4e partie, p. 411-412.

2. Nous adressons à M. Henri Tronchin, détenteur des papiers d'Agrippa d'Aubigné, tous nos remerciements pour la bonne grâce avec laquelle il a mis ces documents à notre disposition. Avec son autorisation nous préparons une édition des fragments restés inédits du tome IV de l'*Histoire universelle*, qui ont été ignorés du dernier éditeur de cet ouvrage.

Digitized by Google

Nous trouvons un Germanic, quy, la nuit, espion de son camp, va s'acouter aux tentes des capitaines et aux tentes de ses soldats pour aprendre de ses nouvelles et lors, sur le contentement des siens, ne trouvoit rien difficile.

Je ne resveille que cetuy là... [passe t]ant d'autres, pour venir à l'exemple de notre [dernier] bon Roy, lequel a demeslé tant de nœuds difficiles et n'a esté surpris en rien, pour ce qu'il sentoit et scavoit tout. J'ay veu son conseil ordinaire... raison de ce qu'il ne s'atachoit [fol. 193 r°] pas assez aux Ceremonies du Conseil, et luy, prenoit conseil de tous; et pleust à D[ieu] que la pesanteur du Royaume et des ans lui eust peu permetre tousjours une mesme diligence. Mais il avoit racourci sa veue et son ouye dans un conseil qui voyoit et entendoit familiérement et abuzé les messagers de sa mort.

Voyez, Madame, un homme de village qui vient à vous de loin, en danger d'estre repoussé, sy vous voulez borner vos connoissances au Cabinet et jardin. On luy objecte qu'il est eslongné des affaires, qu'il n'est point conseiller d'estat ordinayre, ny pres du soleil, pour traiter de matière sy haute.

Il respond qu'il est eslongné des passions, n'est bien [venu] d'aucun des Grands, que vous avez besoin d'[un avis] extraordinaire, la maladie de l'estat estant devenue implicite et qu'il est à telle distance du [soleil] qu'il faut, pour en estre esclayré sans en estre eblouy.

[Ce] sage, c'est un sexagénaire, nourry au ... du feu Roy, admis à ses affayres 30 ans de [çà] [fol. 193 v°], c'est à dire aux plus grandes difficultés que jamais prince ait demeslées. Le Roy lui a mille fois jetté ses angoisses dans le sein et a cent fois profité de sa couverture, deux foys signalément en sa vie foulé aux pieds son opinion et affection pour espouser la mienne. L'une quand, prisonnier en Chambre grillée au Louvre et de plus enchaîné encore d'amour et de feu, Dieu se servit de moy pour luy faire à peyne vouloir et avec peine venir à bout de sa delivrance.

Digitized by Google

L'autre fut quand, par la violence de mes avis, je brisé son âme et son dessein, l'empeschant d'espouser une comtesse de ce Royaume. Il falut de la force à le relever du précipice où il touchoit. De la première de ses actions, j'ay pour tesmoins les mareschaux de Fervaques, de Lavardin et M. de Roquelaure[1], qui sont pres de V[o]tre Majesté. De la seconde, M. de Bouillon[2].

Ne lisez pas ces choses pour vanteries de jeune homme. Car je ne les dis pas ainsi pour habiller mon service de toyle d'or et [de peur que] votre huissier ne luy refuse la porte. Si on me demande une créance, j'[alléguerai] [fol. 194 v°] un prince Espaignol auquel la R[eine] Marg[uerite] me fit parler d'affayres consequentieuses, à l'ayse, avec peril et sans créance. Mes paroles porteront ma créance.

Au grand regret de tous les gens de bien, nous voyons, M[adame], que le Ciel n'a voulu laisser personne sans deuil, qu'apres la mort du Roy, nous laissant en un estat où qui ne souffre de bon naturel, frémit de crainte. On voit sur les bras de Votre Maj[esté] une multitude de laquelle les pensées retenues par le respect et la crainte semblent devoir eschaper : voz princes du S[ang], desquels le respect ne me permet pas de dire plus, se rejetent aux affaires de l'air de gens qui en avoyent esté eslongnés. Les officiers de la Couronne entrent en leurs fun[ctions] en foule, comme les ayant regaigneez. Quelques ... leur nom aux forces du Royaume. L'Ecc[lesiastic] continue a

1. D'Aubigné a raconté longuement, dans l'*Histoire universelle*, t. II, livre II, comment il décida Henri de Navarre, en 1576, à fuir les délices amollissantes du Louvre. Voy. le chap. xx : *Dessein et exécution de la sortie du roi de Navarre*. Fervaques, Lavardin et Roquelaure étaient du complot.

2. En 1588, Henri, ayant promis le mariage à la comtesse de Guiche, femme du comte de Gramont, dite « la belle Corisande », s'ouvrit de son projet à ses deux compagnons : Turenne (devenu depuis duc de Bouillon) et d'Aubigné. Le premier se déroba; le second décida Henri à faire trêve deux ans à ses pensées pour la comtesse. Voy. *Vie à ses enfants*, année 1588.

Digitized by Google

vouloir deliberer et a donner ses projets [comme] principes. Les parlements veulent devenir [puis]sances. La noblesse fait des maistres. Le [Tiers Es]tat a esperé soulagement des tailles et ... frustré dans les dons ... desquels il ... doit payer l'Empire. Des Estrangers [les uns] [fol. 194 v°] esperent avec joye profiter de ce changement, les autres n'en attendent plus le secours acoustumé. Occasion aux premiers de fayre nouvelles amitiez offensifves, aux seconds deffensifves pour le moins. Voilà ce que permettent les barrières du Respect et de la Crainte.

Pardonnez, M[adame], si de loin je faux en quelques lignes, mais il me semble que la premiere des peynes de Votre Maj. est d'establir un conseil d'Estat qui oste de dessus vos espaules le fardeau et l'envie de ces choses. Contenter vos Princes sans l'opression du peuple, vos officiers sans qu'ilz s'entrechoquent, l'Ecclésiastique sans qu'il fasse plainte ailleurs. Faire que vos Parlements vous soulagent par leur au[torité], que votre noblesse ne reconnoisse rien au prejudice [de la] couronne, que le peuple prenne patience, que les ennemis craignent votre ordre, les autr[es] ... plus que jamais.

Un conseil bien autorisé et bien estably [ostera] pour vous la peyne, vous en auriez l'honeur ... [vous feriez] tayre les mescontens, vous auriez le gré ... et vous donneriez les grâces, arres[teriez]

[*Cecy avec ce qui est desja dit*]

[fol. 195 r°] [par] crainte les Estrangers et par obeissance ceux de dedans.

Mais de combien et de quy ferez vous ce conseil. Sy de peu, quelle sera la multitude des offences? Sy de beaucoup, quelle la confusion? S'il n'y a que des grands, a vous peu d'obligation. Sy des petits, les grands s'y opposent.

Voyla pourquoy j'appeloys les malladies de cet estat implicites, quand le remède de l'un ulcère l'autre. Je ne diroy que cela de vos perplexitez, car vous en sentez plus

Digitized by Google

que je n'en puis escrire. Et sy mon avis est trouvé trop rude, ce sera peut estre pour estre venu trop tost, c'est à dire avant ce comble des maux. Or, j'eusse attendu ce terme fascheux sy j'eusse jetté cet escrit non a l'aquit de ma conscience, mais à la vanité de mon honneur.

C'est assez discouru des affections du corps. Il faut entrer en la chambre, tirer le rideau, avec la fiole à la main. La veue et l'odeur de laquelle feront grincer les dents contre la [po]tion. Le nom en desplaist comme celui de la Rubarbe. Ce n'est qu'amertume aux levres. C'est vie, santé, joye, parfaite guerizon au dedans.

[Fol. 195 v°]. Mais peut estre ay-je plus mauvaise opinion du patient que je ne devrois. Je proteste, Madame, que sy je n'avois à traiter qu'avec V. M. je n'userois point de ces precautions. Mais plusieurs servent les Roys pour s'en servir. Ilz ayment mieux tout perdre que donner borne à leurs desirs.

Je dy que vous devez remedier à toutes les angoisses et perplexitez par une tenüe d'Estats generaulx libres, non demandez, non obtenus par crieries, mais provenants de votre mouvement et franche deliberation. Je ne parle point de cet abrégé d'Estats par lesquels chascun se pense trompé, mais de ceux par lesquels chascun se pense soulagé. Que leur publication porte toutes les causes remediants aux ruzes du temps passé, croyant que la grande prudence des Princes est de n'avoir que fayre de finesses.

Ce mot d'Estats atyre de ... et blaisse beaucoup de gens. Pour vous garentir, M[adame], j'aporte a notre secours de cet habile Guychardin : Le moyen, dit il, de conserver les regnes et republiques qui se troublent, c'est de les rapeler souvent a leur premiere institution.

Me voyla encor plus [m]al qu'auparavant. J'oy une confuzion de textes de saint Thomas, Aristote, Democ. L'un dire : C'est brider la Royauté, l'autre : eslever une confuzion [po]pulaire quand le Royaume n'a que faire [fol. 196 r°] de cela. Il faut faire une pauze pour laisser apaiser ce bisbilio. Et puis dire ainsy : Je ne veux point traiter des pre-

Digitized by Google

mieres elections de noz Roys, des diverses formes qui ont esté tenus en leur confirmation et restablissements, vous parler en jurisconsulte oysifvement des droits de la Couronne et de celuy du Roy.

Je traite d'un affayre present et comme d'un individu de l'estat de nos affayres, du remède qui eschet à ce que nous craingnons, protestant que sy quelqu'un peut guerir nos plaÿes en souflant dessus, je ne suis pas d'avis qu'on y mette l'emplastre.

Combien de regnes [av]ez-vous veu sans estats? Sy ce dernier s'en est passé, toutes les parties et functions du Royaume estoyent dans la teste du Roy seul. Je ne fay point de [tort] aux autres princes de dire comme Tacite dit la divine pensée d'Auguste estoit capable de tel fardeau.

[Fol. 196 v°]. Il est juste de remédier aux plaintes et craintes de tous par le consentement de tous.

Il est utile de rongner les licentieuses demandes au profit de la couronne.

Il est ayzé d'apporter les remedes que partout on demande à haute voix.

Il est seur d'interesser tout le Royaume à ce qu'il aura ordonné.

Il est bien séant que le Roy donne de son gré ce qu'on a impétré des autres par mutineries.

Il ne se présente plus qu'un mot par lequel je pense plus prouver que par tous les autres, c'est qu'il est necessayre. Et bien heureux ceux-là quy voyent venir les pas de la necessité sans en sentir les ongles.

Que feront ces Estats. Ils commenceront par protester en un corps ce qu'ils ont juré par les parcelles. Non qu'a noz Roys est besoin de confirmation, mais ce concert d'aprobation [décide] chascun a plus d'obeissance.

Pour action seconde, la Reyne commendera aux Estatz de prescrire et nommer le conseil general, sans toucher aux personnes des Pr[inces] du sang a quy la naissance et officiers principaux ... connestable, chanc[elier], mar[esch]aux de F^ce^ et la dignité ... en ce conseil.

Digitized by Google

Sy on trouvoit bon ... du Conseil fust reduit au nombre des ... desquelles chacune eust [fol. 196 r°] la nomination d'un Co[missai]re pour estre ses clients, ce leur seroit un grand contentement. Mais aussy sy on voit que cela aportast des tensions particulieres, soit l'election en commun. Laissant au Conseil a parfaire par ses suffrages mesme les places de conseillers vacantes dans cinq ans.

Apres, qu'on travaille aux affayres quy se presentent ... aux Estats. Pour 3e action particuliere à ceux-cy, est de prendre assignation dans cinq années pour se trouver en mesme assemblee, reconnoistre la majorité du Roy, luy laysser de là en avant la libre election de son conseil.

Voylà les fruits de ces Estats; voyons ceux du Conseil qu'ils ont engendré.

Le premier office, s'il leur plaist, ce sera de deffendre ce papier de 200 conseillers d'Estat pour le moins quy se trouvent bien c[apa]bles d'estre des seize.

Ils deffendront la Reyne et le Royaume de deux milions d'or de pensions, pour les reduire au quart et partager à ceux qui le meritent [autrement] que par une bonne mine. Et pour ce que la plainte commune est que la Reyne ne peut avoir connu les services d'un [chascun], ilz seront fort obscurs sy [fol. 197 r°] ilz ne sont parvenus à la connoissance du conseil.

[Fol. 190 v°]. Et pour ce que de toutes les voluptez des grands princes et meme des mediocres nulle n'aproche le plaisir de donner (c'est la douceur quy recrée la Royauté de ses Labeurs) ce Conseil ne touchera point aux dons de toutes les Parties casuelles, la Reyne en disposant de son mouvement, sy ce n'est lors que les demandes se feront par personnes inconnues desquelles S. M. renvoyra la response à son dit Conseil, sy bien que l'otroys se fera par sa puissance Royalle, les refus par leur autorité.

Sur mesmes espaules sera renvoyée l'envie des estats desquels il ne playra pas à Sa M[ajesté] de disposer, des debats des grands, des prééminences, des requestes que les communautez et corps de ville presenteront. De telle sorte se pourront marquer plusieurs clauzes suyvant les-

Digitized by Google

quelles Sa Majesté rejetera sur autruy l'amertume du règne pour s'en reserver la douceur.

[Suite du fol. 197 v°]. Tel avis ne manquera pas d'objections, comme tout remede aporte quelque dureté. On dira donc : Cette tenue d'Estats aprendra au peuple a porter le joug plus impatiemment et a despandre son argent. Les villes redemanderont leurs privilèges, l'Ecclesiastic demandera et fera demander par menées qu'il n'y ait qu'une religion, et, par ainsi, on nous remetra au trouble comme par les deux dernieres tenues d'Estats[1].

Response.

Le peuple portera plus doucement le joug qu'il aura lié. Il verra luy mesme aux moyens du soulagement. Au contrayre de demander, se tiendra bien content, sy ces Estats, contre la coustume, ne lui aportent point quelque nouvelle imposition.

Quand aux villes, il n'est pas en deliberation d'oster aucun privilege a celles qui les ont maintenant. Les autres perdront leurs vœux dans la multitude de celles [fol. 198 v°] qui en sont privees et par là ne feront point de demande generale.

Quand aux demandes qui se firent aux derniers Estats pour une seule religion en France, les moteurs de telle proposition sont estaints avec leur party. Le peuple, sage à ses despents, a bien apris un autre langage et, a son exemple, toutes les principales villes du Royaume. Sy

1. Aux États généraux d'Orléans, en 1560, le clergé avait demandé l'interdiction absolue des prêches et des assemblées de protestants. Il prétendait contraindre tout Français à accomplir ses devoirs spirituels. Il proposait de constituer des commissions suprêmes « qui parcourraient les provinces en faisant des enquêtes contre les séditieux, les hérétiques et les juges qui les auraient favorisés, les frappant de peines exemplaires s'ils ne faisaient pas amende honorable ». En 1576, aux États de Blois, il avait réclamé de nouveau un édit qui proscrivît sous toutes ses formes la religion prétendue réformée, chassât du royaume ses ministres, fermât ses écoles, punît ses imprimeurs et interdît de présenter requête ou remontrances en son nom. Voy. Georges Picot, *Histoire des États généraux*, t. II, p. 105 et 447.

Digitized by Google

l'Ecclesiastic fait telle requeste, les deux autres Estats s'y oposeront.

D'ailleurs en la Promulgation seroit bon d'inserer telle clauze : que c'est pour deliberer du bien et repos du Royaume, pour confirmer la foix d'iceluy, avec deffences expresses aux Estats provinciaux de ne toucher a aucun des articles de pacification.

[Fol. 199 v°]. Il n'y a plus personne en France, s'il n'a la veue offusquée de passions, qui ne voye injuste d'attaquer le party des refformez tant de foix estably par la foy publ[ique], qui ne tiene cest affayre trop difficile par l'experience et par le renouement de leurs affaires et que jamais, hors les premieres guerres, il n'a esté attaqué que pour faire planche aux Estrangers.

C'est là où la Reyne a un corps ennemy des nouveautez, fidelle à son Roy, auquel on ne peut reprocher ny cruauté, ny perfidie publique, et j'oseray dire que c'est la seule troupe quy peut et veut servir la Royauté sans en demander recompense.

Voylà le moyen de reigner sur les cœurs ainsy que sur les testes, d'oster aux grands les mains du peuple, sans lesquelles il ne pesche qu'en [desirs], faire exercer la justice avec une gaule blanche, de ne laisser au Louvre des gardes que pour la pompe et de ne s'en voir plus assiégé.

Que cette lettre ait été réellement envoyée à Marie de Médicis, c'est ce qui paraît fort vraisemblable. Le ton en est respectueux; la rédaction assez châtiée, encore qu'à son ordinaire Agrippa d'Aubigné y ait semé quelques trivialités qui sentent « l'homme de village[1] ». Les ratures y sont si rares qu'il y a tout lieu de croire que ce n'est pas un brouillon à proprement parler, mais une minute ou une copie que d'Aubigné a voulu conserver de sa lettre à la reine.

On devine aisément l'accueil que Marie de Médicis put faire à cette épître. D'Aubigné, dés le début de la régence, s'était signalé par une incartade en plein conseil du roi. Il y avait été

1. Il a toujours affecté cette « rustique liberté », comme il dit lui-même dans sa *Vie à ses enfants*, t. I, p. 15.

Digitized by Google

envoyé par les notables du Poitou et avait été introduit avec les envoyés de huit autres assemblées provinciales. « Le conseil du Roy fut scandalisé de ce que pas un ne s'agenouilla ni au commencement ni à la fin de la harangue. Au sortir, Monsieur de Villeroy s'attaqua à d'Aubigné, demandant pourquoy il n'avoit fleschi le genouil. La responce fut qu'il n'y avoit en leur troupe que nobles ou eclesiastiques, qui ne devoyent au Roy que la reverence et non pas l'agenouillement[1]. » Des conseils d'un « homme de village » aussi chatouilleux sur ses prérogatives, Marie de Médicis n'avait cure.

Jean PLATTARD.

1. Voy. *Sa vie à ses enfants*, t. I, p. 84.

Digitized by Google

MÉLANGES.

UN ÉRASMISTE ESPAGNOL DU XVIe SIÈCLE ET LES CHRONIQUES DE JEAN FROISSART.

Jean Froissart a recueilli en Flandre, en Angleterre, en Écosse, en France la matière bigarrée qu'il a débitée dans les quatre livres de ses *Croniques*[1] avec quelque prolixité. Sa manière de s'informer auprès des acteurs et témoins, sa méthode de travailler à grands intervalles pendant une quarantaine d'années sur son sujet (avant 1365-1405) n'ont pas permis de donner une composition mieux assise, une forme plus concise à son œuvre. C'est peut-être à son avantage. Il nous donne une histoire universelle en même temps qu'un mémoire. Il nous raconte des choses vues ou recueillies sur place ou en route s'étendant sur la France, sur l'Angleterre, l'Écosse comprise, sur la Bretagne, sur la Gascogne, sur les Flandres et sur l'Espagne. Il a visité tous ces pays, même l'Italie, sauf l'Espagne. En janvier 1367, il devait accompagner le prince de Galles dans son expédition d'Espagne, mais il n'est arrivé que jusqu'à Dax, recevant alors l'ordre de rentrer en Angleterre[2]. Il est arrivé une seconde fois dans les Pyrénées, visitant la cour de Gaston Phœbus, comte de Foix, qui l'a retenu pendant trois mois (du 25 novembre 1388 jusqu'au 3 février 1389)[3]. Froissart est parti à regret, très content de ses informations qui devaient intéresser aussi les provinces espagnoles. Quant à l'autre royaume de la péninsule, il est allé

1. Jean Froissart, *Croniques de France. Dangleterre. Descoce. Despaigne. De Bretaigne. De Gascogne. De Flandres. Et lieux circunvoisins, 1307-1400*, livres IV. Cf. Potthast, *Bibl. hist. medii aevi*, t. I, p. 474.

2. G. Paris et A. Jeanroy, *Extraits des chroniqueurs français*, 3e éd. Paris, 1893, p. 170.

3. *Ibid.*, p. 177.

Digitized by Google

voir en Flandre l'ambassadeur de Portugal, Pacheco, qui le mit au courant des événements passés dans son pays.

Les *Croniques* de Froissart devaient intéresser les historiens, les savants de tous les pays qu'elles embrassent et éveiller la curiosité du public. Les nombreux manuscrits en font preuve d'abord. Il est l'un des premiers chroniqueurs dont l'œuvre fut vulgarisée par l'impression[1]. Mais la langue du XIVe siècle n'était pas familière aux lecteurs français du XVIe, elle était incompréhensible pour la plupart des étrangers. On en fit des traductions : anglaise (Johan Bourchier, 1523-1525, 4 vol.), danoise (ms. Pott., nos 572-573 de la Bibl. roy. de Copenhague), flamande (Gerris Potters van der Loo, s. l. n. a. fol.).

L'archaïsme du langage n'était pas l'unique obstacle en France. La prolixité devait rebuter les lecteurs nourris de l'esprit et du goût de l'antiquité classique. Les extraits commençaient à paraître en français (*La mer des histoires, de Gaguin*, Lyon (?), 1564)[2], en hollandais (Leyden, 1587), qui étaient des traductions en même temps que des abrégés. Parmi ceux-ci une rédaction latine a précédé les autres et elle a joui de la plus grande popularité, attestée par des éditions nombreuses et des retraductions. L'auteur était Jean Philippon, nommé Sleidan[3] (1506-1556), secrétaire du cardinal Jean Du Bellay (vers 1540), historien de la ligue de Smalkalde. Établi à Paris (1533), il fut reçu licencié à l'Université d'Orléans. Vers ce temps il devait faire un extrait en latin des *Croniques* de Froissart intitulé : *Frossardus in brevem historiarum memorabilium epitomen contractus* (Paris, 1537), dédié au cardinal Jean Du Bellay. Réimprimé jusqu'à sept fois au XVIe et cinq fois au XVIIe siècle, l'ouvrage fut retraduit en français (Genève, 1566) et en anglais (1608)[4]. Après avoir quitté le service du cardinal à la suite des édits d'intolérance, il s'est retiré à Strasbourg

1. Par Anthoine Verard, s. a. (vers 1495), 4 vol.; reproduite par P.-Michel Le Noir (1505), 4 vol.; par G. Eustace (1514), 4 vol.; par A. Sauvage, Lyon (1559-1561), 2 vol. Cf. Potthast, *loc. cit.*; Lanson, *Manuel bibl.*, n° 2080.

2. Belleforest fit un abrégé, *Recueil diligent et profitable*. Paris, 1572.

3. H. Baumgarten, dans *Allg. Deutsche Biographie*, t. XXVIII, 1892, p. 454; A. Hasenclever, *Sleidan-Studien*. Bonn, 1905; F. E. Sitzmann, *Dictionnaire des biographies des hommes célèbres de l'Alsace* t. II. Rixheim, 1910, p. 790.

4. Potthast, *loc. cit.*, t. I, p. 474.

Digitized by Google

auprès de son ami Jean Sturm (1507-1589), travaillant à ses œuvres historiques sur la Réforme. Il avait le loisir de traduire un autre chroniqueur français, Philippe de Commines[1], qu'il a tenu en estime à cause de la droiture de son caractère. Sleidan touchait probablement une pension, il fut député au concile de Trente (1551) et il mourut à Strasbourg (31 octobre 1556). Ses œuvres historiques aussi bien que ses traductions et extraits parurent en français, publiés par Jean Crespin[2] (Genève, 1566). Cet Alsacien a compris et estimé les auteurs français de son temps aussi bien que les chroniqueurs anciens. Il devait rencontrer Rabelais à Metz; il remarque, à propos de Pantagruel, dans une lettre à Sturm (le 24 juin 1545) : *Pantagruel praeter ius humanum, divinum, naturale et gentium dicit esse aliud quoddam, quod ipse vocat bonae et opportunae situationis. Hoc ipsum ius, ut est credibile multum movebit Caesarem et regem*[3].

Dans ses commentaires il fit l'éloge de Marot : *nihil... est illius oratione suavius, nihil purius, nihil illustrius, nihil magis proprium et concisum*[4]. Ses extraits de Froissart sont le fruit d'un travail assidu accompli avec intelligence et mesure. La préface, dédiée à Jean Du Bellay, cardinal et évêque de Paris, souligne l'importance des études philosophiques et juridiques sous les rois qui gouvernent. Le conseil des savants, des lettrés et des historiens les doivent aider dans les affaires. Les anciens historiens ont une grande valeur, cependant les modernes ne sont pas à négliger. Plus rapprochés de nous, parlant d'affaires moins éloignées, ils offrent plus d'intérêt pour nous et ils nous donnent des leçons plus utiles. Parmi ceux-ci Froissart, par la richesse de ses observations, par le temps plein de troubles qu'il nous caractérise, mérite d'être placé à part. L'extrait des quatre livres de ses *Croniques* qui suit, grâce à l'universalité du latin comme langue des savants, attira les lecteurs jusqu'à l'âge classique où les *Histoires* de

1. *Philippi Cominaei de gestis Ludovici XI.* Strasbourg, 1545, in-4°; *Ejusdem commentariorum de bello neapolitano libri V.* Strasbourg, 1548.

2. *Les œuvres de J. Sleidan qui concernent les histoires qu'il a escrites*, chez Jean Crespin, 1566 (Genève). Suivant la préface de l'éditeur, c'est la troisième édition que nous pouvions consulter.

3. Hasenclever, *Sleidan-Studien*. Bonn, 1905, p. 25, n. 3.

4. *De statu religionis et reipublicae Carolo Quinto Caesare Commentarii.* Francoforti, 1785-1786, t. II, p. 307.

Digitized by Google

Dupleix (1648), de Mézeray (1651-1685) virent le jour. La traduction française de Sleidan devait suppléer à l'original auprès des lecteurs moins érudits, et l'on n'a pas réédité Froissart au XVIIe siècle comme on le fit avec Villehardouin (1657) et avec Joinville (1668). Les *Mémoires* de Philippe de Commines sont réimprimés au XVIIIe siècle (1747), mais on ne pense à faire paraître Froissart qu'au siècle suivant, où l'entreprise d'une édition critique est faite par Kervyn de Lettenhove (Bruxelles, 1867-1877, 2 vol.), ensuite par Siméon Luce et G. Raynaud (Paris, 1869), après la réimpression de Buchon (1824) (*Chron. nat.*, t. X-XV, et *Panthéon littéraire*, 1856).

De tous les pays où se déroulent les événements historiques et anecdotiques racontés par Jean Froissart, l'Espagne seule ne semble pas avoir pris un intérêt particulier à connaître par des extraits ou par une traduction cette source féconde. Cependant, un manuscrit de la bibliothèque de Munich[1] remplit cette lacune, sans avoir l'importance d'une traduction imprimée. C'est un volume de 234 feuillets in-plano (plus deux feuillets de garde en blanc) ayant 210 sur 310 millimètres, comptant vingt-trois lignes par page. Une reliure de veau souple couvre les cahiers.

L'ancien propriétaire était le baron Jean-Jacques de Lamberg (vers 1560-1630), marié à Sidoine Éléonore Fugger (12 décembre 1558). Nommé chanoine de Salzbourg et de Passau, gouverneur des enfants de l'archiduc Charles de Styrie, il fut promu évêque de Gurk (1603-1630)[2]. Par son mariage il hérita une part de la riche bibliothèque de Jean-Jacques Fugger, dont il semble avoir tiré des livres et manuscrits italiens et espagnols; il a signé le manuscrit en bas du premier feuillet. En haut, on lit la dédicace suivante : *Al muy mañifico señor Justo Walther Aleman. El secretario Gracian.* Ce Just Walther, d'une famille patricienne d'Augsbourg[3], était un agent de Jean-Jacques Fugger (1516-1575), le célèbre bibliophile et collectionneur qui s'est ruiné par sa passion (*Fuggerei*) et finit par céder ses richesses à la cour de Munich et à celle de Vienne.

1. Hof und Staatsbibliothek à Munich, *Cod. hisp. 10*, du XVIe siècle.

2. O. Hertig, *Die Gründung der Münchner. Hofbibliothek durch Albrecht V und Johann Jakob Fugger.* Abhlandlungen der k. Bayer Akademie der Wissenschaften, XXVIII, 3. München, 1917, p. 39.

3. O. Fitan von Hefner, *Des denkwürdigen und nüxlichen Bayerischen Antiquarius erste. Abteilung.* I. B. München, 1866, p. 79; *Die Chroniken der deutschen Städte.* Augsburg, VII, B. Leipzig, 1917.

Digitized by Google

Il chargea Just Walther d'acquérir des recueils d'armoiries en Espagne, et l'envoi d'un manuscrit héraldique de la noblesse catalane est accompagné d'une lettre de celui-ci datée de Barcelone (12 mars 1549) et adressée au *magnifico Domino Giovano Jacomo Fugari in Augusta*[1]. Il y annonce que le recueil commandé est achevé et expédié, il va continuer sa chevauchée vers Saragosse et Valladolid. C'est dans cette dernière ville qu'il a rencontré l'auteur ou le traducteur du manuscrit qui porte en première rubrique : *Todas las historias memorables sacadas del primer volumen de Froissart* (fol. 1).

Gracian, qui se dit secrétaire, s'appelait Diego Gracian de Alderete[2], fils de Diego Garcia, armurier des rois catholiques. Né au début du siècle, il fit ses études à Louvain, où ses compagnons l'appelaient Gracianus (abrégé en Gracian), qu'il a gardé au lieu de la forme Garcia. Il eut pour maître Louis Vivès qui lui enseignait les langues classiques. Il passa sa jeunesse au palais de la princesse Marguerite ou dans le château du secrétaire de l'empereur, Maximilien Le Fransylvain. Il a gardé de son séjour en Flandre une empreinte profonde et une nostalgie inassouvie. Marié pendant un demi-siècle à Jeanne Dantisco, fille de l'ambassadeur de Pologne Jean Dantisco (1485-1548), il en eut douze enfants, et la charge de l'entretien d'une famille nombreuse devait être la cause d'une gène dont il s'est plaint. Il entra comme secrétaire et interprète des langues au service de l'empereur (avant 1530) et remplit cette fonction pendant vingt années. A Valladolid il sert les marquis d'Elche (don Diego Cardenas et son fils le marquis d'Elche), mais il n'est pas resté longtemps dans cette ville. Il y était probablement lorsque Just Walther, agent de Jean-Jacques Fugger, fit son voyage d'affaires en Espagne, annonçant de Barcelone comme étapes Saragosse et Valladolid. N'ayant pas de raretés à offrir à l'agent du Mécène, il lui dédia ou vendit son propre manuscrit renfermant des extraits de Jean Froissart mis en castillan et il en devait toucher une récompense en monnaie sonnante. Just Walther, rentré en Bavière, a reçu probablement le manuscrit (achevé après oc-

1. München, Hof und Staatsbibl., *Cod. icon. 290*, fol. 151; O. Hartig, *loc. cit.*, p. 220.

2. Don Antonio Paz y Melía, *Otro erasmista español : Diego Gracian de Alderete, secretario de Carlos V :* Revista de Archivos, Bibliothecas y Museos, t. V, 1901, p. 27-36, 125-139, 608-625.

Digitized by Google

tobre 1549), qu'il fit enregistrer dans la bibliothèque de son maître.

Gracian, ne pouvant pas supporter la chaleur du climat, quitta Valladolid et retourna en Flandre. Secrétaire polyglotte de Don Juan Manuel, homme de grand savoir et de dextérité, il apprit avec lui la manière de traiter les affaires. Entré au service de l'évêque de Zamora, Don Francisco de Mendoza, vice-président au conseil de l'Impératrice, il se rapprocha de la cour et vécut en Espagne quelque temps. Il ne fut pas récompensé de ses services et, ne trouvant personne avec qui il aurait pu causer de ses études classiques, il rentra en Flandre. Chargé par Francisco Bernardo de Fresneda, évêque de Cuenca, il copiait comme notaire royal et apostolique les bulles d'Honorat III et d'autres papes (1562-1563). Il entretenait des relations avec Érasme, dont il a adopté les idées de réforme, avec les frères Valdès et avec Maximilien Le Fransylvain. Malgré ses nombreux emplois, malgré son activité infatigable, il devait vérifier ce qu'il a écrit à l'inquisiteur Valdès (le 1er janvier 1550) : *De la pobreza nació la ciencia*. Il est mort à l'âge de quatre-vingt-dix ans, vers la fin du XVIe siècle. Il révèle son caractère par ce principe qu'il a observé : *Eo fui semper ingenio ut emori mallem potius quam aliquid dedecoris subire.*

Ses œuvres d'humaniste renferment des traductions de Plutarque (Alcala, 1533, 1542), de Xénophon (Salamanca, 1552), de Thucydide (Salamanca, 1564). Ses traités ou mémoires espagnols se trouvent dans la collection de manuscrits de la Bibliothèque nationale à Madrid, sa correspondance inédite dans la bibliothèque du duc d'Alba. Ses écrits autobiographiques ne révèlent point un grand écrivain. *Speravi*[1] *sive de falsa et vera spe* renferme ses déceptions pendant sa longue vie, surtout au point de vue des salaires et des récompenses dont il fut frustré. C'est à Fernand de Valdès qu'il a dédié cet écrit avec deux autres : *Enthusiasmos* et *Aitesis*. La *Polyanthea* est une chrestomathie ordonnée par Maximilien Le Fransylvain. Il a composé des éloges et des épitaphes comme inscriptions aux portraits d'empereurs, de princes et de princesses, et un mémoire contre l'usure. A ses traductions classiques énumérées dans la bibliothèque d'Antonio et Aprúis[2] il faut ajouter :

1. Le ms. Q-98 de la Bibl. nat. à Madrid.
2. Nic. Antonio y Sr Aprúis, *Apuntes para una historia de los estudios helenicos en España*, p. 117-181.

Digitized by Google

De Laudibus Virginitatis de saint Grégoire de Nicée, *De humilitate et contemptu honorum temporallum et de gratiis omnis tempore Deo agendis* de saint Basile, la lettre de défi adressée par François Ier à Charles-Quint (du 28 mars 1527), enfin le traité de Spire, translaté sur l'ordre de l'empereur. Sa correspondance donne des renseignements sur les illuminés de Salamanque, Hernandez et Ortiz, sur le sac de Rome, des jugements sur les Français et les Espagnols, sur le versement des frais de la croisade, enfin la description d'un voyage de l'évêque de Zamora. Tous ces ouvrages justifient le jugement du confesseur impérial, Fr. Domingo de Soto, suivant lequel Diego Gracian n'était qu'un habile rédacteur de lettres et il n'a pas enrichi la littérature espagnole. Ses écrits personnels nous détaillent ses soucis, ses plaintes, ses amertumes dont il est accablé dans sa lutte contre l'infortune.

L'unique produit de sa plume féconde qui nous montre une autre face que l'humaniste, le secrétaire mal payé des cours, c'est son extrait ou plutôt sa traduction d'un abrégé de la *Cronique* de Froissart. Il est l'un des précurseurs ou un traînard des rapports franco-espagnols, suivant qu'on le rattache à la période classique qui va suivre ou à l'influence médiévale qui se termine au siècle de la Renaissance. Diego fait précéder son extrait d'une Préface (fol. 1, 2), qui suffirait seule à révéler l'original de sa traduction ou la source de ses idées. C'est une reproduction libre de la Préface de Jean Sleidan qui l'a placée en tête de ses extraits de Froissart dédiés au cardinal et évêque Jean Du Bellay (1537). Commines est nommé pour rendre témoignage de l'utilité des études historiques. Nous avons vu dans quelle estime était tenu Commines par Jean Sleidan qui a traduit deux de ses écrits. Diego Gracian l'adopte en énumérant les branches du gouvernement qui trouvent des leçons utiles dans l'histoire. La moralité et la vertu dont la perte ruine des États sont renforcées. L'histoire fut cultivée par les anciens et par les modernes, ceux-ci sont plus utiles et plus accessibles, car ils sont plus rapprochés de nous, ils donnent des exemples plus récents et plus attrayants. Froissart se distingue, car il a vécu dans les temps troublés, il a fréquenté les cours des princes, consultant des témoins oculaires, et ce qu'il a appris il l'a exposé avec fidélité et sincérité. Ses tableaux sont vifs et clairs, on peut adapter ses leçons à notre époque. A cause de l'agrément et de l'utilité, Gracian

Digitized by Google

s'est décidé de traduire cette histoire de son original en castillan. Après avoir été l'interprète des idées de Jean Sleidan, qu'il ne nomme pas, Gracian prétend avoir traduit Froissart. Une comparaison du début de son premier livre avec les trois rédactions de Froissart ou de son abrégé fait rejeter cette prétention. Gracian n'a pas traduit les *Croniques*, il n'en fit pas un extrait, mais il a retraduit en castillan la version française faite d'après l'abrégé latin de Jean Froissart par Jean Sleidan, supprimant le nom de celui-ci qui se trouve en tête de chaque livre dans l'édition française. Quelques passages brefs suffiront à prouver notre hypothèse sur la source du texte espagnol.

Voici le commencement du premier livre de Froissart dans l'édition française de Jean Sleidan[1] (*fol. 266*) :

Philippe le Bel, roy de France, eut trois fils, Louis, Philippe et Charles, et une fille. Les deux premiers ayans regné successivement l'un apres l'autre, d'autant qu'ils n'avoyent enfans, laisserent le gouvernement du royaume à Charles, leur frere. Lequel eut un fils qui mourut estant encore bien jeune.

Édouard II de ce nom, roy d'Angleterre, print a femme la fille du roy Philippe, sœur de Charles, de laquelle il eut un fils nommé Edouard : duquel en plusieurs passages de ce livre sera faite honorable mention, pour l'honnesteté tres grande qui estoit en luy, accompagnée de plusieurs vertus dignes d'un prince.

Homere a dit quelque fois que presque tous enfans se trouvent pires que leur peres : et qu'à peine en trouvera-on de meilleurs, mais en ce Roy il est advenu autrement. Car son pere estoit d'un esprit tout autre, enclin à superfluité...

Diego Gracian traduit avec fidélité (*fol. 1*) :

Philippo, que tema por sobre nombre el hermoso, Rey de Francia, temo tres hijos : Luys, Philippo, Carlos, y una sola hija. De istos los dos primeros ne teman hijos y por succession trespassaron la administracion del Reyno por orden a Carlos su hermano. El qual huvo un hijo que murio siendo muy mancebo. La hija deste Rey Philippo de Francia, hermana de Carlos tomo per muger Eduardo segundo deste nombre, Rey de Ynglatierra, de laqual engendro a Eduardo su hijo de quien se hara gran mencion en muchas partes desta obra por su bondad y esfuerco y virtudes dignas de Principe.

1. Ms. *Hisp. 10* de la Bibl. de la Cour et de l'État de Munich, fol. 2 : « Pues conosciendo yo el deleyte y utilidad que se podra saca desta historia ertando en lengua castellana entre mis occupaciones trabaxe de traduirla de su lenguà en que estava. »

Digitized by Google

Sentencia es de Homero que todas las mas de los hijos son peores que sus padres y a penes algunos mejores. Pero en este Rey fue muy de otra manera, ca su padre no muy bueno era inclinado a toda desorden...

Sauf quelques modifications légères (périphrase de l'épithète *Bel*, suppression des mots qui se rapportent à la succession des règnes), il y a un accord parfait entre les deux traductions. L'abrégé du premier livre[1] par Froissart lui-même offre des divergences sensibles et le texte intégral[2] n'admet aucune comparaison.

Le récit de la *Guerre de Bretagne* suit l'exposé des rapports de la France et de l'Angleterre. Sleidan le résume (*fol. 167*) :

Les affaires ainsi ordonnées, comme le duc de Bretagne deliberoit s'en retourner chez soy, et mesmes s'estoit desia acheminé, tomba estant au chemin en une grieve maladie, dont il mourut, sans laisser aucun enfant masle de legitime mariage. Il avoit deux freres : desquels l'un estoit conte de Montfort, nay de mesme pere. L'autre estoit son frere germain, mais il trespassa devant, ayant laissé une fille, laquelle le duc de son vivant avoit mariée à Charles de Blois, nepveu de Philippe, roy de France, de par sa sœur. [*Verso.*] Car le duc de Bretagne craignant qu'apres sa mort le conte de Montfort, son frere, ne se saisist de la Bretagne, en deboutant et desheritant la fille legitime de son frere germain, estimoit qu'il falloit de bonne heure y pourvoir, par le moyen de quelque bon mariage. Et pourtant s'accorda la donner en mariage au nepveu du Roy, esperant que si son dit frere machinoit quelque chose au desavantage de la fille, il trouveroit qui le rembarreroit. Ce qui advint depuis.

La version espagnole suit le même texte :

[*Fol. 8 v°.*] Estando las cosas desta manera y a que el Duque de Bretaña aparejava par retornar a su tierre, diolo una grand enfermedad en el camino y murio no dexando hijo varon legitimo. Tema dos hermanos, el uno de padre Amado el Conde de Montfort y el otro de padre y madre que fallescia antes dexando una sola hija laqual el Duque de Bretaña en su vida caso con Carlos de Bloys, sobrino del Rey de Francia, hijo do su hermana.

El Duque de Bretaña temendo la que auia de ser que despues de su muerte el Conde de Montforte su hermano le occupase a Bre-

1. *Œuvres* de Froissart, par Kervyn de Lettenhove, t. XVII. Bruxelles, 1872.

2. *Chroniques* de Froissart, par Siméon Luce, t. I. Paris, 1869, p. 10-11 (§ 3).

Digitized by Google

tafia excluyda y assi desheredada la hija de su hermano, par esciole seria bien remediarla por via do casamiento y assi la quiso casar con sobrino del Rey con tal experancia y consejo, que si alguno dellos tentàsse algo le pudiesen resistir, como a la verdad avino.

Diego Gracian traduisit les quatre livres[1], reproduisant les autres subdivisions qui se trouvent dans les deux premiers de l'abrégé de Sleidan : *De Jean, fils de Philippe de Valois, roy de France* (Sleidan, fol. 270 v°), ou en castillan : *De Juan, rey de Francia, hijó de Philippe Valdesio* (Gracian, fol. 25 v°), dans le premier; *De Charles sixième, roy de France* (Sleidan, fol. 281 v°), ou *De Carlos Sexto de Francia* (Gracian, fol. 93 v°), dans le deuxième volume. Les années qui répondent aux événements sont en marge ou intercalées dans la version française de Sleidan (éd. Crespin, 1566). Gracian ne les place pas au même endroit, il devait certainement avoir eu une édition précédente. Il a corrigé une erreur de nom dans le passage suivant :

(Sleidan, fol. 298 v°.) Henry, roy de Hongrie, frere germain de l'Empereur Charles, estant defié du trespuissant prince des Turcs Basan, demanda secours de France.

(Gracian, *Cod. hisp. 10*, fol. 206.) Sigismondo, rey de Hungria, marquos de Brandenburque y Duque do Luxemburque, hermano del Emperador Venceslas, el padre de los quales fuo El Emperador Carlo quarto Rey de Bohemia, como le fuese movida guerra por el gran Turco Uamado Basam pidio soccorro y ayuda al Rey de Francia.

Cette liberté que le traducteur s'est permise en étalant ses connaissances généalogiques est exceptionnelle. Les titres des empereurs, rois, princes et princesses, leur succession, est l'unique chose qui lui tient au cœur dans le développement historique. Il a trahi sa conception, lorsqu'il se fit historien, ajoutant des notices chronologiques (*Annotacion*, fol. 233 et 234) à sa traduction. Dans cet épilogue, il complète la succession des règnes, après l'âge de Froissart, à partir de la mort de l'empereur Albert II (1439), jusqu'au mariage des filles de Ferdinand Ier (1503-1564). L'empereur avait douze enfants dont neuf filles. Gracian mentionne le mariage d'Élisabeth avec

1. Munich, Bibl. de la Cour et de l'État, *Cod. hisp. 10*, fol. 1, *Primer volumen;* fol. 68, *Segundo libro;* fol. 153, *Tercero libro;* fol. 202, *Quarto libro.*

Digitized by Google

Sigismond II-Auguste, roi de Pologne (1520-1572), celui d'Anne avec Albert II, duc de Bavière (1528-1579), l'union de Marie avec Guillaume, duc de Clèves-Juliers-Bery (1516-1592), celle de Catherine avec François III de Gonzague, duc de Mantoue (1533-1550), qui fut conclue le 22 octobre 1549, et il s'arrête après cette remarque : « Y quedan a un para casar cotras quatro co cinco. » Éléonore épousa Guillaume Ier de Gonzague (le 26 avril 1561), et Gracian ne savait rien lorsqu'il a terminé son manuscrit. Ces noms historiques permettent d'en préciser la date : c'est après le mariage de Catherine (le 22 octobre 1549) et avant la mort de son mari, François III de Gonzague (le 22 février 1550), qu'il devait terminer l'épilogue de la traduction. Il ne mentionne ni la mort de François III, ni le second mariage de Catherine avec Sigismond II-Auguste, roi de Pologne, veuf de sa sœur Élisabeth. La même année où ce mariage fut conclu Just Walther était en Espagne[1]; c'est après la rencontre avec Diego Gracian à Valladolid que le secrétaire de l'empereur a dédié la copie de sa traduction à l'agent de Fugger en lui cédant le manuscrit.

Sous Charles V fut imprimée (1541) la *Cronique d'Alphonse X*[2] par Florián de Ocampo (1499-1555), chanoine de Zamora, qui n'est pas arrivé au delà de l'époque romaine dans sa propre *Cronique* (1543), continuée jusqu'au XIe siècle (1037) par Ambrosio de Morales (1513-1591), professeur d'Alcalá. Pedro de Mejia (1502-1552), gentilhomme sevillan, publia alors une *Histoire des empereurs de César jusqu'à Maximilien Ier* (1545)[3], et Luis de Avila y Zuñiga un *Commentaire de la guerre d'Allemagne* (1548)[4]. L'historiographie commençait à naître, le dernier ouvrage fut composé d'après les renseignements et les conseils donnés par l'empereur. C'est alors qu'un de ses secrétaires, un humaniste, n'a trouvé rien de mieux que de translater en castillan le chroniqueur de la guerre de Cent ans, le *reporter* du monde des chevaliers et des tournois. C'est que l'esprit

1. Munich, *Cod. icon.* 290, fol. 151 A, sa lettre datée de Barcelone, le 12 mars 1549.

2. *Las quatro partes enteras de la Crónica de España* (1541).

3. *Historia Imperial y Cesárea desde Cesar hasta l'Emperador Maximiliano* (1545).

4. *Comentario ... de la guerra de Alemaña hecha de Carlo. V. Maximo Emperador Romano Rey de España. En el año de M D XL VII* (1548).

Digitized by Google

et l'idée représentés par Jean Froissart n'étaient pas encore éteints dans le pays d'Amadis, de Palmerin et du chevalier Cifar. Vers le temps où Gracian travaillait à sa traduction est né Miguel de Cervantes-Saavedra (1547), qui devait donner le coup de grâce à cette conception du monde, et le secrétaire était déjà mort lorsque *Don Quixote de la Mancha* commençait sa chevauchée à travers le monde (après 1593). Que l'humaniste espagnol ait choisi une version française, qu'il a prise peut-être pour l'orignal, ou dont il a caché le véritable auteur, au lieu de l'abrégé latin, pour base de sa traduction, c'est un signe du rapprochement des deux langues nationales et une preuve de la faveur dont jouissait la littérature française du moyen âge au pays ibérique à l'époque où la renaissance italienne se répandait à travers l'Europe.

Louis Karl.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS.

Abbé F. Charbonnier. *La poésie française et les guerres de religion (1560-1574).* Étude historique et littéraire sur la poésie militante depuis la Conjuration d'Amboise jusqu'à la mort de Charles IX. Paris, *Revue des Œuvres nouvelles*, 1919. In-8°, xv-538 pages.

Les troubles provoqués par la Réforme, qui font de la seconde moitié du XVIe siècle une des périodes les plus tristes de notre histoire, n'ont pas été l'un des moindres sujets d'inspiration des poètes contemporains. On pourrait citer par centaines les œuvres, satires, épîtres, élégies, discours, etc., à l'aide desquelles les auteurs catholiques et protestants ont mené une lutte moins dangereuse, mais non moins acharnée, que celle qui se poursuivait sur les champs de bataille.

C'est cette littérature militante dont M. l'abbé Charbonnier a entrepris l'étude. L'ouvrage qui en résulte, en indiquant les courants principaux issus de cette lutte et en dégageant les tendances des poètes qui y ont participé, prendra place utilement entre les travaux de MM. Lenient et Perdrizet sur la *Satire en France au XVIe siècle* et sur *Ronsard et la Réforme*.

L'année 1574, date de la mort de Charles IX, à laquelle l'auteur a cru devoir s'arrêter, marque la fin de la querelle religieuse proprement dite. La présence d'hommes aux visées ambitieuses et aux fortes personnalités, tels que Henri de Navarre et le duc de Guise, fait perdre de plus en plus aux guerres civiles postérieures leur caractère religieux; la poésie contemporaine devait s'en ressentir et prendra une allure politique de plus en plus marquée. D'autre part, les deux hommes les plus dignes de prendre la parole dans ces circonstances, Ronsard et d'Aubigné, gardant le silence sur ce sujet, ce n'était pas les poètes élégiaques, en faveur sous Henri III, qui allaient pouvoir les remplacer. La polémique se maintint dès lors dans un domaine plus général et perdit beaucoup de la vigueur et du caractère d'actualité qu'elle avait précédemment.

Digitized by Google

La première partie de l'ouvrage, plus spécialement historique, nous fait assister à la querelle verbale entre catholiques et huguenots, et ce n'est pas le moindre mérite de l'auteur d'avoir su nous guider d'une main sûre à travers cette multitude de pamphlets et de nous en avoir donné un classement.

Ce fut Nicolas Denisot, Jodelle et Belleau qui engagèrent les premières escarmouches. Ronsard entra ensuite dans la bataille et, de 1560 à 1564, consacra une bonne partie de son génie et de son temps à combattre la religion adverse, avec modération d'abord, puis en termes de plus en plus violents. Il s'attira de cruelles ripostes de ses antagonistes, parmi lesquels se distinguent Florent Chrestien, Jacques Grévin et surtout Antoine de La Roche-Chandieu, le plus acharné, et non le moindre par la force et par l'éloquence.

Après 1564, Ronsard, désavoué par la Cour, se retira de la lutte. Dès lors, l'histoire de cette querelle est plus simple et l'auteur se contente de nous énumérer, au fur et à mesure des événements, les œuvres auxquelles ils ont servi de prétexte. Des extraits abondants contribuent à l'intérêt de ces chapitres.

Les dernières années de cette période témoignent d'ailleurs d'une lassitude très marquée.

La dernière partie est consacrée à une étude critique de cette poésie militante et essaie de lui attribuer sa place dans la production littéraire du siècle. Elle paraît avoir été quelque peu sacrifiée à la précédente et certains chapitres manquent peut-être de développement. Quelques négligences seraient à reprocher à l'auteur : il mentionne, par exemple, dans la première partie de son livre, la *Déploration de l'estat de la France* de P. du Rosier, et annonce qu'il l'étudiera en détail plus loin : cette étude se borne à la citation d'une dizaine de vers du poème. On eût souhaité qu'il mît davantage en lumière une des plus remarquables productions auxquelles ont donné naissance les guerres de religion.

La Réforme, après avoir paru un moment favoriser l'humanisme, qui se réclamait du principe du libre examen, devait se retourner contre lui par haine du paganisme et de tout ce que celui-ci comportait d'amour de la joie et des plaisirs sensuels.

Du moins, si cette littérature n'a qu'une valeur poétique assez médiocre, a-t-elle apporté des accents plus virils dans une production qui menaçait de tomber dans le mièvre et le con-

Digitized by Google

ventionnel. D'ailleurs, si les tentatives de Ronsard et de Du Bartas de créer un humanisme chrétien échouèrent, le souci d'éloquence qui fut la préoccupation capitale de tous ces poètes ne demeura pas une vaine chose et se retrouvera chez les grands auteurs du siècle suivant.

J. LAVAUD.

Pierre VILLEY. *Recherches sur la chronologie des œuvres de Marot*. Paris, H. Leclerc, 1921. 1 vol. in-8°, 176 pages.

— *Les grands écrivains du XVIe siècle. Évolution des œuvres et invention des formes littéraires*. T. I : *Marot et Rabelais, avec une table chronologique des œuvres de Marot*. Paris, É. Champion, 1923 (Bibliothèque littéraire de la Renaissance). 1 vol. in-8°, 431 pages.

Nos lecteurs connaissent les minutieuses recherches de notre confrère M. Pierre Villey sur les *Publications de Marot*, publiées dans cette *Revue* en 1920 et 1921. De ce *Tableau chronologique* deux conclusions importantes se dégagent : la première, qu'un intervalle parfois assez long sépare la composition de certaines pièces de Marot de leur publication, et la seconde, que l'auteur a eu souvent de bonnes raisons pour différer la publication de telles de ses œuvres. On ne peut donc se fier à ce tableau des publications pour suivre l'évolution du talent de Marot ou simplement pour établir les rapports de son œuvre avec sa biographie. Une seconde enquête s'imposait sur les dates de composition des œuvres de Marot. M. Villey a entrepris ce travail et, après en avoir exposé les résultats dans le *Bulletin du bibliophile* de 1920-1922, les a réunis en un volume. Les éditeurs futurs du texte de Marot y trouveront de suggestives remarques sur l'établissement d'une édition critique. M. Villey insiste avec raison sur l'indifférence de Marot pour l'impression de ses œuvres. Comme Mellin de Saint-Gelais, il était satisfait de savoir que l'on s'empressait de recopier ses vers, de les apprendre et de les réciter par cœur. Il n'avait cure de les voir en « lettres de moule ». Il n'est pour rien dans la disposition des pièces de la *Suite de l'Adolescence* (1534). La crainte de se voir compromis auprès de François Ier par des imprimeurs imprudents le décide à diriger lui-même l'impression de ses œuvres en 1538. Puis il revient à sa nonchalance

Digitized by Google

et vraisemblablement ne prend une part directe à aucune des éditions de ses œuvres qui se sont succédé de 1538 à sa mort. Aussi ni l'économie des recueils de Marot, ni l'orthographe du texte ne sont de l'auteur.

Cette enquête sur la chronologie des œuvres de Marot a apporté en outre quelques précisions nouvelles sur l'évolution de l'œuvre. M. Villey les a consignées dans le premier volume d'une étude qu'il a entreprise sur les grands écrivains du XVIe siècle : *Marot et Rabelais*. (Le second volume sera consacré à Ronsard et à Montaigne.) Comme il le fait justement remarquer dans l'avant-propos, l'exposition chronologique est une méthode propre à mettre en lumière l'originalité de nos écrivains du XVIe siècle. Les conditions de la production littéraire sont alors particulièrement propices aux réactions des individualités. L'habitude de la vie mondaine ne les a pas encore nivelées, des stimulants venus de divers côtés : italianisme, humanisme, vie de cour, les poussent vers des voies nouvelles. « Libérées des entraves qui, à d'autres époques, se feront pesantes, et stimulées par une effervescence de pensée sans exemple, les œuvres vivent, se modifient, se transforment, s'adaptant aux génies des auteurs, avec une mobilité que nous ne retrouverons qu'exceptionnellement en d'autres temps. »

C'est donc l'évolution des œuvres qu'il s'est proposé d'étudier et en particulier la constitution des formes littéraires qui ont remplacé au XVIe siècle les formes du moyen âge. Pour Marot, les rapports de son œuvre avec la poésie des grands rhétoriqueurs avaient été déjà indiqués. Mais les recherches chronologiques de M. Villey apportent des renseignements tout nouveaux et de grande valeur sur sa formation intellectuelle et sur la transformation de sa poétique sous l'influence de la cour et de l'italianisme. Je signalerai comme particulièrement originales ses conclusions sur l'élégie marotique qui se confondait primitivement avec l'épître et ne dérive pas des modèles latins; — sur l'épigramme, qui ne doit rien au strambotto italien, mais s'inspire des maîtres anciens et des humanistes modernes; — sur le sonnet, qu'il a cultivé tardivement, lors de son exil en Italie et qu'il ne tient que pour une variété de l'épigramme, sans prévoir la prodigieuse fortune à laquelle ce genre sera appelé.

M. Villey me semble aussi avoir mis en relief, mieux que personne ne l'avait encore fait, l'action que nos humanistes,

Digitized by Google

les Dolet, les Voulté, les Ducher, ont exercée directement sur la production poétique de Marot par leurs exhortations et par leurs conseils. S'il a pratiqué Martial, c'est vraisemblablement sur les instances de Dolet. Il avait souffert pour la cause de l'humanisme, il était victime de la Sorbonne : les savants l'adoptèrent donc et le comptèrent comme un des leurs. Bourbon de Vendeuvre, Voulté, Ducher traduisaient en latin quelques-unes de ses poésies. On le qualifiait de très docte.

Peut-être y avait-il lieu, à ce propos, d'examiner ce que la poésie de Marot doit à la poésie latine des humanistes. S'ils se sont inspirés de lui, ne s'est-il pas inspiré d'eux? Rappellerai-je que le beau cantique à la déesse Santé est traduit d'un poème latin de l'humaniste italien Flaminio, l'*Hymnus in Bonam Valetudinem*[1]. Des recherches poussées dans cette direction nous révéleraient, je crois, qu'avant les poètes de la Pléiade, Marot a puisé dans la poésie néo-latine des humanistes.

L'étude de l'œuvre de Rabelais, « un des sujets les plus attrayants qui s'offrent à l'historien de la littérature », déclare M. Villey, avait été préparée par les travaux de notre *Société des Études rabelaisiennes*. M. Villey les a utilisés en vue de démêler les véritables intentions de Rabelais et de déterminer la transformation du genre littéraire qu'il a cultivé. Parti, avec le *Pantagruel*, du simple récit pour rire, tissu de contes gigantesques et de facéties, analogue aux *Grandes et inestimables chroniques*, le roman rabelaisien s'ouvre avec le *Gargantua* aux grandes idées de la Renaissance et bénéficie de la culture intellectuelle de l'auteur. Au *Tiers Livre*, c'est l'érudit qui s'installe en maître dans le roman, expose ses idées, disserte, discute. L'action se réduit à rien. La matière n'est plus un conte, c'est une question à résoudre. Panurge doit-il se marier? C'est presque un roman nouveau, un roman philosophique. Le *Quart Livre* ne comporte pas beaucoup plus d'action que le *Tiers Livre*. Dans le cadre d'une navigation lointaine, Rabelais a placé des scènes de fantaisie et des satires. Les plus intéressantes sont les attaques contre les calvinistes et contre les papimanes ultramontains.

Sur l'authenticité du *Cinquiesme Livre*, M. Villey reste scep-

1. Cette imitation est signalée par M. Farmer, *Les œuvres françaises de Scévole de Sainte-Marthe*, p. 50 (Toulouse, 1920).

Digitized by Google

tique et justifie son attitude par la diversité des opinions émises par les critiques contemporains. Pour lui, il lui semble que si l'idée générale et les mythes sont de l'invention de Rabelais, il n'en est pas de même de la mise en œuvre de ces thèmes : il y manque en effet le dérèglement dans la fantaisie qui est caractéristique de sa manière. — Exception faite pour quelques épisodes des premiers chapitres, ce serait également mon opinion. Mais je crois qu'on peut la fonder sur des arguments, et non simplement sur des impressions. En ce qui concerne, par exemple, le fameux épisode des chats-fourrés, j'ai dit ailleurs[1] pour quelles raisons il est peu vraisemblable qu'il ait été rédigé par Rabelais : il est d'une violence contre les juges qui ne se rencontre jamais dans les livres antérieurs; il est d'un comique médiocre; dans un sujet où les termes de procédure eussent été à leur place, on n'en trouve qu'un seul; enfin, dans les propos de Grippeminaud, archiduc des chats-fourrés, il n'y a pas une seule de ces allégations de textes juridiques qui caractérisent chez Rabelais le langage du Palais. M. Villey était donc autorisé à ne demander au *Cinquiesme Livre* aucun renseignement sur l'art de Rabelais.

Ayant étudié l'originalité de cet art dans la mise en œuvre des matériaux d'emprunt et dans leurs combinaisons, M. Villey consacre un chapitre au travail artistique de la forme. Il insiste particulièrement sur le goût de la surprise incessante, qui est pour lui le principe de l'humour de Rabelais. De là procèdent le mépris de la vraisemblance, la libre fantaisie, la fréquence des digressions et surtout la virtuosité verbale, qui accuse cette tendance à traiter le sujet du récit comme un simple canevas à plaisanterie.

Un dernier chapitre expose les destinées du roman rabelaisien jusqu'à nos jours.

Parmi les appendices de ce livre, je signale comme particulièrement utile la *Table chronologique des œuvres de Marot*, classées selon l'ordre alphabétique des *incipit*. M. Villey y a fait suivre chaque *incipit* de trois indications : 1° référence aux éditions Jannet ou Guiffrey; 2° date de publication; 3° date de composition.

Cette étude sur Marot et Rabelais est donc une heureuse

1. *L'adolescence de Rabelais en Poitou*, p. 159 (Paris, Société d'édition « Les Belles-Lettres », 1923).

Digitized by Google

application de la méthode par laquelle M. Villey avait renouvelé, avec sa thèse de doctorat ès lettres, les idées communes sur Montaigne. On jugera d'un coup d'œil l'efficacité de cette méthode en comparant au livre de M. Villey les articles, parfois d'ailleurs très judicieux, de Faguet sur Marot et sur Rabelais[1]. Combien de contradictions relevées dans l'œuvre d'un écrivain disparaissent aussitôt que chaque partie de cette œuvre est reportée à sa date et expliquée par les circonstances qui ont influé sur sa conception! Combien d'énigmes se dissipent! et combien de problèmes esthétiques ou psychologiques se résolvent sans effort!

L'effort a consisté à poser les fondations de l'édifice, c'est-à-dire à fixer la chronologie des œuvres. C'est un labeur ingrat que ces recherches de chronologie. Jacques Boulenger, qui a établi l'ordre de publication des éditions du *Pantagruel* et du *Gargantua;* Henri Clouzot, qui a donné dans notre édition du *Gargantua* la *Chronologie de la vie de Rabelais;* Paul Laumonier, qui a dressé le *Tableau chronologique des œuvres de Ronsard;* d'autres encore parmi nos confrères « en sauraient bien que dire ». Mais entre tous les procédés techniques de la critique littéraire il n'en est pas qui donnent de résultats plus utiles[2].

Jean PLATTARD.

Nicolas BANACHEVITCH. *Jean Bastier de la Péruse (1509-1554). Étude biographique et littéraire.* Paris, aux Presses universitaires de France, 1923. 1 vol. in-8°, 244 pages.

Voici, vraisemblablement, la première contribution d'origine serbe à l'étude de notre Renaissance. Elle est solide, claire,

1. *Le seizième siècle*, p. 35 et 77.

2. Dans l'étude de M. Villey sur Rabelais quelques inadvertances doivent être corrigées : P. 159. La riposte d'Amaury Bouchard au *De legibus connubialibus* n'a de grec que le titre, l'ouvrage lui-même est en latin. — *Ibid.* C'est le second livre d'Hérodote, et non le premier, que Rabelais traduisit en latin. Voir mon *Adolescence de Rabelais en Poitou*, p. 23. — P. 182. L'épisode du diamant faux envoyé par une dame à Pantagruel (ch. XXIII-XXIV) est emprunté vraisemblablement non à Arnauld de Villeneuve, mais à la XLIe nouvelle de Masuccio Salernitano. — P. 206. « Dans le *Gar-*

Digitized by Google

substantielle, d'une rédaction nette, sans fausses élégances et sans sécheresse. Puissions-nous recevoir de Belgrade et de la Yougoslavie beaucoup de travaux de cette qualité!

La vie, très courte, de Jean Bastier de la Péruse offre peu d'événements marquants. M. Banachevitch paraît avoir poussé à fond ses recherches sur ce personnage, en utilisant particulièrement ces travaux fragmentaires et de valeur inégale qui dorment ignorés dans les *Bulletins* et *Archives* des Sociétés archéologiques ou historiques de nos provinces. Quelques faits nouveaux se dégagent de son enquête. D'abord, La Péruse paraît lié avec Jodelle bien avant la représentation de la *Cléopâtre* (1553). Tous deux sont élèves de Muret au collège de Boncourt, où aura lieu la première représentation de *Cléopâtre*. L'influence de Muret sur Jodelle et La Péruse est aussi importante que celle de Dorat sur Ronsard et du Bellay; mais elles sont distinctes. Ce n'est pas à Dorat, c'est à Muret que revient l'honneur d'avoir poussé ces deux jeunes gens à cultiver le genre tragique. A Muret, et aussi peut-être à Buchanan. Sa traduction de la *Médée* d'Euripide fut connue de La Péruse et lui donna sans doute l'idée de sa tragédie. Car la *Médée* de La Péruse fut conçue non à Poitiers, où il alla étudier en droit en 1553, mais à Paris entre 1551 et 1553.

Lorsqu'il mourut, en 1554, il laissait cette œuvre inachevée. Jean Boiceau de la Borderie, son voisin de campagne en Angoumois, et Scévole de Sainte-Marthe l'éditèrent. Il est impossible d'ailleurs de discerner les retouches et corrections qu'y apporta ce dernier.

Cette tragédie de *Médée* fut la première tragédie française imitée directement de Sénèque. Avec elle commence la domination du tragique latin dans l'école de la Pléiade. Pourquoi nos premiers tragiques ont-ils imité Sénèque, au lieu de prendre pour modèles les tragédies grecques? Cette préférence s'explique par la grande faveur dont jouissait alors Sénèque dans les cercles lettrés en Italie et en France. Il était plus accessible que les tragiques grecs, même traduits en latin. Au reste, nos poètes n'ignoraient pas que les véritables archétypes de la tra-

gantua, plus de réminiscences des romans de chevalerie. » Elles deviennent rares, mais on en trouve encore. Ainsi, il y a au chapitre XXVII une mention de Maugis des *Quatre fils Aymon*. — P. 281, note, lire Heulhard.

Digitized by Google

gédie étaient les tragiques grecs. C'est à Euripide et aux Grecs qu'ils se plaisaient à se comparer, non à Sénèque.

La Péruse n'a pas suivi servilement son modèle. Il s'est servi largement de la *Médée* de Sénèque, lui empruntant environ les deux tiers de sa pièce. Mais il a apporté quelques modifications à l'agencement du drame et ne s'est pas borné à traduire. Sa *Médée* fut représentée au moins une fois, à Parthenay, en 1572, par les soins d'un notaire ami des lettres.

Le poème tragique de La Péruse fut publié avec diverses autres poésies, odes, étrennes, mignardises, etc. M. Banachevitch établit fort judicieusement la part des emprunts ou réminiscences et celle de la sincérité dans ces œuvres lyriques. Elles promettaient un poète qui, tout en restant au-dessous de ses maîtres, Ronsard et du Bellay, aurait pu s'affranchir de l'imitation servile et peut-être trouver sa voie originale.

Jean PLATTARD.

Pierre DE NOLHAC, de l'Académie française. *Un poète rhénan ami de la Pléiade : Paul Melissus* (Bibliothèque littéraire de la Renaissance). Paris, É. Champion, 1923. 1 vol. in-8°, 100 pages.

« Il n'est pas de figure germanique plus attachante et plus voisine de nous », dit M. de Nolhac, que celle de ce poète musicien qui fut lié avec nombre de poètes de la Pléiade et dédia le recueil de ses vers latins « ad Academiam Parisiensem », à l'Université de Paris. Il est beaucoup question de lui et de ses amis dans ses livres : à un esprit familiarisé, comme l'est M. de Nolhac, avec l'histoire des lettres et de l'humanisme au XVIe siècle, ils racontent sa vie, abondamment.

Il était né en Franconie : on peut le déclarer rhénan, parce qu'il a vécu dans la vallée du Rhin et qu'il y a eu ses meilleures amitiés. Il s'appelait Paul Schède (le surnom latin de Melissus, qu'il a adopté, rappelait le nom de sa mère); jouant sur son nom, il donnait à ses compositions en vers latins le titre de Schediasmata (en grec, improvisations). Il voyagea beaucoup, en Autriche, en Italie, en France, en Angleterre.

C'est sur les bords du Neckar et du Rhin qu'il entendit parler de Ronsard, par Louis des Mazures et quelques autres calvinistes français réfugiés là pour cause de réligion. En 1567, il

Digitized by Google

vint à Paris, fut présenté à Denys Lambin et Pierre Ramus, suivit les cours du Collège royal, en particulier ceux de Dorat, et connut Ronsard. Il lui dédia une ode, qui respire un grand enthousiasme pour la personne et pour l'art du Vendômois. Par-dessus tout, il admire cette union de la poésie et de la musique que Ronsard et ses amis avaient tenté de réaliser. Il fréquente les musiciens qui travaillent avec nos poètes, Goudimel, Roland de Lassus. Il se plaît à faire chanter ses propres vers. Bientôt, à l'imitation de Marot, il composera en vers métriques allemands une traduction des *Psaumes*.

De Paris, il se rendit à Genève, où il rencontra Joseph Scaliger, puis à Rome. Il y passa trois années, de 1577 à 1580, en relations suivies avec les Français groupés autour de l'ambassadeur Chastaigner de La Roche-Posay, parmi lesquels Marc-Antoine de Muret. A son retour, il s'arrêta à Nuremberg et revint à Paris en 1584. Il y retrouva ses amitiés de 1567, en fit de nouvelles, fut reçu chez Jacques-Auguste de Thou, Ogier Ghislain de Busbecq, Camille de Morel, J.-A. de Baïf, Desportes. En 1585, il faisait paraître à Paris ses *Schediasmata*, « énorme recueil d'environ 1100 pages de fin caractère italique ». L'année suivante il donnait une ode latine dans le *Tombeau* de Ronsard, s'associant comme un Français au deuil des Muses françaises. Ce fut le dernier de ses poèmes parisiens. Il rentra à Heidelberg, où il fut nommé bibliothécaire de la Palatine, la plus illustre bibliothèque de l'Europe. Il mourut en 1602.

Son souvenir, depuis longtemps effacé, méritait d'être ranimé. Il a fourni à M. de Nolhac l'occasion de nous donner ce qu'il appelle modestement de menues trouvailles, en réalité une moisson de détails intéressants sur le monde littéraire dans lequel vécurent nos poètes de la Pléiade et même sur leur vie.

Jean PLATTARD.

Henri JACOUBET. *Les trois Centuries de maistre Jehan de Boyssoné, docteur régent à Tholoze*, édition critique publiée avec une introduction historique et littéraire (Bibliothèque méridionale, publiée sous les auspices de la Faculté des lettres de Toulouse, 2e série, t. XX). Toulouse, Ed. Privat; Paris, A. Picard, 1923.

La bibliothèque de Toulouse possède parmi ses manuscrits le recueil des Dizains de Boyssoné, cet ami de Rabelais que

Digitized by Google

Pantagruel, au chapitre XXIX du *Tiers Livre*, qualifie de « tres docte et vertueux. » Par les soins de M. Jacoubet, cette œuvre, restée jusqu'ici inédite, est maintenant publiée et peut être consultée avec profit par tous ceux qu'intéresse l'histoire de notre Renaissance.

Boyssoné avait divisé ses dizains en trois centuries, dont une seule, la seconde, est complète. La première, qui ne comprend que quatre-vingt-huit pièces, consiste en épigrammes, traductions de traits empruntés à des poètes latins et italiens, compliments ou diatribes satiriques. La seconde centurie est un livre d'amour. La principale inspiratrice de ces dizains est une certaine Glaucie qui reste inconnue. Elle semble avoir prêté son nom à d'autres femmes, parfois même à la déesse du savoir, Minerve. Il est aisé de retrouver dans ces dizains l'influence des pétrarquistes italiens et notamment de Serafino d'Aquila, que Boyssoné a mentionné comme un de ses modèles. La troisième centurie, incomplète (elle n'a que cinquante-deux dizains), est dédiée à François Ier. Elle est composée surtout de pièces nées de circonstances politiques.

La valeur poétique de cette œuvre est fort mince; la pensée est peu originale, manque d'étoffe et s'exprime souvent en vers lourds et gauches. Tout l'intérêt de cette publication est dans les documents que M. Jacoubet a extraits du texte de Boyssoné. Ils apportent des faits nouveaux sur l'humanisme à l'Université de Toulouse et sur la vie intellectuelle et artistique de la capitale languedocienne dans la première moitié du XVIe siècle. Boyssonné a été en rapports avec Rabelais, Marot, Hugues Salel, Rus, Briand de Vallée, Gratien du Pont, le juriste avignonnais Montaigne, Guillaume de Langey, Guillaume Pellicier, etc. Tous ces noms figurent dans ses *Centuries*, qui apportent sur leur biographie ou leur caractère quelques traits inédits.

Elles nous renseignent également sur la vie de leur auteur. M. Jacoubet exposera prochainement aux lecteurs de cette Revue les renseignements que lui a fournis son étude sur cet ami de Rabelais. Je me borne aujourd'hui à signaler un simple rapprochement de dates : au moment où Rabelais nous déclare que Pantagruel est prêt à prendre sous sa protection le seigneur Boyssoné, « lequel il aime et revère comme l'un des plus suffisans qui soit huy en son estat, » c'est-à-dire en 1546, date de la publication du *Tiers Livre*, Boyssoné est engagé dans un procès avec Tabouet, procureur au Parlement de Cham-

Digitized by Google

béry, qui le fera condamner à une amende quatre ans plus tard. Je verrais donc dans cet éloge de Boyssoné non une simple allusion au cours qu'il professa douze ans plus tôt à Toulouse, comme l'indique M. Jacoubet (p. 22, n. 4), mais une marque d'amitié et un appui que lui donnait Rabelais en attirant sur lui l'attention du roi François Ier et de la reine de Navarre, à qui le *Tiers Livre* était dédié. J. P.

Le bon Roi René. *Regnault et Jehanneton*, présenté par Maurice du Bos. Paris, E. de Boccard, 1923. In-8°, 104 pages.

Notre confrère M. Maurice du Bos publie, dans un volume de format élégant, l'idylle en vers intitulée *Regnault et Jehanneton* que l'on attribue généralement au bon roi René. Sur cette attribution, il fait d'ailleurs des réserves. Il remarque judicieusement que le bon roi a signé, non sans fierté, de son nom trois œuvres : le *Mortifiement de vaine plaisance*, la *Conqueste de Doulce-Mercy*, l'*Abuzé en court*, tandis qu'il ne revendique nulle part cette idylle comme son ouvrage. En outre, le style en est plus alerte que celui des écrits précédemment nommés. Peut-être a-t-elle été composée par un familier du roi ou de la reine.

Dans le commentaire que M. du Bos a joint au texte de cette bergerie et dans l'introduction, on trouvera une évocation pittoresque de l'époque et de la personne du roi René. Quelle singulière figure que celle de ce prince qui aimait les livres, la peinture, les devises, les emblèmes, qui s'entourait de peintres, de nains, de bouffons et d'esclaves maures, qui créait l'ordre de chevalerie du Croissant et réglait le cortège de la Tarasque, qui attirait dans sa Provence des artistes d'Italie et un vacher d'Anjou « pour faire le beurre au plaisir du roy », qui vénérait la Madeleine et les Saintes-Maries de la Mer et idolâtrait sa femme, Jeanne de Laval! J. P.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Le portrait de Jeanne d'Aragon. — Un incident est soulevé en ce moment au sujet du portrait de Jeanne d'Aragon, le célèbre portrait peint par Raphaël, et qui est conservé au musée du Louvre. Au début de l'année dernière on vendait à Londres un lot de tableaux ayant appartenu à l'impératrice Eugénie et provenant de la maison de l'empereur Napoléon III. Parmi ces œuvres d'art, dont la provenance est certaine, se trouvait une *Jeanne d'Aragon*, que le catalogue désignait prudemment comme « d'après Raphaël ». Or, l'acquéreur de cette toile croit aujourd'hui qu'il possède l'original et que le tableau qui est au Louvre serait de Giulio Romano.

Le fait est que deux portraits de Jeanne d'Aragon ont été peints en 1518. Brantôme, écrivant un siècle plus tard, dit les avoir vus tous deux, l'un « dans le cabinet du roi, l'autre dans celui de la reine ».

Les circonstances dans lesquelles Jeanne d'Aragon fut peinte, sur l'ordre du cardinal Bibbiena, qui voulait en offrir les traits à François Ier, sont connues, ont été rapportées par Vasari, contemporain de Raphaël : lorsque Raphaël reçut la commande, il habitait Rome. Ne pouvant se rendre à Naples, où séjournait Jeanne d'Aragon, il y envoya son élève, Giulio Romano, pour prendre les croquis qui devaient servir à l'exécution de l'œuvre. D'après Vasari, la tête seule de Jeanne d'Aragon aurait été peinte par le maître, qui aurait laissé à Romano le soin de peindre le buste et les mains. De son côté, Romano fit sa propre version de la femme du prince Ascanio Colonna, et les deux toiles furent envoyées en France.

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si le tableau conservé au Louvre est l'œuvre de Raphaël ou celle de Giulio Romano.

On peut rappeler à ce sujet que le docteur Locard a trouvé la possibilité d'identifier une œuvre peinte par les empreintes digitales qu'on peut relever sur la peinture. Et, comme l'œuvre originale fut peinte en collaboration par les deux artistes, il

Digitized by Google

serait intéressant que l'on relevât sur l'une des toiles deux empreintes.

Mais, à en juger par le catalogue du Louvre, rédigé en 1861 par Villot, l'authenticité du tableau du Louvre ne saurait faire aucun doute, bien qu'il reste « beaucoup de copies de cette œuvre ». « Lépicié dit, ajoute Villot, que le portrait de Jeanne d'Aragon, dont la tête est peinte par Raphaël et le reste par Jules Romain, fut présenté à François Ier par Hippolyte de Médicis ; mais c'est une erreur, car Hippolyte de Médicis n'avait que neuf ans lors de la mort de Raphaël. Il est plus que probable que ce fut Jules de Médicis, plus tard pape sous le nom de Clément VII, qui envoya au roi le portrait d'une princesse italienne célèbre par sa beauté. »

Cette version vient à l'encontre de celle de Vasari, que nous reproduisons plus haut, et que l'existence de deux portraits de Jeanne d'Aragon, vus par Brantôme chez le roi et la reine, semble confirmer.

(*Journal des Débats* du 13 septembre.)

En marge de l' « Astrée ». — En dépouillant un manuscrit « informe » que conserve la Bibliothèque nationale (FF. 32.526), M. le comte Guy de Courtin de Neufbourg a retrouvé de curieuses lettres reçues par Pierre d'Hozier, le généalogiste célèbre, juge d'armes et conseiller d'État. Elles émanent d'un Forézien, François du Rozier, écuyer, sieur de Thaix, important seigneur de sa province et digne magistrat, et contiennent une foule de détails précieux sur la noblesse du XVIIe siècle. Mais on y trouve parfois des renseignements d'un autre ordre, dont l'intérêt est moins austère, et que les historiens de la littérature accueilleront avec profit.

C'est ainsi qu'en recherchant pour le compte de d'Hozier la généalogie et les origines nobiliaires d'un certain François des Goutelas, notre gentilhomme forézien est amené, — en des pièces qui datent de 1654 à 1656, et que les *Amitiés foréziennes et vellaves* viennent de reproduire, — d'esquisser la physionomie véritable d'un des personnages que Honoré d'Urfé avait introduit dans l'*Astrée* sous un nom supposé. François des Goutelas descend d'une honnête famille du tiers état établie à Croset, sur les confins du Forez et du Bourbonnais. Son grand-père, Jean Papon, fut, au milieu du XVIe siècle, *judex forensis*, lieutenant général au bailliage de Forez, à Montbri-

Digitized by Google

son, « sous Claude d'Urphé, l'an 1569 », et maître des requêtes de la reine. Homme de devoir et magistrat de talent, il fut « assez fameux par son savoir, et par ses écrits, et par sa charge pour donner commencement de noblesse à sa maison avec assez d'illustration », et d'Hozier vante l' « autorité », la « capacité » et la « probité » qui le firent unanimement respecter dans sa province.

Or, ce Jean Papon « aida beaucoup Honoré d'Urphé dans la composition de son roman de l'*Astrée*, et c'est de lui, Jean Papon, dont il est parlé dans ce roman sous le personnage d'Adamas ». François du Rozier le rappelle expressément à son correspondant, « l'incomparable Messire Pierre »; au surplus, Messire Pierre Daniel, évêque d'Avranches, l'avait déjà noté, en 1712, dans un livre intitulé : *Diverses matières de religion et de philosophie*.

Ce n'est ni de philosophie ni même de religion dont il est question dans cette lettre du 26 octobre 1654, où du Rozier déclare qu'il n'attend que le froid « pour mettre nos *testes de cardinal* en campagne ». Ceci n'apporte une contribution d'aucune sorte à l'histoire des rapports de l'Église et de l'État au temps où Louis XIV était encore mineur, et d'Hozier nous donne lui-même le mot de l'énigme : « C'étaient des fromages », inscrit-il en note, et le froid, comme on peut facilement s'en douter, « leur est fort propre ». Louis VILLAT.

(Extrait du *Journal des Débats* du 20 novembre 1923.)

RABELAIS A NARBONNE. — Extrait du *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne* (années 1922-1923), p. 213 : « M. le Dr Albarel fait une intéressante communication sur le séjour de Rabelais à Narbonne. D'un texte latin, quatre vers de Salmon Macrin, secrétaire du cardinal du Bellay et ami de Rabelais, notre collègue conjecture, et non sans vraisemblance, que l'auteur de *Pantagruel* aurait séjourné à Narbonne en 1531 ou 1532. A cette époque, notre cité était désolée par la peste et Rabelais pouvait bien être un de ces médecins de Montpellier que les consuls appelaient pour suppléer les chirurgiens et médecins de Narbonne qui fuyaient prudemment le fléau ou marchandaient, quand ils ne les refusaient pas, leurs services à la population, les chirurgiens et médecins « absents « ou monopolés », comme les qualifiait un document cité par Léonce Favatier dans ses remarquables études sur la *Vie*

Digitized by Google

municipale à Narbonne, parues en 1914 dans notre *Bulletin*. Peut-être aussi que l'auteur de *Gargantua* n'a que traversé notre ville pour se rendre aux thermes de Limoux (Rennes-les-Bains), où il a promené son joyeux *Pantagruel*. »

Découverte de fresques du XVIe siècle a Pérouges (Ain). — Sous l'action des pluies qui ont détrempé les couches successives de badigeon sur les parois intérieures d'une maison sans toit du vieux Pérouges, une fresque murale, fort intéressante, remontant au XVIe siècle, vient d'être découverte. La partie mise à nu a 2 mètres de largeur sur 0m80 de hauteur et formait frise dans une salle du premier étage d'une ruine, appartenant actuellement à M. Émile Salomon et située dans une petite rue qui monte, face à la maison du docteur Masson, non loin de la maison de M. Herriot. Sur les mêmes murs, à la même hauteur, on devine d'autres fragments, non encore mis à nu.

L'encadrement a une teinte jaune-orange et le sujet est peint en bleu-pourpre. Il s'agit là non, comme on pourrait s'y attendre, d'une représentation de batailles, ou même d'une scène religieuse, mais bien d'une paisible scène pastorale.

Dans un médaillon à gauche se voit un ménétrier jouant de la cornemuse (on croirait voir un Breton avec son biniou). A côté de lui est placé un vase de forme antique à col de cygne et dont le bouchon forme une fleur de lis. On devine que le vase doit certainement contenir le produit de la vigne voisine, escaladant de ses pampres une belle fenêtre à meneau sur rue, et qu'il est destiné à rafraîchir le musicien, qu'un arbre symbolique abrite d'ailleurs de son ombre.

Plus loin, dans un encadrement rectangulaire, au milieu d'un décor champêtre, est un groupe de quatre danseurs, deux bergers et deux bergères paraissant exécuter un classique « branle à quatre » bressan. La première bergère porte une houlette. Le costume masculin est celui des paysans de l'époque : blouse serrée à la taille. Les deux personnages de droite sont incomplets. A droite et en bas se voit une inscription en latin aux trois quarts effacée, en caractères gothiques, qui contient, assez visiblement écrite, la date 1574.

Le Comité du Vieux-Pérouges prend toutes précautions utiles pour assurer la protection de ce document, précieux témoignage de l'art primitif des décorateurs de la cité à cette époque.

(*Nouvelliste de Lyon* du 12 octobre 1923.)

Digitized by Google

Peintures murales. — En procédant à des remaniements à l'église paroissiale, M. l'abbé Guichard, curé de Saint-Forgeux-l'Espinasse (Loire), a découvert des peintures intéressantes, qui se divisent en deux parties, de dates différentes.

C'est d'abord la représentation d'une sainte assise sur un siège sans dossier. Ses attributs indiquent sainte Agnès. La scène suivante est un baptême du Christ. La peinture est exécutée sur une couche de crépi extrêmement mince; le dessin est sommaire, les couleurs sont peu variées. Il semble qu'on se trouve devant des compositions du début du xve siècle.

Une autre partie de la décoration murale paraît plus récente. Elle représente un saint Claude avec robe rouge et mitre blanche, debout derrière un tombeau peint en jaune d'où sort un corps que le saint se dispose à bénir. Plus loin, l'on voit une Notre-Dame de Pitié avec nimbe jaune d'or, robe rouge et voile blanc.

Il s'agit ici d'une œuvre du xvie siècle.

Les découvertes de Saint-Forgeux-l'Espinasse sont de nature à faire désirer que les investigations soient poursuivies. Que d'essais de nos bons vieux imagiers français restent encore ignorés sous les couches profanatrices de barbares badigeons !

(*Journal des Débats* du 21 novembre 1923.)

Un étudiant français a Leyde du temps de Scaliger. — L'Université de Leyde, créée à la fin du xvie siècle, acquit rapidement une grande faveur auprès de la jeunesse studieuse, parce que curateurs et bourgmestres surent consentir tous les sacrifices nécessaires pour attirer les plus réputés savants d'Europe. Scaliger, qui y professait en 1593, où il devait donner l'enseignement à la fois en latin et en français, fut tout de suite entouré d'une quarantaine de Français venus de Poitou, de Saintonge, de Guyenne et de Gascogne.

Parmi eux se trouvait Jean Grenon, le futur avocat au présidial de La Rochelle, ensuite procureur du roi en l'Amirauté.

Grenon pouvait avoir dix-neuf ou vingt ans quand il arriva à Leyde. Il venait y suivre les cours de droit et très probablement de littérature, au moins latine et grecque; il ne semble pas avoir nourri, par contre, une sympathie quelconque pour l'hébreu. Ce qui permet de l'affirmer, c'est l'*Album amicorum* de l'étudiant, qui est arrivé jusqu'à nous et que présentait récemment M. Ch. Dangibeaud à la Société de Saintonge et d'Aunis.

Digitized by Google

L'*Album*, aujourd'hui propriété du collectionneur santais M. Abel Mestreau, est un recueil d'autographes extrêmement curieux, dans lequel on rencontre les signatures des professeurs Lécluse, Smit, Merula, de Jon, Heinsius, Trelcat et aussi de Joseph Scaliger.

Les dédicaces sont toujours très élogieuses : elles contiennent des protestations d'amitié, solide, *ad aras*, éternelle, réclamant la réciprocité en termes chaleureux, parfois prétentieux, parfois d'un lyrisme échevelé qui tourne au bouffon. Un certain Rollet écrit : « Je me tiens si heureux d'être cogneu de vous que je n'ay rien à moy que je ne dédie à vous », et Daniel Mulle, de Nérac, assure que

Voyci d'amour la petite cordèle
Plustot mourir que de n'estre fidèle.

Et Joannes Conradus Klenck, Prussien de Dillenburg, résume ainsi son expérience :

Horloge entretenir,
Jeunes femmes au gré servir,
Vieilles maisons réparer :
Ç'est toujours à recommencer.

On ignore si Klenck avait puisé cette somme de la sagesse dans les leçons de Scaliger, mais ce Germain ne manquait pas d'esprit. U. R.

(*Journal des Débats* du 22 novembre 1923.)

La valeur actuelle de quelques ouvrages du XVIe siècle. — A l'hôtel Drouot, Me André Desvouges continuait, avec le même grand succès de la veille, la vente de la bibliothèque E. Moura. Dans cette seconde vacation, dont il fut réalisé 216,649 fr., nous avons noté le *Roman de Rose*, édition 1538, et magnifique reliure, 6,900 fr.; les *Heures de Notre-Dame*, édition 1527, figures gravées sur bois et riche reliure, 5,000 fr.; *Marguerites de la Marguerite des Princesses*, édition 1547, reliure de Trautz-Bauzonnet, 7,400 fr.; les *Odes d'Olivier de Magny*, édition 1554, exemplaire très grand de marges, 7,300 fr.; les *Œuvres de Louise Labé*, édition 1556, reliure de Trautz-Bauzonnet, 8,250 fr., etc.

(*Journal des Débats* du 5 décembre.)

Digitized by Google

L'INSPIRATION RABELAISIENNE DANS LE PROLOGUE D'UNE REVUE AUX CAPUCINES, DE RIP.

LE HÉRAUT, *au public.*

Gens de bien, Dieu vous sauve et garde!
Restez assis sur vos séants...
Ce que je viens dire céans
Va vous gonfler le péricarde.
Et, comme a dit le troubadour,
Vous faire, ne vous en déplaise,
Tressauter comme *coqs sur braise*
Et comme *billes sur tambour.*
Sur ces tréteaux, la Comédie,
S'entêtant, tel Catilina,
Pendant deux ans, capucina...
... Il est temps qu'on la congédie,
Et que celle qu'on supplanta,
La Revue, au front sans vergogne,
Belle gouge et de *bonne trogne,*
Rentre, en reine, dans ses États.
Tant pis si les maîtres d'école,
Aux gros besicles méprisants,
Les critiques *sorbonicoles,*
Sorbonagres, sorbonisants,
Jugeant nos farces incongrues,
En ont le *catarrhe au gavion,*
Et l'*érysipèle au croupion,*
Nous dirons des *coquecigrues!*
Tirelupins, croquelardons,
Au gros cerveau *caséiforme,*
Nous vous dirons zut pour la forme,
Sur l'air de la faridondon!
Nous allons *ferrer des cigales,*
Manger des tirepétadans,
Et nos oreilles musicales
Vont vous faire grincer des dents...
Ne tombez pas en digue-digue,
Et que chacun *mouche son nez!*
Haro! Si vous récriminez
Au retour de l'enfant prodigue!
Public, ouvre l'œil et regarde...
Et trêve aux propos malséants!
Gens de bien, Dieu vous sauve et garde...
Restez assis sur vos séants.

RIP.

Digitized by Google

Rabelaesi Jocus. — Sous ce titre on peut lire, dans les *Schediasmata* de Paul Melissus, poète rhénan auquel M. de Nolhac vient de consacrer un ouvrage[1], le récit, en vers latins, de la légendaire visite de Rabelais au pape :

Venerat Ausoniam praesul Bellajus in urbem,
  Rablaesus famulus cui comes inter erat.
Hic ubi Bellajum pronis sacra basia cernit
  Coccinei pedibus figere Pontificis,
Aufugit, et : quid me fiet, proh Jupiter! inquit,
  Talia quando quidem praestet oportet herus?
Utque fugae caussam fuerat scitante rogatus
  Patre sacro, tales rettulit ore sonos :
Si domino soleas porrescit ad oscula Pappas
  Heu vereor, servo porrigat ille nates.

Inadvertance d'auteur. — Romain Rolland, dans *Jean-Christophe à Paris*, t. III, p. 241, parle d'une épopée rabelaisienne où un personnage nouveau, Jacques Patience, le paysan, s'ajoute aux héros légendaires : Gargantua, frère Jean, Panurge. Il ne prend pas garde que Panurge n'apparaît qu'avec Pantagruel dans le roman. Mais, au fait, Romain Rolland est-il bien nourri de la substantifique moelle rabelaisienne? H. C.

Les vertus de l'argouane. — Rabelais, à qui rien n'échappait de ce que, pour bien vivre, un homme doit savoir, vantait, dans *Gargantua*, les mérites de l'argouane.

Sans l'argouane, point de franche lippée.

Mais qu'est-ce que l'argouane?

Un champignon exquis, s'il faut en croire, après Rabelais, M. Costantin, le très savant botaniste de l'Institut et du Muséum, et M. Faideau, président de la Société d'horticulture et de viticulture de la Charente-Inférieure.

Ce champignon pousse à côté du chardon bleu.

Il abonde dans les Charentes, le sud de la Vendée et l'ouest des Deux-Sèvres. On l'y cultive avec soin, et certain fermier retirait, l'an dernier, 1,500 francs de la vente de ses argouanes sur le marché de La Rochelle.

— Or, nous a dit M. Costantin, mes derniers travaux me conduisent à chercher l'utilisation productive de tous les terrains délaissés par la culture sur le territoire français : garrigues, terres en friche, dunes, forêts même.

1. *Un poète rhénan ami de la Pléiade, Paul Melissus*. Paris, É. Champion, 1923. Voir ci-dessus, p. 111.

Digitized by Google

« Je crois qu'il y a peut-être à essayer dans ces domaines des cultures de chardons et d'argouanes qui pourront devenir rémunératrices. »

Sage dessein, dont la réalisation contenterait tout le monde : le fermier qui s'enrichira, les gourmets qui se régaleront d'arguanes, et même le frère pauvre du cheval, le brave petit bourricot, dont le chardon est le mets favori.

(*Avenir*, 31 décembre 1923.)

Les romantiques et la Renaissance. — Le *Tableau* de Sainte-Beuve est le plus connu des livres qui, au temps du romantisme, ont été écrits sur la Renaissance. Mais il ne doit pas nous faire oublier que Nodier, avec plus de continuité que Sainte-Beuve, a tâché de remettre en vogue les écrivains du xvie siècle. Un livre récent de M. Larat sur la *Tradition et l'exotisme dans l'œuvre de Ch. Nodier* donne des détails sur sa bibliophilie et sur ses éditions de textes. Dans de nombreux articles il a attiré l'attention des collectionneurs sur les éditions du xvie siècle; il les avait recherchées dès sa jeunesse, et il en possédait un nombre respectable. Ses préférences littéraires vont à Marot et aux prosateurs, principalement à Rabelais, H. Estienne, Despériers. J. L.

Fischart et Rabelais jugés par un Allemand d'après-guerre. — Un professeur allemand, qui n'a pas laissé que de bons souvenirs à l'Université Harvard, où il dirigeait le Musée germanique, M. Kuno Francke, a écrit pendant son séjour là-bas le second tome de son ouvrage : *Die Kulturwerte der deutschen Literatur in ihrer geschichtlichen Entwicklung*[1]. « Ce volume, dit-il, est, pour la plus grande partie, né durant les années de guerre 1914-1919. » Il est un témoignage « de la détresse inouïe que tous les Allemands ont vécue en ces années sur toute la surface du globe ». C'est dire qu'il n'est pas écrit dans un esprit de sereine objectivité.

Dans sa revue de la littérature allemande au xvie siècle, M. Kuno Francke touche à Johann Fischart. Il le fait sans grande sympathie. Il lui en veut surtout, semble-t-il, d'avoir imité Rabelais[2]. C'est là, dit-il, « un aspect de la néfaste influence que le triste développement du mouvement réformé

1. *Die Kulturwerte der deutschen Literatur von der Reformation bis zur Aufklärung*. Berlin, Weidmann, 1923, in-8°, xiv-638 p.
2. P. 72.

Digitized by Google

a exercée sur la littérature allemande. Dans une Allemagne que la Réforme aurait vraiment libérée et éveillée à une vie nouvelle, une aussi monstrueuse production aurait été impossible... »

Que l'œuvre de Fischart soit un monstre, c'est aux Allemands d'en décider. Mais M. Kuno Francke a profité de l'occasion pour dire son fait à notre maître Alcofribas, tout en le plaçant, comme il convient, à cent coudées au-dessus de son copiste germanique. La page est savoureuse et vaut d'être traduite de près :

« Déjà le roman satirico-fantastique de Rabelais, plein des énormités et des absurdités des traditions populaires françaises sur les grossiers géants, *manque souvent de comique libérateur et de véritable humour*. Ses caricatures grotesques de la société médiévale *ne sont pas de réels caractères humains*, mais des fantômes, qui ne peuvent exciter notre intérêt que comme représentants d'un système détesté. »

Je pense qu'il est inutile de répondre à un critique pour lequel les créations de Rabelais sont des êtres sans vie. Je doute que beaucoup d'érudits allemands souscrivent à ce jugement étrange. M. Kuno Francke a eu lui-même, sans doute, le sentiment de ce qu'il y avait « d'énorme et d'absurde » dans ses affirmations, car, pour mieux écraser le pauvre Fischart, il ajoute :

« Mais dans ce tohu-bohu d'absurdités gigantesques passe au moins la pulsation d'une sorte de *vie artificiellement piquante*[1], et un joyeux cynisme lancé en défi au monde donne à l'ensemble son unité intérieure. » Cela n'est pas très élogieux, mais c'est tout de même la reconnaissance de ce fait qu'on trouve chez Rabelais ce qui manque à Fischart : la vie. Quand on possède, comme Rabelais l'a eu, ce don divin, on peut se passer de l'admiration de M. Kuno Francke.

S'il n'a pas ri en lisant Rabelais, s'il n'a pas su voir que

> Cet éclat de rire énorme
> Est un des gouffres de l'esprit,

s'il n'a pas senti passer dans ces pages le souffle fécond de la vie, tant pis pour lui. Car c'est bien de Rabelais que l'on peut dire :

> C'est avoir profité que de savoir s'y plaire.

Henri HAUSER.

1. Pour qu'on ne m'accuse pas d'exagérer, je cite : « Eine Art künstlich prickelnden Lebens. » Je répète qu'il s'agit de Rabelais.

Digitized by Google

GLANES BIBLIOGRAPHIQUES. — Dr F. Beaudouin, *La prière de Jean Goëvrot, médecin de la bienheureuse Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, de Marguerite de Navarre et de François Ier*, Bull. de la Soc. médicale de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien, novembre 1923, p. 284-286. — Très belle prière composée par Me Jean Goëvrot; M. Beaudouin l'a exhumée de son livre : *Sommaire et entretenement de vie... de toute médecine et chirurgie*, petit in-16 imprimé, croit-on, vers 1530, en caractères gothiques, et qui fut le prototype de ces recueils de recettes thérapeutiques à l'usage des indigents, qui connurent plus tard une grande vogue sous le titre de *Médecin des pauvres*, *Médecin charitable*, etc.

Dr F. Beaudouin, *La maladie et la mort de la bienheureuse Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon. Jean Goëvrot, médecin de Marguerite de Lorraine, de Marguerite de Navarre et du roi François Ier*, L'année médicale de Caen, 44e année, no 10, octobre 1923, p. 217-229.

J. Hazon de Saint-Firmin, *Deux témoins de l'assassinat du duc de Guise à Blois, les abbés Claude de Bulles et Étienne d'Orguyn*, Mém. de la Soc. des sciences et lettres de Loir-et-Cher, 23e vol., 1913, 2e partie, p. 31-45.

Dr P. Delaunay, *Pierre Belon naturaliste. I : Pierre Belon et la philosophie des sciences naturelles*, Bull. de la Soc. d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, t. XLIX (2e s., t. XLI), 1923, p. 13-39.

A. Garrigues, *A propos d'un passage de la botanique de Rabelais*, L'association médicale, octobre 1923, p. 219-222. — On connaît ce passage du *Tiers Livre* (ch. LI) où Rabelais énumère les huit enfants qu'Oxylus, fils d'Orius, eut de sa sœur Hamadryas : « La fille aînée eut nom Vigne; le fils puysné eut nom Figuier; l'autre Noyer; l'autre Chesne; l'autre Cormier; l'autre Fénabrègue; l'autre Peuplier; le dernier eut nom Ulmeau et fut grand chirurgien en son temps. » D'après Hœfer, Rabelais aurait tiré les éléments de cette mythique généalogie du vieux poète Héraclée Pherenicus; M. Garrigue pense qu'il s'inspira plutôt du Lemnien Apollodore ou, comme le veut aussi M. Plattard, d'un passage du *Banquet* d'Athénée. Mais la légende grecque ne compte, comme fruits de l'incestueuse union d'Oxylus et d'Hamadryas, que des filles, qui furent les Hamadryades : Carya, Balanos, Kraneia, Orea, Ptelea, Ampelos, Siké, etc. Me Alcofribas a donc modifié leur sexe et aussi leurs attributs botaniques. Si le cormier peut correspondre à

Digitized by Google

Kraneia; si, en dépit de Hœfer, qui veut y voir un peuplier, Ptelea est l'orme, il n'est pas certain, quoi qu'en dise Rabelais, que Balanos soit le chêne; βάλανος signifie gland; en prenant la partie pour le tout, on peut penser également au dattier, au myrobalanier, au châtaignier. Le βάλανος de Théophraste (*H. P.*, IV, 2) n'est certainement pas un *quercus;* le βάλανος que Dioscoride (XVI, 24) surnomme μυρεψική, et qui n'est peut-être pas le même que le précédent, a été identifié par quelques auteurs avec le myrobalanier, ce qui n'est pas sûr; sans compter que les myrobalans proviennent de deux genres fort différents : *Terminalia* et *Emblica*. Reste maintenant à découvrir sous quelle écorce se cachait la nymphe Orea. La tradition veut que ce soit le hêtre, et M. Garrigue aussi, parce que Rabelais en a fait le fénabrègue, et que fé[nabré]gos = φηγός, ou *fagus*. Voilà une étymologie un peu tirée par les... branches! D'ailleurs, on n'est même pas d'accord sur le sens dudit vocable; il est, à n'en point douter, languedocien; mais d'aucuns veulent que le fénabrègue soit l'alisier; M. Plattard (*L'œuvre de Rabelais*, p. 179) tient pour le mûrier et M. Sainéan pour le *Celtis australis*, L., ou micocoulier! Il sied de ne s'y point matagraboliser la cervelle, non plus qu'à deviner qui pouvait bien être le « grand chirurgien » Ulmeau. M. Garrigue ne se défend point d'y voir une allusion à Philibert Delorme, contemporain de Rabelais, qui fut mauvais médecin peut-être et, à coup sûr, bon architecte. Mais on a déjà donné tant de *clefs* au texte du curé de Meudon! En tout cas, M. Garrigue conclut par cette sage remarque, à laquelle nous ne saurions que souscrire : « C'est l'extrême difficulté d'établir des concordances entre la botanique des anciens et la nôtre. A chaque pas on est arrêté, et bien souvent force est d'avouer notre non-savoir. Une conséquence regrettable est que ce que nos aînés nous ont laissé sur les vertus des plantes ne s'entend plus comme il faudrait, parce que, ce qu'ils nous disent d'une herbe, nous l'appliquons à une autre. D'aucuns en ont conclu à la vanité de l'héritage que l'antiquité nous a légué, quand ce ne fut pas même à la naïve sottise de nos pères. Je crois qu'il faut y mettre moins d'orgueil et d'ordinaire accuser davantage notre ignorance que leur crédulité. »

F. Galabert, *La Réforme à Saint-Antonin*, Bull. archéol., hist. et artistique de la Soc. archéologique de Tarn-et-Garonne, t. L, 1922 (Montauban, Forestié, 1923, in-8°), p. 39, § 4. — Bonne étude, fort documentée, depuis les débuts de la Réforme

Digitized by Google

à Saint-Antonin en 1534, les guerres de religion et la Ligue, jusqu'à la Révocation de l'Édit de Nantes.

Dr Paul DELAUNAY.

LE QUATRIÈME CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE RONSARD. — L'appel adressé par le Comité du quatrième centenaire de la naissance de Ronsard à tous les amis de la poésie et des lettres françaises (voir *Revue du XVIe siècle*, t. X, p. 123) a été entendu. On trouvera dans la *Muse française* le détail des diverses manifestations projetées ou organisées en l'honneur du Maître de poésie française au XVIe siècle. Cette revue a recueilli dans son numéro du 10 février les jugements portés sur lui par les principaux poètes et critiques de notre temps. On signale des conférences, des lectures, voire des exécutions musicales destinées à faire connaître son œuvre au grand public, à Paris, à Tours, à Amboise, à Poitiers, etc. La ville de Tours s'apprête à lui élever un monument, œuvre du sculpteur Delpérier. A Vendôme et à Couture auront lieu des fêtes en son honneur le dimanche et le lundi de la Pentecôte.

Parmi les ouvrages publiés à l'occasion de cette commémoration, je mentionnerai : *Deux lettres retrouvées de Ronsard*, par M. de Nolhac (Paris, Leclerc, 1923). Il s'agit d'un court billet à Philippe de Ronsard, et d'une lettre à Scévole de Sainte-Marthe, à propos de la publication des *Sonnets pour Hélène;* je me propose de revenir prochainement sur cette pièce curieuse ; une deuxième édition de la thèse de doctorat de notre confrère, M. P. Laumonier, sur *Ronsard poète lyrique* (Hachette et Cie); une édition des *Sonnets pour Hélène*, par Roger Sorg, dans la *Collection des chefs-d'œuvre méconnus* (sic), chez Bossard ; une édition complète en six volumes des œuvres de Ronsard, par notre confrère M. Hugues Vaganay, chez Garnier. Quatre volumes, sur six, ont paru jusqu'à ce jour. Le texte choisi est celui de l'édition de 1578 et ce choix peut étonner au premier abord : pour la plupart des poèmes de Ronsard, ce n'est pas le texte primitif et ce n'est pas davantage le texte définitif, publié dans l'édition de 1584. M. de Nolhac, qui présente au public la réimpression procurée par M. Vaganay, la place sous le patronage d'Étienne Pasquier et de Claude Dupuy qui n'ont que mépris pour l'édition de 1584 où Ronsard « a tout gâté... ayant ôté plusieurs belles pièces et changé les plus beaux et hardis traits des autres ». Les amis de Ronsard ont donc aujourd'hui à leur portée trois textes différents des œuvres du

Digitized by Google

poète : 1° le texte des premières éditions, dans l'édition critique donnée par M. Laumonier à la *Société des textes français modernes* (Hachette et Cie); 2° le texte de la maturité (1578), dans l'édition de M. Vaganay (Garnier); 3° le dernier texte publié du vivant de Ronsard (1584), dans l'édition Marty-Laveaux revue par M. Laumonier (Lemerre). J. P.

Renaissance italienne. — Le dernier recueil d'articles de Giulio Bertoni : *Poeti e poesie del Medio Evo e del Rinascimento* (Modène, Umberto Orlandini, éditeur), contient trois études qui intéressent l'histoire littéraire du XVIe siècle : la première sur le poète Tebaldeo et les lettres de la cour d'Hercule Ier d'Este, la seconde sur la société féminine à Este au temps d'Hercule II, la troisième et la plus étendue sur Lucrezia Bendidio e Torquato Tasso.

Les tarandes de Pantagruel (*Quart Livre*, chap. II). — « Le renne a été introduit dans l'Alaska à une époque récente. Comme le rappelle M. de Varigny, le gouvernement, il y a une trentaine d'années, a importé de Laponie 1,200 rennes et des Lapons pour enseigner les soins assez particuliers à donner à ces animaux. Aujourd'hui, nous ignorons le nombre des Lapons, mais la statistique (1922) compte 220,000 rennes. De ce précieux *tarande* déjà célébré par Rabelais, rien n'est perdu : bête de trait et animal de boucherie très appréciable, ses cornes servent à faire de la colle, ses poils... à bourrer les ceintures de sauvetage ! » (Extrait d'un article du *Journal des Débats*, Les ressources de l'Alaska, du 19 août 1923.)

Les « Essais » de Michel de Montaigne. — Le tome III de l'édition des *Essais*, publiée par M. Villey à la librairie Félix Alcan (voir *Revue du XVIe siècle*, t. IX, p. 210 et 308), vient de paraître. Il comprend tout le livre III et un aperçu des sources auxquelles Montaigne a puisé avec des références précises qui permettent de se reporter aux textes utilisés par lui. Un index des noms propres cités termine la publication.

Le gérant : Jean Plattard.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION — PARIS

BIBLIOTHÈQUE DE LA REVUE DE LITTÉRATURE COMPARÉE

Dirigée par MM. F. BALDENSPERGER et P. HAZARD

Beaux volumes in-8° raisin

Conditions spéciales pour les abonnés de la *Revue de littérature comparée*

VIENT DE PARAITRE :

IV. KILLEN (ALICE M.). **Le Roman « terrifiant » ou « Roman noir » de Walpole à Anne Radcliffe et son influence sur la littérature française jusqu'en 1840.** VIII-272 p. . . . 16 fr.
Pour les abonnés . . . . . 12 fr. 80

V. ESTÈVE (EDMOND). **Études de littérature préromantique.** 1923, VII-228 p. . . . . 15 fr.
Pour les abonnés . . . . . 12 fr.

VI. ROE (F. C.). **Taine et l'Angleterre.** VIII-210 p. . . . 15 fr.
Le tome VII est sous presse.

VIII. CHINARD (G.). **Les amitiés américaines de Madame de Houdetot.** VIII-64 p. . . . . 6 fr.

IX-X. LARAT (JEAN). **La tradition et l'exotisme dans l'œuvre de Charles Nodier (1780-1844).**
— **Étude sur les origines du romantisme français.** Bibliographie critique et opuscules inédits de Charles Nodier. Deux volumes ensemble . . . . . 35 fr. net

XI. LIEBRECHT (HENRI). **Histoire du théâtre français à Bruxelles au XVIIe et au XVIIIe siècle.** Préface de Maurice WILMOTTE. In-4°, VIII-388 p., avec 40 pl. et 23 fig. 60 fr. net

XII. SELLS (A. L.). **Les sources françaises de Goldsmith.** VIII-225 p.

XIII. FERRARI (L.). **Bibliographie des traductions italiennes au théâtre tragique français** *(sous presse).*

XIV. PARTRIDGE (ERIC). **The French Romantics' Knowledge of English Literature (1820-1848).** XV-370 p. . 40 fr.

BRUN (R.). **Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi.** In-8° raisin, XIV-502 p. . . . . 27 fr.

LES CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE

Publiés sous la direction de Mario ROQUES

N° 34. **Charles d'Orléans,** poésies éditées par Pierre CHAMPION, t. I, XXXVI-292 p. . . . . 14 fr.
N° 35. MAÎTRE PIERRE PATHELIN, éd. par R. T. HOLBROOK. . . . 8 fr.
N° 36. **Adam Le Bossu.** LE JEU DE ROBIN ET MARION, éd. par Ernest LANGLOIS . . . . . 6 fr.
N° 39. **Jongleurs et troubadours gascons,** éd. par A. JEANROY. 3 fr. 50
Les n°s 37 et 38 sont sous presse.

BIBLIOTHÈQUE DU XVe SIÈCLE

Tomes XXVII et XXVIII

PIERRE CHAMPION

HISTOIRE POÉTIQUE DU QUINZIÈME SIÈCLE

Ensemble 2 volumes in-8° raisin de XII-396 et 474 pages avec 60 phototypies hors texte . . . . . 100 fr.

Digitized by Google

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION — PARIS

Viennent de paraître :

L'AMOUR DIVIN

ESSAI SUR LES SOURCES DE SAINTE THÉRÈSE

PAR

GASTON ETCHEGOYEN

In-8° raisin, 380 p. . . . . 20 fr.
(Bibliothèque de l'École des hautes études hispaniques, fascicule IV.)

GABRIEL HANOTAUX
De l'Académie française

SUR LES CHEMINS DE L'HISTOIRE

TOME PREMIER

Au temps de l'École des chartes. — Les Vénitiens ont-ils trahi la Chrétienté en 1202? — Théorie du Gallicanisme. — « Maximes d'État » et « Fragments politiques » inédits du cardinal de Richelieu. — Mémoires de Richelieu. — Richelieu et Rubens. — La leçon du Canada. — Les Français au cœur de l'Amérique. — La canonisation de Jeanne d'Arc.

TOME SECOND

Origine de l'institution des Intendants des provinces. — Madame de Maintenon. — Bossuet et le droit divin. — La famille maternelle de La Fontaine. — Le goût français au XVIIe siècle. — Rapport sur l'orthographe et la syntaxe. — Napoléon et le code civil. — Augustin Thierry. — Albert Sorel. — Albert Vandal. — Fustel de Coulanges. — Monsieur Taine et Monsieur Pasteur. — Le centenaire de Victor Hugo. — José Maria de Heredia, etc.

2 forts volumes in-8° carré, XIV-344 et 402 p. . . . . 50 fr.
Il a été tiré 50 exemplaires sur papier d'Arches, à 200 fr. les 2 volumes.

CLASSIQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE AU MOYEN AGE

Publiés sous la direction de Louis HALPHEN, fasc. 3

Philippe de Commynes. *Mémoires*, édités par Joseph CALMETTE et G. DURVILLE. T. I : *1464-1474*. In-16, XXXVI-257 pages. Prix : broché, 15 fr.; relié, 18 fr. (Pour les souscripteurs à la collection : 12 fr. et 15 fr.)

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE

Dirigée par PIERRE DE NOLHAC, de l'Académie française

Nouvelle série in-8° raisin

Viennent de paraître :

IX. Pierre DE NOLHAC, de l'Académie française. **Un poète rhénan ami de la Pléiade : Paul Melissus.** 100 p., avec 1 pl. 12 fr.

X. Maurice MIGNON. **Études sur le théâtre français et italien de la Renaissance.** VI-88 p. et 3 pl. . . . . 12 fr.

XI. Pierre VILLEY, professeur à l'Université de Caen. **Les grands écrivains du XVIe siècle.** *Évolution des œuvres et invention de formes littéraires.* T. I : **Marot et Rabelais.** XVII-432 p. 25 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

PUBLICATIONS
DE LA
SOCIÉTE DES ÉTUDES RABELAISIENNES

NOUVELLE SÉRIE

REVUE
DU
SEIZIÈME SIÈCLE

TOME XI — 1924

PARIS
ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
5, QUAI MALAQUAIS
Téléph.: Gobelins 28-20
1924

Fascicules 3-4

Digitized by Google

SOMMAIRE.

Pages

I. Paul Aebischer. Trois farces françaises inédites trouvées à Fribourg 129
II. Simonne Ratel. La cour de la reine Marguerite (2e *article*). 193
III. Alexandre Rally. Commentaire de la XIIe nouvelle de l' « Heptaméron » 208
IV. Dr Delaunay. L'aventureuse existence de Pierre Belon, du Mans (5e *article*). 222
V. Jean Plattard. Rocquetaillade 233
VI. R. Lebègue. L'unité de lieu dans l' « Antigone » de R. Garnier 238

Mélanges.

Paul-M. Bondois. Henri III et le page de Ronsard. 252
P. V., F. Gaudu, Louis Karl. Bibliographie marotique. 257
Pierre Jourda. Récents écrits italiens sur Marguerite de Navarre 273
J.-Roger Charbonnel. Sur le rationalisme dans la littérature française de la Renaissance 289
Henri Jacoubet. Quelques conjectures à propos de Boyssoné 302

Comptes-rendus.

Œuvres de Marguerite de Navarre. *Comédies* (P. Jourda) 320
J. Plattard. L'adolescence de Rabelais en Poitou (L. Delaruelle) 323
Joseph Nève. Sermons choisis de Michel Menot (J. Plattard). 325
M. Arnac. Le Brelan de joie (H. C.) 328
Gustave Cohen. Ronsard, sa vie et son œuvre (J. Plattard). 330

Chronique 334
Table des matières 345

Prière d'adresser toutes les communications et la correspondance à M. Jean PLATTARD, *49* bis, *boulevard du Pont Achard, Poitiers (Vienne).*

PUBLICATIONS
DE
LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
DIRECTEUR :
Abel LEFRANC, professeur au Collège de France.

REVUE DU SEIZIÈME SIÈCLE :

Abonnement . . . . . 15 fr.
Prix du fascicule de l'année en cours . . . . 5 fr.

REVUE DES ÉTUDES RABELAISIENNES ET REVUE DU SEIZIÈME SIÈCLE :

Prix des années écoulées (sauf *épuisées*) . . . 25 fr.

Digitized by Google

TROIS
FARCES FRANÇAISES INÉDITES
TROUVÉES A FRIBOURG

Les trois farces qui suivent ne figurent dans aucun recueil et n'ont été citées par aucun bibliographe; Petit de Julleville ne les mentionne même pas dans la liste des pièces comiques dont il ne nous est resté que le titre, de sorte que si ces pièces n'avaient pas été conservées par miracle dans la couverture d'un terrier du commencement du XVIe siècle, déposé aux Archives de l'État de Fribourg[1], elles auraient été à jamais inconnues peut-être : sort qui a dû être, sans aucun doute, celui d'un nombre considérable de ces farces auxquelles on attachait trop peu d'importance pour qu'on se donnât la peine de les conserver.

Ces fragments n'étaient pas isolés : je les ai retrouvés avec seize feuillets appartenant à cinq farces différentes en patois de la Suisse romande[2], — probablement des environs de Vevey, — et une quantité d'autres fragments manuscrits de pièces de théâtre, — rôle de fou dans une farce inconnue, fragment du rôle de la sainte Vierge d'un *Mystère de la Passion*, fragments du rôle de Balthasar d'un *Jeu des Rois*, fragments d'un rôle de jeune fille d'une autre pièce encore, — de « poésies » bien médiocres dues sans nul doute à des clercs de notaires tâchant de se distraire, de comptes d'honorable Claude Tuppin, marchand de fer à Estavayer-le-Lac, petite ville fribourgeoise située

1. Archives de l'État de Fribourg, Terrier du bailliage de Saint-Aubin, n° 22 (1515-1518).

2. *Quelques textes du XVIe siècle en patois fribourgeois;* Archivum Romanicum, vol. IV, p. 342-361, et vol. VII, p. 288-336.

Digitized by Google

sur les rives du lac de Neuchâtel. Ces fragments, plus ou moins déchiquetés, plus ou moins tailladés et rongés par les vers actuellement, sont au nombre de plus de cent; ils étaient collés ensemble pour former le carton dont le relieur avait fait la couverture du terrier : c'est à cela qu'est dû le fait que tant les farces patoises publiées ailleurs que deux sur trois des farces qui suivent sont incomplètes, le relieur ayant utilisé au hasard le vieux papier qu'il avait sous la main, « rollets » coupés en morceaux, cahiers, jadis cousus, — c'est le cas des farces imprimées, ainsi que nous le montrent les pages qui nous restent, — puis déchirés et dispersés.

I. — Farce de Jehan qui de tout se mesle.

Archives de l'État de Fribourg, Littérature n° 2.

Farce de iehan || qui de tout || ſe meſle a || cinq perſon||naiges ceſt || aſſauoir. || Aultruy || Jehan qui de tout ſe || meſle || La femme iehan || Lhomme || La ſeconde femme ||. — ℭ Ci finiſt la farce de ie =||han qui de tout ſe meſle.

Au titre, un grand F sur fond noir pointillé de blanc; autour de la lettre, une tige avec feuilles et fleurs, se divisant en deux presque dès la base. La moitié inférieure de la première page est occupée par un bois représentant un personnage marchant vers la droite, la figure placée de trois quarts; il porte une robe longue et est coiffé d'un bonnet à plume, tient dans sa main gauche un oiseau aux ailes mi-éployées, et dans sa droite un rouleau de papier déroulé. Le texte ne commence qu'à la page 2; l'initiale du premier vers est un D orné : la lettre est sur fond noir, sur lequel ressortent cinq étoiles, — trois à droite et deux à gauche du D, — et une pleine lune, placée à l'intérieur de la lettre.

In-4° oblong de 4 feuillets signés, — sauf le premier, — par Aij, Aiij, Aiiij. Les pages ont actuellement 0m225 sur 0m09, mais elles ont dû être primitivement plus grandes : les bords ont été rognés par le relieur du terrier. La page pleine a quarante-cinq lignes.

Le texte qui nous est parvenu est à peu près complet : il ne manque, en effet, qu'une ligne au haut de chacune des pages 2, 3, 4, 5 et 6.

Digitized by Google

La succession des rimes, au commencement de la pièce, est la suivante : a b a b, a c a c; puis viennent, on ne sait trop pourquoi, trois vers c d c — il faut en effet, dans ce dernier vers, remplacer *quartaine* qui, d'après la mesure, ne peut y figurer, par *quarte*; — le reste de la pièce est composé de vers rimant deux à deux.

Le sujet de la pièce qui, jouée avec brio, devait être assez amusante, est l'histoire d'un mari nommé Jehan qui, malgré l'avis de sa femme, consent à remplacer son voisin Aultruy dans le service de la boutique que celui-ci possède. Les chalands arrivent, l'un pour se faire raser, l'autre pour faire cuire un gâteau, d'autres encore pour acheter différentes denrées, si bien que le pauvre Jehan ne sait où donner de la tête. Aultruy revient et offre à Jehan de lui payer son dû; ils étaient convenus d'une robe : mais le vêtement est en si mauvais état que Jehan préfère ne rien recevoir du tout. Il rentre chez lui, et sa femme finit naturellement par le tancer vertement de ce qu'il a voulu rendre service au voisin.

p. 1] Farce de Jehan qui de tout se mesle
à cinq personnaiges, c'est assavoir :

AULTRUY,
JEHAN QUI DE TOUT SE MESLE,
LA FEMME JEHAN,
L'HOMME,
LA SECONDE FEMME.

p. 2] ¶ AULTRUY *commence.*

Dieu gard Jehan[1] qui de tout se mesle.

JEHAN QUI DE TOUT SE MESLE.

Bonjour, Aultruy, comment va?

AULTRUY.

Be[s]ongnes tu fort?

JEHAN.

Pelle mesle,
Tousjours haria caria!

1. Ce nom doit être évidemment monosyllabique.

Digitized by Google

AULTRUY.

Par le sang que Dieu me donna, 5
Je suis contant de paier quarte
Pour desjeuner.

JEHAN.

Trop bien cela
Ne m'en chault, mais qu'il n'y ait perte!

LA FEMME DE JEHAN.

Tenez, a il la gorge ouverte
Pour aller croquer ceste pie! 10
Que de [tres] forte fievre quarte[1]
Ayés vous la teste farcie!

JEHAN.

Entrez vous en vostre estourdie
Si matin? Je n'y entens rien!

LA FEMME JEHAN.

Va, paillart, va, tu ne vaulx riens : 15
C'est tout tant que tu fais que boire!

JEHAN.

Par le corps bieu, c'est bon memoire!
Tres voulentiers je m'y gouverne :
Oncq on ne vit cheoir le tonnoirre
Au bourdeau ne a la taverne! 20

AULTRUY.

Ma voisine, n'en parlons plus :
Je vous en prie de cueur fin.
Et de ce deb[at], au seurplus,
Pensons de venir a la fin.
Je vous requiers que mon voisin 25
Viengne ung peu ma maison garder.

LA FEMME.

Est ce a moy a le demander?

1. L'original a un vers incorrect et sans rime : « Que de forte fieure (*sic*) quartaine. »

Digitized by Google

AULTRUY.

Oüy, n'estes vous pas la dame
De l'ostel[1]?

p. 3] [JEHAN.]

Oüy, par mon ame,
Elle est mieulx maistresse que moy! 30

AULTRUY.

Et je vous prometz, par ma foy,
Que je suis bien fort destourbé.

LA FEMME.

Pourquoy?

AULTRUY.

J'ay esté adjourné
A l'encontre Robert Mytou[2].
Je lui doy de l'argent, ung pou; 35
Il fault que voise a luy parler.

LA FEMME.

Sainct Jehan! il n'y pourroit aller!
Et je vous diray la raison :
Qui garderoit nostre maison?
Entendez que diable est cecy. 40

AULTRUY.

Ha! ma voisine, ie vous pry
Qu'il y viengne une demye heure.
Et se plus avant il demeure,
Je suis contant de l'amender
A vostre gré.

LA FEMME.

Pour l'acorder, 45
Venez ça, que luy donrez vous?

AULTRUY.

Mes chausses percées au genoux
Et ma robe trouée au coute.

1. Dans l'original, ces trois mots se trouvent sur la même ligne que le vers précédent.
2. Orig. : *Mytoie.*

Digitized by Google

JEHAN.

Ce sera pour la Penthecouste.
Je iray donc, foy que doy sainct Pol. 50

LA FEMME.

Ha, allez, que le sanglant col
Vous puissez vous casser tous deux!

JEHAN.

Voisin, c'est pour toy, je le veulx;
Tu attraperas ceste offrande!

AULTRUY.

Or ça [Jehan], je te recommande 55
Le four, les pastés, ma cervoise,
Ma barberie, et que de noise
Tu gardes bien tout hault et bas.

JEHAN.

p. 4] [. . . . . -as]
C]ouchera[y] je avec vostre femme? 60

AULTRUY.

Et nenny, que maulgré mon ame!
Garde bien tout jusqu'au retour[1].

JEHAN.

Il me fault regarder au four
S'il est chault, ains que je retarde,
Et puis je broieray la moustarde; 65
De la cervoise, des pastés,
Et d'estre barbier ne doubtez
Que j'en feray [et] bien et beau.
Sa, ça, j'ay bons[2] pastés de veau,
De la moustarde, des chandelles, 70
De la cervoise : c'est merveilles
Pour ung homme qui a la foire.
S'il en [ ] beaucoup boire,
Il deviendroit tout sus piez yvre!

1. Orig. : « Garde bien tout jusques au retour. »
2. L'original a *vous*, qui est incompréhensible.

Digitized by Google

LA PREMIERE FEMME.

Je vous prie, sire[1] 75
Que vous me faciez ung gasteau;
Nous voulons faire ung roy nouveau,
Aujourduy, en nostre maison.

JEHAN.

Sainct Jehan de la bonne raison,
Est il aujourduy les corps sains[2]? 80

L'HOMME A LA BARBE.

Nostre maistre, Dieu gard', compains,
Je vous pry, faictes moy ma barbe.

JEHAN.

Tres voulentiers, par saincte Barbe;
Je la vous feray bien et beau.
Or ça, que dit on de nouveau? 85

L'HOMME.

Tout est viel, tousjours telles quelles.

LA SECONDE FEMME.

Hola, baillés moy des chandelles :
Demie livre de cinq deniers.

JEHAN.

Vous les aurez tresvoulentiers :
Je voys a vous de belle tire. 90

L'HOMME.

Pour Dieu, despechez moy, beau sire!

JEHAN.

Si feray je, ne vous desplaise!
p. 5] [. . . . . -aise]
Mais s'il vous plaist, prenez en gré.

1. Vers incomplet.
2. Ed. Fournier (*Le théâtre français avant la Renaissance*, Paris, 1872, p. 32, note 4) relève cette expression dans la *Vie Mgr S. Fiacre*, et dit que « c'est le nom qu'on donnait aux reliques et par extension aux fêtes annuelles qui se donnaient pour les honorer. Dans l'Orléanais, on appelle toujours « corps saints » certaines assemblées patronales des campagnes... »

Digitized by Google

L'HOMME.

Je ne sçay quel gré ne mal gré, 95
Mais je ne suis point aise, cy!

JEHAN.

Ne vous souciez, mon amy,
Sur piez je vous despecheray;
Tenez, cy je vous mouilleray
Vostre groing bien et joliement! 100

LA FEMME JEHAN.

Je voys sçavoir presentement
Pourquoy nostre mary demeure
Si longuement.

JEHAN.

Je vous asseure
Que vous serez tresbeau varlet.

LA FEMME JEHAN.

Or ça, aurez vous meshuy fait? 105
Venez a l'ostel vistement!

JEHAN.

Je ne puis, par mon sacrement :
Il n'est pas encores mynuit.

LA PREMIERE FEMME.

Dieu gard, mon gasteau est il cuyt?
Pourdieu, qu'il me soit avancé! 110

JEHAN.

Nenny, pardieu, pas commencé.
Je m'en vois voir vostre pasté.

L'HOMME.

Pour mettre ung pié de beuf en paste
Avuec la cuisse d'une ostarde,
Pour barbier ung homme en haste, 115
Voycy ung beau barbier de merde!

LA SECONDE FEMME.

Hola, que j'aye de la moustarde,
Mon bel amy, pour ung denier!

Digitized by Google

L'HOMME.

Et voycy bien pour enraiger
De celle belle barberie[1]! 120
Je vouldroie, par saincte Marie,
Qu'il fust au fons de la riviere!

LA PREMIERE FEMME.

Il me fault retourner arriere.
Je demeure trop : j'auray noise.

p. 6] [LA SECONDE FEMME.]

Hola, ça tost, de la cervoise! 125

JEHAN.

Oüi, noz voisines[2]
Qui ont bien chanté leurs matines :
L'une a crié, l'autre hué;
A bien peu que ne m'a tué,
Et cest homme de bien icy! 130

AULTRUY.

Dit il vray?

L'HOMME.

Oncques je ne vy
Femme de plus mauvaise sorte.
Le diable d'enfer les emporte!
Oncques ne vis telle estompie[3].
Mais iroye parmy la ville 135
Tout parmy la ville en ce point[4]?

AULTRUY.

Et, pourdieu, ne vous courroucez point[5]!
Séez vous, je vous acheveray.

1. L'original a *barbiere*, faute d'impression évidente.
2. Vers incomplet.
3. Il s'agit sans doute du subst. ESTAMPIE, s. f. « tapage, vacarme » (cf. Godefroy, t. III, p. 596).
4. Ce dernier vers paraît fautif, avec cette répétition de *parmy la ville*.
5. Au lieu de *courroucez*, lire *courcez* : cf. vers 162.

Digitized by Google

L'HOMME.

De fievre soit il espousé,
Qui se serra huy! je m'en vois. 140
C'est dommaige, par saincte Croix,
Que l'on ne vous paye tresbien!
Adieu, adieu.

LA PREMIERE FEMME.

Or ça, je vien
Sçavoir si ferez une tarte
Moitié couverte et descouverte, 145
Et de beau sucre par dessus?

JEHAN.

Par ma foy, je n'en feray plus :
Je vous le dy du premier sault.

AULTRUY.

C'est ung tel varlet qui me fault!

LA PREMIERE FEMME.

Il aura fait du premier pas! 150

AULTRUY.

Ma femme, si, ne le dit pas!

LA PREMIERE FEMME.

Je m'en voys; a Dieu vous comment.

JEHAN.

Allez tost; vous avez bon vent!

LA FEMME JEHAN.

p. 7] Viendrez vous tailler une[1] robe?

JEHAN.

Il fault que de ceans ne hobe[2] : 155
Mon bon maistre Aultruy l'a dit.

LA FEMME JEHAN.

Et par l'ymaige que Dieu fist,

1. L'original a *vue*, simple faute d'impression.
2. Cf. Godefroy, t. IV, p. 480, HOBER, verbe neutre : remuer, bouger, sauter. Il donne plusieurs exemples tirés de pièces du XVe siècle.

Digitized by Google

Vous verrez qu'il vous mescherra!
Vostre niepce espousera
Dimenche : c'est ung bel honneur. 160
Vous lui ferez grant deshonneur,
Se vous y venez en ce point!

AULTRUY.

Et, pourdieu, ne vous coursez point!
Car il en aura vraiment une
Qui est belle et de couleur brune. 165
Regarde; tourne toy de ça!

JEHAN.

Sang bieu, elle est bien de pieça!
Elle a veu maintes belles neiges!
Il fauldroit bien deux mille cierges,
Pour y trouver ung fil entier! 170

AULTRUY.

Elle vous fera bien mestier
Pour vous servir en vostre hostel!

JEHAN.

Par le sacrement de l'autel,
J'auroie plus chier perdre dix frans
Que la porter!

AULTRUY.

Je suis offrans 175
De paier ce que je luy doy.

LA FEMME JEHAN.

Il n'en fera rien, par ma foy!

JEHAN.

J'auroie plus chier perdre un escu!

AULTRUY.

Ung escu, soufle moy au cul;
Il tiendra ce qu'il m'a promis! 180

LA FEMME JEHAN.

Dis tu vray, Autruy, beaulx amis?

Digitized by Google

AULTRUY.

Il achevera son service!

LA FEMME JEHAN.

Pardieu[1], tu es ung peu trop nice!

AULTRUY.

p. 8] J'ay dessus luy bonne action.

JEHAN.

Je feray avant cession 185
Et vous abandonne mes biens.

AULTRUY.

Je n'en auray donc jamais riens.
Adieu donc!

JEHAN.

Je n'ay rien gaigné.

LA FEMME JEHAN.

Vous estes tresbien engaigné!
Aussi sont ceulx, je vous affy, 190
Pour[2] faire plaisir a aultruy
Souvent ont robbe dessiree.

JEHAN.

Seigneurs trestous, s'il vous agree,
Prenez en gré l'esbatement.
Vous avez cy bien veu comment 195
Au bon Jehan qui de tout se mesle
En est pr[is]; ne soiés rebelle,
Mettez le trestous en memoire,
Et puis si vous en allez boire
Ensemble, par joieulx esbas. 200
Recepvez en gré noz esbas!

ℭ Cy fi[ni]st la farce de Jehan qui de tout se mesle.

1. Orig. : *Pardien*.
2. Orig. : *Ponr*.

Digitized by Google

II. — Farce a cinq personnages.

Archives de l'État de Fribourg, Littérature n° 14.

Il nous reste de cette farce manuscrite, — alors que celle qui précède et celle qui suit sont imprimées, — un cahier composé de trois doubles feuillets, ayant chacun environ $0^{m}11$ de large sur $0^{m}31$ de hauteur. Le feuillet 6 verso contient l'explicit : « Explicit Deo gratias », de sorte qu'il ne manque, selon toutes probabilités, qu'un feuillet double, dont la première partie contenait le titre et le commencement de la pièce, alors que la seconde, qui formait le dernier folio de la farce, ne servait que de feuille de garde. Au-dessous de l'explicit se trouvent des dessins, assez gauches, représentant une tête de fou, vue de profil, coiffée du traditionnel bonnet à grelots ; une sorte de piolet ; une fleur grossièrement stylisée ; une autre tête de fou, également de profil ; enfin une autre tête encore, vue de face, non terminée.

Chaque page contient trente lignes au moins. L'écriture est nette, mais quelques vers ou fragments de vers ont disparu, soit que l'encre n'ait pas laissé de trace, soit que le papier se soit écaillé. En outre, le deuxième feuillet a été coupé longitudinalement en deux par le relieur du terrier ; les parties correspondantes ont été usées, de sorte qu'à chaque vers il manque quelques lettres, qu'il est d'ailleurs facile de deviner la plupart du temps.

Le sujet de la farce est le suivant : Janot se plaint à sa femme, Janette, de ce qu'elle court les églises pour y donner des rendez-vous à ses amants, sans doute, au lieu de soigner son ménage. Janette proteste et dit que, si elle est si pieuse, c'est uniquement pour prier pour le salut de l'âme de son mari et pour qu'il devienne un saint. Janot réfléchit et finit par trouver qu'être béatifié serait une belle chose ; sa femme l'assure que cela ne dépend que de lui. Voilà qu'apparaît l'amant de Janette, déguisé en ange ; il persuade Janot, troublé par cette apparition, qu'il vient le chercher pour le conduire au ciel ; le pauvre homme se laisse enfermer dans un sac que l'ange paraît traîner sur une surface très inégale, ce qui fait que le prisonnier trouve le chemin du paradis bien rude et bien long. Il finit par s'apercevoir qu'il est joué et trompé ; il sort du sac, poursuivi par les moqueries de tous les assistants.

Digitized by Google

Les deux données principales que nous trouvons dans cette pièce, — l'homme qui se laisse persuader qu'il n'est plus de ce monde, et l'homme qu'on met dans un sac, — se rencontrent ailleurs. La première se retrouve en particulier dans le fabliau *Du Vilain de Balluel*[1], où une femme fait croire à son mari qu'il est mort; dans une nouvelle de Boccace, *Ferondo*[2], — qui aurait quelque analogie avec notre farce, — et dans un conte de La Fontaine, *Le Purgatoire*[3]. Quant au second thème, l'homme qu'on met dans le sac, il est plus populaire encore, — témoin l'expression même « mettre dans le sac », qui est restée. — On le rencontre jusque chez Molière, dans les *Fourberies de Scapin*, et c'est probablement ce qui a donné lieu à la critique de Boileau, qui reproche au grand comique d'avoir allié Tabarin à Térence. A ce propos, les éditeurs de Molière dans la collection *Les grands écrivains de la France*[4], Eugène Despois et Paul Mesnard, remarquent qu'en effet il existait deux pièces, dans les *Farces tabariniques*, où se trouve cette idée : une première où Francisquine, femme du débauché Lucas, cache son mari dans un grand sac, parce qu'il a peur d'être enlevé par les sergents; une seconde, dans laquelle Tabarin a fait entrer dans un sac le capitaine Rodomont, à qui il a fait croire qu'il pourrait être ainsi introduit auprès d'Isabelle[5]. Mais ils ajoutent immédiatement que « la plaisanterie n'est probablement pas neuve; Molière avait pu la rencontrer ailleurs que chez Tabarin, quoiqu'il connût, à n'en pas douter, les farces de ce bouffon. Beaucoup de semblables facéties populaires étaient depuis longtemps répandues, sans qu'il soit facile de remonter à leur origine, et se retrouveraient sans doute soit dans les théâtres des différentes nations, soit chez de vieux conteurs ». Et ils citent eux-mêmes les *Facétieuses nuits* de Straparole, où est relatée la mésaventure de Simplice Rossi, qui a voulu séduire la femme du paysan Guirot :

1. Montaiglon et Raynaud, *Recueil général et complet des Fabliaux*, t. IV, p. 212; sur les sources de ce fabliau, cf. J. Bédier, *Les fabliaux*, 2e éd., Paris, 1911, p. 475.

2. Sur les sources de cette nouvelle, cf. M. Landau, *Die Quellen des Decameron*, 2e éd., Stuttgart, 1884, p. 83 et 155.

3. La Fontaine, *Contes*, t. IV, p. 7.

4. *Les grands écrivains de la France*, publiés sous la direction de Ad. Regnier; *Œuvres de Molière*, t. VIII, Paris, 1883, p. 385 et suiv.

5. Cf. Parfaict, *Histoire du théâtre français*, t. IV, p. 324-326, et les *Œuvres de Tabarin* (Bibliothèque gauloise, Paris, 1858), p. 259-263 et 264-270.

Digitized by Google

cette femme conspire avec le mari contre le galant, cache celui-ci dans un sac vide, que le mari rosse consciencieusement[1].

Les données, par conséquent, ne sont pas neuves. Faut-il voir dans notre farce l'œuvre d'un amateur ou faut-il y voir simplement une copie, légèrement patoisée, d'une pièce française? L'orthographe, — que je reproduis sans changement, me contentant d'expliquer en note les mots qui sont trop défigurés et de ponctuer le texte, — est, en tout cas, très instable, et la versification est fort défectueuse elle aussi[2] : les rimes, — ce sont presque toujours des rimes plates, — sont la plupart du temps de mauvaise qualité, la longueur des vers varie beaucoup, la langue, enfin, présente quelques traces dialectales qui laisseraient croire peut-être que la pièce est due à quelque auteur franco-provençal sans grande expérience et sans grande culture.

Cette pièce aussi est difficile à dater; l'écriture en est de la seconde moitié du xve siècle, mais il est évident qu'elle peut être des premières années du xvie également. Aucune mention, de quelque nature que ce soit, ne permet d'être plus précis.

[Farce à cinq personnaiges,
c'est assavoir :
JANOT,
JANETTE,
L'AMOUREUX,
LE FOL,
LE SOT.]

. . . . . .

[JANOT.]

fol. 1 r°] Et certes plus je ne faudroy
Se vous me dite la iournée.

JANETE.

le mardy de la grant année!

1. Seconde nuit, fable V; *Les facétieuses nuits de Straparole*, traduites par Jean Louveau et Pierre de Larivey, t. I, p. 150-152, Paris, P. Jannet, 1857.

2. Notons une fois pour toutes que l'auteur élide très facilement l'*e* muet, de telle sorte que des vers qui nous paraissent trop longs (par exemple le vers 54) étaient normaux selon lui.

Digitized by Google

JANOT.

De fievre soiye tu espousée!
Meys dont vené vous, notre femme? 5
que le mal mont signeur saint Jame[1]
Vous tieniez[2] avant qui soy demant[3]!
Tu me layces mury[4] de faim!
elle a la clef de mont cellier.
Fievres la puisont reglert! 10
ha, je ay si grant faim que j'en rage!

JANETE.

helas, mon amy, quel corayge
Vous tien? comen vous y alés?

JANOT. *percutat.*

Ha, je vous ferey bien garder
les tissons, que soyés brullée! 15
J'ay juné totte matinée!
por toy, vielle, vela por toy! *percutat*

JANETE.

Helas, mon amy, par ma foy,
Je viens de prier Dieu por toy...
Vous devoez sentir, amy doux[5] 20
— ainsi le croy certainnement,
Crey[6] le trestot sürement —

1. Godefroy ne cite aucune maladie ayant porté ce nom, qui n'est amené peut-être que par la rime.
2. Vous tienne. Le -ni- représente la nasale palatale *ñ*.
3. Demain. La forme fribourgeoise actuelle est *dèman*.
4. Cf. Bridel, *Glossaire*, p. 259, MURI, verbe mourir. L'*ALF*, carte 882, donne des formes avec *-u-* (=*ü*) pour l'est de la France et des points dans la Marne, la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Nièvre, ainsi qu'ici et là dans le centre (Charente 610, Haute-Vienne, Creuse 702, Allier 800).
5. Il manque un vers entre ce vers et le suivant : *doux* n'a pas de rime, et le sens n'est pas complet.
6. Cette graphie représente une deuxième personne du pluriel de l'impératif; le mot doit être prononcé comme un dissyllabe, *cre-y*, sinon le vers serait trop court.

Digitized by Google

par la priere que je fays.
Vous faut il corocé[1] ce je vayt
A l'egleyses prier por vous? 25

fol. 1 v°] JANOT.

par ma foy, j'enrage que vous
demorez si treslonguement!

JANETE.

Janot, mon amy, vr[aie]ment
Je vien de l'eglise prese[nt
Ou m'[en fu]s oyr le [sacr]ement[2] 30
d'ung [voisi]nt qui est trespassé.

JANOT.

Tu a mentu[3], bien je le says!
me cuyde tu [ce] fare[4] entendre?
ha, je say bien ou tu veulx tendre!
ho, ho, je ne t'en diry[5] plus. 35
Je murt de fain, et au surplus
Tu ayme ung aultre que moy.
Car, mantinant[6], bien j'apperçoy
que tu as foyt ung aultre amy!

JANETE.

Sauf votre grace, oncques ne vy 40
homme qu'amase miux que vos.
Vous savez que vous fays tosjours
Vostre voloer, vostre plesance;
aussi[7] nos en firons[8] fiance

1. C'est un infinitif; on prononçait sans doute *cor'cé*, de sorte que le vers avait exactement huit pieds. Cf. la farce précédente, vers 137 et 162.

2. Godefroy donne ce mot avec le sens, entre autres, de « commémoration solennelle » qui convient ici.

3. Cf. Bridel, *Glossaire*, p. 244, MEINTHI, *Meintre*, verbe mentir, participe passé *meintu*.

4. Faire.

5. C'est sans doute une forme patoise : le fribourgeois moderne a encore *deri*, 2e pers. sing. fut. indic.

6. Maintenant.

7. Ainsi.

8. C'est la 1re pers. plur. du parfait, répondant à *fimes*.

Digitized by Google

l'ong[1] a l'autre, devant le prestre. 45
mès vous savé qu'i convien estre
A l'eglise le plus sotvent,
Car ung[2] dy [tout] comunement
que s'ed celle dons nous vinons
et la ou no[us] regtornerons; 50
et, certes, ja mal n'en viendra
A celle qui l'eglise seyvrat[3];
Car tous les sains de paradys
l'ont bien amée, le temps jadis.
fol. 2 r°] Se v[ou]s voloyez saint devenirt, 55
Il vous faut l'eglise suyvirt,
et changer vostre condicions.

JANOT.

Tu dis veryté. Se nous povions[4]
devenir saint en paradis!
S'il est ainsi comme tu dis, 60
A]u mains porroys je bien saintir[5].

JANETE.

Dia, Janot, pour vous avertyr,
Je vous prometz, quant Dieu playra,
qu'a de brief il nous aydera. [tume[6].
[Mais] changer vous fault vostre [cous]- 65

LE FOL[Z].

elle a bien esté a l'escole[7]!
Comment elle luy say bien dire!
elle luy fey croyre de gré

1. Un. Le traitement u+n > ō est encore celui des patois fribourgeois actuels.
2. On. Cette graphie s'explique par une sorte de fausse régression, u+n et o+n aboutissant au même résultat dans le patois de l'auteur ou du scribe.
3. Suivra. Le vers compte un pied de trop.
4. *Veryté* est dissyllabe, comme *vretâ* en patois fribourgeois actuel.
5. Je ne comprends pas ce mot.
6. Ce vers a un pied de trop : il serait de la longueur voulue si l'on supprimait le *vous*. Il ne rime avec rien.
7. Ce vers ne rime également avec aucun autre.

Digitized by Google

que ne que fromayge mol[1];
et le m[ary] est si tresfol 70
quit il la croyt de ce qu'[elle] dit.

JANETE.

Nostre troye a u anuy[t
des porceaux seme[2] telle
et n'en soloyt avoer que six :
C'est signe que Dieu nous ay[me. 75

LE FOLZ.

ha! (que) c'est le dit de vallant feme
qui bien sayt son mary blanchiyr!
hée Dieu, qu'elle se sayt bien fourbir!
Croez qu'elle ne le part ma[ ] pas.
saintte Marie, que aut [que] bast 80
elle a resuz maintz he[ ]nont[3]
dessuz son bas.

fol. 2 v°] L'AMOUREUX *vient en guyse d'ang[e] de paradis et dit :*

Je vays sans dissimulation
la bas voir sire Jehan; hola!

JANOT.

regardez qui est la[4]! 85

JANETE.

C'est ung [an]ge, comme il me semble.

L'AMOUREUX.

N'ayez pas paour, trestous ensenble!
Je suis cy [venu] de par Dieu,
qui m'a envo[yé] en cest lieu
por [em]porter [Ja]not au ciel. 90
Je suis [l'an]ge saint Michiel.
Janot sera [glo]rifié.

1. Il manque un pied à ce vers, qui ne se comprend pas.
2. Sans doute « somme ».
3. Faudrait-il voir ici, — la lecture de *e* et de *n* n'étant nullement assurée, — le mot *horiont?*
4. Ce vers n'a que six pieds.

Digitized by Google

JANETE.

Je vous a[vois] bien affié!
aussi la t[roye] le montroyt bien.

JANOT.

A mains em[p]ourteroy je rien? 95
laisseroyt je [t]out tant que j'ayez[1]?

LE FOLZ.

Certes, tu [se]ras bien asoyez[2],
la metié plus que ne vudras[3].

JANETE.

Janot, [vous] ne laysez ci bas?
au moins [mou]lt prieré por moy... 100

JANOT.

Si feroy je, en bone foy.
faytes faire solennité
de moy, quant je m'en saré aller[4],
et faytes [pourtrayre] une ymage
fol. 3 r°] de moy, qui soit de bel ouvraige; 105
faictes moy mettre au kalendryr,
Car Dieu le comanda bien hier :
et (puis) son ange l'a anuncé.

L'AMOUREUX.

Il fault que soyez si botté[5]
dedans ceste sache[6], amy doulx! 110

1. Ce vers a un pied de trop.
2. Peut-être est-ce le mot ASSIER, *-oier*, « asseoir », « placer », donné par Godefroy.
3. Les formes avec *-â-* sont typiques pour l'est du domaine gallo-roman : cf. *ALF*, 1418, VOUDRONT, où on retrouve des formes de ce genre aux points 62 et 70 (canton de Fribourg) et 918 (Jura), et *ALF*, 1419, JE VOUDRAIS, aux points 60 et 62 (Fribourg), 959, 969, 41 et 42 (Doubs), ainsi que dans le canton de Vaud.
4. Ce vers a un pied de trop : en supprimant *je*, la mesure en serait exacte.
5. Le verbe *betâ* a encore le sens de « mettre, placer », dans les patois fribourgeois actuels.
6. Le ms. a *sachet*, qui ne peut convenir.

Digitized by Google

JANOT.

lex auttres y sont y mis tous?

L'AMOUREUX.

Neny dea, le corps en demore!

JANOT.

D[ieu n]e veult pas, dont, que je moyre?

L'AMOUREUX

Janot, glor[ieux tu] seras,
Et pour ce [i]cy entreras 115
en courps et en ame ensemble,
Car tu as servis, se me semble,
Le doulx Dieu, qu'on dit Jesu Crist.
Or, feys donc se que je te dyts.

JANOT.

Trestous ceulx qui vouldront sunner[1] 120
Ma vigile, et celebrer,
Ilz aurunt troyes et porceaulx
A grans tas et a grans monceaulx;
et tous ceulx qui celebreront
le jour de ma feste, acqueront 125
Troys cens jours au moins de pardon[2].
et n'en diez ne mot ne son.
Je vous donne ma benedission[3],
Ma seur, m'amye et ça et la,
fol. 3 v° in no]mine p[atris] et cetera. 130

LE FOLZ.

donne m'en supra capita.

JANOT.

In nomine patris et cetera[4].

1. Sonner.
2. Ce vers n'a pas de rime : le sens demande également un vers au moins avant le vers 127.
3. Ce vers est trop long, à moins qu'on ne lise *benisson* (cf. fribourgeois moderne *bénichon*) au lieu de *benedission*.
4. Ces deux vers, qui se répètent, sont trop longs, si l'on peut véritablement les considérer comme des vers ordinaires.

Digitized by Google

LE SOT.

au moins ay je la benedission[1] ?

JANOT.

Dittes, c'est mont intencion
— vous apport[ez a]ssez argent — 135
dittes par trestous ce coven
qu'i preschen tous ma sainttité,
et facent solennité[2]
de moy et mon biaut Michelet.
je me mentroy[3] en ce sachet. 140

JANETTE.

Si feray je, par saint Jaquet[4],
Tous ainsi qu'avez commandé.

JANOT.

Tous mes amys, en verité,
Seront bien joyeux de cest fait;
Si my en voytz[5] je, a grant re[gr]et; 145
Mais leur diray je puen adie[u?

L'AMOUREUX.

Je te c[omman]de en cest lieu
que tu t'av[ance]s vitament.
tous les [anges] font chanttement
de ta venue la hault ès cieulx. 150

JANOT.

Or tendez dont la sache[6] mieulx!
ha, Janot, Janot, tu es bien;
Certes, tu ne craindras plus rien

1. Cf. la remarque à propos du vers 128.
2. Ce vers est trop court.
3. Il semble que le scribe a voulu mettre *mettroy* et a pensé en même temps à *entrer*.
4. Il manque probablement un vers ici, les vers 139 et 140 paraissant rimer ensemble.
5. « Ainsi je m'en vais. »
6. Godefroy ne donne pas ce mot pour le vieux français; mais il existe encore dans les patois de la Suisse romande : cf. Bridel, *Glossaire*, p. 345, SATCHE, s. f. Sac fort large. Ce serait donc une raison peut-être, — puisque *sac* ne convient pas à la mesure du vers, — pour attribuer notre texte à la Suisse romande.

Digitized by Google

Ces sergens ne ces advocatz,
qui sont vestuz de camacatz[1] 155
ha, Janette, f'i vous font rien,
fol. 4 r°] pardieu, je les pun[iray] bien!
[. . . . . .] en[. . . . .]
quant d[. . . . .] romp[re] la te[ste
por me faire pleisir et gré 160
Tendez ia sache[2], g'y entreré.
Janete, vené nos ayder!

JANETTE.

hée, Janot, tant vous ayme ch[ier!

LE SOT.

escutez comme elle ment!
elle ne craint point son serment; 165
ne lui chault comme y en voyse;
Se ne fayt a moy, par saint [B]laise,
ne a plusieurs qui sont cy autour,
qui flairent[3] voulonttiir ce tour,
J'en direyes bien, sans mensonger[4]. 170

JANOT.

Je vous pris que fassez precher
Ma sainttité a ces prescheurs!

JANETTE.

c'est ung corps de b[

L'AMOUREUX.

dame, gardez bien la messon[5]!
Adieu, quar nous nous en allon. 175

1. Cf. Godefroy, t. I, p. 773, CAMOCAS, *kamekas*, s. m., étoffe de soie se rapprochant du satin.
2. Voici de nouveau le même mot; mais cette fois *sac* conviendrait mieux, puisque avec *sache* le vers a un pied de trop.
3. L'original a *fairent*.
4. L'original a *mesonger*. Toute cette tirade est assez obscure : le sot paraît dire qu'il est au courant de beaucoup de choses et que s'il ne parle pas c'est pour ne pas nuire à certains intérêts particuliers, ceux de l'amoureux sans doute.
5. « Maison » plutôt que « moisson ».

Digitized by Google

JANETTE.

Adieu, Janot!

JANOT.

Adieu, Janette!
Or ça, mont petit Michelet,
Puisque je suis en ce sachet,
porte moy en paradis, sans delay[1]!

L'AMOUREUX.

non feray; je te traisneray; 180
Se ta chair ne me chargeray,
car ce n'e pas chose utile.

fol. 4 v°] JANOT.

et, par mon ame, je moray
Se tu me traines par la ville!

L'AMOUREUX.

en paradis, je te mettray, 185
mais il te convien prendre en gré,
car Dieu veult qu'on pregne painne.
Ceulx qui ont la vie hautainne,
certes, ne l'ant[2] pas por nean,
sinon par paine et par tormen : 190
les ung ant esté decollez,
les auttres escorchez et bruslez[3];
et dontques par bonne rayson
Tu doys souffrir toute saison
por nostre dame il a vecy[4] 195
Car la tu auras totte joye,
et de [pa]radis la monjoye;

1. Vers trop long.
2. *Ant* pour « ont » est encore une forme de l'est : d'après l'*ALF*, n° 93, QUAND ELLES ONT, on la retrouve depuis la Meurthe-et-Moselle, la Haute-Marne, la Côte-d'Or, la Nièvre, l'Allier, l'Indre, la Vienne et la Vendée, et de là plus à l'est, ainsi qu'aux points 183, 184 et 176 du Luxembourg belge.
3. Ce vers est, lui aussi, trop long.
4. Je ne comprends pas la dernière partie de ce vers, qui ne rime avec aucun autre.

Digitized by Google

l'escripture le dit : on le croye,
qu'ont doit souffrir — et il est droit —
anguysse et tribulation. 200
Introite in regnum celorum.

LE FOLZ.

per omnia secula seculorum.

JANOT.

Michiel, or me dys par ta foy,
Se c'est divers pas a passer ?

L'AMOUREUX.

Ennuyt les sçauras, sans delay. 205
Tu ne pux myeux que l'essayer :
ne [pense] qu'a ton sauvement.

JANOT.

Michier[1], tu me grefves forment!
J'ay desja le cul escorchié.

fol. 5 r°] L'AMOUREUX.

Tays toy, tu seras bien torché! 210

JANOT.

Seray je a pice[2] ou nous allons?

L'AMOUREUX.

A piece dea nous commenson;
il n'a mye fait, qui commence.
Mais prens trestout en pacience :
Nous summes aut commencement; 215
Tu t'en sentyras autrement,
avant que soyes en paradis!

JANOT.

en paradis! deable me fist

1. Cette graphie doit s'expliquer sans doute par le fait que, dans les patois fribourgeois, *-ellu* devient *-i* (cf. *novellu*>*novi*), et que pal. + *ariu* devient *-i* également (*vaccariu*>*vatsi*); il y a eu fausse régression en quelque sorte, comme si l'étymon avait été **Mich* + *ariu* au lieu de *Michaelem*.

2. *A pièce*, avec le sens, sans doute, de « bientôt ».

Digitized by Google

bien bouter dedans ceste sache!
je n'ay plus [ne][1] mentont ne bouche 220
qui ne soyt trestoul despicé!

L'AMOUREUX.

Janot, pacientiam habe!

JANOT.

je ne sçay quel abbé ne abbesse[2],
ne quant je y alloy si souven.

L'AMOUREUX.

Janot, c'est pour ton sauvement! 225

JANOT.

le grand deable en soit loué!
par mon ame, je suis tué!...
le diable te puist emporter!...
faulx ange, me voulx tu tuer?...
qui dyable a mys cy ce chilliout[3]? 230

L'AMO[UREUX].

Tais toy, Janot, ilz sont bien [doux].
deposuit p[otentes de sede].

LE SOT.

[S]e il n'eust oncques prec[edé][4]
fol. 5 v° Il ne fust poi[nt en ce]st estat!

[L'AMOU]REUX.

aiez tousjours hum[235
Comme ces s[. . . . . .]s marys,
cars toutes [. . . . . .] pis en pis;
especial quant [sont j]aloux,
Il sont trop pires que chilloux.
Janot, tu n'as pas encores fait[5]? 240

1. Ce mot a été oublié par le scribe : le ms. n'a par conséquent qu'un vers de sept pieds.
2. Ce vers ne rime avec aucun autre; il en manque sans doute un après le vers 223.
3. « Caillou. »
4. Ce vers est incompréhensible.
5. Ce vers a un pied de trop.

Digitized by Google

JANOT.

Je suis, et dessus et dessoubz,
par mon seiremen[1], trestout de fait;
mort je suis, par l'ame de moy!

L'AMOUREUX.

Il convien souffrir pour la foy!

JANOT.

ha, faulx ange, Dieu te mauldie! 245
helas, que je fis grant follie
de] te croyre; mauldit soys tu!
Tu m'avoys dis, entens tu,
que je saroys si tresayse[2] :
oncques ne fus si a malaise, 250
et tu m'as ains[i co]nch[ié?

LE SOT.

Je cuyde, moy, qu'il a chiez.
Qu'est ce que je sens entor luy,
Tant l'avez icy tormenté?

JANOT.

Il convien que soye reporté! 255

L'AMOUREUX.

Tantost, tantost!

JANOT.

aych, le dos!

L'AMOUREUX *gette ou saut*[3]
ou de la farine dessus, et puis
dist en ceste magnire :

fol. 6 r°] Veez cy le liu, premirement,
Ou tu feras ton sauvement.
Il te convient oster du sac.

1. Ce mot n'est que disyllabique : le vers a ainsi la longueur ordinaire.
2. Ce vers, de même que le précédent, est trop court d'un pied.
3. « Sel »; on a encore *so* ou *šo*, subst. fém., sel, dans les patois fribourgeois.

Digitized by Google

JANOT.

Nostre Dame, que je suis mat! 260
Vo[us m']avez presque fait chier!
Sauldray je? *exeat*

L'AMOREULX.

Ouy[1]

LE FOLZ.

Nostre Dame, et qu'est cecy?
horo, horo, quel personnage?
C'est ung homme couver de nege... 265
et non est, par Dieu, s'e[2] de son[3]!
mort bieu, qu'il est gentil garson!
a la messe, a la messe, a la messe!

JANOT.

Oncques ne fus a telle messe!
mouldit soit qui m'y fit aller! 270

LE SOT.

au villain!

L'AMOUREUX.

Au savetier!

JANETTE.

Au paillard!

LE SOT.

au lé[4] garson[5]!

L'AMOUREUX.

de Dieu soit beneisse la messe!
est il joly, est il galiart,
Cest or, villain, meschant jaloux! 275

1. Ce vers est trop court.
2. « C'est. »
3. L'original a *fan* : sans doute une erreur de scribe, qui n'aura pas compris le passage, pour *fon*.
4. « Laid. »
5. Ces deux vers ne comptent que sept pieds.

Digitized by Google

JANETTE.

a telle viande, tels moulz;
a tel saint aussi telle offrende.

fol. 6 v°] JANOT.

ha, tu es faulce truande!
T'en mocques tu[1]?

LE SOT.

he, Janot, Janot, ou es tu? 280
es tu en paradis terestre?...
Comment? es tu devenu prestre?
Tu es infame, or; va t'en!

JANOT.

que Dieu mette l'ange en malant,
qui me menoit en paradis! 285

LE SOT.

Oüy dea, oüy, troys pour dix!
Janot, fuit t'en, va te mucier! *monstret*
Messigneurs, de cest especier
vous vuille souvenir souvent!
prenez en gré l'esbatement. 290

Explicit Deo gratias.

III. — DIALOGUE DE GAUTIER ET MARTIN.

Archives de l'État de Fribourg, Littérature n° 9.

Il manque le premier feuillet contenant le titre et le commencement de la pièce; celle-ci se termine par la simple mention « Explicit ». Il reste onze feuillets, actuellement presque tous détachés; mais ils étaient primitivement répartis en cahiers de quatre, chaque cahier étant signé; il nous reste deux de ces signatures, soit *b* au bas de la première page du second cahier, et *c* au bas de la première page du dernier.

Il est difficile, étant donné le mauvais état dans lequel se trouvent les feuillets, d'en connaître les dimensions primitives;

1. Ce vers n'a que quatre syllabes, et le précédent n'a que sept pieds.

Digitized by Google

ils ont actuellement environ 0m085 de largeur, mais ils paraissent avoir été presque tous rognés par le relieur du terrier, de sorte qu'ils auraient pu avoir 0m09. La hauteur est de 0m225. Si, à certaines pages (fol. 5 r° et v°, 6 r° et v°), il manque une ou deux lignes au commencement, ce n'est pas qu'ils aient été coupés postérieurement : la faute est due plutôt à l'imprimeur qui avait placé ses feuilles de telle sorte que la marge inférieure était beaucoup trop large, si large que les premières lignes de la composition ont porté à côté de la feuille destinée à l'impression. Le fol. 8, qui semble complet, a exactement 0m225 × 0m09. La page pleine a quarante lignes, tandis que la *Farce de Jehan qui de tout se mesle* en avait quarante-cinq; les caractères employés sont d'ailleurs différents dans les deux pièces.

L'agencement des rimes est très varié. Après le premier triolet (p. 3, soit la première du texte conservé), la succession des rimes est la suivante : a b a b b c b d; c'est le même ordre qu'on trouve dans ce qui reste de la tirade de Gautier qui commence le dialogue tel que nous le possédons, : soit a a b a b b c b c c d c d. Après le second triolet (p. 4) viennent des rimes plates jusqu'à la page 9, après la sixième pièce à forme fixe. A partir de ce moment, les rimes se suivent de nouveau d'après un schéma plus compliqué, — qui explique également la succession des rimes de la première page —; ce sont des groupes de cinq rimes. Ces groupes s'enchaînent, la dernière rime d'un groupe formant la première du groupe suivant. Le schéma peut se traduire ainsi :

a b b c b c c d c d d e d etc.

On retrouve cette succession, avec des négligences et des exceptions d'ailleurs, jusqu'à la page 19 : de là jusqu'à la fin, ce sont presque toujours des rimes plates. Le dialogue est intéressant d'autre part, parce qu'il contient bon nombre de pièces à forme fixe qui, pour le fond, se rattachent étroitement au texte qui précède; nous avons ainsi sept triolets (p. 3, 4, 7, 8, 15-16, 19-20, 20-21), plus quelques autres de différents modèles (p. 7, 8, 16-18, 18-19, 22-23).

Le dialogue, dont notre pièce est peut-être l'exemple le plus réussi, — les répliques y sont plus vives encore que dans le

Digitized by Google

dialogue de *Messieurs de Mallepaye et de Baillevant*[1], et la forme en est plus soignée et plus aisée, — est un genre assez rare dans le répertoire comique de la fin du moyen âge. E. Picot[2] en cite quelques-uns, — sa liste ne prétend nullement être complète, — tels que le « *Dialogue de Messieurs de Mallepaye et de Baillevant*, composé vers 1477, et réuni d'ordinaire au *Monologue du Franc Archier de Baignollet; — Dialogue des Abusez*, par Roger de Collerye (1502); — *Dyalogue composé l'an mil cinq cens douze pour jeunes enfans*, par le même; — *Petit Dialogue de M. de Dela et de M. de Deça*, composé l'an mil cinq cens trente troys, par le même »; il cite plus loin encore le *Sermon joyeux de bien boire, a deux personnages*, et la *Farce joyeuse, tresbonne, a deux personnages du Gaudisseur qui se vante de ses faictz et ung Sot qui luy respond au contraire*. Il ajoute enfin que « les dialogues tenaient, dans la représentation, la place généralement occupée par les monologues, c'est-à-dire qu'ils venaient immédiatement après la sotie et ouvraient le spectacle proprement dit... C'étaient... des morceaux qui ne devaient contenir qu'un échange d'idées rapide et brillant. Il leur fallait du trait, de la concision, des phrases coupées, que les acteurs pussent lancer avec verve. Les dialogues que nous possédons sont des modèles, mais ces modèles montrent bien les difficultés du genre, et l'on comprend que peu d'auteurs se soient sentis assez forts pour s'y exercer ».

Notre pièce répond bien à cette définition du genre. Si le dialogue est brillant, net, rapide, si les répliques s'enchaînent et se suivent avec entrain et avec esprit, le fond lui-même se réduit à peu de chose : les deux personnages, Gautier et Martin, qui semblent n'être guère autre chose que des aventuriers, se racontent leurs derniers exploits, dans une langue où le jargon entre pour une bonne part; ils passent rapidement sur les risques du métier pour s'étendre avec plus de complaisance sur les bons côtés de la vie qu'ils mènent et sur le peu de soucis qu'ils ont; ils se moquent agréablement des nobles besogneux qui veulent paraître à tout prix, cachant des guenilles sous leurs beaux vêtements. Pour eux, ils sont contents d'être « gallans sans argent », étant assurés de trouver un hôpital à la fin de leur vie.

1. Fournier, *Le théâtre français avant la Renaissance*, Paris, 1872, p. 133 et suiv.

2. E. Picot et Chr. Nyrop, *Nouveau recueil de farces françaises des XVe et XVIe siècles*, Paris, 1880, p. XXXIX.

Digitized by Google

Comme je viens de le dire, une partie du *Dialogue de Gautier et Martin* est saturée de mots et d'expressions empruntés au jargon. Jusqu'à la page 8, en effet, les deux comparses jargonnent à qui mieux mieux. Ce devait être sans doute, dans l'idée de l'auteur, un moyen de plus de rendre son dialogue amusant : ainsi se sert-on aujourd'hui de termes d'argot dans des pièces de théâtre de même importance que notre farce et destinées à un public à peine supérieur à celui qui écoutait les réparties de Gautier et de Martin. Il est difficile sans doute, vu le peu de renseignements que nous possédons sur le jargon, de savoir à quelle espèce de langue populacière nous avons affaire ici : il s'agit probablement de termes compris par la généralité du public, sinon le dialogue, en étant en bonne partie inintelligible, aurait manqué d'intérêt. On ne peut supposer, d'autre part, que notre pièce ait été écrite, jouée ou imprimée pour un cercle restreint de malfaiteurs et de mauvais garçons : sa forme est trop recherchée, sa valeur littéraire est trop certaine pour qu'on puisse lui assigner une origine par trop plébéienne. Elle était destinée plutôt, en un mot, à faire rire des gens de bonne société comprenant quelques mots de jargon. — Des termes comme *aubert*, « argent », *Parouart la grant vergne*, « Paris la grande ville », *ange*, « sergent », que nous retrouvons d'ailleurs tous dans Villon, devaient être compris par tout le monde, et peut-être en était-il de même des autres mots argotiques, — dont quelques-uns étaient inconnus jusqu'à maintenant[1], — qui se rencontrent dans notre texte.

Une fois de plus, il est impossible d'attribuer au *Dialogue de Gautier et Martin* une date précise. Nous avons vu que le fond et la forme rappelaient beaucoup le *Dialogue de Messieurs de Mallepaye et de Baillevant*, que Petit de Julleville date de 1477 environ[2]. Notre dialogue doit être de la même époque : de la dernière ou de l'avant-dernière décade du xve siècle probablement. Ce qui paraît confirmer cette opinion, ce sont les détails relatifs au costume masculin qu'on y rencontre : il y est question, en effet, de chemise froncée (vers 208), pourpoints courts, larges par les bras (212), bas collet bordé de satin (213), perruque (219), grande plume [au chapeau] (234), chaîne de beau laiton sur les bas collets (247), souliers carrés (248). Or, toutes

1. Je dois à l'extrême obligeance de M. Lazare Sainéan l'explication de plusieurs de ces termes.

2. Petit de Julleville, *La comédie et les mœurs en France au moyen âge*, 3e éd., Paris, 1886, p. 271.

Digitized by Google

ces caractéristiques se retrouvent précisément dans le costume de la fin du xve siècle : Quicherat[1], en particulier, a une figure représentant un gentilhomme, à la mode de 1488 environ, qui porte un costume assez semblable à celui que décrivent Gautier et Martin[2].

[Dialogue de Gautier et Martin.]

. . . . . .

[GAUTIER[3].]

p. 3] C'est tout ung, ilz passent au bac[4].

1. J. Quicherat, *Histoire du costume en France*, Paris, 1875, p. 341 et suiv.; cf. également Racinet, *Le costume historique*, t. IV, [p. 249]. Il faut aussi rappeler un passage de Folle Bobance, qui décrit avec beaucoup d'exactitude un costume semblable, que Petit de Julleville (*La comédie et les mœurs en France au moyen âge*, 3e éd., Paris, 1886, p. 229) identifie avec celui d'un élégant du temps de Louis XII :

« ... De satin pourpoins a grans manches,
Et hocquetons pareillement,
Bien cours, que ne passent les hanches;
De Hollande chemises blanches,
Froncées devant la poytraine,
Et au colet chemises blanches,
A la mode napolitaine. »

2. Voici les abréviations des principaux ouvrages cités dans les annotations qui suivent : Fournier = Fournier, *Le théâtre français avant la Renaissance*, Paris, 1872. — Godefroy = Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, 10 vol. — Mistral = Mistral, *Lou tresor dou Felibrige. Dictionnaire provençal-français*, 2 vol. — Picot = Picot, *Recueil de soties*, Société des anciens textes français, 3 vol. — Sainéan = Sainéan, *Les sources de l'argot ancien*, 2 vol. (Je renvoie d'ordinaire au glossaire étymologique qui se trouve à la fin du tome II.)

3. Ces noms paraissent avoir été employés lorsqu'on voulait désigner deux individus quelconques, et l'expression « Gautier et Martin » équivaut aux « Jacques et Jean », « Pierre et Paul » modernes. On trouve dans la *Farce du Munyer* (Fournier, p. 163) les vers suivants :

« Vous allez
L'un gauldissez, l'autre gallez.
Puis chez Gaultier, puis chez Martin... »

et Fournier, en note, cite un passage de Larivey, *Tromperies* : « Le meschant alloit touz les jours soupper chez Gautier, chez Martin, avec cestuy-ci, avec cestuy-là. »

4. Cf. Godefroy, t. VIII, p. 265, qui signale l'expression *être passé*

Digitized by Google

Il n'y a plus ne clic ne clac;
Joyeux esperit vit dehet;
Argent, il est mys a basac[1].
On ne l'a jamais par souhet; 5
L'ung l'espargne, l'autre le het;
L'ung en a trop, l'autre en a pou.
De souhetter suys bien huet[2] :
Je trouveroye plus tost ung pou.
Tenir tousjours bons termes[3] brou, 10
Rire a tous d'ung beau ris commung;
Que j'amasse argent, ouy dea tou :
Tant me sont cent ducas comme ung!

MARTIN.

Hoye!

GAUTIER.

Hoye!

MARTIN.

J'ay ouy quelcun
De ma bende, je l'entens bien! 15
Le sang bieu! je n'en voys pas ung.
Hoye!

GAUTIER.

Hoye!

MARTIN.

Je ouy quelcun[4].

au bac, avec le sens de « être bien loin, être à vau-l'eau ». Il donne un exemple tiré du *Testament de Pathelin*.

1. Cf. Godefroy, t. I, p. 590, et Sainéan, p. 284, qui indique « mort, perdu », comme sens de cette locution.

2. Picot, t. III, p. 215, remarque que c'est un nom propre devenu un sobriquet donné aux maris trompés, puis aux niais en général.

3. Godefroy, t. X, p. 755, cite l'expression *Tenir de rigoureux termes à quelqu'un*, avec le sens de « lui témoigner son mécontentement » : notre expression signifierait par conséquent « témoigner son contentement ».

4. Dans l'original, cette phrase est dite par Gautier, tandis que c'est Martin qui s'écrie « Hoye! » : mais alors le vers, qui se termine par ce mot, ne rime pas avec le vers 16. Il s'agit simplement d'une faute d'impression.

Digitized by Google

GAUTIER.

Je viens pour resjouyr[1] [chas]cun,
Sans demander quant ne combien.
Hoye!

MARTIN.

Hoye!

GAUTIER.

J'ay ouy quelcun 20
De ma[2] *bende, je l'entens bien!*
Ne saroit on trouver moyen
Que l'on sceut vivre sans rien faire?
Hyer, monseigneur le doyen[3]
Me fist coucher sans mon lit faire. 25
Je voy bien, tout est a refaire,
p. 4] Car les porceaulx y ont esté.
Je seroye fol de m'en deffaire :
Non, non, vive joyeuseté!

MARTIN.

A mau nourry!

GAUTIER.

A trop tost né! 30

MARTIN.

Acolle moy!

GAUTIER.

Que je t'embrasse!

MARTIN.

Que dit le cueur?

GAUTIER.

Toust et digné.

MARTIN.

A mau nourry!

1. Orig. : *iesonyr*, mot qui n'est dû qu'à une série de coquilles.
2. Manque dans l'original.
3. Cf. Godefroy, t. II, p. 735 : « *sergent*, en particulier ; à Metz, lieutenant du maire, officier chargé des exécutions ».

Digitized by Google

GAUTIER.

A trop tost né!

MARTIN.

J'ay matin tant mal desjeuné,
Mes b[o]yaulx sont cours d'une brasse. 35
A[1] *mau nourry!*

GAUTIER.

A trop tost né!

MARTIN.

Acole moy!

GAUTIER.

Que je t'embrasse!

MARTIN.

Il fault que la foule on rebrasse[2] :
Il n'y a plus denier ne maille;
Tout est riflé[3] jusque a la paille, 40
Tout est vendangé[4] sans cousteau.

GAUTIER.

J'ay mengé ma part du gasteau
De hault iour, en faisant grant chere;
Aussi la chandelle est trop chere :
Je me couche de hault souleil. 45

MARTIN.

p. 5] Je veulx qu'on me creve ung œil,
Se je n'ay piautré[5] sus la dure

1. Orig. : *au*.
2. Cf. Godefroy, t. VI, p. 646, REBRACIER, relever, retrousser (un vêtement, une draperie).
3. Cf. Sainéan, p. 437, RIFLER, brûler. Godefroy, t. VII, p. 195, donne à ce mot le sens d' « arracher, écorcher ».
4. Il y a évidemment un jeu de mots avec *vendanger*, usité en jargon avec le sens de « voler » (Sainéan, p. 465).
5. Godefroy, t. VI, p. 55, donne le mot avec le sens de « avoir un commerce indigne »; dans notre texte, le mot paraît avoir le sens plus général de « coucher »; cf. Godefroy, *Ibid.*, PEAUTRE, *piautre*, paillasse, grabat.

Digitized by Google

Poste[1] au cagnart, se ce temps dure,
Se la foulle n'est estoffée[2],
Se l'eur ne vient de don de fée, 50
De Melusine, ou de Morgue[3]!

GAUTIER.

Comme broue[4] le gueux?

MARTIN.

Sus la drogue[5].

GAUTIER.

Et l'aubert[6]?

MARTIN.

Il est descrié.

GAUTIER.

Le mien est ja piece a trié.
Autant m'est layne que cotton.
Au bec[7] : je broue en hoquetton. 55
Gautier ne fut oncques en tel point.

MARTIN.

Et moy, je broue en beau pourpoint,
De peur du chault, sur la chemise.
Autant m'est recepte que mise.
En ceste planette suis né : 60
Je suis net.

1. Enjambement. La *dure poste* doit sans doute avoir le sens de « terre, sol ».

2. Sainéan, p. 341, cite le participe *estoffé*, avec le sens de « bien garni, pourvu d'argent ».

3. Nous avons ici une série de phrases hypothétiques commençant par « si » et se rattachant toutes à la phrase principale « Je veux qu'on me crève un œil ».

4. Cf. Sainéan, p. 299, BROUER, marcher, s'en aller.

5. Sainéan, p. 332, cite ce mot avec le sens de « mendicité ».

6. Cf. Sainéan, p. 277, AUBERT, argent. Il ajoute que ce terme se rencontre fréquemment chez les écrivains du XVe et du XVIe siècle.

7. M. Sainéan (in litt.) voit dans cette expression une abréviation de *lue au bec*, — que nous retrouverons plus bas; — *au bec* aurait par conséquent le sens de « attention! regarde! ».

Digitized by Google

GAUTIER.

Je[1] suis affiné.

MARTIN.

Et moy, defferré tout a plat.

GAUTIER.

J'estois l'autre jour en estat
Entremeslé en seignourie,
Mais j'afronti[2] par joncherie[3] 65
Ung gallant bien garny d'aubert.
Mais je l'envoye sans aubert,
Foy que doy Dieu et saint Eloy!
Je le desbourre[4].

MARTIN.

Je t'en croy!

GAUTIER.

p. 6] J'euz deux andosses[5], deux georgetz[6], 70
Lesquelz j'empoigne mieulx qu'augetz,
Et puis m'en broue de l'ospité.

MARTIN.

Pour cela tous pipeurs despité
Ung jour, en venant de Millan,
Deux desbourre[7] sur le berlan[8]. 75
Et si bien parvins a mes pointz
Que les envoye sans pourpoins,
Et laisserent toutes leurs plumes.

1. Orig. : *Le*.

2. Cf. *Ancien théâtre français*, t. X, Paris, 1857, au glossaire : AFFRONTER, tromper, abuser. Mais je ne trouve nulle part *afrontir*.

3. Sainéan, p. 381, donne JONCHERIE, tromperie.

4. Godefroy, t. IX, p. 317, ne donne que DESBOURRER, mod. débourrer, débarrasser de la bourre. Nous devons être en présence d'un mot d'argot signifiant « débarrasser de l'argent ».

5. Cf. Sainéan, p. 335, ENDOSSE, premier vêtement, c'est-à-dire ce qu'on met sur le dos. Longnon, *Œuvres complètes de François Villon*, Paris, 1892, p. 263-264, donne la forme ANDOSSE.

6. Sainéan, p. 360, mentionne GEORGET, qu'on trouve dans Villon entre autres, et qui est un nom de personne appliqué à un habit.

7. Orig. : *desbourte*.

8. Ce mot est cité par Godefroy, t. I, p. 626, avec le sens de « table de jeu ».

Digitized by Google

GAUTIER.

Pouac! cela sont mes coustumes,
Ne les laisser gourpin ne hargne[1]. 80
Mais a Parouart[2] la grant vergne[3]
Ung ange[4] mist sur moy la poue[5]
Pour moy graffir[6]; et Gautier broue
Des quilles[7]; sur le dur terrant
J'embrasse, celi enarrant, 85
En cherchant Domini terra.

MARTIN.

De vero?

GAUTIER.

Il comparra.
S'il m'eust petrillé[8] en ce coffre[9],
Le gibet m'eust bien fait mon offre;

1. M. Sainéan (in litt.) voit dans ces deux mots des termes régionaux : *Gourpin* désignerait la bonne dupe, et serait un diminutif du franco-provençal *vourp*, renard, pris ironiquement; *Hargne* serait la dupe récalcitrante (cf. Godefroy, t. IV, p. 423, HARGNE, s. f. dispute, querelle).

2. Cf. Sainéan, p. 413, PAROUART, Paris. Ce mot se rencontre chez Villon également.

3. Cf. Sainéan, p. 466, qui donne VERGNE, ville (Villon, t. I, p. 134, 135, 137), et qui ajoute que le mot survit encore dans le parler des peigneurs de chanvre du Haut-Jura : *vergna*, ville.

4. Cf. Sainéan, p. 469, ANGE, sergent, valet de bourreau. Il s'agit ici certainement du sens « sergent ».

5. Godefroy, t. VI, p. 241, 1. POE, *poue...*, s. f. patte, griffe. Le mot équivaut ici à « main ».

6. Cf. Sainéan, p. 366, GRAFFIR et GRAFFER, p. 365, qui ont le sens de « saisir, empoigner ». Villon emploie ce terme à deux reprises.

7. Sainéan, p. 429, donne ce mot avec le sens de « jambe ». Il ajoute que c'est un « ancien mot de jargon, passé dans le domaine burlesque et dans le bas langage parisien ou provincial ».

8. Serait-ce une faute d'impression pour *péteillé?* Godefroy, t. VI, p. 126-127, donne un verbe PESTEILLIER, act., signifiant entre autres piler, écraser.

9. Cf. le verbe ENMALER, signalé par Longnon, *op. cit.*, p. 268, avec le sens d' « emprisonner ». Sainéan, p. 314, signale le mot COFFRE, — qui se trouve dans Villon, — avec le sens de « prison... tout particulièrement la cellule voûtée semblable à un coffre ou malle ».

Digitized by Google

Le tortuon[1] j'eusse dancé; 90
Le marieux[2] m'eust advancé
Tout au long les joncs verdoians[3].

MARTIN.

Fy de l'enseigne!

GAUTIER.

Se je mens
Je suis content de paier carte!

MARTIN.

A quel floc[4] fusse.

GAUTIER.

A la quarte. 95
En flouant[5] le gourpin[6] plumé,
J'en ay maint sire desplumé.
Je prens tousjours a passer douze[7].

MARTIN.

p. 7] *L]ue au bec*[8], *ferme de la muze*[9],

1. M. Sainéan (in litt.) voit dans *dancer le tortuon* une expression ayant le sens de « être fouetté », et dans *tortuon* une variante de *tortion*, parallèle au moderne *tordion*, contorsion, allusion aux grimaces que le fouet faisait faire au patient.

2. Cf. Sainéan, p. 392, MARIEUX, bourreau. Ce terme se retrouve dans Villon, t. I. p. 129.

3. Longnon, *op. cit.*, p. 270, dit que cette expression se retrouve trois fois dans Villon, mais n'en donne pas le sens. Il s'agit sans doute des verges. — L'original donne *ioues*, ce qui est évidemment une faute d'impression.

4. Je ne sais quelle peut être la signification de ce mot. Mistral, t. I, p. 1146, donne un subst. FLO, FLOC, avec les sens de « flocon, bouffette, loque, lopin, morceau » : mais il semble que notre mot soit autre chose encore.

5. Cf. Sainéan, p. 349, FLOUER, tricher au jeu. Villon emploie deux fois ce mot, t. I, p. 127 et 129.

6. Cf. vers 80, où ce mot est déjà employé, et cf. la note qui s'y rapporte.

7. Je ne connais pas cette expression; Godefroy, t. X, p. 289, cite *Passe dix*. s. m., jeu à trois dés où l'on peut amener plus de dix; il donne un exemple de d'Aubigné.

8. Sainéan, t. II, p. 388, cite l'expression *luer au bec*, regarder au nez de quelqu'un.

9. Cf. Godefroy, t. V, p. 455, MUSE, *mouse*, museau. L'expression signifierait ainsi « ferme ton museau ».

Digitized by Google

Chante quatre pour ces becqués[1]. 100

GAUTIER.

As tu paour?

MARTIN.

Il se houze houze[2].

L]ue au bec[3].

GAUTIER.

Ferme de la mouze.

Pensses tu que je me deshouze?
Nyvés, nyvés, sans longs caqués.

MARTIN.

L]ue au bec, ferme de la mouze, 105
Chante quatre pour ces bequés.
Sus, sus, icy n'y a aqués,
Car fortune a tous tes paqués
Nuyt et jour nous maine bataille.

GAUTIER.

Pour quoy le dis?

MARTIN.

Son, pour la caille. 110
L'ung fait le haireux[4] eschauffé,
Et l'autre empoigne l'estoffé.
Et mengut tout jusqu'a la paille.

GAUTIER.

Pour quoy le dys?

1. M. Sainéan (in litt.) croit que *Becquet*, au pluriel *becqués*, doit se rattacher à *luer au bec* que nous avons vu plus haut : ce serait un substantif signifiant « espion » ou « policier ». — Quant à l'expression *chanter quatre*, je ne puis en deviner la signification.

2. Godefroy, t. IV, p. 513, donne un verbe HOUSER, *houzer*, ayant à la forme réfléchie le sens de « se botter ». Fournier, p. 213, 1re col., explique une forme « se house » de la *Farce des deux savetiers* par « il met ses bottes pour s'enfuir ».

3. Orig. : *aubet* : les vers identiques du triolet rendent la correction facile.

4. Godefroy, t. IV, p. 401, donne un 4. HAIRE, s. f. coquille, écaille : le mot *haireux*, — que Godefroy ne cite pas, — serait-il le *Coquillard?* Ou faut-il rapprocher le mot d'un autre HAIRE (Godefroy, *Ibid.*), adj. malheureux, pauvre?

Digitized by Google

MARTIN.

Son, pour la caille.

En quelque vergne que je soye, 115
J]'arme tousjours quelcun de soye
Sans luy donner bonnet d'escaille.

GAUTIER.

Pourquoy le dys?

MARTIN.

S]on, pour la caille.

GAUTIER.

Q]ui en ara, si nous en baille.
Si] plus souvent de fain je baille, 120
Ja]mais ne porte estat grigneur.

p. 8] MARTIN.

Argent?

GAUTIER.

Fy, c'est pour ung changeur!
Santé, c'est le cry de la nuyt.
A bonne enclume bon fourgeur.

MARTIN.

Argent?

GAUTIER.

Fy, c'est pour ung changeur[1]*!* 125

MARTIN.

Tu es ung terrible vendengeur[2]
De roysin pellé, iour et nuyt!
Argent?

GAUTIER.

Fy, c'est pour ung changeur!

MARTIN.

Santé?

1. Orig. : *cheageur*.
2. Cf. Sainéan, p. 465, VENDANGEUR, filou. Le mot se trouve deux fois dans Villon, t. I, p. 122 et 137.

Digitized by Google

GAUTIER.

C'est le cry de la nuyt.

MARTIN.

Or et argent, cela nous nuyt; 130
Nous n'aymons que joye et dedu[yt.
Fy de malleur, qu'on le desloge!

GAUTIER.

Tout par compas!

MARTIN.

Just comme aloige[1]*!*

GAUTIER.

Tant aymons vente comme ach[at.
De ducas ne mailles au chat[2], 135
Nous n'en faisons banque ne loge.

MARTIN.

Tout par compas!

GAUTIER.

Just comme aloige!

MARTIN.

Nous passons temps joyeusem[ent;
Nous rivons le bis[3] gourdeme[nt[4];
Gautier a la lune se loge. 140

1. Cf. Godefroy, t. IX, p. 767-768, qui donne des formes *ologes*, *aulogues*, *oloige* pour « horloge ». Cf. aussi *Ibid.*, t. V, p. 640, où, à côté de OLOGEURE, on a *allogeur*, *alogereur*, « horloger ».

2. Ch. Nisard, *Des chansons populaires chez les anciens et chez les Français*, t. I, p. 266, Paris, 1867, dit à propos de la chanson intitulée *Le cry des monnoyes* qu'une maille portait le nom de *maille aux chats*, sans donner malheureusement d'autres détails. Il peut s'agir de la maille de Henri VI d'Angleterre (1422-1461) : c'était une maille tournoise portant un léopard à la tête vue de face, sous une croix pattée. Cf. Engel et Serrure, *Traité de numismatique du moyen âge*, Paris, 1905, t. III, p. 979, et Blanchet et Dieudonné, *Manuel de numismatique française*, Paris, 1916, t. II, p. 286.

3. Cf. Sainéan, p. 437, *River le bis*, faire l'acte vénérien... Terme usuel dans l'ancienne langue.

4. Cf. Sainéan, p. 364, GOURDEMENT, beaucoup. Ce mot se retrouve dans Villon, t. I, p. 133.

Digitized by Google

p. 9] GAUTIER.

Tout par compas!

MARTIN.

Just comme aloige!

GAUTIER.

Nous sommes forgés d'une forge;
Nous vivons amoureusement,
Moitié debte

MARTIN.

Moitié payement!

GAUTIER.

En quoy payerons nous?

MARTIN.

En papier. 145

GAUTIER.

Nous payerons aussi loyaulment
Que Pathelin fist le drapier[1].

MARTIN.

Qui dit?

GAUTIER.

Qui nous vient espier?

MARTIN.

Quel remede?

GAUTIER.

Chanter, bien dire.

MARTIN.

Nully ne voulons espier, 150
Tousjours sans soucy voulons rire.

GAUTIER.

Regardons.

1. Allusion évidente à la farce de *Pathelin*. Elle prend place à la suite des mentions de Pathelin, contemporaines ou postérieures, données par Petit de Julleville, *Répertoire du théâtre comique en France au moyen âge*, Paris, 1886, p. 197-198.

Digitized by Google

MARTIN.

Quoy?

GAUTIER.

La lune luyre.
Joyeusement, sans estre esmeuz.

MARTIN.

J'ay veu tel en hault estat bruyre
Qui depuis ay veu bien camus. 155

GAUTIER.

Grant chere.

p. 10] MARTIN.

Grant gaudeamus.

GAUTIER.

Cherie de Gontier.

MARTIN.

Mais de Helayne[1].

GAUTIER.

Se nous avons des draps acreuz,
Nous poyrons a la Magdalaine.

MARTIN.

Joye?

GAUTIER.

C'est nostre chastelayne. 160

MARTIN.

Fy de joyaulx!

1. Il s'agit de Franc-Gontier et de son épouse Hélaine, dont Villon parle dans sa ballade *Les contreditz de Franc-Gontier*. D'après Longnon, *Villon*, p. 310, Villon avait pris le nom de ces personnages aux *Ditz de Franc-Gontier*, pièce de vers de Philippe de Vitry, mort évêque de Meaux en 1351. Le *Recueil de poésies françoises des XVe et XVIe siècles*, réunies et annotées par A. de Montaiglon et J. de Rothschild, t. X, Paris, 1875, signale à propos du *Banquet du Boys* (p. 193 et suiv.) diverses poésies imitées de Philippe de Vitry, dont l'œuvre avait été traduite en vers latins par Nicolas de Clémengis. Le même ouvrage, p. 203, dit que la locution *Vie de Franc-Gontier* était devenue proverbiale : c'était le synonyme de vie pastorale.

Digitized by Google

GAUTIER.

Fy de rubis!

MARTIN.

Faulte d'argent et draps de layne
Nous fait porter mauvais abis.

GAUTIER.

L'ung veult du blanc

MARTIN.

L'autre du bis

GAUTIER.

L'ung est bon

MARTIN.

L'autre desloyal. 165

GAUTIER.

Je ne sçay comme me hubis[1] :
J'ay autant amont comme aval.

MARTIN.

Que desirons nous?

GAUTIER.

Vent d'aval.

MARTIN.

Que reste il?

GAUTIER.

Qu'on s'entretiengne.

MARTIN.

p. 11] [. . . . . -al] 170
[. . . . . -engne]

1. Le glossaire de l'*Ancien théâtre français*, t. X, Paris, 1857, p. 308, donne HUBIR (*se*) avec le sens de « se réjouir, s'égayer ». Cf. Fournier, p. 59, 2e col., qui note, à propos de ce mot qui se retrouve dans la *Bergerie que Mieulx que Devant*, que *me hubis* signifie « me réjouir »; il cite Desperiers (*Nouv.*, XV) : « Et de faict, soubdainement furent les homes joyeux, contens, sains, gays, drus, hubis. »

Digitized by Google

GAUTIER.

Qu'atendons nous?

MARTIN.

Que bon temps viengne.

GAUTIER.

Il met trop!

MARTIN.

Voire, a nostre gré.
Force est qu'a son estime prengne[1];
Attendre fault bon gré, maul gré. 175

GAUTIER.

C'est tout.

MARTIN.

C'est le pas du degré.

GAUTIER.

Autant nous[2] sont milles que cens.

MARTIN.

Tel fut monté en hault degré
Qui a bien failli a son sens.

GAUTIER.

Nous n'avons ne rente, ne sens[3]. 180

MARTIN.

Nous n'avons de quoy estre chiche.

GAUTIER.

Tel est garny de ses[4] cinq cens
Qui ne peut [ne] pas estre riche.

MARTIN.

Seigneur suis de la vigne en friche,
Cappitaine du pré fauché, 185

1. Orig. : *pugne.*
2. Orig. : *nons.*
3. Au lieu de *sens*, il faudrait plutôt ici le *cens* du vers 182, et à cet endroit le *sens* de 180.
4. Orig.: *cse.*

Digitized by Google

Consierge de bise flamiche[1]
Et commis de l'estanc pesché.

GAUTIER.

L'ung est debout.

MARTIN.

L'autre est couché.

GAUTIER.

L'ung se taist.

MARTIN.

p. 12] [. . . . . -ault]
[. . . . . -ché] 190
On luy baille le soubresault.

GAUTIER.

C'est la hart.

MARTIN.

C'est le deffault.

GAUTIER.

S'il] a santé, il a assés.
Aprés la mort rien ne nous fault.
Que valent tresors amassez? 195

MARTIN.

Telz ont le bruyt.

GAUTIER.

Telz sont cassés[2].

MARTIN.

Tels sont mal paiez de leurs gaiges;
Tels sont gorriés et agenssez[3]
Qui n'ont de quoy nourrir leurs paiges.

1. Sans doute « flamande ».

2. A propos de l'expression de *gaiges cassez* qui se trouve dans le dialogue de *Mallepaye et Baillevant*, Fournier note, p. 114, que cette expression signifie « sans la moindre solde, comme les francs-archers que Louis XI avait dissous en 1479, après Guinegate où, leur ardeur à piller plutôt qu'à combattre avait fait perdre le gain de la journée ».

3. Godefroy, t. I, p. 159, donne un verbe AGENSIR, avec un part. pass. et adj. *agensi*, qui s'ajuste, se pare, paré, gentil, joli...

Digitized by Google

GAUTIER.

Mal montez.

MARTIN.

Missés[1] de bagaiges. 200

GAUTIER.

Cours vestus.

MARTIN.

D'une vielle soye.

GAUTIER.

Je leur donne pour tous potaiges
L'ordonnance a la morte poye[2].

MARTIN.

L'ung dit qu'il n'a point de monnoye.

GAUTIER.

L'autre se vente qu'il en fine; 205
Mais si sovant il se nestoye,
Que sa robe n'est que estamine.

MARTIN.

L'ung porte la chemise fyne,
Froncye comme gorgeas[3],
Mais corps [et h]a[n]ches je devyne 210
p. 13] [. . . . . -as.]

GAUTIER.

Pourpoins cours.

1. L'*Ancien théâtre français*, t. I, p. 35, Paris, 1857, a deux vers :

« Vostre mesnage est si très misse
Qu'il n'y a ceans ne pain ne miche »

où *misse* paraît avoir le sens de « pauvre, dégarni »; faut-il en rapprocher notre *missés?*

2. Cf. Godefroy, t. X, p. 254, *Morte-paie*, soldat qui ne faisait pas de service et qui recevait cependant une solde. Godefroy donne un exemple de cette expression, tiré de Commines, *Mém.*, t. VI, p. 7.

3. Godefroy, t. IV, p. 310, donne à l'adjectif GORGIAS le sens d'élégant, coquet, galant, et signale que ce mot s'employait aussi substantivement, — ainsi dans notre texte, — pour dire galant, muguet. — Dans le *Monologue du résolu* (Fournier, p. 290, 2e col.), il est question aussi de « la chemise froncée » placée sous le pourpoint.

Digitized by Google

MARTIN.

Large par les bras[1].

GAUTIER.

Bas collet

MARTIN.

Bordez de sattin.

GAUTIER.

On cuide que ce soit taffetas,
Mais ce n'est qu'ung viel chevrotin[2]. 215

MARTIN.

Ung mirouer.

GAUTIER.

Ung pigne.

MARTIN.

Un bassin.

GAUTIER.

La lecive clere.

MARTIN.

La rucque.

GAUTIER.

Vela ce qu'il fault au matin
Aux gueux pour laver la perruque.

MARTIN.

Pentofles au soir.

GAUTIER.

Une hucque 220

MARTIN.

Beaux draps blancs sentant le lorier[3].

1. Picot, t. III, p. 245, remarque qu'à la fin du xve siècle les larges manches, ou les grandes manches, étaient la marque d'un luxe excessif (cf. *Folle Bobance*, vers 114 et 358).

2. Godefroy, t. II, p. 119, ne donne que l'adjectif 1. CHEVROTIN, de chevreau, avec l'exemple *piau chevrotine*.

3. Cf. Picot, t. III, p. 252, vers 219.

Digitized by Google

GAUTIER.

Quant le gueux du logis desjucque
Au matin plante ung rosier[1].

MARTIN.

L'ung est seigneur du franc gosier,
Cappitaine de mal empoint, 225
Ennobly de verges d'osier,
Et n'ont pas vaillant ung pourpoint.

GAUTIER.

p. 14] [mot de deux syllabes]

MARTIN.

Pompeux.

GAUTIER.

En bruyt.

MARTIN.

En point.

GAUTIER.

Missés.

MARTIN.

Drougués.

GAUTIER.

Prestz de la turne[2].

MARTIN.

Aux dez ilz pardent por ung point, 230
Puis dient que c'est par fortune.

GAUTIER.

Fins a fynes. Souvent ont plume.

MARTIN.

Haultains

1. Picot, t. III, à la Table-Glossaire, dit que cette expression signifie « manger ou boire sans payer ». Au t. I, p. 264, v. 422, il cite le *Monologue du Perruquier*, où se retrouve l'expression « planter un beau rosier chez l'oste ».

2. Cf. Sainéan, p. 464, TURNE, maison. Mistral, t. II, p. 1065, donne TURNO (argot français *turne*), s. f. taverne, cabaret borgne.

Digitized by Google

GAUTIER.

Bas de poil pour coulleur.

MARTIN.

Mais qu'il ait une grande plume[1],
On dira : Vela monseigneur! 235

GAUTIER.

A gentillesse est deu honneur!

MARTIN.

A noblesse, foy et hommage;
Mais telz gaudisseurs, je suis seur,
Ne pensent rien que de lengaige.

GAUTIER.

Flater en court

MARTIN.

Trancher du saige. 240

MARTIN[2].

Les ungz gours.

GAUTIER.

Aultres droguellés[3].

MARTIN.

p. 15] Et si vont maugré leurs visaiges
A pié par faulte de mullés.

GAUTIER.

Ils n'ont servantes ne varlez,
Fors en la main d'ung blanc baton, 245
Et portent sur leurs bas collez

1. Cf. Picot, t. III, p. 165, vers 161 et suiv.

2. Ces deux tirades de Martin qui se suivent sont étranges. En tout cas, la suite des rimes montre qu'il ne manque rien. Sans doute, Martin disait-il la seconde moitié du vers 240, puis la première du vers 241. Mais notre pièce ne présente aucune autre coupure semblable.

3. Cf. Godefroy, t. II, p. 772, DROGUELÉ, adj. chiche, paresseux? — Godefroy ne donne qu'un exemple, tiré de la *Farce de Folle Bobance*, *Ancien théâtre français*, t. II, p. 227. Cf. Picot, t. III, p. 256, v. 274.

Digitized by Google

Une chaine de beau letton[1].
Soulez carrez[2].

MARTIN.

C'est le droit ton.

GAUTIER.

Gorgias.

MARTIN.

Mygnons.

GAUTIER.

Perruquins[3].

MARTIN.

Quant la chausse a mauvais talon, 250
Il fault avoir de brodequins.

GAUTIER.

Sus, sus, parvenons a noz fins,
Laissons a chascun sa maniere;
Laissons parler grossiers et fins :
Revenons a nostre matiere. 255

MARTIN.

Ayons tousjours ung pié arriere,
En demenant joye et liesse;
Laissons l'estandart ou la baniere
De soucy et folle tristesse!

GAUTIER.

Si vient nully qui nous oppresse, 260
Incontinent qu'on le trebuche!

MARTIN.

Debout, debout!

1. Cf. Picot, t. III, p. 388, qui cite de nombreux exemples de l'expression *chaines d'or*.
2. Cf. Picot, t. III, p. 245, v. 83.
3. Godefroy, t. VI, p. 111, donne le subst. PERRUQUIN, synonyme de *perruquet*, qui a une belle chevelure, bien frisé. — Ce devait être un synonyme de *muguet*.

Digitized by Google

GAUTIER.

A l'escarmouche!

MARTIN.

En place!

GAUTIER.

Sus, faisons devoir!

p. 16] MARTIN.

Qui vive?

GAUTIER.

La joyeuse embuche[1]!

MARTIN.

Debout, debout!

GAUTIER.

A l'escarmouche! 265

MARTIN.

Se maleur vient, qu'on le trebuche!

GAUTIER.

Nous ne luy voulons riens devoir!

MARTIN.

Debout, debout!

GAUTIER.

A l'escarmouche!

MARTIN.

En place!

[GAUTIER][2].

Sus, faisons devoir!

MARTIN.

Qui nous maine?

1. Cf. un vers semblable dans Picot, t. III, p. 259, v. 309.

2. Cette mention ne figure pas dans l'original, de sorte que les deux tirades de Martin se suivent. La ligne a été simplement transposée : on trouve en effet l'indication *Gautier* après le vers 270, immédiatement avant le nom Martin.

Digitized by Google

GAUTIER.

Joyeux espoir. 270

MARTIN.

Ou tirons nous?

GAUTIER.

Devers noblesse.

MARTIN.

Par quel moyen?

GAUTIER.

Par bon arroy.

MARTIN.

Pourquoy?

GAUTIER.

Pour le bas qui nous blesse.

MARTIN.

Faulte d'argent?

GAUTIER.

Cela, je lesse.

p. 17] MARTIN.

Ta voulenté?

GAUTIER.

Bonne et loyalle. 275

MARTIN.

Que souhaites tu?

GAUTIER.

Qu'en liesse
Vive [*en tout bruyt*] *la fleur de liz royalle*[1]!

MARTIN.

Quel gens sommes nous?

1. L'original ne donne que « Vive la fleur de liz royalle », ce qu fait exactement huit pieds; mais ce vers est répété, tel que je l'ai complété, aux vers 285 et 293 : il forme un refrain qui termine chacun des couplets de cette pièce.

Digitized by Google

GAUTIER.

Sans soucy.

MARTIN.

A quoy pensons nous?

GAUTIER.

A bien dire.

MARTIN.

Sans mal penser?

GAUTIER.

Il est ainsi. 280

MARTIN.

Rire et gaudir.

GAUTIER.

Et sans mesdire.

MARTIN.

Loyal du tout.

GAUTIER.

Sans contredire.

MARTIN.

Aymer chascun.

GAUTIER.

De bonne amour fealle.

MARTIN.

C'est bien vescu.

GAUTIER.

Sans nully esconduyre.

Vive en tout bruyt la fleur de liz royalle[1]. 285

MARTIN.

C'est ung tresor.

p. 18] GAUTIER.

Mais, ung bien magnificque.

1. Ce vers, qui sera répété plus loin, au vers 293, a par exception dix pieds.

Digitized by Google

MARTIN.

Haultain sejour.

GAUTIER.

De tous biens sont eslis.

MARTIN.

Montjoye de bien.

GAUTIER.

Ung regnon[1] autentique[2].

MARTIN.

Renfort[3] de honneur.

GAUTIER.

Plains de joyeux delis.

MARTIN.

Vray champ d'asur.

GAUTIER.

Garny de fleurs de lis. 290

MARTIN.

Sang tres royal.

GAUTIER.

Renommee ferialle.

MARTIN.

Noble de tout.

GAUTIER.

En tous biens embellis.

Vive en tout bruyt la fleur de liz royalle!

1. Renom. Cf. la même forme dans la *Moralité nouvelle de Mundus, Caro, Demonia* (Fournier, p. 200, 1re col.) :

« Pour ce, vray Dieu, plain de regnon... »

Il faut remarquer que, d'après Théodore de Bèze, *De franc. lingua recta Pronunciatione*, éd. Tobler, p. 75, le *g* ne se prononçait pas dans *signe*, *signer*, *resigner*, *regne*, *regner*. Si *regne* se prononçait *rène*, on comprend qu'on ait pu écrire *renom*, *regnon*.

2. Cf. Fournier, p. 346, 2e col., note 2, qui explique ce mot par « de grande autorité ». C'est à peu près dans le même sens que Froissart a dit : « Paris, qui est cité si *authentique*, et le chef du royaulme de France. »

3. L'original a *refort*.

Digitized by Google

MARTIN.

Sus, sus d'une amour cordialle;
De chanter soyons diligens. 295

GAUTIER.

Nous sommes gallans sans argens :
Chantons dehet, accordons nous.

Ilz chantent.

L'ort, villain jaloux
Qui a batu sa femme
En despit de nous. 300

MARTIN.

Tout doulx, tout doulx,
Entens ta game!
p. 19] [. . . . . -ous]

[*Ilz chantent.*]

L'ort, villain jaloux
Qui a batu sa femme 305
En despit de nous.

GAUTIER.

Qu'esse cy, quel gens sommes nous?
On en escriproit une bible!
A cueur vaillant, rien impossible.
Qui meins a, meins a de soucy. 310

MARTIN.

Quant on part de ce monde icy,
On n'emporte pour tout potaige
Q'ung viel linseul.

GAUTIER.

En brief langaige,
Nostre plaisance nous nourrist.

MARTIN.

Ung songart qui jamès ne rist, 315
Si ne vault rien pour nostre bende.

Digitized by Google

GAUTIER.

Nous sommes contens; qu'on nous pende
Se amassons argent, ny or;
Souffisance est nostre tresor :
C'est assés, nous sommes contens. 320

MARTIN.

Joyeusement passons le temps
En faisant chansons, ditz, ballades;
S'il avient que soions malades,
Nous savons ou nous recueillir.

GAUTIER.

L'ospital [*ne*] *nous peut faillir;* 325
[*Au*] *pis aller c'est ung refuge.*

[MARTIN.]

Se aulcun mal nous vient assaillir

GAUTIER.

L'ospital ne nous peut f[*aillir*],

MARTIN.

Vivre dehet, chanter, saillir,
Nous n'avons pas peour du deluge. 330

p. 20] [GAUTIER.]

[*L'ospital ne nous peut faillir*];
Au pis aller c'est ung refuge.

MARTIN.

Nous nous en raportons au juge :
Nous n'avons ny escu ne targe;
Que j'é ung grant blanc[1], il me targe 335
Que le tavarnier l'ait en bource,
Tant ay grant peur qu'on me destrousse.

GAUTIER.

Nous n'avons ne maison ne tente[2],
On ne nous doit rien de rente,

1. Cf. Godefroy, t. VIII, p. 328, *Grand blanc*, pièce de monnaie valant treize deniers. Il donne deux exemples, l'un tiré de *Merlin Coceaier* et l'autre de l'*Heptameron*, LIV.

2. L'original a *tour*, mais *tente* est demandé par la rime.

Digitized by Google

Et cy[1] nous devons conte ront, 340
Ceulx a qui nous devons mouront,
Ou nous : et puis nous seront quittes.

MARTIN.

Nous les payrons en pommes cuittès,
Nos debteurs, ou en pastenostres.

GAUTIER.

Ne sont telz abis que les nostres : 345
Nous ne sommes que trop vestus.

MARTIN.

Vive gallans, joyeux Febus[2],
Par qui liesse est demenée!

GAUTIER.

C'est vray.

MARTIN.

C'est nostre destinée.

GAUTIER.

Nostre mort n'est point [m]achinée 350
Pour tresor que nous amassons.

MARTIN.

S'en cest article nous pens[ons],
Je prie a Dieu qu'il nous confonde!

GAUTIER.

Gens dehet.

MARTIN.

Gens de l'autre monde.

GAUTIER.

Nous ne prestons rien a usure. 355

p. 21] [MARTIN.]

Que nous faut il?

1. Si.
2. Dans la *Bergerie de Mieulx que devant*, le personnage de ce nom chante

« Je tiens de Phebus, de Pluton... »

Digitized by Google

GAUTIER.

Parolle ronde.

MARTIN.

Gens[1] *dehet.*

GAUTIER.

Gens de l'autre monde.

MARTIN.

En effet, je veul qu'on me tonde,
Si j'amasse rien par mesure!

G[AUTIER].

Gens dehet.

MARTIN.

Gens de l'autre monde. 360

GAUTIER.

Nous ne prestons riens a [*usure*].

MARTIN.

Qui fera la desconfiture
De nous deux?

GAUTIER.

La mort.

MARTIN.

La mort?

GAUTIER.

Voire!

MARTIN.

De cela aye bien memoire :
Autre ne nous peut desconfire. 365

GAUTIER.

Qui sommes nous?

MARTIN.

Qui? gens pour dire.

1. Orig. : *Vens.*

Digitized by Google

GAUTIER.

Nostre cry[1]?

MARTIN.

C'est vive liesse!

GAUTIER.

Qui grongne, qui?

MARTIN.

p. 22] [manquent 4 pieds; la rime était probablement [-esse]

GAUTIER.

Dehors, grongneux!

MARTIN.

Saillez, tristesse!

GAUTIER.

Eschec, argent!

MARTIN.

Vuidez, richesse! 370

GAUTIER.

De qui tenons nous?

MARTIN.

Da la lune[2].

GAUTIER.

Au surplus?

1. Cf. un passage semblable dans le *Dialogue de Mallepaye et de Baillevant* (Fournier, p. 117) :

« MALLEPAYE.

Vostre cry, quel?

BAILLEVANT.

Nouvelle guise. »

2. Picot, t. III, p. 406, donne à l'expression *Tenir de la lune* le sens de « être changeant ou fou ». On la trouve dans la *Sotie contre le pape Jules II*, par Pierre Gringore (Picot, t. II, p. 141, v. 144) : « Mignon qui tenez de la lune. »

Digitized by Google

MARTIN.

Pour toute promesse,
Nous ne tenons riens de fortune.

GAUTIER.

Tenir nous fault regle comune :
Nous sommes assés grans seigneurs. 375

MARTIN.

Pas ne voulons estre grigneurs :
Vela ung mot bien compassé.

GAUTIER.

Quant ung homme a amassé
D'or et d'argent en une masse,
Et puis quant sera trepassé, 380
L'emportera il en sa tasse?

MARTIN.

Pour tous tribus on luy compasse
Sept pieds de terre massonnez.
Legierement le temps nous passe :
Telz nous voiez, telz nous prenez. 385

GAUTIER.

Telz nous voiez, telz nous prenez;
Nous portons tout, de peur du feu.
Quant nous feusmes sur terre nez,
Nous n'y apportasmes q'ung peu.
Se sommes povres, de par Dieu, 390
p. 23] Vive la pascience Job!
Nous n'avons maistre ny adveu;
Se nous avons santé, c'est trop.

MARTIN.

Se nous avons santé, c'est trop;
Autrement ne nous soussions. 395
Qui nous dit bap, nous disons bop :
Vela noz occupations.
Pour toutes retributions

Digitized by Google

Souffisance avons planiere;
Point n'alons aux processions, 400
Nous n'avons ne croix ne baniere.

GAUTIER.

Nous n'avons ne croix ne baniere,

N'emplus que ceulx de l'observance[1];
Et pour tenir de leur maniere,
Nubz pieds allons par penitance. 405
Si prenez en gré la substance
De nostre jeu, tel comme il est,
En supportant nostre ignorance :
Et nous pardonnés s'il vous plaist.

Explicit.

Paul AEBISCHER.

1. Il s'agit de l'ordre des Cordeliers qui observaient la règle franciscaine plus littéralement.

Digitized by Google

LA
COUR DE LA REINE MARGUERITE

(2e article).

DEUXIÈME PARTIE.

I.

L'esprit de la Renaissance chez la reine Marguerite. Sensualité et platonisme. Les platoniciens de la rue de Seine.

Un des protégés de la reine Margot, le poète ardennais Charles de Navières, consacra un poème à chanter la ressemblance de la reine « au roy François, son aïeul » :

> François aux honneurs ramantus,
> Qui moins de poils avoit que de vives vertus,

et raconta comment, à la naissance de Marguerite, l'âme de son aïeul

> Descendit en son corps, inspirant sa puissance,
> Ses mœurs et ses façons.....

Cette fiction naïve est vraie à sa manière; les familiers de Marguerite pouvaient croire bien souvent que l'âme du roi voluptueux et lettré s'était réincarnée en sa petite-fille et, avec elle, l'âme même de son époque, cette Renaissance où l'esprit semblait, pour la première fois, prendre conscience de la joie de vivre, voulait en embrasser tous les aspects, tout voir, tout comprendre, tout savoir, tout

Digitized by Google

aimer. C'est cette avidité universelle qui poussait Marguerite, d'un même élan passionné, vers les pures jouissances de l'esprit et le culte sensuel de la beauté, vers les voluptés de l'art, vers l'amour et vers la piété.

Son esprit avait toujours faim; elle eût volontiers étudié, comme Du Perron, « jusques à la pâmoison ». « Quand elle a entrepris à lire ung livre, dit Brantôme, tant grand et long soit-il, elle ne laisse ny ne s'arreste jamais jusqu'à ce qu'elle en ayt veu la fin, et bien souvent en perd le manger et le dormir. » Un document témoigne de la vivacité et de l'étendue de cette « curiosité » dont parle Brantôme : c'est l'inventaire de la bibliothèque de la reine Marguerite, dressé en 1608, dont Saint-Poncy a eu connaissance et a donné l'analyse dans son *Histoire de Marguerite de Valois*.

Cette bibliothèque comprenait plus de mille volumes, manuscrits et imprimés, traitant de toutes les sciences, depuis les plus attrayantes jusqu'aux plus austères, depuis la poésie jusqu'à la théologie et la scolastique, en passant par l'histoire, la philosophie, la physique et les sciences proprement dites, histoire naturelle, mathématiques, astrologie, astronomie... Il y avait là tous les classiques, poètes, historiens, philosophes, les historiens du moyen âge et du XVIe siècle, les œuvres de Dante, de Pétrarque, Machiavel, Boccace, l'Arioste, tous les poètes de la Pléiade, tous les grands théologiens : saint Augustin, saint Denys l'Aréopagite, saint Thomas, saint Jean Chrysostome, les controversistes, les moralistes, jusqu'à un austère *Traité de l'âme* du jésuite Maldonato, et bien d'autres ouvrages dont l'aridité effraierait de nos jours l'esprit le plus sérieux. C'était la réalisation du cri de Gargantua à Pantagruel : « Bref, que je voye un abisme de science!... »

Un abîme de science! C'était bien là l'ambition de Marguerite. Ambition trop passionnée, peut-être, pour être clairvoyante. La science, en dieu exigeant, ne lui permettait de faire un choix ni parmi ses disciples, — et c'est ce qui explique l'admiration qu'elle eut parfois pour de vulgaires pédants, — ni parmi ses formes multiples, —

Digitized by Google

et c'est ce qui explique qu'elle aidât à la diffusion d'idées qui heurtaient en réalité sa propre nature. C'est ainsi qu'elle s'intéressa au progrès des idées stoïciennes, discrètement introduites en France par ce qu'on peut à peine nommer la philosophie des *Essais*, tant elle est fine, nuancée et peu dogmatique, et qui se précisent et élargissent leur influence dans les premières années du XVIIe siècle. Amie de Montaigne, qui lui dédia son *Apologie de Sebonde*[1]; élève de Charron, qui fut en Gascogne son prédicateur ordinaire, elle trouva dans leurs idées un nouvel aliment spirituel, et c'est elle qui encouragea d'Urfé à écrire ses *Epistres morales*, toutes stoïciennes d'inspiration, et qui demanda au Père Jean de Saint-François sa fameuse traduction des *Propos d'Épictète*, qui parut en 1609. Quel écho pouvait donc éveiller, dans cette voluptueuse nature, la morale la plus austère de tous les temps? Aucun, assurément. Mais il suffisait que ce fût une manifestation de la pensée pour que Marguerite l'adoptât d'enthousiasme, comme elle adoptait un serviteur « sur la seule réputation qu'il avoit d'estre docte ».

Avec tout ce qui pouvait satisfaire son esprit, elle aimait tout ce qui pouvait flatter sa sensualité délicate, la poésie, la musique, la peinture; elle aimait le luxe des palais et les parcs royaux, qu'elle appelait des « jardins de volupté »; « ces sphères d'enchantement », dit Sainte-Beuve; « ces Iles fortunées, mi-parties d'Uranie et de Calypso... ».

Elle avait le culte de la beauté sous toutes ses formes, et comme elle était belle, elle avait le culte d'elle-même. Dans une lettre à Champvallon, elle écrit avec désespoir, parlant de ses ennemis : « Races maudites et infernales, qui ternissent mes yeux par l'abondance de leurs larmes, ostent le lustre à ma beauté!... » C'est qu'elle l'entretenait, ce « lustre », avec des soins dévots. La duchesse d'Uzès, celle que Marguerite appelait sa Sibylle et qui lui envoyait à l'occasion des recettes d'eau pour le teint,

1. Sur l'identification de Marguerite avec la dédicataire de l'*Apologie*, voir l'article de J.-H. Mariéjols, *Revue de Paris*, 1er et 15 février 1922 : « Marguerite de Valois en Gascogne. »

Digitized by Google

décrit malicieusement les raffinements de toilette de son amie : « Tousjours dans l'eau, blanche comme lys, sentant comme basme, se frotte et refrotte, fait encensemens, en sorte que vous diriez une sorcière avec charmes... » Tousjours dans l'eau ! Voilà qui devait bien étonner Henri IV. Et le fidèle d'Aubigné, dans le *Divorce satyrique*, parle avec indignation de « l'eau de cire et de chair qu'elle alambique pour son visage » et de « l'huile de Jassemin dont elle oinct chaque nuict son corps ».

D'ailleurs, la reine Margot ne se bornait pas, nouveau Narcisse, à chercher le reflet de la beauté dans son miroir. Elle aimait à le contempler sur d'autres visages, en particulier sur des visages masculins. La chanson grecque semble faite pour elle, qui dit que « l'amour entre par les yeux, des yeux il descend dans le cœur et dans le cœur il prend racine ». Bussy d'Amboise était beau, La Môle était beau, Champvallon n'était appelé à la Cour que « le beau Champvallon », et les favoris qui jetèrent un peu de ridicule sur ses dernières années, Saint-Julien, Bajaumond, ne lui plurent que par leur jeune beauté.

C'était là, au fond, le grand intérêt de sa vie, la source d'où tous les autres plaisirs tiraient leur charme, même le cher plaisir de l'étude. Elle écrit elle-même que l'amour, à son sens, loin d'être « diverty par l'estude des beaux livres », y trouve un nouvel aliment, ainsi que dans l'exercice des sciences « qui apportent tousjours à une âme amoureuse quelque nouveau moyen de consoler sa peine, de nourrir son feu et d'honnorer et parfaire son dessein ».

Dominée jusqu'à ses derniers jours par cette ardente passion qui lui était, dit-elle, « aussi nécessaire que le soleil aux printannières fleurs », elle était cependant trop imbue des idées de la Renaissance pour n'avoir pas subi l'influence du grand mouvement qui vint à cette époque ennoblir et spiritualiser la conception de l'amour : la révélation des idées platoniciennes. Si étrange que cela semble au premier abord, la reine Margot fut une disciple attardée du platonisme et tenta d'en prolonger l'influence.

Digitized by Google

*
* *

Dans la *Ruelle mal assortie*, ce dialogue précieux qui n'est peut-être pas de Marguerite elle-même, mais en tout cas de quelqu'un qui la connaissait bien, la reine, essayant de convertir au platonisme un grossier cavalier gascon, s'écrie avec impatience : « Je vous ai dit tant de fois que vous feriés bien mieux d'emploier le temps à lire l'Equicola, Léon Hébrieux ou Marcel Ficin qu'en l'entretien de ces coquettes qui parlent tousjours et ne disent rien... »

Mario Equicola et ses six livres *Della Natura dell' Amore*, Léon Hébrieux et ses trois *Dialoghi de Amore*, Marsile Ficin et son fameux *Commentaire du Banquet*, voilà donc les sources où Marguerite puisait sa théorie de l'amour. De ces trois auteurs, le seul qui soit vraiment l'interprète de la pensée platonicienne, c'est le commentateur du *Banquet*. C'est à travers son livre que la Renaissance s'initia au platonisme, et lorsque Marguerite de Navarre voulut aider à la divulgation de la nouvelle doctrine, c'est le *Commentaire* de Ficin qu'elle fit traduire à Jean de La Haye, son valet de chambre.

Quelque trente ans plus tard paraissait une nouvelle traduction de l'adaptateur florentin, dédiée, celle-là, à la nouvelle Marguerite de Navarre, la reine Margot : c'était le *Discours de l'honneste amour*, de Guy Le Fèvre de La Boderie. C'est ce livre qui devint pour Marguerite le bréviaire de l'amour platonique[1].

Jusqu'à quel point elle s'en est assimilé la doctrine, comment elle en a compris la portée, il est aisé de le voir dans les écrits qu'elle a laissés : quelques passages de ses *Mémoires* et surtout dans les lettres à Champvallon.

Pour Ficin et ses disciples, le platonisme était avant tout une doctrine religieuse, « le résumé de la sagesse humaine, la clef du christianisme et le seul moyen efficace

1. Sur l'influence du *Discours de l'honneste amour* sur Marguerite de Valois, voir l'article de J.-H. Mariéjols dans la *Revue de Paris* du 15 février 1922 : « Marguerite de Valois en Gascogne. »

Digitized by Google

de rajeunir et spiritualiser la doctrine chrétienne[1] ». C'est bien ainsi que l'avaient compris les platoniciens de la Renaissance et, en premier lieu, Marguerite de Navarre; c'est bien ainsi que l'avait compris Guy Le Fèvre de La Boderie : « Veuille Dieu, écrivait-il à Marguerite dans l'épître dédicatoire, que se puisse à jamais perpétuer cette loüable façon de discourir, non de l'origine d'Amour à la Platonique seulement..., mais de l'origine éternel et temporelle naissance du vray Amour à la Chrestienne... »

De cette nouvelle formule de l'amour de Dieu, Marguerite retint assurément quelque chose. Racontant dans ses *Mémoires* comment lui vint l'amour de l'étude, elle constate que ce lui fut aussi « un acheminement à la dévotion, lisant en ce livre universel de la nature tant de merveilles de son Créateur que toute âme bien née, faisant de cette cognoissance une eschelle de laquelle Dieu est le dernier et plus hault eschelon, ravie, se dresse à l'adoration de cette merveilleuse lumière et splendeur de cette incompréhensible essence, et, faisant un cercle parfaict, ne se plaist plus à aultre chose qu'à suivre cette chaisne d'Homère, cette agréable encyclopédie, qui, partant de Dieu mesme, retourne à Dieu mesme, principe et fin de toutes choses... ». C'est la doctrine même des adaptateurs chrétiens du *Banquet*.

Mais ce qu'elle fit vraiment sien dans la nouvelle doctrine, ce n'est pas tant ce qui traitait de l'amour du Créateur que ce qui traitait de l'amour de la créature. Cet hymne à la beauté qu'est la philosophie du *Banquet* exprimait la tendance la plus profonde de sa nature avec une élévation de pensée et une noblesse de langage qui la ravirent, comme si elle avait vu, dans un miroir merveilleux, sa figure terrestre transformée en figure divine. En même temps, cette glorification de l'amour, né de la Beauté, reflet de la face de Dieu, mettait trop bien d'accord ses faiblesses humaines et ses scrupules de piété, sa

1. Abel Lefranc, *Le platonisme et la littérature en France au XVIe siècle.*

Digitized by Google

sensualité et les aspirations idéales de son esprit pour qu'elle ne s'y attachât pas avidement.

Dans ses lettres à Champvallon, elle revient sans cesse sur cette idée qui l'enchante que l'amour est d'origine divine : « Vostre amour, écrit-elle, estant né tout divin, comme ayant tiré son origine du Ciel et de ma beauté, a engendré le mien de pareille nature... » Et ailleurs : « Ainsy remplie de ceste *divine* et *non vulgaire* passion... » C'est la fameuse distinction entre les deux Amours et les deux Vénus : l'amour « honneste », d'essence divine, et l'amour charnel, la Vénus vulgaire et la Vénus céleste. Marguerite était tellement hantée par cette distinction qu'elle avait pris elle-même le nom de Vénus Uranie, c'est-à-dire céleste. Et elle entendait bien n'inspirer et ne ressentir que l'amour divin qui s'adresse à l'âme : « L'âme est seule l'homme, écrit-elle à Champvallon, qui, estant liée avec le corps, ces deux sens luy suffisent, la vue et l'ouïe, pour contenter son désir qui, tout différent des appétis du corps, se sent son plaisir d'autant plus retranché que l'on s'adhère aux autres qui ne peuvent estre causes d'amour, puisqu'ils ne sont désirs de beauté (car l'amour n'est autre chose[1])... »

Et ce sont des élans vers l'infini, vers les régions éthérées où l'âme seule peut s'élever : « C'est bien demandé, mon beau cœur, si le soleil a point changé son cours, me voyant manquer aux jours destinés aux saints sacrifices d'Amour, où nos âmes, ravies dans le Ciel Empirée, jouissent par nos propres yeux de la vision seule désirée et pleine d'un parfaict contentement... »

Platonisme sans aucun doute, par l'inspiration et l'expression, mais platonisme amoindri, qui limite ses élans d'amour à une seule créature.

Quant à la vaste conception platonicienne du rôle de l'amour, principe et fin de l'univers, Marguerite la réduit,

1. Tout ceci, ainsi que de nombreux passages des lettres à Champvallon, est inspiré presque mot par mot du *Discours de l'honneste amour*.

Digitized by Google

l'emprisonne dans le cercle étroit de sa propre passion : « Comme les cieux tournent et sont en perpétuel mouvement sur un point immobile, mes pensers, mes désirs, mes affections, conduits de ce grand démon, tournent et se meuvent continuellement autour de nostre idée, principe et fin de tous mes desseins... »

Ce platonisme, ainsi restreint à la spiritualisation de l'amour terrestre, est-il du moins sincère? Pour certains, qui ne connaissent que la reine Margot de la légende, la question ne mérite même pas d'être posée. Cependant, les derniers historiens de Marguerite ont montré avec quel scepticisme il fallait accueillir les médisances de l'histoire et de l'historiette, lorsqu'il s'agit de cette princesse que tant d'intérêts commandaient de diffamer. Et la diffamation est allée si souvent jusqu'à l'absurde qu'il faut hésiter à croire même le vraisemblable.

Mais, dira-t-on, il n'est pas besoin de faire appel au *Divorce satyrique* pour prouver la fragilité du platonisme de Marguerite de Valois. La preuve, elle l'a fournie elle-même en écrivant la *Ruelle mal assortie*, ce dialogue précieux où la belle Uranie, après avoir tenté de convertir à l'amour platonique un grossier cavalier gascon, se laisse elle-même convertir à l'amour positif. Oui; si la *Ruelle mal assortie* est bien de Marguerite de Valois, son platonisme n'est qu'un jeu d'esprit ou la plus raffinée des hypocrisies. Mais il y a de bonnes raisons pour douter de l'authenticité de cette attribution, dont Tallemant des Réaux est la seule garantie.

D'abord, quelle apparence y a-t-il que cette femme d'esprit, dont la plume habile et prudente sait si bien déguiser un panégyrique sous les apparences de la vérité et de la modestie, soit allée détruire en quelques mots l'apologie soigneusement élaborée dans ses *Mémoires?* Et comment cet écrivain, qu'on a pu nommer le plus chaste du XVIe siècle, aurait-il tracé le tableau hardi qui sert de conclusion à ce dialogue alambiqué?

Tout semble indiquer, au contraire, que la *Ruelle mal assortie* n'est qu'un pamphlet, d'autant plus habile qu'il

Digitized by Google

est plus discret. Ce « dialogue d'amour entre Marguerite de Valois et sa bête de somme », — sous-titre qui annonce déjà une intention satirique, — est en réalité une très fine caricature de la reine, dont tous les ridicules sont esquissés d'une plume ironique. Elle y est peinte avec son amour du phébus, des grands mots savants : « Cette douce philaphtie a un grand pouvoir sur les âmes... » Et le Gascon ébahi : « Que veut-dire philaphtie? » — « Ce sont mots dont on ne se doute point en vostre païs », répond fièrement la princesse.

L'orgueil qu'elle avait de sa beauté n'a pas été oublié non plus. Le Gascon se plaint-il que Marguerite a « gasté sa rotonde » en la touchant, elle lui répond : « Elle en sera mieux toute la journée, puisque ces belles mains ont passé par-dessus. » Un peu plus loin : « Je vous ay donc semblé plus belle qu'à l'accoustumée. Çà, mon miroir, qu'en distes-vous? Certes, il me tesmoigne qu'il en est quelque chose, encore que ma perruque est toute desfrisée et mon rabat bien noir. Que vous en semble, n'ay-je pas de quoy donner de la passion à un honneste homme? » Ailleurs : « Ceste petite rosée qui distile le long de vos joues veut que j'y adjouste quelque foy (aux protestations d'amour). Çà, que je ramasse dans ce linge et que j'en asperge l'autel de ma vanité; mais adjoutés aussi qu'il n'y a que ces belles mains qui soient dignes de ceste offrande; voyés-les bien, et quoique je ne les aye décrassées depuis huict jours, gageons qu'elles effacent les vostres... » Et encore : « Çà donc, venés à l'adoration de tant de beautés, etc... » Quelle insistance! Et que penser de ces deux traits négligemment jetés : « Encore que ma perruque est toute desfrisée et mon rabat bien noir... », « encore que je ne les aye décrassées depuis huict jours », petite touche de ridicule, qui ramène la divinité des nuages d'encens où elle se complaît dans les brutales régions de l'humanité mal lavée.

Mais il y a plus : « Mon petit Peton, dit la reine à son amoureux, quand je vous regarde, je vous trouve fort bien vestu, et faut dire la vérité, ces couleurs claires donnent un

Digitized by Google

grand lustre au visage, et les bas attachés agensent fort une belle taille. » — « Ils contraignent bien en récompense. » — « Ho! ho! je voy bien que c'est : vous voudriés que je vous laissasse porter des valises pour estre à votre ayse; il n'en sera pas ainsi. Il faut des bas entiers, une fraise, une espée, une plume... si vous voulés ressembler à un homme. »

Or, c'était une des manies de la reine Margot qui ont le plus égayé ses contemporains que la fidélité aux modes de sa jeunesse : « Sur la fin de ses jours, dit Tallemant, elle aima un musicien nommé Villars. Il fallait toujours que cet homme eût des chausses troussées et des bas d'attache, quoyque personne n'en portast plus. » C'est précisément ce qu'elle exigeait du Gascon.

Enfin, après avoir vu les termes savants et le noble phébus dont Marguerite habille son platonisme dans les lettres à Champvallon, que penser de cette comparaison bouffonne : « Moy, qui suys en cela de l'humeur des bellettes et des coulombes, je prens plaisir comme elles à faire l'amour du bec...? » L'intention satirique est évidente, d'autant plus que le Gascon réplique d'un ton goguenard : « Non pas toujours... »

Il est vrai que ce Gascon n'est qu'une bête. En vérité, si Marguerite est l'auteur de la *Ruelle mal assortie*, il faut convenir que l'amour, chez elle, ressemble beaucoup à la haine; l'ennemi le plus acharné de son « beau soleil », comme elle nomme le Gascon, n'en aurait pas fait une plus cruelle caricature.

« Je prens grand plaisir à faire la beste », dit le pauvre homme quelque part. Et Marguerite lui répond aussitôt : « Vous avés raison, car c'est sans contrainte et sans grande peine... » « Il faut confesser qu'il n'y a pas grand peine à vous faire déclarer une beste... » « Vous que j'ay eslevé de la poussière et limon de la terre; vous que j'ay fait naistre en une nuit parmi les grands, ours mal léché, niais, fat, fascheux, mélancolique et, bref, le plus goffe gascon qui soit jamais sorti de son pays... » Quel langage pour une amoureuse! Et quel cynisme aussi, si l'on songe à l'aveu

Digitized by Google

dégradant que serait cette phrase dans la bouche de la reine : « Vous que j'ay fait naître en une nuit parmi les grands... » C'était là justement le refrain favori de ses ennemis qui l'accusaient de choisir ses amants parmi des muletiers et des chaudronniers.

Ici, l'analogie est d'autant plus frappante que l'auteur de la *Ruelle* y revient à plusieurs reprises : « Vous vous imaginés de ressembler un grand, fait-il dire à Marguerite, personne n'y contredit... » Quel désir de vengeance a dicté cette perfide petite phrase?

Cela, il est bien difficile de le préciser. Cependant, on trouve dans la correspondance de Marguerite l'écho d'une aventure qui bouleversa un instant la petite cour d'Usson et d'où la *Ruelle mal assortie* pourrait bien être née.

La reine avait pris pour secrétaire un nommé Choisnin, homme docte et de beaucoup d'esprit, mais peu scrupuleux, et qui commit bientôt de telles indélicatesses que Marguerite dut le bannir de sa présence pour huit jours, et ces huit jours, raconte-t-elle, « il les emploia à vomir sa rage contre moy, par un pasquin qu'il fit, le plus sale et le plus vilain qui se soit jamais veu, lequel il fust si effronté de m'envoyer, faisant accroire à celuy qui me l'apporta que c'estoient des fruits de ses estudes pour se remettre en grâce avec moy... L'aiant fait lire, et voiant les injures et calomnies de quoy en parolles couvertes il m'offensoit... ». *En parolles couvertes...* C'est bien le caractère de la *Ruelle mal assortie*, ce « pasquin » où l'ironie était voilée et savamment dosée pour que la reine le lût jusqu'au bout d'un esprit incertain, jusqu'au dénouement où éclate enfin librement la verve satirique.

Choisnin serait donc l'auteur mystérieux de la *Ruelle mal assortie?* Faute de précisions, il faut nommer hypothèse ce qui pourrait bien être la réalité, mais il n'en reste pas moins qu'on ne peut faire état de ce dialogue pour juger de la sincérité du platonisme de Marguerite de Valois. Sur quoi donc, alors, se fondera-t-on?

A cet égard, on trouve dans l'*Histoire de Louis XIII* de Scipion Dupleix un témoignage d'autant plus précieux

Digitized by Google

qu'il provient d'un diffamateur : « Elle avoit un autre ordre pour l'entretenir (son amour) que celuy des autres femmes, affectant surtout qu'il fût plus pratiqué de l'esprit que du corps : et avoit ordinairement ce mot en bouche : « Voulez-vous cesser d'aimer, possédez la chose aimée. » En ses amours, il y avoit plus d'art, et d'apparence, que d'effet : car elle se plaisoit merveilleusement à donner de l'amour, de s'en entretenir avec décence et discrétion et de voir et d'oüir les hommes faisant les passionnez pour elle. » Un jeu d'esprit, où il entre beaucoup de coquetterie, un immense orgueil de sa beauté et le goût des discussions subtiles, ce serait donc là le secret des amours de la reine Margot? Cela s'accorde assez bien, en tout cas, avec ce qu'on a vu de son caractère.

D'ailleurs, certains passages des lettres à Champvallon, déclarations de platonisme au sens vulgaire du mot, semblent donner raison à Scipion Dupleix : « ... Cette union, écrit Marguerite en parlant de leur amour, de qui je pense avoir montré la conservation plus chère que vous, mon beau cœur, puisque je me suis opposée quand vous avez voulu ruyner sa cause, que je croy avoir, comme Achille, son immortalité subjecte à la fatalité d'un certain accident, duquel je la sauray trop mieux garder qu'il ne seut armer son talon... » Et cette lettre de Champvallon lui-même : « Faites, s'il vous plaist, Madame, que si vous ne voulez que je puisse ressentir rien de ce que le mérite de ma foy et ma patience me devroyent avoir procuré, etc... Ressouvenez-vous, ma Royne, des vœux qu'hier *si saintement* je renouvelay dans vos belles mains... »

C'est donc le triomphe de l' « amour honneste »? Mais, alors, pourquoi de soudains éclats de passion sensuelle viennent-ils briser par endroits l'enveloppe idéale du platonisme? Pourquoi ces singuliers compromis : « Je rens en imagination mille baisers à vostre belle bouche, laquelle sera seule participante au plaisir réservé à l'âme, le méritant pour estre l'instrument de tant de belles et dignes louanges...? » Pourquoi ce goût si vif de la beauté corporelle, alors que les platoniciens lui avaient enseigné, avec

Digitized by Google

le *Discours de l'honneste amour :* « Où non l'âme, mais seulement le corps, seroit beau, icelluy aimerons-nous comme ombre et caduque image de la Beauté, c'est-à-dire légèrement et sans nous y arrester » ? Pourquoi enfin cette restriction, après un prêche en règle sur l'excellence de l'amour platonique : « Vous me direz... qu'il est aysé de braver l'ennemy absent, et certes je l'avoue, et que vostre présence pourra tousjours en moy ce qui seroit à tout autre impossible... » ?

Vouloir formuler là-dessus un jugement précis serait pure vanité. On ne peut traiter comme un théorème une question aussi délicate, surtout lorsque entre elle et nous s'étend le voile de trois siècles; l'esprit d'analyse répugne à laisser un problème sans solution, mais la sagesse et le respect de la vérité peuvent parfois l'exiger.

*
* *

Il est moins aventureux de rechercher quelle influence put exercer le platonisme, sincère ou non, de la reine Marguerite sur son entourage. Marguerite de Navarre avait jadis répandu la nouvelle doctrine; sa petite-nièce ne contribua-t-elle pas à en prolonger le succès?

Elle le tenta du moins. Pour donner à ses poètes le goût des théories platoniciennes, elle leur proposait des sujets tels que ce panégyrique de l' « Amour honneste et céleste au mespris du vulgaire et terrestre » qu'on retrouve au milieu du fatras burlesque de Maillet[1] et des poésies à peine plus raisonnables de Du Mas, l'auteur de la *Lydie*[2].

C'était là, évidemment, un platonisme de commande. Et Jean Alary, lui aussi, était sans doute plus inspiré par le désir de bien faire sa cour que par l'amour du platonisme quand il composa ce sonnet pour la reine :

> Je me mocquois de ceux qui feignoient deux Amours,
> L'un enfant de Venus, fille de la marine,

1. *Les poésies du s^r de Maillet à la louange de la reine Marguerite*, Paris, J. Hérault, 1611, p. 77 et suiv.
2. *Lydie, fable champestre*, suivie des *Œuvres meslées* de Du Mas,

Digitized by Google

Et l'autre qui, du Ciel, a pris son origine,
En croyant que c'estoit un fabuleux discours,

Car, pour loger ces Dieux en leurs divers séjours,
Il nous faudroit avoir deux cœurs en la poitrine;
Pour moy je cognoissois le seul fils de Cyprine,
Qui, de ses feux ardans, me consume toujours.

Mais, si tost que je vois les ardeurs de vostre ame
Enfanter un Amour plein d'une saincte flame
Qui ne va respirant que la gloire des Cieux,

Alors je recogneu mon erreur manifeste,
Et à l'amour divin qui s'allume en vos yeux
Que vous estiez çà-bas ceste Venus celeste.

Il y a plus de sincérité dans le bizarre poème d'Hélye Garel : *La mythologie du vray amour*[1], dédié à « la grand'Royne du Parnassid troupeau », c'est-à-dire à Marguerite. Mais le platonisme y est tellement habillé, affublé même, à la chrétienne, qu'il est méconnaissable.

La mythologie du vrai amour, c'est la distinction entre l'amour charnel, l' « Antheros » :

né des ords accouplemens
De Mars et de Vénus...

et l'amour divin, Cupidon. Mais Cupidon, c'est Jésus-Christ, que les païens ont figuré sous cette forme par une sorte de divination; l'histoire de Psyché n'est que le mythe de la Rédemption, tandis que les emblèmes dont l'imagination païenne ornait Cupidon sont les emblèmes allégoriques des vertus du Christ :

Les ailes qui couvroient la delicate eschine
De Cupidon ne sont que la bonté divine...
... Le crespe qui seilloit la paupière amoureuse
Nous monstre quelle fut la cure soucieuse
De nous ravir au mal.....

Paris, J. Millot, 1609. On y trouve à la p. 208 le *Dialogue d'Apollon et Daphné sur l'amour honneste contre l'amour vulgaire vicieux.*

1. *La mythologie du vray amour et le Persée devot.* A la royne

Digitized by Google

Les flèches d'acier doré qui garnissaient le carquois de Cupidon donnent aux cœurs qu'elles ont atteints l'amour du Christ et des délices éternelles, tandis que les flèches de plomb engendrent

..... les regrets qui reduisent en glace
De nos sales ardeurs l'infasme populace...

Il est difficile de retrouver Platon, même le Platon chrétien de Marsile Ficin, dans cette singulière allégorie.

Hélye Garel semble pourtant avoir été le seul panégyriste convaincu de l' « honneste amour » à la cour de la rue de Seine. Marguerite, malgré ses efforts, ne put inciter ses poètes à chercher une source d'inspiration dans une doctrine qui avait profondément évolué depuis son apparition et ne se manifestait plus qu'indirectement par l'intermédiaire de la poésie pétrarquiste et du roman sentimental.

Elle eut donc à cet égard peu d'influence. Il n'en fut pas de même sur tous les points : en poésie surtout, à cette époque où une nouvelle école, dédaigneuse des gloires du passé, se groupait autour de Malherbe, la reine Margot contribua à maintenir autour d'elle le respect des traditions qu'avaient enseignées les maîtres poétiques du siècle des Valois; en face de Malherbe et de ses disciples, la cour de la rue de Seine est un centre de résistance où rayonnent toujours le nom de Ronsard, l'influence plus directe encore de Desportes, où s'organise la lutte pour la défense de leur idéal poétique.

Simonne Ratel.

(A suivre.)

Marguerite, duchesse de Valoys, etc..., par Helye Garel, angevin. Paris, François Jacquin, 1611, in-8°.

Digitized by Google

COMMENTAIRE

DE LA

XIIe NOUVELLE DE L' « HEPTAMÉRON »[1]

Dans la préface de l'*Heptaméron*, Marguerite de Navarre nous dit qu'elle a voulu faire, tout comme Boccace, un Décaméron, « sinon en une chose différente, c'est de n'écrire nouvelle qui ne fût véritable histoire », et que, à cet effet, dans la compagnie des « devisants » de son livre il n'entrait pas de « ceux qui auroient étudié et seroient gens de lettres »; car elle ne voulait « que leur art y fut mêlé, de peur que la beauté de réthorique fît tort en quelque partie à la vérité de l'histoire ». Ce que chacun d'eux a raconté n'est donc que « quelque histoire qu'il aura vue ou bien ouïe dire à quelque homme digne de foi ».

Entre toutes, la douzième nouvelle de l'*Heptaméron* est typique pour sa *véracité*. J'entends qu'elle met pleinement en lumière le soin que prend Marguerite de Navarre à y transcrire, jusqu'aux moindres détails, la vérité ou ce qu'elle croit tel.

Comme nous le verrons plus loin, elle tient du héros même de son histoire le récit des faits que, par l'intermède de Dagoncin, elle nous raconte dans la nouvelle. Si, sur les mobiles du drame, il y a eu désaccord entre le témoignage des contemporains les mieux informés et le sien, c'est qu'un intérêt spécial, et les circonstances dans lesquelles il se trouvait, obligea le protagoniste du drame à fournir pour la France une explication truquée, différente de celle qu'il avait donnée à la première heure en Italie. Marguerite n'y est pour rien.

1. Étude présentée à la conférence d'histoire littéraire de la Renaissance (École pratique des Hautes Études), dirigée par M. Abel Lefranc.

Digitized by Google

L'énigmatique figure de ce Lorenzino de Médicis a suscité beaucoup de commentaires et une ample littérature, surtout théâtrale. Traité tour à tour, par les historiens, de Brutus florentin ou d'aspirant à la tyrannie, de Hamlet toscan ou de vengeur de sa sœur, de dégénéré prédestiné au crime ou de demi-fou en proie à la manie de la persécution et enfin même d'Érostrate moderne, on s'accorde à le reconnaître représentatif de son époque.

La meilleure étude qu'on en ait donnée est celle de L.-A. Ferrai : *Lorenzino de Médicis e la società cortegiana del cinquecento con le rime e le lettere di Lorenzino e un appendice di documenti*, Milano, Ulrico Hoepli, 1861, in-8°.

Le livre plus récent et mieux informé pour quelques intéressants détails de Pierre Gauthiez, *Lorenzaccio* (Paris, Fontemoing, collection *Minerva*, 1904, in-4°), lui doit presque tout.

Je citerai donc Gauthiez pour tous les détails et Ferrai aux questions de plus d'importance.

J'ai cru devoir présenter mon commentaire sous la forme de texte annoté comme plus convaincant pour la démonstration et plus commode pour l'exposition. A cet effet, j'ai reproduit le texte édité par Franck, presque identique à celui de Montaiglon et Leroux de Lincy.

Les commentateurs qui ne disposaient pas des études de Ferrai et Gauthiez n'ont pas donné de commentaire à cette nouvelle. Ils se sont contentés de déclarer qu'elle contient « un fonds de vérité historique » et de fournir quelques autres renseignements biographiques, avec la remarque de Leroux de Lincy sur la date à laquelle Marguerite fait raconter à Dagoucin notre nouvelle. On la retrouvera à la note suivante.

A défaut des études de Ferrai et Gauthiez, ils auraient pourtant, en cherchant tant soit peu, trouvé les passages nécessaires de Varchi, Cellini et Brantôme. Ces auteurs se présentent naturellement à l'esprit, dès qu'on réfléchit sur le sujet.

Leroux de Lincy, Montaiglon et Franck auront couru

Digitized by Google

au plus pressé, afin de donner un commentaire aux nouvelles plus hermétiques, si l'on peut s'exprimer ainsi. Ils ont, par cela même, négligé une nouvelle qui se trouve être typique, — du moins j'espère pouvoir le démontrer ici, — pour la véracité des histoires contenues dans l'*Heptaméron*.

XIIe Nouvelle.

Depuis dix ans en ça[5], en la ville de Florence, y avoit un duc[2], de la maison de Médicis, lequel avoit épousé Madame Marguerite[4], fille bâtarde de l'empereur, et pource qu'elle étoit encore si jeune[4] qu'il ne lui étoit licite de coucher avec elle, attendant son âge plus mûr[2], la traita fort doucement; car, pour l'épargner, fut amoureux de quelques autres dames de la ville, que la nuit il alloit voir, tandis que sa femme dormoit. Entre autres, il le fut d'une fort belle et sage dame[4], laquelle étoit sœur d'un gentilhomme que le duc aimoit comme lui-même et auquel il donnoit tant d'autorité en sa maison que sa parole

1. Les événements racontés dans la nouvelle ont eu lieu en 1537. Dagoucin est donc censé les narrer en 1547. Leroux de Lincy, Montaiglon et Franck l'ont signalé sans remarquer que c'était là l'explication du silence de Marguerite au sujet de la mort tragique de Lorenzino, qui fut assassiné l'année suivante à Venise par ordre de Cosme de Médicis.

2. Et même le premier des ducs de Florence : Alexandre de Médicis, bâtard de Laurent, duc d'Urbin, ou du pape Clément VII et d'une esclave du premier. Né en 1510, il fut proclamé duc de Florence en 1531. L'empereur l'avait d'abord créé duc de Penna. Il fut assassiné par le héros de notre nouvelle le 6 janvier 1537. C'était le propre frère de la dauphine, Catherine de Médicis.

3. Marguerite, bâtarde, — elle aussi, — de Charles-Quint et de Marguerite de Gest.

4. Née en 1522, mariée en 1536, elle avait donc quatorze ans, ou presque, à son mariage et n'avait pas atteint quinze ans à son veuvage.

5. Elle fut d'ailleurs remariée l'année suivante avec un Farnèse, âgé... de douze ans.

6. Il s'agit de la sœur aînée de Lorenzino : Laudomine, veuve d'Averardo Salviati, née le 8 août 1518 et mariée en premières noces au Salviati en 1532.

On trouvera plus loin la référence pour ce qu'en dit Brantôme. Quant à Varchi, il la qualifie d' « excessiva bellezza ». Marguerite, qui la connaissait bien à l'époque où elle écrivit la nouvelle, lui est tout au long très favorable.

Digitized by Google

étoit obéie et crainte comme celle du duc[1]. Et n'y avoit secret en son cœur qu'il ne lui déclarât, en sorte qu'on le pouvoit nommer le second lui-même. Et, voyant le duc sa sœur être tant femme de bien qu'il n'avoit moyen de lui déclarer l'amour qu'il lui portoit, après avoir cherché toutes occasions à lui possibles, vient à ce gentilhomme qu'il aimoit tant en lui disant : « S'il y avoit chose en ce monde, mon ami, que je ne voulsisse faire pour vous, je craindrois vous déclarer ma fantaisie et, encore plus, à vous prier m'y être aidant. Mais je vous porte tant d'amour que, si j'avois femme, mère ou fille, qui peust servir à sauver votre vie, je les y emploierois plutôt que de vous laisser mourir en tourment; et j'estime que l'amour que me portez est réciproque à la mienne, et que si moi, qui suis votre maître, vous porte telle affection, que pour le moins ne me sauriez porter moindre. Par quoi je vous déclarerai un secret, dont le taire me met en l'estat que vous voyez, duquel je n'espère amendement que par la mort ou par le service que me pouvez faire.

Le gentilhomme, oyant les raisons de son maître et voyant son visage non feint, tout baigné de larmes, en eût si grande compassion qu'il lui dit : « Monsieur, je suis votre créature, tout le bien et l'honneur que j'ai viennent de vous; vous pouvez parler à moi comme à votre ami, étant sûr que ce qui sera

1. Lorenzino, né en 1514, mort en 1548, était cousin de sa victime le duc Alexandre, de Catherine de Médicis et de Cosme Ier. Marguerite paraît ignorer le rôle spécial que jouait Lorenzino auprès du duc, et toute la période de dissimulation, de flatteries, de bassesses qui valut la confiance illimitée du duc à son futur assassin et lui permit d'accomplir son dessein. Musset qui, dans son drame, suivait Varchi, a fortement mis en relief cela.

Nous verrons Gauthiez, dans son livre d'histoire, aller bien loin dans cette voie, sans qu'on puisse produire contre lui de preuves contradictoires.

Pour décharger un peu la note sur les mobiles du crime, je signalerai ici la bévue de Montaiglon au sujet de cette question de vengeance fratricide, qui met à part le récit donné par Marguerite du drame florentin. Il prétend, à la page 24 de son volume II, que « ... la reine de Navarre y ajoute une circonstance dont les historiens n'ont pas parlé, c'est que la dame était sœur de Laurent de Médicis... ».

Pas plus loin que dans Segui on trouve, à la page 205 du livre VII : « Che egli avesse promesso al Duca di condurli in questa sua sera la sorella camale, chiammata Laudominia, etc. » (Ap. Gauthiez, p. 440, dans la note de la p. 245).

Digitized by Google

en ma puissance est en vos mains. » A l'heure, le duc commence à lui déclarer l'amour qu'il portoit à sa sœur, qui étoit si grande et si forte que, si par son moyen n'en avoit la jouissance, il ne voyoit pas qu'il pût vivre longuement. Car il savoit bien qu'envers elle prières ne présents ne servoient de riens. Par quoi il le pria que, s'il aimoit sa vie autant que lui la sienne, lui trouvât moyen de recevoir le bien que sans lui il n'espéroit jamais d'avoir. Le frère, qui aimoit sa sœur et l'honneur de sa maison plus que le plaisir du duc, lui voulut faire quelques remontrances, suppliant en tous autres endroits l'employer, hormis en une chose si cruelle à lui que de pourchasser le déshonneur de son sang, et que son cœur et son honneur ne se pouvoient accommoder à lui faire ce service. Le duc, emflembé d'un courroux importable, mit le doigt entre ses dents, se mordant l'ongle, et lui répondit par une grande furreur : « Or bien, puisque je ne trouve en vous nulle amitié, je sais que j'ai à faire. »

Le gentilhomme, connoissant la cruauté de son maître, eut crainte et lui dit : « Monsieur, puisqu'il vous plaît, je parlerai à elle et vous dirai la réponse. » Le duc lui répondit, en se départant de lui : « Si vous aimez ma vie, aussi ferai-je la vôtre. » Le gentilhomme entendit bien que cette parole vouloit dire et fut un jour ou deux sans voir le duc, pensant à ce qu'il avoit à faire. D'un côté, lui venoit au-devant l'obligation qu'il devoit à son maître, les biens et honneurs qu'il avoit reçus de lui; de l'autre côté, l'honneur de sa maison, l'honnêteté et chasteté de sa sœur, qu'il savoit bien jamais ne se consentir à telle méchanceté, si par sa tromperie elle n'étoit prise par force; chose si étrange, vu que à jamais lui et les siens en seront diffamés. Si print conclusion sur ce différend, qu'il aimoit mieux mourir que de faire un si méchant tour à sa sœur, l'une des plus femme de bien qui fût en toute l'Italie; mais que plutôt devoit délivrer sa patrie d'un tel tyran, qui par force vouloit mettre une telle tache en sa maison; car il tenoit tout assuré que, sans faire mourir le duc, la vie de lui et des siens n'étoit pas assurée[1]. Pourquoi, sans en parler à sa sœur ni à créature

1. La plus importante question qui se pose pour nous est celle des mobiles qui ont poussé Lorenzino à l'assassinat du duc. Nous avons reproduit plus haut ce qui en est dit dans Montaiglon et Leroux de Lincy. Grâce aux recherches de Ferrai, nous pouvons faire appel, en dehors des chroniqueurs, à plusieurs autres témoignages. Ferrai

Digitized by Google

du monde, délibéra de sauver sa vie et venger sa honte par un même moyen, et au bout de deux jours s'en vint au duc et lui dit comme il avoit tant bien pratiqué sa sœur, non sans grande peine, que à la fin elle s'étoit consentie à sa volonté, pourvu

distingue trois versions principales de l'assassinat du duc Alexandre, celles de : 1° Giovio-Nerli; 2° Varchi; 3° Marguerite.

L'opinion de Segni, de Borgia et de Cardanno se confond avec celle de Varchi; Giovio et Varchi se rapprochant aussi beaucoup. Seule Marguerite fait de la vengeance fraternelle le mobile principal du crime. Elle glisse sur les raisons politiques. Laissons parler Ferrai :

« ... né questa transformazione del fatto e dovrita per nulla all' arte della scritrice. E Lorenzino stesso che sgomento, e sfiduciato per l'albandono in cui lo lasciarono i nuovi e sospettosi amici, ha datto in Francia questa nuova soluzione all' enigma, e ne ha convinto la buona sorella, lusingandone l'amor proprio. Margueritta di Valois non riferisce se non quanto ha udito della boca di lei (p. 225) ... Lorenzino del resto non faceva che dar credito ad una delle molti voci che si erano diffuse, dopo il fatto come apparisce da questo documento :

« Essendo arrivato in Bologna ho trovata vera informatione del caso di Fiorezza e cosi la mando a V. S. Dicono che essendo il signore Duca cugine e molto amico stecto di Lorenzino di Pier Francesco de' Medici, giovane molto malinconico, et fidandosi extremamente in detto Lorenzo lo usà per mezzona per ottenere una certa gentildonna. Altri dicono una monica; altri una sorella vidua di dictor Lorenzo. Tutti concorrono che uno sabbato ad sera compose de ire a sua casa per havere li una donna. Da una copia della lettera di Bernardino Santi alli signori commendatori Maior di Leone, monsignor de Granvelle, da Bologna, alli XIII di gennaio 1537. Arch. di stato di Milano (note 1 de la p. 255). »

Ensuite, à la page 290 et 291, il nous apprend que Lorenzino donna publiquement l'explication de son acte, — adoptée par Marguerite, — devant la reine de Navarre elle-même, la duchesse d'Étampes, l'amiral Brion de Chabot et le cardinal de Lorraine. Mais ici, pour une seule fois dans tout son livre, il ne donne aucune référence.

Gauthiez, qui le suit pas à pas, reproduit l'information sans citation non plus, et à la page 274, en affirmant que le récit de Marguerite est le plus favorable à Lorenzino et qu'elle le tenait de lui-même, il renvoie à la lettre de Jean de Vauzelles du 20 février 1539, de Lyon, à l'Arétin, publiée dans *Lettere scritte all' Aretino*, Venise, Marcolini, 1552, p. 61. Il ne m'a pas été possible de trouver ce livre à Paris.

Pourquoi Lorenzino tenait-il à passer en France pour le vengeur de l'honneur de sa sœur et non pas pour un Brutus comme il le fait avec pose dans l'*Apologie*?

Digitized by Google

qu'il lui plût tenir la chose si secrète que nul que son frère n'en eût connoissance. Le duc, qui désiroit cette nouvelle, le crut facilement, et en embrassant le messager lui promit tout ce qu'il sauroit demander, le priant de bientôt exécuter son entreprise, et prindrent le jour ensemble. Si le duc fut aise, il ne le faut point demander. Et quand il vit approcher la nuit tant désirée où il espéroit avoir la victoire de celle qu'il avoit estimée invincible, se retira de bonne heure avec ce gentilhomme tout seul, et n'oublia pas de s'accoutrer de coiffe et de chemise parfumée[1] le mieux qu'il lui fut possible.

D'abord parce qu'il se trouvait à la cour d'un monarque absolu, ensuite parce qu'il avait un motif spécial, bien déterminé. Filipo Strozzi, son patron depuis la fuite de Florence, avait été pris à la Mirandola par les Impériaux. Il mourut même dans la citadelle érigée par son propre conseil à Florence, lorsque Charles-Quint l'eut livré à Cosme de Médicis. En attendant, on s'efforçait de le délivrer. L'empereur, en fin de compte, avait déclaré qu'il lui rendrait la liberté, — contre rançon s'entend, — si toutefois il n'était complice de Lorenzino ou même l'instigateur du crime. Ferrai cite à ce sujet une lettre de Mgr de Castelnau, écrite de Tolède, du 20 novembre 1538 (p. 291, n. 1).

On s'explique facilement la manœuvre de Lorenzino qui, en mêlant sa sœur, libre et ne courant aucun risque, déchargeait son patron, prisonnier.

Peut-être n'inventait-il pas tout à fait cette seconde explication. On a vu plus haut la lettre de Bernardino de Santi. Et puis Segni. On retrouve la même histoire pour Catherine Ginori dans Varchi, etc. Gauthiez paraît même admettre les deux mobiles combinés (p. 231). Il reproduit aussi l'opinion prudente du chroniqueur Philippe de Nerli :

« Si Laurent s'est mis dans la tête de devoir faire une entreprise si grande et de tant d'importance, ou bien il le fit pour la gloire et pour ressembler aux libérateurs de la patrie, et aux Brutus, et aux autres tant célébrés par les écrivains et qui, par leurs exemples, ont déjà fait perdre la tête à maintes gens et en ont perdu un nombre infini, comme le raconte l'histoire ancienne et moderne, ou bien il le fit pour venger quelque rancune personnelle » (*ibid.*).

Toutefois, il y a l'*Apologie* que Lorenzino écrivit pour l'histoire, et, si l'honneur de sa sœur fut pour quelque chose dans la mort du duc Alexandre, on peut aisément affirmer qu'elle y fut quand même pour fort peu, car il n'en parle point dans ce suprême plaidoyer pour sa mémoire.

1. Voir le récit dans Gauthiez, *op. cit.*, p. 249-259, qui se sert de Varchi, Nardi, Segni, Jove, etc. Varchi, notamment, parle de gants de peau parfumée et Bandello aussi. On trouvera un texte commode de Varchi, à la suite de « Lorenzaccio », dans le tome II des *Œuvres complètes* de Musset, édition Charpentier. Presque tout ce que dit

Digitized by Google

Et quand chacun fut retiré, s'en alla avec le gentilhomme au logis de la dame, où il arriva en une chambre bien fort en ordre. Le gentilhomme le dépouilla de sa robe de nuit et le mit dedans le lit, en lui disant : « Monsieur, je vais querir celle qui n'entrera pas en cette chambre sans rougir ; mais j'espère qu'avant la nuit elle sera assurée de vous. » Il laissa le duc et s'en alla en sa chambre, où il ne trouva qu'un seul homme[1] de ses gens, auquel il dit : « Aurois-tu bien le cœur de me suivre en un lieu où je me veux venger du plus grand ennemi que j'aie en ce monde? » L'autre, ignorant qu'il vouloit faire, lui dit : « Oui, Monsieur, et fût-ce contre le duc même. » A l'heure, le gentilhomme le mena si soudain qu'il n'eut loisir de prendre autres armes qu'un poignard qu'il avoit[2]..... Et quand il se vit victorieux de son grand ennemi, par la mort duquel il pensoit mettre en liberté la chose publique[3], se pensa que son œuvre seroit imparfaite s'il n'en faisoit autant à cinq ou six de ceux qui étoient les plus prochains du duc. Or, pour en venir à chef, dit à son serviteur qu'il les allât querir l'un après l'autre[4]

Marguerite sur les conditions matérielles de l'assassinat se trouve également dans Varchi, lequel prétend le tenir de Lorenzino lui-même et de Scoronconcolo en personne.

1. Michel del Favolaccino, dit Scoronconcolo. Lorenzino l'aurait sauvé de la potence (voir Gauthiez, p. 246). Il est question aussi d'un tiers, Freccia, qui aurait gardé la porte pendant l'assassinat, mais seul Gauthiez (p. 251) lui fait jouer ce rôle. D'autres le font seulement appeler par Lorenzino pour contempler l'œuvre de son maître.

2. Pour la brièveté, je supprime le passage contenant le récit du meurtre proprement dit. Il ne serait d'ailleurs pas d'un grand profit de le reproduire. Tous les menus détails y sont comme dans Varchi et tous les autres, depuis le coup d'épée de Lorenzino, avec le pouce mordu, jusqu'à la difficulté qu'avait eu Scoronconcolo de distinguer dans la ruelle du lit le corps du duc de celui de son maître, étroitement mêlés dans la lutte, y compris le coutelas du sbire avec lequel il porta le coup de grâce, et encore la lacération qui s'ensuivit pour « parachever » le meurtre.

3. Cette unique phrase est tout ce que dit Marguerite sur les causes politiques de l'assassinat, qui sont pourtant pour le plus dans la gloire spéciale de Lorenzino.

4. Lorenzino, dans l'*Apologie* qu'il écrivit « pro domo sua », s'est défendu d'avoir eu peur a ce moment-là. On trouve l'*Apologie* reproduite intégralement, en traduction française, dans Gauthiez, qui donne aussi les indications nécessaires quant aux éditions critiques.

A l'endroit qui nous intéresse il y a : « ... Et ceux-là qui me blâment, il paraît qu'ils prétendent que je devais aller par la ville, convoquant le peuple à de libres comices et montrant aux citoyens le

Digitized by Google

pour en faire comme il avoit fait au duc; mais le serviteur, qui n'étoit hardi ne fol, dit : « Il me semble, Monsieur, que vous en avez assez faict pour cette heure et que vous feriez mieux de penser à sauver votre vie que de la vouloir ôter à autres. Car si nous demeurions autant à défaire chacun d'eux que nous avons fait à défaire le duc, le jour découvriroit plus tôt notre entreprise que ne l'aurions mise à fin, encores que nous trouvassions nos ennemis sans défense. » Le gentilhomme, que la mauvaise conscience rendoit craintif[1], crut son serviteur, et, le menant seul avec lui, s'en alla à un évêque[2] qui avoit la la charge de faire ouvrir les portes de la ville et commander aux postes. Ce gentilhomme lui dit : « J'ai eu ce soir des nouvelles qu'un mien frère est à l'article de la mort[3], je viens de demander mon congé au duc, lequel le m'a donné; parquoi je vous prie mander aux postes me bailler deux bons chevaux et au portier de la ville m'ouvrir. »

L'évêque, qui n'estimoit moins sa prière que le commandement du duc son maître, lui bailla incontinent un bulletin, par

tyran mort; et ils sont convaincus que les paroles auraient ému ce peuple, qu'ils savent n'avoir point été ému par les faits. Il fallait donc prendre sur mon épaule ce cadavre comme un portefaix et m'en aller criant tout seul à travers Florence comme un fol? *Je dis tout seul, parce que Pierre, mon serviteur, qui pour m'aider au meurtre, avait montré tant de courage, après la chose faite, et lorsqu'il eut loisir de penser au péril qu'il avait couru et qu'il pouvait courir encore, était si abattu que je ne pouvais en rien compter sur lui...* » (voir Gauthiez, p. 317). C'est moi qui souligne les derniers mots.

1. Pendant la fuite à Venise, il paraît que Lorenzino fut en proie à une réaction nerveuse. Gauthiez reproduit une lettre d'un maître de postes à Bologne, mouchard du cardinal Carracciolo, qui fait savoir à son maître, le 9 janvier, ceci :

« Le 7 du mois présent passa par ici en poste M. Laurent de Médicis, neveu de M. Octavien de Médicis, lequel était blessé, et me parut qu'il fuyait de Florence et s'en allait avec grandissime frayeur, etc... » (voir Gauthiez, p. 260).

2. En effet, c'était l'évêque de Marzi qui remplissait cet office.

3. Julien de Médicis, frère puîné de Lorenzino, se trouvait, depuis Noël, dans leur propriété de famille, à Caffagiolo. On le savait malade de la petite vérole. Il y était soigné par sa mère, Marie Salviati. C'est ce qui aura donné plus de couleur au prétexte de Lorenzino, car l'évêque de Marzi, « probablement mal éveillé, ne se demande pas comment une lettre avait pu entrer, à pareille heure, dans Florence fermée, sans être apportée chez lui d'abord, chez le maître des postes, par un huissier à targe; il signa tout ce qu'on voulut » (Gauthiez, p. 254).

Digitized by Google

la vertu duquel la porte lui fut ouverte et les chevaux baillés, ainsi qu'il demandoit. Et, en lieu d'aller voir son frère, s'en alla droit à Venise[1], où il se fit guérir des morsures que le duc lui avoit faites[2]; puis s'en alla en Turquie[3]. Le matin, tous les

1. Il y fut le 9 janvier au soir et partit avec Filippo Strozzi à la Mirandole pour tenter de prendre Florence avec les troupes des bannis et l'aide des hommes du roi de France (Gauthiez, p. 256, 262, 263).

2. A Bologne, entre deux chevauchées, Lorenzino s'était fait donner les premiers soins par un médecin, maître Agnolo de Parma, qui avait trouvé « le gros doit demi-mangé, mais non détaché » (Gauthiez, p. 256).

3. Le 6 avril 1537, Lorenzino débarquait à Constantinople. Vers la fin d'août, il passait au retour par Raguse. Il avait eu trois entretiens avec le sultan. Gauthiez prétend que sa mission réussit. Ferrai en doute et Brantôme, — qui écrit après la paix de Crépy, — allègue que le sultan voulait livrer Lorenzino aux gens de Cosme (voir Gauthiez, *op. cit.*, p. 280-284, et Ferrai, *op. cit.*, p. 270).

Le 6 octobre, François Ier le trouvait à Lyon (Gauthiez, *op. cit.*, p. 291). Le roi se rendait en Italie pour la guerre, avec le dauphin et la cour, mais sans les dames (Ferrai, *op. cit.*, p. 285). Lorenzino le suivit en Italie. Nous avons une lettre de G.-B. Ricasoli, que Cosme Ier entretenait comme chargé d'affaires auprès du marquis de Guast, rendant compte de ce qu'il avait vu à Carmagnola, où le marquis était allé visiter le roi. Il s'y trouve :

« J'ai vu traverser une salle à la dérobée ce vénérable Laurent de Médicis; je me suis informé s'il était bien vu du roi et du dauphin; tous, unanimement, m'ont assuré qu'on ne tenait aucun compte de lui, bien que le roi à Lyon lui ait fait don de 400 écus, et selon ce que j'ai su il est fort mal content. »

Comme le remarque Gauthiez (*op. cit.*, p. 296), qui prend la lettre dans Ferrai (*op. cit.*, p. 472), Ricasoli dore la pilule à son maître. On verra, par la lettre de G. Strozzi, reproduite plus loin, dans quelles dispositions excellentes on avait reçu à la cour de France, dès le 18 janvier, la nouvelle de l'exploit de Lorenzino.

On peut suivre, ensuite, Lorenzino à Montpellier. On l'y trouve le 28 décembre 1537. Au commencement de 1538, il avait regagné Lyon. A la fin de janvier, il va avec la cour à Moulins (Gauthiez, p. 297). A cette époque, au plus tard, il aura dû raconter lui-même à Marguerite comment il avait tué le duc Alexandre et pourquoi il l'avait fait.

Il était à Paris, — dans un collège, — le 24 février, après s'être débarrassé de Scoronconcolo et des siens, qu'il avait envoyés sur les galères avec Léon Strozzi, prieur de Capoue (Gauthiez, p. 301). Il est amusant de voir que Ferrai s'imaginait le Collège de France comme un véritable collège, un collège à internat. Il y met Lorenzino comme trop âgé pour aller dans un autre collège. La raison ne valant guère, après s'en être copieusement gaussé Gau-

Digitized by Google

serviteurs du duc, qui le voyoient si tard demeurer à revenir, soupçonnèrent bien qu'il étoit allé voir quelque dame; mais, voyant qu'il demeuroit tant, commencèrent à le chercher par tous côtés. La pauvre duchesse, qui commençoit fort à l'aimer, sachant qu'on ne le trouvoit point, fut en grande peine. Mais quand le gentilhomme, qu'il aimoit tant, ne fut vu, non plus que lui, on alla en sa maison le chercher. Et trouvant du sang à la porte de sa chambre, l'on entra; mais il n'y eut homme qui en sut dire nouvelles, et, suivant les traces du sang, vinrent les pauvres serviteurs du duc à la porte de la chambre où il étoit, qu'ils trouvèrent fermée; mais bientôt eurent rompu l'huis. Et, voyant la place toute pleine de sang, tirèrent le rideau du lit et trouvèrent le pauvre corps endormi, en ce lit, du dormir sans fin[1].

thiez replace Lorenzino dans le collège des Lombards, au juger (voir Gauthiez, p. 301-302).

C'est l'époque à laquelle fut écrite l'*Apologie*.

Buonaccorsi, trésorier du roi, hébergea un temps Lorenzino, qui, ne se sentant plus en sûreté à Paris, fit un tour à Lyon, en juin 1541, et finit par s'installer à Saintes, chez son oncle, l'évêque Julien Soderini. Il y resta jusqu'en mai 1542. Après s'être montré, à peine, à Venise, il revint à Paris pour les années 1543-1544. Après le 18 septembre 1544, la paix de Crépy fit de la France un séjour trop peu sûr pour Lorenzino; aussi ne s'y attarda-t-il guère.

Il s'en fut donc passer ses trois dernières années à Venise, après avoir eu bien des occasions de répéter devant Marguerite le récit de son acte, accentuant, imaginons-nous, le caractère de vengeance fraternelle, qu'il voulait faire accroire, à mesure que la raison politique perdait de son crédit, par le cours des événements qui affermissaient Cosme dans Florence et rapprochaient François Ier de l'empereur.

Marguerite fait raconter la nouvelle par Dagoucin, en 1547, presque trois ans après que Lorenzino s'était installé à Venise; mais elle ne souffle pas un mot de son séjour à la cour ni en France. Faudrait-il voir en cela une réserve imposée par la paix de Crépy? Il ne faut pas oublier que le duc Alexandre était le gendre de l'empereur et que Lorenzino, dès qu'il n'était plus un réfugié politique allié et utilisable, redevenait l'assassin, excusable parce qu'il avait vengé sa sœur, mais auquel il pouvait être fort peu glorieux d'avoir donné asile.

1. Il est intéressant de montrer comment la cour de France reçut de son agent à Florence la nouvelle qui annonçait la mort du gendre de Charles-Quint, frère de la dauphine. Ferrai (p. 283), ainsi que Gauthiez (p. 264), résumait et commentait une lettre de Giovanbattista Strozzi à Filippo Strozzi, expédiée de Paris le 27 janvier 1537.

Digitized by Google

Vous pouvez penser quel deuil menèrent ses pauvres serviteurs, qui apportèrent le corps en son palais, où arriva l'évêque, qui leur conta comme le gentilhomme étoit parti la nuit en diligence sous couleur d'aller voir son frère. Parquoi fut connu clairement que c'étoit lui qui avoit fait ce meurtre. Et fut aussi prouvé que jamais sa pouvre sœur n'en avoit ouï parler. Laquelle combien qu'elle fut étonnée[1] du cas advenu, si

Le document est trop savoureux pour ne pas le reproduire tout entier, d'autant plus qu'il se passe de commentaire. On le trouve dans *Archivio storico italiano*, appendice 23, 1849, p. 245-267. C'est moi qui souligne. Voici :

« Molto magnifico signore, *Quanto qui si sia rallegiato ogni persona, comminciando della Maesta, per la morte di quello sciamatelo vi parebbe maraviglia;* eio ho ringrazziato Dio di ritrovanni qui, per non mancare alla patria ed a quello che io penso che sia grato a miei maggiori, quanto al sollicitare il subito soccorso.

« *La nuova arrivô qui giovedi alli 18 di questa e fù publica a ora di désinare*, dove io mi ritrovava col nunzio del papa, oggi cardinale. Andai subito dal Gan Maestro a dar fuoco destramente, di poi la sera feci con la Maesta del re e del cardinale di Loreno, pui di mezz'ora, e rimestammo di molte cose : ed io mostrando alla Maesta del re quanto importava la prestezza, *nei disse tutto l'ordine datto, toccà alcun motto sopra i casi del dell' imperatore e, della Delfina;* e gli fu da mi riposto con quel destu modo che conveniente mi parse. *Non potero no le sue parole essere piu sante e piu amorevole.* Non ci e mancato chi abbi voluto mettere a sua Maesta de grilli nel capo per gratificarsi a Madama la Delfina; e parte ne seno de' nostri : ma vi so celire che hanno trovato con chi la fare; e sopra cia non donno. *Jerseza parlei piu dun' ora con la regina di Navarra sopra questi; e mi dice non si essero fondamento, e che la Delfiana se ne passa tanto bene, che più no si può dire.* Stamani che e Domenice alli 21, si parte col nome di Dio, mediante gli spunzechiamenti. Io sono qui, e non penso che alcuni de' nostri sia per avanzare la mia diligenza; si che occaludo di servirsi d'ell' opera mia a benefizio della patria, non vi proponete a un altro.

« Se mai la V. S. per sà farmi cosa gratta, mi raccomandi cento mi la volte *al glorioso Lorenzo de' Medici, il cui atto magnaficima avocuza Bruto e quanti ne fur mai simili a lui;* e ditegli che mi par mill' anni di bacciare *quella sola mano che ha usurpato la palma a molti nobile mani fiorentini.* Al revendissime Salviati e Ridolfi, a messer Lorenzo, a messer Ruberto, a tutti io mi raccomando, e paga la V. S. che porti in pace la morte del povero duca. E con questa, senza fine me li raccomando.

« Di V. S. parente e servitori, di Parigi alli 21 Gennaio 1537.

« Battista Strozzi. »

1. Marguerite, que Laudomine fréquentait, lui est dans tout le récit extrêmement favorable. Nous n'avons aucun moyen de savoir

Digitized by Google

est-ce qu'elle en aima davantage son frère, qui n'avoit point espargné le hasard de sa vie pour la délivrer d'un si cruel prince ennemi. Et continua de plus en plus sa vie honnête en ses vertus, tellement que, combien qu'elle fut pauvre, parce que leur maison fut confisquée[1], si trouvèrent sa sœur[2] et elle des maris[3], aussi honnêtes hommes et riches qu'il y en eut en Italie[4], et ont depuis vécu en grande et bonne réputation[5].

si la sœur de Lorenzino était au courant des pressions du duc auprès de son frère, au cas où le duc les aurait faites. Gauthiez, étant donné le rôle spécial de Lorenzino auprès de son maître, rôle qui lui valut la reproduction, dans Varchi, du surnom péjoratif de Lorenzaccio, que Musset y prit pour le rendre célèbre, suppose, — il insinue plutôt, — que c'est Lorenzino qui aurait offert sa sœur au duc (voir p. 245). A l'insu même de Laudomine, il s'en serait donc servi comme d'un appât pour attirer celui-ci dans sa chambre afin de l'y tuer.

1. La maison de Lorenzino, à Florence, fut rasée, son patrimoine confisqué. On retenait jusqu'aux intérêts de la dot de Laudomine et de Marie Salviati, la mère (Gauthiez, *op. cit.*, p. 269 et 299).

2. Maddalena, sœur puînée de Lorenzino, épouse Robert Strozzi en 1539, qui s'est naturalisé Français en 1544. Elle mourut à Rome en 1583.

3. Laudomine se maria en même temps que sa sœur. Elle épousait Pierre Strozzi, le fameux défenseur de Metz, qui mourut pour la France en prenant Thionville (voir, au sujet de ce mariage, l'amusant passage de Brantôme, reproduit par Gauthiez, p. 299).

4. Robert et Pierre Strozzi étaient les fils de Filippo Strozzi, le plus riche banquier d'Italie en son temps. Gauthiez pense que les deux mariages furent une récompense pour l'acte de Lorenzino.

5. On a vu par les premières paroles du récit prêté à Dagoucin que Marguerite écrivait en 1547 et ne pouvait encore connaître la fin de Lorenzino, qui eut lieu à Venise l'année suivante. Il fut assassiné par des hommes aux gages de Cosme Ier. Celui-ci, aux protestations de l'ambassadeur français, répondit avec hypocrisie : « Il ne conviendrait point d'agir contre ceux qui ont fait le coup avec ces diligences que vous me dites, car on a tiré vengeance de la mort d'un frère de la « Serrenissime Reine », à laquelle il convenait de le faire plus qu'à personne » (Gauthiez, p. 363). La lettre de Giovanbattista Strozzi nous montre combien la « Serrenissime Reine » désirait être « vengée ».

Avant de conclure, quelques mots, enfin, sur la bibliographie littéraire de Lorenzino. C'est dans le théâtre que son énigmatique figure a le plus servi. L'énumération que donne Ferrai, accrue de quelques titres chez Gauthiez, est bien pauvre en regard de ce qu'ils auraient pu trouver dans Bigazzi P. A. : *Firenze e contorni. Manuale Bibliografico e biobibliografico*, etc., Firenze, Liardelli, 1893, in-8°.

Digitized by Google

J'interromps ici la reproduction du texte de Marguerite. Ce qui suit n'est que la conversation habituelle des devisants de l'*Heptaméron* après leurs récits. Nous n'avons rien à apprendre ou à commenter de cette conversation, mais on peut quand même en reproduire un fragment qui en dit long sur l'effet de l'acte de Lorenzino à la cour de France et de l'opportunité, voire même de la nécessité, qu'il y avait pour lui, afin de se ménager au moins la sympathie des dames, de lui donner un mobile qui fût de nature à y être tenu pour chevaleresque :

Cette histoire fut bien écoutée de toute la compagnie, mais elle y engendra diverses opinions : car les uns soutenoient que le gentilhomme avoit fait son devoir de sauver sa vie et l'honneur de sa sœur, ensemble d'avoir délivré sa patrie d'un tel tyran; les autres disoient que non, mais que c'étoit une trop grande ingratitude de mettre à mort celui qui lui avoit fait tant de bien et d'honneur. Les dames disoient qu'il étoit bon frère et vertueux citoyen; les hommes, au contraire, qu'il étoit traître et méchant serviteur et faisoit fort bon ouïr alléguer les raisons de deux côtés. Mais les dames (selon leur coutume) parloient autant par passion que par raison, disant que le duc étoit digne de mort et que bien heureux étoit celui qui avoit fait le coup...

Quant à notre conclusion, elle s'impose d'elle-même. Marguerite a reproduit ce que Lorenzino lui a raconté. Loin d'avoir changé ou inventé quoi que ce fût à son rapport, elle a tout reproduit avec une telle fidélité que les moindres détails y subsistent; par quoi la nouvelle XII est bien une preuve typique de la *véracité* de Marguerite dans son *Heptaméron*.

Alexandre RALLY.

Il y a une quinzaine de pièces de théâtre ayant dans leur titre soit le nom de Lorenzo soit celui du duc Alexandre. Je puis ajouter deux indications à cette liste déjà si riche : 1° *Giovacchino Forzano « Lorenzino »*, *dramma*, Milano, Trèves, 1923 (?), et 2° *Lorenzaccio*, *drame*, *4 actes*, *2 tableaux*, par Ernest Moret, d'après Alfred de Musset, éd. « au Ménestrel », sans date.

A signaler encore que Gauthiez connaissait la question du cahier rouge de George Sand, dont M. Paul Dimoff a publié et analysé le contenu dans la *Revue de Paris* du 15 décembre 1920.

Digitized by Google

L'AVENTUREUSE EXISTENCE

DE PIERRE BELON

DU MANS.

(5e article[1].)

CHAPITRE V.

Pierre Belon médecin.

I. — *Les études médicales de Belon (1550). — Ses maîtres parisiens. — Son passage à Montpellier; il se lie avec Rondelet. — Il prend ses grades à la Faculté de Paris; sa réception à la licence (18 mai 1560).*

II. — *Les idées médicales de Belon : il ne croit point aux sorciers. — Il réprouve le charlatanisme spagirique. — Belon thérapeute : sa confiance naïve dans l'antique zoothérapie. — Il blâme l'usage de la momie. Polémique avec Matthiole. — Ce qu'était la vraie* mumie. — *Belon hygiéniste.*

I.

Tout en continuant sa mission de naturaliste, Belon poursuivait, à bâtons rompus, ses études médicales. Il se mit sur les bancs de la Faculté de Paris et prêta, pour commencer, le serment qu'elle exigeait préalablement de ses suppôts, à savoir « qu'ils ne [seroient] sectateurs des hérésies nouvelles, ains qu'ils se [tiendroient] fermes et stables en l'obéissance de l'ancienne Église catholique et universelle[2] ». Dès 1551, dans la dédicace, en vers grecs, de ses *Estranges poissons marins*, il prend le titre de *phi-*

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. XI, p. 36.
2. *Cron.*, fol. 89.

Digitized by Google

Hâtre, c'est-à-dire d'étudiant en médecine. Et le même ouvrage rappelle qu'il avait fait publiquement, l'année précédente, au Collège de médecine de Paris, l'anatomie d'un dauphin, « lorsque Monsieur Goupil lisoit le Dioscoride en grec, avec moult frequend et tresgrand auditoire, à laquelle anatomie assista une multitude de plusieurs sçavants escoliers médecins[1] ». Une brève expression de gratitude nous apprend qu'il fut aussi l'élève de Claude Roger, *honorat*[*us*] *decan*[*us*][2], de Philippe de Flesselles[3] (lequel l'honora d'une particulière protection) et de Legrain.

Au surplus, Belon avait, à une date indéterminée, passé par Montpellier, ce qui n'a rien de surprenant si l'on pense à l'importance de cette Université dans les fastes de la botanique. « Des savants du lieu tels que l'évêque Guillaume Pellicier ou le professeur Rondelet; des étudiants étrangers comme Léonard Fuchs, Jacques Dalechamp, Charles de l'Écluse (1551), Matthias de Lobel et les frères Bauhin; des voyageurs : Conrad Gesner, Gaspard Pilletier, Pierre Pena, Pierre Belon, l'y avaient mise ou maintenue en honneur un demi-siècle[4]. » C'est là, — s'il ne l'avait déjà connu dans l'entourage du cardinal de Tournon, — que Belon se lia avec Rondelet, lequel lui offrit des fragments de papyrus trouvés dans l'intérieur d'une momie memphite[5], — peut-être avec Clusius, qui fut, de 1551 à 1554, le secrétaire de Rondelet. Et son séjour est antérieur à l'année 1553, car il dit, en son *De admirabili operum antiquorum... praestantia*, avoir pris part, en compagnie de

1. *Estr. poissons*, 1551, l. II, p. 47.
2. Claude Roger fut doyen de la Faculté de médecine de Paris en 1526-1528 et en 1540-1542.
3. Philippe de Flesselles, docteur de la Faculté de Paris du 28 octobre 1528, professeur des Écoles le 4 novembre 1531, médecin des rois François Ier, Henri II, François II et Charles IX, mourut le 20 mars 1561 et fut inhumé dans l'église de Saint-Gervais. Il avait épousé Guillemette de Machault (Chéreau, art. Flesselles, *Dict. encycl. des sciences méd. de Dechambre*, t. XXXVIII, p. 396-397).
4. L. Guiraud, *Le premier Jardin des plantes français*, p. 273.
5. *De admirabili*, fol. 25 v°.

Digitized by Google

médecins, de marchands et de masseurs montpelliérains, à une discussion sur le choix de la meilleure *mumie*[1].

En 1555, à la fin de son *Histoire des oyseaux*, Belon réitère ses remerciments au roi, au cardinal de Tournon, au chancelier Olivier, « qui ont jusques à cy entretenu [son] estude fondée sur la médecine ». Mais si les voyages forment la jeunesse, voire l'âge mûr, ils sont moins propices au cours normal de la scolarité. Peut-être aussi, — les études et l'installation professionnelle coûtant cher, — que « pour l'exiguïté de son patrimoine » il n'était pas très pressé de les poursuivre. Les *Commentaires* de la Faculté de Paris témoignent que Belon fut, à tout le moins, un élève irrégulier. Retardé par sa mésaventure de Thionville, il n'est admis au baccalauréat que longtemps après ses compagnons d'études; il ne fait son *principium* qu'à la rentrée de 1557, le 16 octobre, à la fin de la messe de la Saint-Luc, *nullo reclamante*[2]. Le vendredi 1er avril 1558, il soutient sa thèse cardinale, sous la présidence de J. Goupyl[3]. En 1559-1560, il est encore de ceux qui *in tempore non responderunt*. C'est pourquoi, le 20 mai 1560, le bachelier Belon dut adresser supplique à la Faculté pour rentrer dans le *curriculum* universitaire. Alléguant pour son excuse que, retenu par les affaires du roi, il n'avait pu soutenir les thèses quodlibétaires d'octobre 1559, ni la cardinale, il sollicita néanmoins la faveur d'être admis à la prochaine promotion de licence. Sa requête fut exaucée, à la condition qu'il irait, d'ici là, se faire examiner en particulier au domicile de chaque docteur. Et il conquit, le 28 mai 1560, sous le décanat de Brigard, le titre de licencié en médecine de la très salutaire Faculté de Paris.

Les récipiendaires étaient au nombre de dix-huit. Son compatriote Peletier obtint le cinquième rang. Belon, modeste, se contenta du dix-huitième et dernier! La cérémonie

1. *De admirabili*, fol. 34 v°.

2. Commentaires de la Faculté de médecine, reg. VI, fol. 372, anc. 370 r°. — Belon paya « stipendio lectorum : lxx s.; pour le principium et le baccalauréat, x l. x s. » (*Ibid.*, 1557, fol. 374, anc. 372 v°) (Arch. de la Faculté de médecine de Paris, mss. 562-563).

3. Comment., reg. VII, fol. 11 (anc. 5) r°.

Digitized by Google

n'en fut pas moins brillante : pour la première fois, les Écoles avaient voulu donner un grand éclat à la cérémonie du *paranymphe*, en conviant MM. du Parlement, Mgr le chancelier, le prévôt des marchands et autres moindres dignitaires. Et l'assistance fut abreuvée d'éloquence cicéronienne.

Il ne semble pas que Belon ait eu le loisir de pousser ses grades au delà de la licence, et son nom ne figure point au catalogue des docteurs-régents. Au reste, le défaut de pécune et d'instruction première, peut-être une insuffisante possession des langues grecque et latine, que lui reproche Denis Lambin, lui eussent probablement interdit de pousser plus haut ses ambitions, tout au moins à Paris.

II.

La culture classique de Belon ne se traduit guère que par de rares allusions aux textes d'Hippocrate et de Galien. Mais, à défaut d'une profonde érudition, il manifeste, du moins, quelque bon sens. Fait remarquable en un temps où l'Église et la magistrature, imbues de la croyance à la sorcellerie, la réprimaient avec l'atroce rigueur que l'on sait, — Belon ne partage point leur avis. Il déclare que c'est là illusion « du peuple ignorant » et que les prétendus sorciers qui « ont esté condamnez ès païs de diverses langues » sont « touts pauvres idiots hommes forcenez ». — « Une pauvre personne troublée et hors de ses sens se peut bien imaginer quelque chose supernaturelle et, estant atteinte et convaincue par tesmoings, advouer choses incrédibles à nostre esprit; mais, à la vérité, nous pensons attribuer ce vice à sa maladie; par quoy l'on doit juger d'eux comme des gens qui, par maladie mélancholique et songes fantastiques, s'imaginent diverses choses faulses qui trompent et troublent leur sens. » — « Et un homme croyant beaucoup de telles folies ne nous semble moins malade que ceux qui se les sont imaginées vrayes[1]. »

1. *Hist. des oyseaux*, p. 72-73.

Digitized by Google

Avec de si sages principes, Belon ne pouvait que réprouver l'alchimie et railler les « spagiristes », « abstracteurs de la quinte-essence », « faiseurs de pierre philosophale », charlatans cupides pour la plupart et ingénieux exploiteurs de « ceux qui ont argent en bourse[1] ».

Voyez pourtant combien est contagieuse l'ambiance occultiste de l'époque. Belon qui ne croit ni aux sorciers ni au grand œuvre, et qui plaisantait jadis la méthode de transfert dont usait, pour les maux de rate, le médecin juif de Sidérocapsa, perd parfois, lui aussi, son sens critique. Je lui passerais encore sa confiance dans les formules de l'empirisme zoothérapique et de la « cuisine arabesque », qui gardaient, dans les Écoles, tout leur crédit; ainsi guérit-il d'une céphalalgie invétérée certaine juive de Salonique par l'archaïque procédé de révulsion « que Dioscoride faisoit en guérissant la sciatique : sçavoir est luy mettant des crotes de chèvre ardantes en celle fosse qu'on voit à la racine du poulce en la joincture du bras; et fut assez luy en avoir mis cinq pour la guérir[2] ». Ainsi vante-t-il avec Pline les œufs de la seiche pour provoquer l'urine et évoquer les pituites du rein[3]; la cendre d'hippocampe mêlée à quelque onguent contre la teigne ou « le mal de costé[4] » et le même poisson noyé dans l'huile rosat « pour oindre les fiebvres froides »; avec Dioscoride, Pline et Galien le bouillon d'alouette ou l'alouette rôtie contre la colique et la passion cœliaque[5]. Mais ne se montre-t-il pas, autant que ceux qu'il plaisante, accessible aux prestiges des transferts magiques, aux préjugés des analogies, sympathies, antipathies et autres vertus occultes, lorsqu'il recommande l'application d'une torpille ou d'une tanche sur la plante des pieds des fébricitants[6]; proclame

1. *Hist. des oyseaux*, l. I, p. 74.
2. *Obs.*, p. 415. Cf. Dioscoride, *De medicâ materiâ*, avec les Comment. de Matthiole. Lyon, 1562, in-4°, l. II, ch. LXXIII, p. 263.
3. *Nat. des poissons*, p. 340. Cf. Pline, XXXII, 32.
4. *Nat. des poissons*, p. 445. Cf. Pline, XXXII, 30.
5. *Hist. des oyseaux*, l. V, p. 268. Cf. Pline, XXX, 20; Dioscoride, *loc. cit.*, l. II, ch. XLVIII, p. 235.
6. *Nat. des poissons*, p. 78. — On applique la tanche « au poignet

Digitized by Google

que « la pouldre de crevette mise à l'endroit où la pointe d'une saette ou d'une espine sera fichée... la tire hors d'une attraction naturelle[1] », et écrit, après Pline, que le loriot, après Ephranius et Elien que le charadrios guérissent la jaunisse[2]? n'en trouvant d'autre explication que cet excellent principe finaliste : « Puisque toutes choses sont pour l'utilité de l'homme, nous aurons moindre admiration d'en ignorer la raison[3]. » Je lis, il est vrai, pour son excuse dans les *Secrets admirables du grand Albert* ces sages paroles : « Il y a certaines choses que l'on connaît par les sens et qui surpassent la raison; d'autres que l'on apprend par le moyen de la raison et qui sont au-dessus des sens. Dans les premières, il faut s'en tenir à l'expérience, car on ne doit pas éprouver la raison et rejeter l'expérience; dans les secondes, il ne faut pas s'en fier aux sens, parce qu'on ne peut ni les sentir ni les toucher[4]. »

Parmi tant de remèdes répugnants ou bizarres, il en était un, toutefois, dont ni le témoignage des sens ni la voix de la raison ne justifiaient la réputation : à savoir cette momie ou mumie que l'on administrait aux personnes victimes d'une chute, sous prétexte « qu'elle fluidifie le sang coagulé[5] ». On invoquait, il est vrai, l'opinion conforme des anciens auteurs, et en particulier Dioscoride, lequel préconise le pissasphalte (mélange de poix et de bitume) contre le mal comitial, la toux invétérée, la morsure des serpents, le point de côté, les coliques cœliaques, la dysenterie et les douleurs articulaires. Contre l'opinion d'un ancien, Belon, sans doute, n'eût osé s'élever. Mais le pissasphalte de Dioscoride est-il bien la momie?

des fébricitans pour calmer l'ardeur de la fièvre », dit encore Lémery (*Dict. des drogues*, p. 883). Cf. Arnaud de Nobleville et Salerne, *Histoire naturelle des animaux*. Paris, 1756, in-12, t. II, 1re partie, p. 269.

1. *Nat. des poissons*, p. 363.

2. *Hist. des oyseaux*, l. VI, ch. XI, p. 295; l. III, ch. XXVII, p. 183. Cf. Élien, XVII, 13; Pline, XXX, 28.

3. *Hist. des oyseaux*, l. I, p. 11.

4. *Les secrets admirables du grand Albert*, éd. Decrespe. Paris, Guyot, s. d. (1900), in-18, p. 64-65.

5. *De admirabili*, fol. 34 v°.

Digitized by Google

Matthiole soutint que oui[1]. Belon, appuyé par Thevet[2], opina pour le contraire. D'un in-folio à l'autre, des propos aigres-doux furent échangés. Matthiole traita Belon d'halluciné et promit de faire de ses erreurs un volumineux erratum[3]. Belon, plus digne, se borna à répondre à son contradicteur, sans le nommer autrement, que « c'est ouvrage digne d'un esprit esclave de se mettre à injurier et à calumnier à tort celuy qui mériteroit louange », et qu'il serait toujours prêt à « céder en raison » à qui lui démontrerait son tort[4]. Mais, dans le cas présent, son adversaire n'invoquait les écrivains antiques que faute de les avoir bien entendus.

Car si « les autheurs arabes descrivans la mumie entendoyent de celle drogue nommée en grec pissasphalte[5] », c'est que ce produit servait parfois à embaumer les cadavres du menu peuple. Et peu à peu, à la faveur de la synonymie, une confusion s'était établie entre la matière embaumante et le corps embaumé[6]. En réalité, dit Belon, il ne fallait considérer comme véritable momie que celle « composée de chair humaine, imprégnée de sel ou de bitume, ou de poix de cèdre[7] ». Et c'est une opinion qui se peut « prouver par Théophraste, Dioscoride, Galien, Hérodote, Hippocrate, Strabo et Pline, lesquels, parlant d'Égypte, ont expressément escrit que les corps fussent

1. « Namque mumia proeterquam quod est, ut puto, syncerum pissasphaltum », dit Matthiole (*P. A. Matthioli Senensis... Commentarii... in libros sex. P. Dioscoridis*. Lyon, G. Coterius, 1562, in-4°, l. I, ch. LXXXV, p. 105).

2. *La cosmographie universelle d'André Thevet*. Paris, G. Chaudière, 1575, in-fol., t. I, fol. 42 r°.

3. Matthiole, *loc. cit.*, p. 105-106.

4. Belon, *Nature des oyseaux*, l. VII, ch. XI, p. 345.

5. Belon, *Obs.*, l. II, ch. XLVII. — Il est à remarquer qu'à la fin du XVIII° siècle Olivier appelle encore *mumie* le pétrole noir qui sourd des montagnes du Kerman en Perse (Olivier, *Voyage dans l'Empire ottoman*, t. V. Paris, Argasse, 1807, in-8°, p. 338, ch. X).

6. Cf. Dr Reutter de Rosemont, *Comment nos pères se soignaient, se parfumaient et conservaient leurs corps. Remèdes, parfums, embaumement*. Paris, Doin; Genève, Georg, 1917, in-8°, p. 187 et suiv.

7. Belon, *De admirabili*, fol. 25 r°.

Digitized by Google

conservez par la drogue nommée *cedria*[1] ». Or, jamais ces cadavres, que Pomponius Mela appelle *funera medicata*, et Pline, *servata corpora*, n'avaient passé chez les anciens pour doués de vertus thérapeutiques. Cet emploi procédait, au dire de Belon, d'une étrange mais récente illusion : « Jamais autrefois [la momie] n'eut de valeur marchande. Au contraire, il y a peu d'années que ce médicament a commencé de nous être apporté. Et aucunes denrées exotiques, même insignes, ne sont importées aujourd'hui par les négociants avec tant de diligence que ce cadavre confit d'Égyptiens et Juifs. Alors que nul des écrits des Arabes, ou des Hébreux, Grecs ou Latins, n'a pu nous enseigner que ce cadavre confit ait pu jamais être de quelque usage chez les anciens hommes, je m'étonne, Dieu me bénisse! de voir que la déraison humaine va jusqu'à sillonner les mers à grands frais pour rechercher la momie réclamée et l'admirer comme chose très précieuse et lui attribuer la première place dans l'échelle des médicaments exotiques. Et la vertu qu'on lui prête (s'il en est une) n'est pas seulement en renom auprès des médecins, charlatans iatraliptes ou autres médecins et chirurgiens d'autre rang, mais déjà aussi des cochers, chasseurs et

1. Belon, *Obs.*, l. II, ch. XLVII : « Le téda fournit à l'Europe, dit Pline, la poix liquide... on l'obtient en coupant l'arbre en petites pièces que l'on fait suer dans des fours entourés de feu à l'extérieur. Le premier liquide qui s'échappe coule comme de l'eau dans un canal disposé pour le recevoir. Ce liquide se nomme en Syrie *cedrium*... en Egypte il sert à embaumer les cadavres » (Pline, *Hist. nat.*, *in Bibl. latine-française* de Panckoucke, trad. Ajasson de Grandsagne, l. XVI, ch. XXI). Le téda dont parle Pline est le *Pinus mugho*, Mill. et sa *cedria* est une poix ou goudron. Par contre, la *cedria* de Dioscoride est une résine qui suinte du cèdre. Cette divergence d'opinions a donné lieu, parmi les commentateurs, à de longues polémiques, dont la plus violente mit aux prises d'une part Matthiole, d'autre part J. et P. Contant. Ces deux derniers soutenaient, — et Belon (*De arb. conif.*, fol. 14 r°, 16 v°) semble avoir partagé leur avis, — que la *cedria* de Pline est l'alkitran des Arabes, autrement dit un goudron tiré de l'oxycèdre, c'est-à-dire l'huile de cade (cf. C. Pépin, *Recherches sur l'huile de cade vraie*, Thèse de l'École de pharmacie de Paris. Paris, impr. Levé, 1908, in-8°, 79 p., p. 24 et suiv.).

Digitized by Google

fauconniers, et l'usage s'en est tellement développé que les grands seigneurs et des personnages illustres, les rois eux-mêmes et les empereurs de l'univers, n'en voudraient manquer[1]. » — « Le roy François, restaurateur des lettres, dit encore Belon, n'alloit nulle part que ses sommeliers n'en apportassent tousjours quant et lui en la ferrière, ensemble avec la reubarbe, et aussy que luy-mesme en portoit sur luy[2]. »

Le pis est que la demande en dépassait l'offre ! Il y avait beau temps que les nécropoles d'Égypte ne fournissaient plus de momies au commerce. En sorte que d'ingénieux trafiquants débitaient sous le nom de momie blanche, — produit qu'on tenait, il est vrai, d'après Lémery, pour moins actif que l'autre, — les « corps de ceux qui, pass[ant les déserts d'Affrique ou d'Arabie », s'y trouvaient engloutis par les tourbillons du simoun et momifiés par la chaleur des sables. Certains cartographes, ignorants ou complices, avaient même « merqué les endroits dont l'on prenoit la mumie[3] ! » Inutile d'ajouter que non seulement, en pareil cas, on n'y pouvait trouver d'aromates, mais aussi qu'on en fabriquait à Alexandrie avec des cadavres quelconques. Et même nos droguistes s'en procuraient encore plus commodément, au dire de Paré, avec des défunts plus vulgaires et moins exotiques[4]. « Je pense, écrivait à son tour Thevet, que ceux qui nous en despartent par deça, la meilleure qu'ils ayent est recueillie à Montfaucon, et ne m'esbahis pas si les doctes médecins n'en

1. *De admirabili*, fol 34 r°.
2. *Obs.*, p. 261.
3. *Obs.*, l. II, ch. XLVII.
4. « Autres tiennent, dit à son tour Paré, que la mumie se faict et façonne en nostre France, et que l'on desrobbe de nuict les corps aux gibets, puis on les cure, ostant le cerveau et les entrailles, et les fait-on seicher au four, puis on les trempe en poix noire, après on les vend pour vraye et bonne mumie, et dict-on les avoir achetez des marchands portugais et avoir esté apportez d'Egypte » (*Discours d'Ambroise Paré... asçavoir de la mumie, des venins, de la licorne et de la peste.* Paris, G. Buon, 1582, in-4°, p. 6-7).

Digitized by Google

tiennent conte, veu que de ce qui est nécessaire en la vraye il s'en treuve fort peu en celle de nos drogueurs et apothicaires[1]. »

Comme Belon, Paré s'indignera plus tard de voir « comme on nous fait avaller indiscretement et brutallement la charongne puante et infecte des pendus, ou de la vile canaille de la populace d'Égypte, ou de verolez, ou pestiferez, ou ladres[2] ». Et Jean de Renou demande que l'on raye de la pharmacopée cette « liqueur espaisse, laquelle on exprime des cadavres, et de laquelle on se sert aujourd'huy, à la grande honte des médecins[3] ». Mais les superstitions sont tenaces; et Lémery louera encore la momie comme « détersive, vulnéraire, résolutive; elle résiste à la gangrène, elle fortifie; elle est propre pour les contusions et pour empêcher que le sang ne se caille dans le corps[4] ».

Belon ne s'intéresse pas seulement à la matière médicale, mais encore à l'hygiène. Ses voyages lui ont ouvert les yeux sur les vices de notre crasseuse civilisation. Il admire chez les Turcs l'organisation balnéaire et vante le bienfait des ablutions rituelles, si précieuses à la netteté et santé du corps. Il dénonce les méfaits de notre allaitement artificiel, inconnu en Orient : les Ottomans « ne font point de bouillie et n'ont de telles nourritures que nous avons accoustumé bailler aux petits enfans en Europe. Les femmes ne leur baillent autre chose fors la mamelle jusques à ce qu'ils ayent un an ou dix mois ». Là-bas, point de ces langes empuantis où nos nourrissons croupissent dans l'ordure : prenant note de l'ingénieux artifice par lequel les Levantins empêchent les enfants au berceau de se souiller, Belon dessine sur son carnet « la canelle », différente

1. Thevet, *Cosmogr.*, t. I, l. II, p. 44.
2. Paré, *Discours*, p. 8.
3. *Les œuvres pharmaceutiques du s^r de Renou*, éd. par L. de Serres. Lyon, Chard, 1626, in-fol., p. 434.
4. Lémery, *Dict. univ. des drogues simples*. Paris, veuve d'Houry, 1733, in-4°, p. 586.

Digitized by Google

« pour les masles » et « pour les femelles », qui draine proprement au dehors les superfluités de la boisson[1]. Il loue enfin l'éducation des Turcs qui habitue la jeunesse à la dure et fait « qu'ils ne sont tant assottez de leurs enfans comme on l'est au pays des Latins ». Ainsi fait-on des hommes de vie frugale, endurcis aux fatigues et privations; alors que chez nous « ceux qui ont accoustumé coucher en draps, dessus la plume, dedens un lict, et manger tous les jours de la soupe chaude et boire du vin d'eslite à tous repas, perdroyent incontinent leur courage s'ils dessacoustumoyent ce train là[2] ».

Dr Paul Delaunay.

(A suivre.)

1. *Obs.*, p. 396.
2. *Obs.*, p. 412.

Digitized by Google

ROCQUETAILLADE

Au chapitre VI de *Gargantua*, Rabelais, ayant narré comment son géant naquit de l'oreille de Gargamelle, allègue à l'appui de ses dires quelques nativités merveilleuses et pourtant jugées dignes de foi. Parmi les cas les plus étranges figure celui de Rocquetaillade qui « naquit du talon de sa mère ». Qui est ce personnage? On pourrait songer à une fantaisie de l'imagination de Rabelais. Mais on sait combien fréquemment cette imagination se borne à élaborer des données réelles. Il est prudent de ne pas trop imputer à l'imagination de Rabelais. La méthode la plus féconde est celle que notre président, M. Abel Lefranc, n'a cessé de nous recommander pour nos études : ne jamais renoncer à la recherche des réalités qui peuvent se dissimuler sous la fiction rabelaisienne. Cette fois encore cette investigation aboutit à des résultats inattendus : Rabelais n'a imaginé que la nativité merveilleuse de Rocquetaillade; ce personnage a existé au XIVe siècle; autour de son nom s'était formée une légende et l'on peut dire pour quelles raisons cette légende a retenu l'attention de Maître Alcofribas, au moment où il rédigeait le *Gargantua*.

Pendant les séjours que Rabelais fit à Lyon en 1532 et 1534, il put visiter, dans le voisinage de ce grand Hôpital du Rhône où il exerçait ses fonctions de médecin, le cloître du couvent des Cordeliers. Là, contre le mur de l'église, reposait dans un sépulcre de pierre, orné d'une effigie en relief et décoré de peintures, noble homme Bernard de Rochetaillée. Les honneurs de cette sépulture privilégiée lui avaient été accordés en raison des services rendus à l'ordre des Franciscains par son fils, frère Jean de Rochetaillée, en latin Joannes de Rupe Scissa, dit vulgairement

Digitized by Google

Rocquetaillade, son nom ayant pris cette forme au temps où il vivait dans les provinces de langue d'oc.

Il était né dans le deuxième quart du XIVe siècle, à Rochetaillée, à quatre lieues au nord de Lyon, sur la rive gauche de la Saône, entre Neuville et Fontaine. Après avoir étudié pendant cinq ans à Toulouse, il avait renoncé au monde pour prendre l'habit des Franciscains au couvent de Villefranche-en-Beaujolais. Ce monastère, le plus proche qui fût de Rochetaillée, était le plus ancien que l'ordre comptât en France. Vers 1216, Guichard IV de Beaujeu, beau-frère du roi Philippe Auguste, traversant l'Italie au retour d'une ambassade à Constantinople, avait demandé à François d'Assise de lui confier quelques-uns de ses disciples pour les emmener dans ses terres. Il les installa à Villefranche, où ils fondèrent un couvent de frères mineurs. Après leur mort, ils furent inhumés dans ce « minoret ».

Leurs vertus exemplaires et leur prédication déterminèrent plusieurs gentilshommes du pays à entrer dans leur couvent. Le plus fameux devait être Jean de Rochetaillée. Ses vœux prononcés, il renonça au monde, mais non aux études. Pendant cinq ans il s'adonna à la philosophie et à la théologie. Il étudia encore l'alchimie et chercha l'art d'abstraire la quintessence des choses. Puis il prêcha dans la vallée du Rhône et en Auvergne. Avec une hardiesse assez fréquente chez les religieux qui, ayant fait vœu de pauvreté, n'avaient rien à perdre, ni rien à craindre des grands, il dénonça le luxe et l'avidité des prélats. Aux alentours de 1360, dans la chaire d'une église d'Avignon, il racontait un étrange apologue. Autrefois, disait-il, le paon, le faucon et d'autres oiseaux découvrirent dans la gent volatile un oiseau fort beau et plaisant, mais tout nu. Ils le vêtirent, par compassion, de leurs plus belles plumes. Celui-ci en conçut de l'orgueil et devint si outrecuidant que les autres oiseaux durent lui ôter cette parure de plumes qu'ils lui avaient donnée bénévolement. « Ainsi, messieurs, disait frère Jean de Rocquetaillade au

Digitized by Google

pape et aux cardinaux, il vous aviendra et n'en faites doute. Car, quand l'empereur, les rois et les princes chrestiens vous auront osté les biens et richesses qu'ils vous ont données autres fois, lesquelles vous employez en bombance, orgueil et superfluité, vous demeurerez tous nuds. Où trouvez-vous que saint Pierre et saint Sylvestre chevauchassent à deux ou trois cens chevaux? Au contraire, ils se tenoyent simplement enclos et cachez dans Rome[1]. »

On devine l'impression que de telles paraboles pouvaient faire sur les cardinaux et le pape. La sainteté de Rocquetaillade, son savoir, peut-être aussi la noblesse de sa famille le mettaient à l'abri de leur ressentiment. Pourtant il fut emprisonné. Là, en sa grande nécessité, dit-il, Dieu ne l'abandonna pas. Il l'inspira même, et des loisirs de cette prison sortit un traité en latin sur la propriété de la quintessence des choses.

Lorsque Rocquetaillade mourut, il laissa, dit un historien franciscain, l'exemple d'une vie admirable, « ayant fait un grand profit à la vigne de Dieu par ses prédications[2] ». Il avait donné tous ses biens de Rochetaillée au couvent de Villefranche. Il y fut inhumé. Rabelais, s'il eut la curiosité de visiter la ville capitale du Beaujolais, où Jean Le Maire de Belges avait passé quelques années comme clerc de finances de Pierre de Beaujeu, put voir la sépulture de Rocquetaillade, à côté de celles des disciples de saint François ramenés d'Italie par Guichard IV. Elle fut détruite par une inondation en 1584.

Les invectives de Rocquetaillade contre la cour pontificale d'Avignon furent bientôt légendaires. Il est fait mention de l'apologue des oiseaux dans la chronique de Guillaume de Nangis et dans Froissart. En même temps on lui prêta le don de prophétie. Dans sa prison, il aurait

1. D'après Innocent Gentillet, *Discours... contre Machiavel* (1576), p. 300.

2. Jacques Foderé, *Narration historique et topographique des couvens de l'ordre de Saint-François et monastères Sainte-Claire, érigez en la province anciennement appellée de Bourgongne, à présent Saint-Bonaventure*. Lyon, 1619, p. 306.

Digitized by Google

rédigé des *Revelationes* ou prédictions. Un livret gothique publié à Paris au début du XVIe siècle les reproduit[1]. Rocquetaillade annonçait la venue des deux antéchrists, la désolation totale du clergé, puis la conversion de l'univers à la foi chrétienne.

Enfin, ce prophète illuminé était environné du prestigieux mystère qui s'attachait à quiconque avait travaillé au grand œuvre, à l'abstraction de la quintessence. Rabelais, à Lyon, put entendre parler de son traité d'alchimie dans les cercles des savants imprimeurs. L'un d'eux, Jean de Tournes, eut l'idée de donner de cet ouvrage, non encore imprimé, une traduction française, due à un familier de la reine de Navarre, le Mâconnais Antoine du Moulin : *La vertu et propriété de la quinte essence de toutes choses, faite en latin par Joannes de Rupe Scissa*[2]... Livre singulier, dans lequel on rencontre, à côté de la recette pour faire « de l'eaue ardent », le remède « pour guérir les empeschemens de vieillesse » et même pour ressusciter les morts : il n'est que d'administrer aux vieillards ou aux moribonds la quintessence de l'or et des perles. Malheureusement, les indications sur la manière d'abstraire cette quintessence manquent de précision!

C'est par le vouloir de Dieu que ces merveilleuses vérités de philosophie ont été révélées à Rocquetaillade en sa prison, « par de très hautes illuminations et inspirations ». Il prie Dieu que son livre ne tombe pas entre les mains des avaricieux et des mondains, mais seulement des *évangelisans*. Ce mot, qui revient sans cesse dans la traduction d'Antoine du Moulin, recommanda sans doute la mémoire de Rocquetaillade, à l'époque où les réformateurs français se qualifiaient eux-mêmes d'*Évangéliques*. Nous

1. *Mirabilis liber qui prophetias revelationesque nec non res mirandas preteritas presentes et futuras aperte demonstrat*, s. d. Paris, à l'Eléphant, rue Saint-Jacques (Bibl. nat., Rés. R. 2555).

2. Lyon, Jean de Tournes, 1549 (Bibl. nat., inventaire, Rés. V. 2444). C'est de cet ouvrage que nous avons tiré la plupart des renseignements qui nous ont permis d'ébaucher la biographie de Rocquetaillade. Sur Antoine du Moulin, voir un article d'A. Cartier et Adolphe Chennevière dans la *Revue d'histoire littéraire* de 1896.

Digitized by Google

constatons que des écrivains protestants comme Duplessis-Mornay dans son *Mystère d'iniquité* et Gentillet dans son *Discours... contre Machiavel* se plaisent à rappeler l'apologue des oiseaux du sermon en Avignon. La Réforme devait tenir pour un de ses précurseurs ce franciscain qui avait censuré la puissance de la curie pontificale et s'était attaqué aux cardinaux et au pape.

Ainsi s'explique que Rabelais, séjournant à Lyon, se soit intéressé à Rocquetaillade. Abstracteur de quintessence, auteur de pronostications, censeur des abus ecclésiastiques, le moine franciscain était devenu un personnage légendaire dont le souvenir se ranimait dans les cercles lettrés aux approches de la Réforme. Rabelais s'est amusé à ajouter un trait plaisant à sa légende, en le rangeant parmi les hommes nés d'une manière merveilleuse. Il n'a pas fait d'autre mention de Rocquetaillade dans son livre. Mais peut-être doit-il à ce moine franciscain le thème du développement satirique qui remplit la première partie du *Cinquiesme livre*, l'*Isle Sonante*? Peut-être est-ce le sermon d'Avignon, où le pape est comparé à un oiseau, qui a donné à Rabelais l'idée de décrire toute la cour pontificale sous les espèces d'oiseaux aux dénominations non équivoques : *évêgaux*, *cardingaux et papegaut*, unique en son espèce[1].

Jean PLATTARD.

1. Je dois une bonne part de la documentation de cet article à M. le Dr Bezançon, maire de Villefranche-sur-Saône : qu'il reçoive ici mes remercîments.

Digitized by Google

L'UNITÉ DE LIEU

DANS

L' « ANTIGONE » DE R. GARNIER

A la mémoire de R. Sturel, humaniste.

Dans toutes les éditions de l'*Antigone* de Robert Garnier l'argument finit sur ces mots : *La représentation en est hors les portes de la ville de Thèbes*. Si, comme Rigal l'affirme, l'auteur composait ses pièces pour la lecture, pourquoi parlait-il de représentation, pourquoi prenait-il la peine de préciser le lieu ? Cette indication est d'autant plus précieuse qu'elle est isolée : il n'y en a aucune de ce genre dans les arguments des autres pièces de Garnier. Il convient d'en préciser la valeur et de savoir si la pièce s'y conforme. Si *Antigone* peut être jouée « hors les portes de Thèbes », non seulement la pièce est « jouable », mais elle a été faite pour un décor unique.

Or, ni Rigal ni M. Colbert Searles[1] n'ont remarqué l'importance de cette phrase, non plus que celle d'un vers du cinquième acte, par lequel le messager invite le chœur à entrer *dedans la ville*. Rigal concède que cette tragédie pourrait à la rigueur être jouée, mais dans un décor simultané, pareil à ceux des mystères, et comprenant cinq compartiments[2]. M. Colbert Searles, qui combat les affirmations de Rigal pour les autres pièces, ici se range à son opinion. Un examen attentif de la pièce française et de ses modèles va faire écrouler ces compartiments.

1. Searles, *The stageability of R. Garnier's Tragedies* (*Modern Language Notes*, 1907, p. 225-229).
2. Rigal, *De Jodelle à Molière*, p. 90-96.

Digitized by Google

I.

Représentons-nous Garnier au travail. Son but, quand il se met à composer son *Antigone*, est de placer dans un sujet emprunté aux poètes anciens le plus possible d' « infortunes » tragiques. Déjà il avait eu le même dessein en écrivant la *Troade* (1579); son époque, remplie d'atroces guerres civiles, s'accordait avec de pareils sujets : « Il n'est genres de poëmes moins agréable que cestuy-cy, qui ne représente que les malheurs lamentables des princes, avec les saccagemens des peuples[1]... » Sénèque, son modèle habituel, ne lui avait pas fourni assez de catastrophes; aussi la *Troade* était-elle le résultat de la contamination de deux pièces d'Euripide avec les *Troyennes* de Sénèque; cinq malheurs étaient accumulés dans la tragédie française.

Après la *Troade*, il n'y avait plus rien à tirer de la prise de Troie; Garnier s'avisa d'exploiter la série sanglante des Labdacides : quelle magnifique succession de catastrophes, de Laïus à Antigone!

Les poètes anciens avaient déjà décrit en vers tragiques ou épiques les malheurs de cette famille, et Garnier connaissait leurs œuvres; il les énumère dans son argument : « Ce subjet est traitté diversement, par Eschyle en la tragédie intitulée *Des sept capitaines à Thèbes*, par Sophocle en l'*Antigone*, par Euripide aux *Phénisses*, et par Sénèque et Stace en leurs *Thébaïdes*. » A cette liste on peut ajouter *Œdipe roi* et *Œdipe à Colone* de Sophocle. Comme on voit, les modèles ne manquaient pas à notre auteur. Mais il lui fallait, avant tout, limiter son sujet, car seul un mystère pourrait contenir toutes ces catastrophes qui atteignent trois générations. Garnier choisit les dernières, ce qui lui permettait de rappeler les premières au moyen de récits.

Son auteur favori, celui qu'il imite habituellement, est Sénèque; il utilisera donc les *Phéniciennes* de cet auteur. Mais cette pièce est incomplète : d'abord, Sénèque n'y a

1. Dédicace de la *Troade*.

Digitized by Google

pas mis de chœurs; Garnier y suppléera en empruntant trois chœurs à *Œdipe* et un chœur à *Agamemnon*, deux autres pièces du même Sénèque. Et surtout, la fin manque : la misère d'Œdipe remplit deux actes, la guerre des deux frères occupe les deux actes suivants, et c'est tout; nous ne voyons ni l'entre-tuerie d'Étéocle et de Polynice, ni le suicide de Jocaste, ni l'héroïque et douloureuse aventure d'Antigone. Afin de compléter la série des malheurs, Garnier fera appel à Stace pour le récit du duel mortel et à Euripide pour la mort de Jocaste. Quant à l'histoire d'Antigone, elle lui était fournie par Sophocle[1]. Il n'avait pas besoin d'Eschyle[2].

Donc, comme il l'a déjà fait pour la *Troade*, il va « contaminer » plusieurs œuvres de langues et d'auteurs différents. Les quatre actes de Sénèque seront resserrés en deux actes : le premier acte de Garnier (402 vers, chœurs non compris) correspond au premier de Sénèque (319 vers); le deuxième acte (408 vers, chœurs non compris) aux actes III et IV de Sénèque (302 vers). Le troisième (532 vers) sert de raccord entre Sénèque et Sophocle. Le quatrième et le cinquième (642 et 584 vers) correspondent aux 1,352 vers de Sophocle, dont Garnier laisse de côté le récit, un peu comique, du premier gardien[3] et l'épisode de Tirésias.

1. L'*Antigone* de Sophocle avait été publiée avec des scolies, des notes explicatives de Camerarius (1534. — Paris, Estienne, 1568) et des notes philologiques d'Henri Estienne (publiées à part en 1568). Elle avait été traduite : en italien par L. Alamanni (1533); en vers latins par Gentian Hervet (1541), Rotaller (Lyon, Gryphe, 1550), Jean Lalamant d'Autun (Paris, Morel, 1557) et Th. Naogeorgus (Bâle, Oporinus, 1558); en prose française par un inconnu (avant 1542, manuscrit inédit perdu); en vers français par Calvy de la Fontaine (1542, manuscrit inédit conservé) et par J.-A. de Baïf (1573). Je ne connais la traduction d'Hervet que par la mention qu'en fait Sturel dans son remarquable article sur *Les traductions du théâtre grec en français avant 1550* (*Revue d'histoire littéraire*, 1913). Lalamant s'est servi de Rotaller, au moins pour traduire le vers 491 d'*Antigone*. Garnier connaissait la traduction de Baïf et paraît lui avoir emprunté les rimes *collines-narines* (p. 175), mais il ne l'a pas imitée de près.

2. Dans Eschyle l'action se passe à l'intérieur de Thèbes, le lieu n'est pas précisé davantage.

3. Alamanni l'avait conservé, mais en supprimant les propos les plus bas de ce gardien (cf. Hauvette, *L. Alamanni*, p. 246).

Digitized by Google

Ainsi Garnier réussit à faire tenir en cinq actes deux tragédies antiques, mais en fait son quatrième acte, subdivisé par quatre chœurs lyriques, forme plusieurs actes, et, si le plan est simple, la longueur de cette tragédie est vraiment démesurée (2,741 vers).

II.

Revenons à la question du lieu. Si Garnier, comme nous le supposons, recherche l'unité de lieu, il en choisira un où toute l'action puisse se passer sans trop d'invraisemblance. Comment va-t-il se comporter avec ses trois modèles, où les lieux sont fort divers?

A) Sénèque et Garnier.

Les deux premiers actes de Sénèque sont consacrés à Œdipe aveugle et errant. Il n'est pas à Thèbes, puisqu'un messager des Thébains vient le chercher au second acte; il erre avec sa fille dans une région sauvage, boisée, où un torrent descend de sommets rocheux[1]. C'est la région du Cithéron, montagne qui domine Thèbes. Le poète décrit en détail ce paysage tragique.

Premier acte d'*Antigone*. — Puisque Garnier conserve le personnage d'Œdipe, si favorable à de longues « déplorations », l'action ne peut se passer dans une ville. Il faut se conformer à la tradition et à Sénèque. Garnier imite de près les vers descriptifs de Sénèque et situe très nettement l'action :

> Laisse moy malheureux souspirer mon esmoy,
> Vaguant par ces déserts...
> . . . . . .
> Je me veux reposer en cet antre cavé,
> Dans ces horribles monts tristement enclavé,
> Qu'un fort buisson encerne, et d'une ondeuse source
> Le beau crystal errant en éternelle course.

Nous sommes donc à la campagne, mais non sur le Cithé-

1. Vers 67-72 et 359-360.

Digitized by Google

ron, comme le croit M. Pinvert[1]. En effet, comme les actes suivants ne peuvent se passer sur cette montagne, si le premier acte y était situé il y aurait dualité de lieu. Peut-être mes lecteurs admettront la dualité des lieux; mais voici un second argument, irréfutable : Si Œdipe s'y trouvait, il ne dirait pas (t. II, p. 112), imitant le vers 12 de Sénèque :

J'iray sur Cithéron aux longs coustaux touffus.

Dans les actes III et IV de Sénèque, le lieu est beaucoup moins précis qu'au début. Il n'est plus question d'Œdipe, et la guerre thébaine passe au premier plan. L'armée ennemie approche de Thèbes. Jocaste aperçoit les deux armées qui vont en venir aux mains (vers 394 et 414); elle se tient vraisemblablement au sommet du palais (comme dans Euripide) ou des murailles, mais aucun mot n'indique le lieu. Au quatrième acte, après avoir couru vers les deux armées, elle est arrivée près de ses fils, qu'elle supplie de s'arrêter; sans aucun doute nous sommes au pied des murailles de Thèbes (cf. vers 445-446). Ainsi les quatre actes de Sénèque se passent en trois lieux différents; mais, travaillant pour les lectures publiques et privées, il n'avait pas à se préoccuper de la réalisation scénique.

Le deuxième acte de Garnier se divise en deux parties. Dans la première, Jocaste déplore le choc imminent des deux armées et part pour l'empêcher. Comme dans Sénèque, aucune indication de lieu : nous savons seulement que les personnages sont assez près des armées pour les voir et les entendre. Garnier prétend-il que Jocaste et sa fille soient à l'intérieur de la ville, sur la muraille ou dans le palais? Cela ferait un changement de lieu, et il écrirait à la fin de son Argument : « La représentation, pour le premier acte, est sur le mont Cithéron (ou à la campagne), et pour les suivants, dans la ville de Thèbes. » Or il n'indique qu'un lieu : le voisinage immédiat de Thèbes. Ici, faute de précisions données par l'auteur, nous supposerons

1. R. Garnier, *Œuvres complètes*, éd. Pinvert, t. II, p. 444. Nous renvoyons à cette édition.

Digitized by Google

que Jocaste et sa fille sont sorties de la ville pour assister aux événements. Ce n'est pas invraisemblable, mais le lieu choisi par Euripide et Sophocle était meilleur.

Dans la deuxième partie du deuxième acte, tout comme chez Sénèque, Jocaste a rejoint les combattants et elle les harangue. Garnier n'a pas précisé le lieu. Celui qu'il a nommé dans son Argument convient très bien ici : c'est près des portes de la ville que les deux armées doivent se rencontrer. Mais il faut admettre qu'elles le font et que Jocaste les supplie dans le lieu même d'où, au début de ce même acte, Antigone et Jocaste les voyaient manœuvrer et d'où Jocaste vient de partir. Dans son imitation fidèle de Sénèque, Garnier aboutit à une absurdité scénique, au moins à notre goût. Il a essayé de la masquer au moyen d'un chœur qui sert d'entr'acte (p. 130-132), pendant lequel les deux femmes disparaissent et Jocaste est censée courir vers ses fils.

B) Euripide et Garnier.

La pièce d'Euripide, qui a donné à notre auteur l'idée du suicide de Jocaste après la mort de ses fils, se passe à Thèbes devant le palais royal; au faîte du palais il y a une terrasse qui domine la ville et où Antigone monte parfois.

Garnier, au troisième acte, fait raconter le combat par un messager dans un long récit imité de Stace. Puis Jocaste se tue, malgré les supplications de sa fille. A la différence d'Euripide, il ne précise pas le lieu. La mort de Jocaste peut se faire à un endroit quelconque. Si, comme nous le croyons, Garnier situe le troisième acte au même endroit que les deux premiers, il faut admettre qu'Étéocle, Polynice et leurs troupes ne se sont pas massacrés là où leur mère avait vainement essayé de les fléchir, mais plus loin; car si, au troisième acte, Antigone et sa mère se trouvaient sur le champ de bataille, au milieu des morts et des mourants, leur conversation devrait être inspirée par cet affreux spectacle, tandis que les vers que Garnier leur prête prouvent qu'elles ne l'ont pas vu et ne le voient pas.

C) Sophocle et Garnier.

Sophocle a précisé à plusieurs reprises le lieu où se pas-

Digitized by Google

sait sa tragédie d'*Antigone* et qui est une place de Thèbes[1] devant le palais royal; dès le vers 18 les spectateurs sont prévenus par Antigone disant à Ismène :

> ... σ'ἐκτὸς αὐλείων πυλῶν
> Τοῦδ' οὕνεκ' ἐξέπεμπον, ὡς μόνη κλύοις.

Dans le courant de la pièce, plusieurs des personnages qui viennent sur la scène, sortent du palais; ou bien ils la quittent pour y rentrer, et on a soin de nous renseigner avec précision : voyez pour Créon le vers 386, pour Ismène, vers 526, pour les deux sœurs, vers 578, pour Eurydice les vers 1180, 1248 et 1253. Ainsi la scène est très nettement localisée.

Si les actes II et III de Garnier n'ont pas apporté de confirmation à notre thèse, nous serons plus heureux avec les deux derniers. En les comparant avec le texte de Sophocle, on constate la suppression des mots qui indiquaient la proximité immédiate du palais. Sans doute Antigone dit à la timide Ismène (p. 167) :

> Ne bougez donc, ma sœur, ne vous avanturez.
> Seule *dans la maison* en repos demeurez.

Mais Garnier ne traduit pas les vers 18-19[2]. Au milieu de la fameuse discussion entre Créon et Antigone, le tyran réclame la présence d'Ismène. Garnier se garde bien de traduire ἔσω[3] :

> Qu'on la face venir : car n'aguière, à la voir... (p. 178).

1. Dans leurs arguments, Camerarius, Rotaller, Lalamant et Naogeorgus situent l'action à Thèbes.

2. Rotaller : *accersii extra regiam;* Lalamant : ... *pro foribus;* Naogeorgus : *foras*. Traduction de Baïf :

> « Je le sçavoy très bien : c'est aussi la raison
> Pourquoi je t'ay mandée icy *hors la maison*
> A fin que seule à part tu pusses m'écouter. »

3. Rotaller, Lalamant, Naogeorgus : *intus;* Baïf :

> « Je l'ay tout maintenant vue *dans la maison.* »

Digitized by Google

Quand Ismène arrive, il ne traduit pas davantage πρὸ πυλῶν :

Voicy venir Ismène. — Où est-elle? — Elle vient.

Créon, exaspéré, ordonne que l'on conduise les deux sœurs au palais, κομίζετ' εἴσω, où elles seront emprisonnées[1]. Garnier ne traduit pas εἴσω :

Prenez-les toutes deux, prenez-les ces deux vipères
Et me les enfermez... (p. 185).

Ainsi, sauf une fois, toutes les allusions au palais royal sont supprimées, et le lieu n'est pas indiqué. Nous continuons à supposer que le lieu reste le voisinage immédiat des murs de Thèbes, tout en regrettant que la présence de Créon et des vieillards dans ce lieu ne soit pas motivée.

Ensuite, Garnier met aux prises Créon et son fils Hémon qui essaie d'obtenir la grâce d'Antigone; mais Créon a déjà choisi un supplice pour sa nièce (p. 192) :

En un obscur désert elle sera menée,
Sauvage, inhabité, puis sous un antre creux
On l'enfermera vive en un roc ténébreux[2].

Après un chœur lyrique, voici de nouveau Antigone. Elle va à la mort, escortée de jeunes filles. Cette fois Garnier va apporter une indication de lieu. Chez Sophocle, l'héroïne s'arrête sur la place, exhale des plaintes pathétiques, puis, avant de s'éloigner dans la direction du caveau voûté, elle l'évoque en ces termes :

Ὦ τύμβος, ὦ νυμφεῖον, ὦ κατασκαφὴς
Οἴκησις ἀἰείφρουρος, οἷ πορεύομαι...

Il est clair que l'entrée du souterrain n'est pas sur la

1. Rotaller, Lalamant, Naogeorgus : *intro;* Baïf :

« ..... Mais vous autres menez
Ces femmes *là-dedans.* »

2. Paraphrase des vers 773-774 de Sophocle.

Digitized by Google

scène. Eh bien, Garnier, à la différence de Sophocle et de ses traducteurs, présente l'antre aux yeux des spectateurs :

> Voicy donc ma prison, voicy donc ma demeure;
> Voicy donc le sépulchre où il faut que je meure!
> Je ne veux plus tarder, il faut entrer dedans.

Pourquoi cette innovation, sinon parce que la pièce se passe aux portes de la ville, dans la campagne, et qu'un antre peut très bien s'y trouver? Et cet « antre pleureux » où va être recluse Antigone était déjà évoqué au premier acte : Œdipe avait l'intention de s'y reposer. Je n'ose pas affirmer que Garnier avait arrêté dans son esprit les détails d'un décor de théâtre; mais, certes, si *Antigone* a été jouée au XVIe siècle, le même antre a dû servir au premier acte pour Œdipe et au quatrième pour sa fille.

Cinquième acte. — L'épisode de Tirésias étant sauté[1], l'acte commence par le dialogue du messager avec le chœur. Chez Sophocle, le palais est si près de la scène que la reine Eurydice y a entendu les paroles du chœur :

> ..... ἐκ δὲ δωμάτων
> Ἤτοι κλύουσα παιδὸς ἢ τύχῃ πάρᾳ. —
> Ὦ πάντες ἀστοὶ, τῶν λόγων ἐπησθόμην.

Chez Garnier, elle vient du château, mais il n'est pas si proche. Elle allait du château au temple de Pallas, lorsque dans la rue elle a entendu, non le dialogue du messager et du chœur, mais « la rumeur du peuple espouvanté[2] »; elle s'est évanouie et on l'a portée au palais; revenue à soi, elle est allée aux nouvelles, et ainsi est expliquée son arrivée; ἐκ δωμάτων n'est pas traduit[3]. Après le récit du messager,

1. Le messager le résume au début de son récit, p. 206.

2. Ces mots me donnent à penser que c'est la ville que le messager désigne au chœur, p. 203, par ce vers qui ne doit rien à Sophocle :

> « Tout est plein de soupirs et de pleurs *là-dedans.* »

3. « Mais j'entrevoy, ce semble, Eurydice qui sort » (p. 204).

Digitized by Google

elle s'en va tout égarée, et le messager suppose qu'elle est retournée « dans le chasteau » pour pleurer à son aise.

On voit que ces changements de détail ont pour effet d'éloigner du château le lieu de la scène et permettent à notre auteur de se conformer à son principe : lieu unique hors des portes de Thèbes. Maintenant, est-il possible qu'Eurydice vienne en dehors de la ville? Oui, ce n'est pas invraisemblable. Mais il y a une difficulté : que devient l'antre du quatrième acte, où Antigone a été enfermée, où elle s'est pendue, où Créon se poignarde en présence de son père? S'il est sur la scène, rien dans les paroles du chœur ou de la reine n'en indique la proximité; il est manifeste, au contraire, que le récit du messager, imité de Sophocle, décrit des événements qui se sont passés à quelque distance de la scène. Il y a là, pour nous modernes, une fâcheuse incohérence.

Ensuite, chez Sophocle, comme le chœur s'inquiète de l'absence de la reine, le messager propose d'entrer dans le palais pour s'informer d'elle. Les termes qu'il emploie sont très clairs : δόμους παραστείχοντες, et ont été bien interprétés par les traducteurs latins[1] et par Baïf :

> Mais nous pourrions sçavoir si, se montrant muette,
> Quelque griève douleur elle couve en cachette,
> Alant près *la maison*.

Or, Garnier donne de ce mot une traduction absolument originale :

> Entrons dedans *la ville*.

N'est-il pas évident que Garnier pense toujours à son décor unique, voisin des portes de la ville? Enfin la pièce se termine sur l'arrivée de Créon et de gens qui portent le cadavre d'Hémon.

1. Rotaller : sed mox *domum* ingressi; Lalamant : ubi *domum* venerimus; Naogeorgus : ingressi *domum;* scolie de l'éd. Camerarius : ἀλλ' ἴσω ἀπελθόντες...

Digitized by Google

III.

Nous voici au terme de notre lente investigation. Le tableau suivant présente les résultats qui sont hors de discussion :

SÉNÈQUE	I et II. Lieu précis (*la campagne, un antre*). III-IV. Lieux imprécis.	I. Lieu précis (*la campagne, un antre*). II. Lieu imprécis. III. Lieu imprécis. IV-V. Lieu précis (*la campagne près de la ville, un antre*).	R. GARNIER.
EURIPIDE.	Lieu précis (*place devant le palais et terrasse du palais*).		
SOPHOCLE.	Lieu précis (*place devant le palais*).		

Ces constatations nous amènent à conclure que R. Garnier, si fidèle imitateur qu'il fût, a su s'écarter de ses modèles, afin de situer sa pièce dans un lieu unique : la campagne aux portes de Thèbes ; la pièce est bien conforme à la déclaration qui termine l'Argument. Mais nos lecteurs ont peut-être été rebutés par nos fréquentes hypothèses : *il faut supposer*, *il faut admettre que...*, et par les bizarreries et invraisemblances que nous avons signalées ; peut-être seront-ils tentés de partager l'une ou l'autre des deux opinions que Rigal a émises. Nous allons les exposer et les réfuter :

1. Garnier n'avait pas en vue la représentation, mais l'impression de ses pièces. Il travaillait pour les lecteurs ou pour les auditeurs de « récitations dialoguées ». S'il décrit avec tant de précision le lieu où erre le roi aveugle, c'est pour imiter les beaux vers descriptifs de Sénèque. Si le lieu n'est pas déterminé dans les actes II et III, c'est que Garnier ne se soucie pas de la mise en scène. Sa pièce n'est qu'un « pur exercice d'humaniste » où le lieu est nul. — Réponse : pourquoi, alors, a-t-il écrit la phrase finale de l'Argument? Pourquoi indique-t-il ce lieu, qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait choisi, sinon parce qu'il voulait situer sa pièce en vue d'une représentation?

Digitized by Google

2. Garnier pensait qu'on pourrait représenter sa pièce dans un décor formé de plusieurs compartiments. M. Rigal en compte cinq : un pour Œdipe, deux pour Jocaste, un pour Créon et Eurydice, et enfin l'antre d'Antigone. C'est le décor simultané des mystères. Il est impossible de représenter tout le deuxième acte ou tout le quatrième acte dans un endroit unique. — Réponse : l'Argument n'indique qu'un lieu; ce lieu a été choisi parce qu'il était le seul qui pût convenir à la fois à Œdipe errant, à Jocaste et ses fils, et à Antigone condamnée. Dans ce lieu Garnier a essayé de faire tenir toute sa pièce, tantôt en laissant de côté les vers d'Euripide et de Sophocle concernant le palais, tantôt en traduisant d'une manière spéciale δόμους παραστείχοντες, tantôt en montrant aux spectateurs l'antre d'Antigone.

Nous maintenons donc et nous développons notre conclusion :

Garnier, qui a probablement entendu parler des représentations de la *Cléopâtre*, de la *Sophonisbe*, des pièces de Filleul et de Le Breton[1], espère pour son *Antigone* la même consécration. En imprimant sa pièce, il ne donne pas de conseils à « celui qui voudroit la faire représenter », comme il le fera deux ans plus tard pour *Bradamante;* mais en vue de la représentation il indique le lieu où l'action se passe. Et comme l'unité de lieu a déjà été prêchée par J.-C. Scaliger et Jean de la Taille, il adopte cette règle : toute la pièce devra se passer dans le même lieu.

Mais il ne se doutait point que Sénèque destinait ses pièces seulement à la lecture, et, par conséquent, n'avait pas à préciser le lieu et à situer ses cinq actes dans un seul lieu. Ce n'est pas en imitant assidûment Sénèque. comme il l'a fait dans toutes ses tragédies, qu'il pouvait apprendre à choisir un lieu où toutes les scènes se passent logiquement.

D'autre part, les spectateurs du XVIe siècle ne devaient pas être aussi scrupuleux, aussi épris de logique que nos

1. Nous n'indiquons là que les représentations qui sont connues de source sûre.

Digitized by Google

modernes critiques littéraires. C'est seulement au temps de Corneille et d'Aubignac qu'un auteur se demandera s'il est vraisemblable que le tyran et les conjurés se succèdent en un même endroit. Quelquefois, au temps de Garnier, les acteurs de pièces tragiques se tenaient entre trois rideaux, et les spectateurs se contentaient de ce décor ultra-sommaire[1]. Certes, malgré les efforts sensibles de l'auteur, l'unité de lieu nous paraît assez mal réalisée, en particulier au second acte; mais pour étudier la mise en scène dans les tragédies du XVIe siècle nous devons oublier le théâtre moderne[2] et tenir compte de l'influence de Sénèque sur les auteurs d'alors et de l'importance secondaire que les spectateurs attachaient aux précisions de lieu.

A *Antigone* s'applique cette affirmation récente d'un historien de la tragédie française : « Les tragédies qui n'ont pas été jouées ont souvent été écrites par des auteurs qui voulaient les faire jouer[3]. » Mais Garnier ne pensait point au décor architectural de Serlio, dont M. Lanson a montré l'importance. Non, ces palais à l'italienne décorés de colonnades et de statues, ces obélisques, ces arcs de triomphe qui ornent la « scène tragique » dans les traductions de Vitruve et de Serlio ne conviennent pas ici. Si Garnier a eu en vue un décor précis, il en a emprunté l'idée à la scène satyrique des anciens et à la pastorale. Nous n'avons guère de documents iconographiques sur la pastorale à l'époque de Garnier; mais dans les pièces qui ont été conservées, dans la préface de l'*Arimène*, dans cer-

1. Le public parisien, qui fréquente le Vieux-Colombier et certains théâtres d'avant-garde, se trouve dans les mêmes conditions que ses ancêtres du XVIe siècle.

2. Rigal, qui a eu le mérite de comparer les tragédies du XVIe siècle avec leurs modèles antiques, était malheureusement imbu de nos préjugés modernes. Il voit tout de suite dans le silence d'Étéocle une « impossibilité scénique » et croit que la description du premier acte ne peut être réalisée à la scène; or, un régisseur de nos théâtres de préfecture ne serait pas plus gêné par le buisson et la source que, par exemple, par les portraits d'*Hernani* : on peut toujours les placer à la cantonade.

3. G. Lanson, *Esquisse d'une histoire de la tragédie française*, p. 23.

Digitized by Google

tains ballets de cour[1], on retrouve les mêmes accessoires sylvestres que dans le premier acte d'*Antigone*. Quant à la scène satyrique, feuilletez les traductions de Serlio et de Vitruve par Jean Martin (1545-1547), un dessin la représente : elle contient des arbres et des chaumières; lisez surtout la légende qui accompagne ce dessin : en y ajoutant une porte de ville, elle conviendrait exactement à *Antigone :*

... Mais la satyrique est ornée d'*Arbres, Cavernes, Montagnes, Rochers, et pareilles choses rurales* formées d'Ozier entrelassé en manière de panier ou de clayes, et couvert dessus ainsi qu'il est requis.

Nous nous garderons bien d'appliquer aux autres tragédies de Garnier nos conclusions; il nous suffit d'avoir pu constater dans une des ses pièces quelques faits certains; c'est une bonne fortune qui arrive rarement, quand l'on examine la mise en scène des tragédies de son temps.

R. LEBÈGUE.

1. Cf. Marsan, *La pastorale dramatique en France*, p. 206, 215 et la planche II (la scène satyrique d'après le Vitruve de 1547).

Digitized by Google

MÉLANGES.

HENRI III ET LE PAGE DE RONSARD.

Amadis Jamyn, qui écrivit ses premiers vers en 1564[1], fut un des poètes préférés de Charles IX, très amateur de rimes et qui se mêla, parfois heureusement, de sacrifier aux Muses[2]. Ce fut sous le règne de ce roi et grâce à la protection de Ronsard, dont il fut le page et l'élève favori[3], que ce jeune Champenois[4] parut à la cour. Outre ses mérites littéraires, il avait su profiter de la grande culture qui lui avait été donnée par des maîtres éminents[5] et avait acquis de hautes connaissances philosophiques et scientifiques. Le jeune souverain le nomma son secrétaire et lecteur ordinaire[6]. Il remplit des fonctions analogues auprès de Catherine de Médicis[7].

1. E. Berthelin, *Étude sur Amadis Jamyn*. Troyes, 1859, in-8°, p. 11.

2. Charles IX se faisait lire la nuit des vers de Ronsard par Amadis. Voir Ed. Frémy, *L'Académie des derniers Valois*, 1887, gr. in-8°, p. 43.

3. Il servait de secrétaire à son maître et lui copiait ses œuvres; c'est ce que prouve M. P. Champion dans son étude sur l'écriture de Ronsard et ses autographes.

4. Il était né en 1538 à Chaource, l'antique Cadusia, actuellement Aube, arrondissement de Bar-sur-Seine, chef-lieu de canton.

5. Dorat et Turnèbe. Sur les connaissances scientifiques d'Amadis, voir Frémy, *op. cit.*, p. 57 et 210. Le poète écrivait des vers enthousiastes sur la science :

Il n'y a rien si beau que d'ouïr et d'apprendre.
Le sçavoir est un bien, qui faict nos ans plus doux!
(*Œuvres poétiques*, éd. de 1577, t. I, p. 219.)

6. Berthelin, *op. cit.*, p. 10. Amadis fut secrétaire de la Chambre et non secrétaire-notaire du roi, aussi ne figure-t-il pas dans les listes de Tessereau, *Histoire de la chancellerie*, t. I, 1728, in-fol. Il était aux gages du roi, avec Philippe Desportes et se montra reconnaissant: il célébra la chasse, sport favori du jeune souverain, et lui dédia la traduction, qu'il a faite des treize derniers livres de l'*Iliade*. Il chanta aussi la maîtresse de Charles IX, Marie Touchet, sous le nom de Callyrée.

7. *Lettres de Catherine de Médicis*, éd. Baguenault de Puchesse, t. X, 1909, in-4°, p. 532.

Digitized by Google

Lorsque Henri III parvint au trône, le rôle du jeune poète aurait diminué d'importance, a-t-on prétendu, et son œuvre aurait été moins goûtée par son nouveau maître, qui avait une intelligence vive, mais un esprit assez pratique et préférait, dans le domaine intellectuel, les spéculations philosophiques aux exercices purement littéraires. A ce propos a été citée une lettre d'une spirituelle dame de la cour, Louise de Halluyn, dame de Sipierre et de Piennes[1], qui parlait au roi des « rimes ennuyeuses, qu'Amadis lui lisoit le soir en Avignon[2]. » Ce jugement paraît certainement catégorique et d'autant plus significatif que celui, dont Mme de Sipierre estimait si peu le talent, avait chanté, et souvent de façon fort heureuse, les charmes des beautés de la cour des Valois[3].

En réalité, le frère de Charles IX, s'il ne fut pas ou guère poète lui-même, eut de vifs goûts littéraires : il fut toujours et naturellement porté aux choses de l'esprit[4]. Il faut reconnaître ce mérite à ce peu sympathique personnage, sans se laisser influencer par les regrettables erreurs et fautes de sa vie.

Amadis Jamyn continua donc à profiter des faveurs royales : il fit partie, ainsi que nous l'apprend sûrement Colletet[5], de l'*Académie du Palais*, réorganisée par Henri III, sous la direction du savant et pondéré Guy du Faur de Pibrac[6]. Pour

1. Louise de Halluyn ou Hallwin, dame de Piennes, fille d'Antoine de Halluyn, sieur de Piennes et de Maignelay, grand louvetier de France, et de Louise de Crèvecœur, épousa Philibert de Marcilly, sieur de Sipierre ou Cypierre, gouverneur de Charles IX; elle fut dame de Catherine de Médicis. Voir le P. Anselme, *Histoire chronologique des grands officiers de la couronne*, t. III, 1728, in-fol., p. 913.

2. L. Dorez, *Amadis Jamyn jugé par une dame de la cour d'Henri III*, 1895, in-8°, p. 2 (extrait de la *Revue d'histoire littéraire de la France*).

3. Il avait célébré, entre autres, les plus brillantes demoiselles de l'escadron volant de la reine mère, Mlles de Fontaines, de Belleville, de Châteauneuf et de Surgères, l'héroïne des *Sonnets à Hélène*. Cf. Frémy, *op. cit.*, p. 188.

4. Voir à ce propos ses rapports avec l'historiographe Bernard de Girard, sieur du Haillan : article de P. Bonnefon et note de P.-M. Bondois (*Revue d'histoire littéraire de la France*, années 1908, p. 642 et suiv., 1923, p. 507).

5. Voir la vie de Jamyn par Colletet, éditée par Ch. Brunet dans la réédition des œuvres du poète en 1879, in-8°, p. 13 et 27. Cf. Frémy, *op. cit.*, p. 143.

6. Voir le ch. XI de A. Cabos, *Guy du Faur de Pibrac, un magistrat poète au XVIe siècle*, 1923, in-8°.

Digitized by Google

plaire au souverain, il fut de ceux qui donnèrent à cette réunion de grands seigneurs, de dames et de lettrés des conférences sur des questions philosophiques et des problèmes métaphysiques[1].

Ce fut aussi sous le règne de Henri III qu'il publia le recueil de ses poésies[2].

La permission d'imprimer lui fut accordée par lettres patentes du 16 avril 1575. Cet acte ne figure pas dans les trois premières éditions des œuvres, qui ne donnent[3] qu'une courte analyse que voici :

Par lettres patentes du Roy, données à Paris le seiziesme iour d'avril mil cinq cens soixante et quinze, signées *par le Roy, en son Conseil, Nicolas*[4], et scellées du grand scel sur simple queuë de cire iaune, il est permis à Amadis Jamyn, secrétaire et lecteur ordinaire de la Chambre dudit seigneur, de faire imprimer et publier, par tel imprimeur que bon luy semblera, les *œuvres poétiques*, qu'il a faictes et composées, avec défenses à tous libraires et imprimeurs, autres que celuy qu'il aura choisi et esleu, de les imprimer ou faire imprimer durant le temps et terme de six ans, sur peine de confiscation desdicts livres, despens, dommages et intérests de l'imprimeur, choisi et esleu par ledict Jamyn et d'amende arbitraire.

Mais le texte même a été conservé dans un des nombreux

1. Frémy, *op. cit.*, p. 210 et suiv. Il parla sur la joie et la tristesse, l'ire, l'honneur et l'ambition, les vertus intellectuelles et morales. Voir les textes publiés par E. Frémy, p. 239, 268, 287, 306. Voir encore d'autres discours de lui dans le t. II de l'édition de ses œuvres de 1584.

2. 1re édition (1575) : Les œuvres || poétiques || d'Amadis || Jamyn. || *A Paris*, || *de l'imprimerie de Robert Estienne*, || *Par Mamert Patisson.* || M D LXXV. || Avec privilège du Roy.

2e édition (1577) : Les œuvres || poétiques || d'Amadis || Jamyn. || *Reveuës, corrigées et augmentées, pour* || *la seconde impression.* || *Au Roy de France* || *et de Pologne.* || *A Paris*, || *Par Mamert Patisson, au logis de* || *Robert Estienne.* || M D LXXVII. || Avec privilège du Roy.

3e édition (1579) : Les œuvres || poétiques || d'Amadis || Jamyn. || *Reveuës, corrigées et augmentées, pour* || *ceste dernière impression.* || *Au Roy de France* || *et de Pologne.* || *A Paris*, || *par Mamert Patisson, imprimeur du Roy*, || *au logis de Robert Estienne.* || M D LXXIX. || Avec privilège du Roy.

3. Éd. de 1575 et 1577, au dernier feuillet recto; éd. de 1579, au dernier feuillet verso.

4. Simon Nicolas, secrétaire du roi le 26 novembre 1564, résigna son office à son neveu Gui le 11 octobre 1596 (A. Tessereau, *Histoire de la chancellerie*, t. I, p. 142 et 252).

Digitized by Google

formulaires de l'époque, que possède le département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale. Ces recueils de modèles, composés arbitrairement par les secrétaires du roi, pour se faciliter leur travail, leur permettaient d'expédier aisément les actes qui leur étaient commandés; ils ont, au point de vue de l'histoire, l'inappréciable avantage d'avoir conservé jusqu'à nous une foule de documents dont les originaux ont disparu. Malheureusement, les copies sont souvent incomplètes et ne donnent pas les dates.

C'est dans un volume de ce genre, le manuscrit français 5286, au folio 231, qu'a été transcrit le mandement qui nous intéresse, sous le titre de « permission à ung poète de fè[re] imprimer ses œuvres. » Nous en reproduisons le texte complet :

Henry, etc. A tous noz prévostz, baillifz, sén[esch]aulx et le[u]rs lieuten[an]s, et à chascun d'eulx, en droict soy, si comme à luy appartiendra, salut. N[ost]re bien-amé Amadis Jamyn, secretè[re] et lecteur ord[inai]re de nostre Chambre, nous a faict remonstrer que, continuant le désir et affection, q[u'i]l a à nostre service dès longtemps, il s'est travaillé de fè[re] et composer plusieurs *œuvres poéticques*, lesquelles il feroit très volontiers imprimer et publier, s'il nous plaisoit luy octroyer noz l[ect]res de p[er]mission, à ce nécessaires, humblement requérant icelles; *Nous*, à ces causes, après avoir fet veoir en n[ost]re Conseil lesd[ictes] œuvres, de l'advis d'icelluy, avons p[er]mis et permectons aud[ict] Jamain (*sic*) de les fè[re] imprimer et publier par tel imprimeur, que bon luy semblera, avec inhibitions et déffences à tous au[tres] libraires, imprimeurs et au[tres] que celuy, qui sera choisy et esleu par led[ict] Jamyn, de non imprimer et fè[re] imprimer et vendre durant le temps et terme de six ans, prochains venans, lesdictes œuvres, sur peine de confiscation desd[icts] livres, de tous dommaiges et intérestz de l'imprimeur, ainsy choisy et esleu par led[ict] exposant, et d'amande arbit[r]aire. *Si voullons* et vous mandons et à chascun de vous, en droict soy, enjoignons que de noz p[ré]sen[te]s permission et contenu cy-dessus, vous faciés led[ict] exposant et l'imprimeur, qui sera, par luy, esleu po[ur] l'impression desd[ictes] œuvres, joyr et user plainement et paisiblement, selon les forme et teneur, cessans et faisant cesser tous troubles et empeschemens à ce contraire[s.] Car tel est, etc. Donné, etc.

Certes, cet acte est tout de forme habituelle, et son dispositif régulier suit les strictes lois de rédaction de la chancellerie royale; il est donc banal. Cependant, le nom d'Amadis l'empêche d'être tout à fait indifférent. Une phrase, de plus, paraît indiquer au sein du Conseil une sorte de censure; enfin, ce

Digitized by Google

n'est pas tout à fait un pur hasard si un secrétaire a cru bon de le copier.

Les termes flatteurs, employés dans certaines formules, sont peut-être aussi voulus, et le fait pur et simple de l'obtention du mandement par le poète champenois prouve, il semble, l'intérêt personnel que portait Henri III à l'œuvre de son lecteur. Ainsi donc, le talent du page de Ronsard fut apprécié par le dernier des Valois, comme il l'avait été par son prédécesseur, et ce petit fait d'histoire permet de justifier la publication d'un acte, perdu jusqu'ici dans un recueil peu accessible[1].

Paul-M. Bondois.

1. Rappelons qu'Amadis Jamyn, qui mourut le 12 janvier 1593, laissa à sa ville natale une rente de 1,200 écus d'or soleil pour l'entretien d'un maître chargé d'enseigner les lettres latines et grecques aux enfants du pays. Ce petit collège subsista jusqu'en 1789. Voir à ce sujet le testament et l'épitaphe du poète dans Bibl. nat., Mss., Pièces originales, t. 1568, dossier 35931, n° 38; Carrés d'Hozier, t. 352, fol. 107, et Cabinet d'Hozier, t. 194, dossier 4964, n° 2.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MAROTIQUE.

I.

Errata au « Tableau chronologique des publications de Marot » (voir t. VII et VIII).

Année 1920, t. VII. — P. 55, l. 1 : J'ai contenté. Ajouter à la référence : *Chansons nouvelles en musique à quatre parties;* naguères imprimées à Paris par Pierre Attaingnant (4 avril 1528). (Bibliothèque de Versailles, fonds Goujet, in-8°, G. 32[1].)

P. 55, l. 9 : Le cœur de vous ma présence désire. Au lieu de *34 chansons* (s. d.), lire : *34 chansons* (23 janvier 1529).

P. 55, l. 24 : Changeons propos, c'est trop chanter d'amours. Ajouter à la référence : *Chansons nouvelles en musique à quatre parties;* naguères imprimées à Paris par Pierre Attaingnant (4 avril 1528). (Bibl. de Versailles, fonds Goujet, in-8°, G. 32.)

P. 85, l. 25 : lire : « ... estoille refulgente. » Puis suppléer : *Épitaphe de Martin*, avec l'*incipit :*

« Cy gyst apres qui debout et assis[2]. »

P. 95, l. 19 : Martin menoit son pourceau au marché. Ajouter en note : la pièce a paru également en février 1535 dans un recueil de chansons intitulé : *Vingt et six chansons musicales à quatre parties* (Paris, Pierre Attaingnant). (Bibl. de Munich.)

P. 211, n. 1 : ajouter dans la note : la pièce a paru, peut-être pour la première fois, avec de nombreuses variantes, dans le *second livre contenant XXV chansons à quatre parties...* (Paris, Pierre Attaingnant). (Bibl. Mazarine, Réserve 30345 A.)

P. 232, l. 23, lire : amyable calandre.

Année 1921, t. VIII. — P. 91, l. 25 : ajouter en note : cette édition de Roffet se trouve à la Bibliothèque nationale sous la cote Réserve 6165 A.

1. Je dois cette indication et plusieurs de celles qui suivent à l'obligeance de M. Cauchy.

2. Je dois cette rectification à l'obligeance de M. Chamard.

Digitized by Google

P. 106, l. 24 : après le vers : « Lorsque César Paris il te pleut veoir », suppléer en note : cette pièce avait paru avec des variantes dans un recueil qui date probablement de 1540 et qu'on trouve à la bibliothèque municipale de Berne sous la cote W 198, 39; le premier vers y est ainsi modifié :

« Lors que Paris, César, il te pleut veoir. »

P. 163, l. 13 : suppléer *Ad Sabidium* avant l'*incipit :*

« Jehan, je ne t'ayme point, beau syre. »

P. 163, l. 20 : suppléer *De Gellia* avant l'*incipit :*

« Jamais Alix son feu mary ne pleure. »

P. 164, l. 3 : suppléer *De Lesbia* avant l'*incipit :*

« Macée me veult faire acroyre. »

P. 164, l. 8 : suppléer *De formica electro* avant l'*incipit :*

« Dessouz l'arbre ou l'ambre degoute. »

P. 171, l. 6 : après le vers : « L'heur ou malheur de vostre cognoissance », suppléer en note : cette pièce figure avec des variantes importantes dans les *Œuvres* de Saint-Gelais, édit. Blanchemain, t. II, p. 53. On la retrouve avec des variantes autres dans le manuscrit du marquis de la Rochethulon.

P. 193, n. 3 : lire 1700 au lieu de 1702, et suppléer les mots : plusieurs fois réimprimée avant 1731.

Année 1922, t. IX. — P. 220, l. 20 : au lieu de 1920, lire : 1915.

P. V.

II.

Un manuscrit de la traduction du premier livre des « Métamorphoses » par Marot.

Dans son ouvrage récent sur Marot et Rabelais, M. P. Villey a attiré l'attention sur un manuscrit de la traduction du premier livre des *Métamorphoses*.

Ce manuscrit, qui est la propriété de M. Henri Parguez, est écrit en capitales gothiques de la fin du XVIe siècle. Mais le texte qu'il reproduit est très évidemment antérieur à celui qu'on trouve dans la plus ancienne des éditions, celle de 1534. Il semble bien que c'est non un brouillon, mais un texte déjà

Digitized by Google

élaboré, peut-être celui que Marot offrit au roi, puis, vers 1530, au duc de Lorraine, venu à Paris pour féliciter le monarque du retour en France de ses enfants.

L'étude que nous en avons faite dans un mémoire composé en vue du diplôme d'études supérieures confirme les indications données par M. Villey : sur les 1,352 vers qu'il contient, 392 (dont 372 parmi les 1,100 premiers) s'écartent de l'édition de 1534. Nous avons là un témoignage frappant, que le hasard nous a conservé, du soin avec lequel Marot savait corriger son style.

On en jugera par le début du manuscrit, que nous publions ci-après. Nous plaçons en regard, pour toutes les parties corrigées, le texte de l'édition de 1534. On constatera que les premiers vers font défaut; mais dans la suite, jusqu'au vers 1352, il ne présente pas de lacunes.

F. Gaudu.

Digitized by Google

Le premier livre des « Métamorphoses ».

Texte du manuscrit Parguez,
avec les variantes du texte définitif.

. . . . . .

Le tout ce que je peu Et tant importunay les Muses quelles enfin offrirent à ma plume rudelette inventions nouvelles et antiques, lui donnant le choys ou descrire œuvre recente et non encores veue ou de tourner en nostre langue aucune chose de la latine. Lors je considerois qua prince de hault esprit haultes choses affierent, et tant ne me fiay en mes propres inventions que pour vous trop basses ne les sentisse parquoy les laissant reposer jectay lœil sur les livres latins dont la gravite des sentences et le plaisir de la lecture, si peu que je y comprins, mont espris mes espritz, mene ma main et amuse ma muse. Que dy je amusee. Mais incitee a renouveller pour vous en faire offre lune des plus latines antiquitez et des plus antiques latinitez. Entre lesquelles celle de la metamorphose dovyde me sembla la plus belle. Tant pour la grant doulceur du stille que pour le grant nombre des propos tumbans de lung en laultre par liesons si artificielles quil semble que tout ne soit que ung et toutesfois ayseement (et peult estre point) ne se trouvera livre qui tant de diverses choses racompte. Parquoy Sire Si la nature en la diversite se resiouyst la ne se devra elle mellencollier. Pour ces raisons et aultres maintes deliberay mectre main a la besongne et de tout mon pouoir suyvre et contrefaire la veine du noble pœthe Ovyde pour mieulx faire entendre a ceulx et celles qui nont la langue latine de quelle sorte il escripvoit et quelle difference peult estre entre les anciens et les modernes. Oultre plus tel lit en mainct passaige les noms de Apollo et Daphne, Pyramus et Thisbee et daultres qui a lhistoire aussi loing de lesprit que les noms pres de la bouche. Ce que pas ainsi ne iroit si en facille vulgaire estoit myse ceste belle metamorphose, laquelle pour aultres causes trop longues a descrire ne seroit petite decoration a nostre langue. Veu mesmement que larrogance grecque a bien daigne la traduyre en la sienne. Or est ainsi que metamorphose est une diction grecque vulgairement signiffiant transformation. Et a voulu Ovyde ainsi intituler son livre contenant quinze volumes. Pour ce quen iceluy il transforme les ungs en arbres les autres en bestes et les autres en autres formes. Et pour ceste mesme cause je ne me suis pense trop entreprendre de voulloir transmuer celui qui les autres transmue. Et apres jay contrepense que double louange peult venir de transmuer ung transmueur comme dassaillir ung assailleur ou de chocquer ung bon chocqueur. Mais pour rendre lœuvre presentable a tante majeste fauldroit premierement que vostre plus que humaine puissance transmuast la muse de Marot a celle de Maro. Toutesfois telle quelle est soubz la confiance du vostre acoustume bon accueil. Elle a par maniere dessay traduyt et paracheve de ces quinze livres

Digitized by Google

Prologue.

Tout ce...
... plume inventions...
le choix ou de tourner en nostre langue aucune chose de la latine ou descrire une œuvre nouvelle parcy devant non jamais vue.

tant de diversitez de choses...

... mectre la main...

a ceulx qui...

... et Thisbee qui...

... laquelle aux poëtes vulgaires & aux painctres seroit tres prouffitable, & aussi decoration grande en nostre langue...

assailleur, de tromper un trompeur & mocquer un mocqueur...

... en celle...

Digitized by Google

le premier. Dont au chasteau damboyse vous en pleust ouyr quelque commancement.

Si leschantillon vous plaist par temps aurez la piece entiere. Car la plume du petit ouvrier ne desire voller sinon la ou le vent de vostre Royalle bouche la vouldra pousser et a tant me tairay Ovyde veult parler.

[Il y avoit en tout ce monde enorme
Tant seulement de nature une forme[1]]
Dicte Chaos une chose amassee
Une grandeur rude et mal compassee
Brief ce nestoit fors ung poix immobile
Sans aulcun art de soy tout inutile
Et la semence aux choses mal conjoinctes
Avec discord en ce poix mesmes joinctes
Qui lors estoient ensemble mal couplees
Et lune a lautre en grant discord troublees.
Aucun soleil encores au bas monde
Neslargissoit lumiere pure et munde
La lune aussi par nuictz tristes et mornes
En son croissant les deux nouvelles cornes
Ne reparoit. La terre compassee
En lair espars ne pendoit balancee
Soubz son droict poix. La grant fille des eaux
Amphitrite ses liquides ruisseaux
Et bras de mer nestendoit par encores
Aux longues fins de la terre ainsi quores
Et quelque part ou fust terre fichee
La estoit lair et la mer atachee
Ainsi estoit toute la terre instable
Lair sans clarte la mer non navigable
Chose qui fust de sa forme ne usoyt
Et oultre plus lung aux autres nuysoit
Car froit au chault menoit guerre & rumeur
Tout en ung corps et le sec alhumeur
Avec le dur le mol se combattoit
Et le pesant au ligier debatoit.
Mais dieu avec la meilleure nature
Dicelle noyse appaisa la poincture
Car terre adonq du ciel desempara
De terre aussi les eaux il separa
Et mist a part (pour mieulx faire leur paix)
Le ciel tout pur davecques lair espais.
Tout lequel cas quant il leut desmesle
Et tire hors du lourd monceau mesle

1. Je donne ici ces deux vers pour que la phrase présente un sens complet, mais on ne les trouve pas dans le manuscrit Parguez.

Digitized by Google

Brief ce nestoit quune pesanteur vile,
Sans aulcun art, une masse immobile,
Là où gisoyent les semences encloses
Desquelles sont produictes toutes choses

La lune aussi ne se renouvelloit,
Et ramener ses cornes ne souloit
Par chacun moys. La terre compassee

... La grand fille immortelle
De l'Ocean, Amphitrite la belle,
N'estendoit pas ses bras marins encores

... la terre, illec
Estoit le feu, laer et la mer auec.
Ainsi pour lors estoit...

Rien n'avoit forme, office ne puissance :
Ainçoys faisoit l'un aux aultres nuysance :
... et discords :
Sec, à l'humide : & le tout en un corps.

..., qui est la nature excellente,
Appaisa bien leur noyse violente

Puis, quand il eut desmeslez et hors mys
De l'orde masse iceulx quatre ennemys,

Digitized by Google

Il va lyer en concorde paisible
Chacun a part en sa place duysible.
Du ciel courbe la force du feu clere
Sans aucun poix eut splendeur qui esclere
55 Et print son siege au degre tres haultain
Quant est de lair il a son lieu certain
Prochain du feu et de ligier moment
Ressemble a luy trop plus quautre element.
En espesseur la terre les surpasse
60 Et sy tira la matiere plus crasse
Des elemens dont la force pesante
De soy la presse et touchant l'eau fluante
Aux derniers lieulx fit son profond amas
Et tient liez les terrestres climatz.
65 En tel façon (quiconques ait este
Celluy des dieux) la sienne majeste
Couppa la masse ainsi bien disposee
Et la reduit en membres composee.
Premierement la terre il fit au moule
70 Forme et facon dune fort grande boule
A celle fin quen son poix juste et droict
Egalle fust par ung chacun endroict
Puys ca et la les grans mers espandit
Et par grans ventz enflees les rendit
75 Leur commandant denvironner par unde
Le grant entour de toute terre ronde
Parmy laquelle adjousta grans estangs
Gros lacs profonds et fontaines sortans
Et puis seignit de rivages obliques
80 Les fleuves grans coulans et aquatiques
Qui dune part en la terre se boyvent
Autres plusieurs en la mer se recoyvent
Et la receus les grans havres et portz
Battent en lieu de rivages et bortz.
85 Les champs voulut estendre et descouvrir
Boys et forestz de fueilles se couvrir
Ung chacun val en pendant se baisser
Faisant en hault les montaignes dresser.

Le ciel et la terre divisez par cinq zones.

Et tout ainsi que les cercles et zones
90 Sont divisans les hautains cieulx et trosnes
Deux a la dextre et sur senextre deux
Dont le cinquiesme est le plus ardant deulx
Par tel facon et en semblable nombre
Dieu distingua terre pesante et sombre
95 Et quainsy soit en ses proportions
Tient et occupe autant de regions

Digitized by Google

Le feu sans pois du ciel courbe & tout rond
Fut à monter naturellement prompt,
Et occupa le degré plus haultain.
L'aer le suyvit, qui n'en est pas loingtain
Ains du cler feu approche grandement
D'agilité, de lieu semblablement.

Et emporta la matiere plus...
Du lourd monceau : dont en bas san alla
Par pesanteur. Puis la mer s'en alla
... sa demourance querre,
Environnant de toutz cotes la terre.

... quant il eut projecte
Ce grand ouvrage (& en membres dressee
La grose masse en ce poinct depecee)
Il arrondit et fit la terre...
... d'une bien...

... faire flotter leur unde
Tout a l'entour des fins de terre ronde

Lacz & marets & fontaines sortants :
... de bordz & rives tournoyantes
Ceinctures feit aux rivieres courantes.

..., au lieu de riues et de borz
Ne battent plus que grans havres & ports.
Aux champs apres commanda de s'estendre,
Et aux toretz rameaux et fueilles prendre :
... feit baisser
Et contrehault...

... que l'ouvrier advisé
Feit le hault ciel par cercles divisé,

Et en cela le hault ciel ne l'excede,
Car, comme luy, cinq regions possede :

Digitized by Google

Dont la moyenne habiter on ne peult
Par lardant chault qui en elle se meult.
Deux de ceus la couvre la haulte neige
100 Et entre lune et lautre il mist le siege
De deux encor que luy qui tout ouvroit
Admodera par chault mesle de froid.
Surtout cela le gris air apparoist
Lequel dautant comme plus leger est
105 Que terre et leau dautant est il pesant
Plus que le feu tant subtil et luysant.
En celluy air les nues et nuees
Voulut ensemble estre constituees
Tonnerre aussi et tempestes soubdaines
110 Troublans a coup les pensees humaines
Semblablement les impetueux ventz
Faisans la fouldre et le froid esmouvans
Et iceulx ventz dieu ma permys daller
Confusement par la voye de lair
115 Et nonobstant que chacun deux exerce
Ses soufflemens en region diverse
Encore a peine on peult (quant sesvertuent)
Y resister quilz ne rompent et ruent
Le monde jus par bouffements austerres
120 Tant est discorde entre ces quatre freres.

Les regions des quatre ventz.

Lung cest Eurus qui en orient perce
Les regnes haulx de Nabate et de Perse
Faisant son cours la ou les monts seslievent
Subjectz au raiz qui au matin se lievent.
125 Les tiedes eaux ou l'occident aspire
Et le doux vespre approchent de Zephire
Puys Boreas envahit la partie
Septentrione en singlant vers Scytie
Et au contraire Auster vent estourdy
130 Moylle la terre estant sur le mydy
Dautant quil est a la pluye subject
Par les vapeurs qui la font leur obgect
Par sus cela louvrier celestiel
Mist et crea lair liquide du ciel
135 Sans pesanteur et qui ne tient en rien
De lespesseur et brouas terrien.
A peine ainsi eut en certains limites
Lors discerne choses grans et petites
Que par le ciel (pour les nuictz rendre nettes)
140 Vont commancer a luyre les planctes.
. . . . . .

Digitized by Google

Par le grant chauld qui en elle se meut
Puis elle en a deux couvertes de neige
Et au milieu de ces deux est le siege
... que Dieu qui...

... l'aer il voulut renger
... comme il est plus leger

Commanda estre ensemble situees
Et le tonnerre et...
Epouvantant...
..., avec la fouldre ardente
Les ventz causant froidure morfondante

Tant terrible est la discorde des freres.

Le vent Eurus tout premier s'envolla
Vers Orient, & occuper alla
Nabathe et Perse, & les monts qui seslevent
Soubz les rayons qui au matin se levent
Zephyrus fut soubz Vesper resident,
Pres des ruysseaux tiedis de l'Occident
Boreas froid...
Septentrione avecques la Scythie
Et vers midy, qui est tout au contraire
Auster moyteux jecta pluye ordinaire.
Sur tout cela que j'ay cy declaré
Le grand ouvrier meit le ciel etheré,
Cler, pur, sans pois, & qui ne tient en rien
De l'espesseur & brouas terrien.
A peine avoit touts ces œuvres haultains
Ainsi assis en lieux seurs & certains,
Que tout autour du ciel, cleres & nettes,
Vont commencer a luyre les planettes
Qui de tout temps, pressées & tachées,
Soubz celle masse avoyent esté cachées.

Digitized by Google

Description des quatre eages.

173 Leage dore sur touts resplendissant
Fut le premier au monde florissant
175 Auquel chacun sans correcteur et loy
De son bon gre gardoit justice et foy.
En peine et peur aucun ne souloit vivre
Loix menaçants ne se grauoient en cuyvre
Povres gens sans refluge
180 Ne redoubtoient la face de leur juge
Mais en seurte se savoient accointer
Sans quil fallut juge a les appoincter.
Larbre du pin charpante et fendu
Nestoit encor des haulx montz descendu
185 Sur les grans eaux en forme de gallee
Pour en pais estrange faire allee
Hommes mortelz ne congnoissoient alheure
Fors seulement le lieu de leur demeure.
Fossez profonds et murs de grands efforts
190 Nenvironnoient encor villes et fortz
Trompes clerons darain droict ou tortu
Larmet la lance et le glaive poinctu
Nestoit pour lors sans usaige et alarmes
De chevalliers de pietons ou gens darmes
195 Les gens alors seurement en touts cas
Accomplissoient leurs plaisirs delicatz
La terre aussi non froissee et ferue
Par homme aucun du soc de la charrue
Sans quon y eut ou seme ou plante
200 Donnoit de soy tous biens a grant plante.
Et les vivans contents de la pasture
Produicte alors sans labeur ou culture
Cueilloient les fruictz des sauvaiges pommiers
Fraises aux montz les cormes aux cormiers
205 Pareillement les meures qui sont ioinctes
Contre buissons plains despines & poinctes
Avec le gland qui leur tomboit a gre
Du large chesne a Jupiter sacre.
Le beau printemps chacun an florissoit
210 Et Zephirus le bon vent nourrissoit
Par doulx souspirs et alaines bien duictes
Les belles fleurs sans semence produictes.

Digitized by Google

... eaux, pour flotter et nager,
Et en pays estrange voyager.

... pietons et gens darmes,

Donnoyt de soy touts biens à grand plante

... labeur ne culture.
Cueilloient le fruict...

Printemps le verd regnoit incessament
Et Zephirus, souspirant doulcement
Souefves rendoit, par tiedes alenées,
bien nées.

Digitized by Google

III.

Une édition posthume des « Œuvres » de Marot.

Le tableau critique des publications de Marot dressé par M. P. Villey (*Revue du XVIe siècle*, t. VIII, 1921, p. 175) fait un choix restreint parmi les éditions posthumes des *Œuvres*, car on n'y trouve pas de pièces inédites ou modifications à signaler. Toutes ces réimpressions n'enrichissent point la liste des œuvres et ne contribuent pas à caractériser leur auteur. Cependant, elles donnent des renseignements sur l'expansion, la popularité, la faveur du chanteur auprès du public, que les éditeurs et les libraires ne manquaient pas d'exploiter. Parmi les éditions posthumes des *Œuvres* nous signalons un recueil collectif qui offre quelque intérêt pour sa composition.

La bibliothèque de l'archevêché de Calocza (en Hongrie) est très riche en livres français (surtout des écrits historiques, des mémoires, des journaux du XVIIIe siècle); quelques-unes de ces publications remontent au XVIe siècle. Chaque évêque a légué sa bibliothèque, qui a conservé le caractère original, et presque tous les volumes sont mis en ordre dans des salles spéciales. Un catalogue, où les livres sont groupés par ordre de matière, rend l'orientation facile.

Le fondateur de la bibliothèque était l'archevêque Adam Patachich, comte de Zaiesda (1776-1784), transféré de l'évêché de Grand-Varadin, d'où il apporta sa riche bibliothèque, qui forme le noyau de toute la collection. Son successeur, le comte Ladislas Kollonitz de Kollegrad et Zay-Ugrocz (1787-1817), était aussi un grand amateur de beaux livres, de traités, de plaquettes politiques qu'il semble avoir fait venir ou acheter à Vienne, où il séjourna à la cour des Habsbourg. C'est dans sa bibliothèque que nous venons de retrouver une édition posthume des *Œuvres* de Marot portant le n° 21001. En voici le titre :

« Les / Œuvres de / Clement Ma/rot, de Cahors, valet de Chambre du Roy. / Plus amples, et en meilleur or-/dre que parauant. A Paris, / chez Oudin Petit, en la rue Sainct Jacques, à l'enseigne de la / Fleur de Lys. / 1551. »

C'est un petit volume in-16 qui compte 372 feuillets chiffrés et une Table des *Œuvres* de Marot de 23 pages non chiffrées et intercalée entre les feuillets 2 et 3. Le volume commence

Digitized by Google

par les pièces : l'Imprimeur au lecteur (f. 1 verso) et l'Autheur à son livre, A sa dame (f. 2 verso), accompagné de la devise : La mort n'y mord. Après la Table sont groupés les opuscules de l'*Adolescence*, dont le premier : le Temple de Cupido (f. 3). La dernière pièce d'importance est l'Histoire de Leander et Hero (f. 359), connue par l'édition de Dolet (1542, f. 243). Le volume se termine par les six Sonnetz de Pétrarque, sur la Mort de sa dame Laure (f. 370 verso), dont le dernier a pour titre : Épitaphe de ma dame Laure (f. 372 verso).

A ce volume on a ajouté trois autres publications, dont deux de Marot. C'est d'abord l'*Enfer* de Marot (ff. 1-16), qui parut déjà en 1526. Ensuite la paraphrase des Psaumes (1543) :

« Cinquan/te deux pseau/mes de David. Traduictz en rithme Françoyse / selon la verité Hebraique, par Clement Marot. / A Paris, chez Guillaume Thibout, 1551. » Le volume renferme 54 feuillets, il s'ouvre par une Table des psaumes.

Marot n'a publié que les Cinquante Pseaumes en françois (1543[1]). Les éditions successives en augmentent le nombre : Clément Le Maistre [Lyonnais] ajouta la traduction des psaumes 33 et 41, publiant : Cinquante-deux Pseaumes de David, trad... par Cl. Marot (Paris, Jacques Bogard, 1545). C'est cette version que notre édition semble reproduire[2]. L'évolution du Psautier réformé se continue : Robert Brincel traduisit quarante-deux psaumes pour compléter la série qui parut dans un volume : « Les cent cinquante Psalmes du prophète royal David, traduictz en rithme Françoyse par Clém. Marot et autres Autheurs (Paris, 1550). » La même année, Jean Poictevin fit paraître les « Cent Psalmes de David qui restoyent à traduire après les cinquante de Cl. Marot, mis en rime françoyse (A Poictiers, Nicolas Pelletier, 1550) ». Il est l'éditeur de la troisième plaquette qui se trouve réunie avec les *Œuvres* de Clément Marot dans notre volume collectif et qu'on rencontre placée sous le nom de Claude Le Maistre, dont le recueil ne semble reproduire qu'une seule traduction (ps. LXXXXV). En voici le titre et l'analyse : « Vingt et deux octonaires du Psalme cent dix neuf. Treize psalmes tra/-duictz

1. J. Plattard, *De l'authenticité de quelques poésies inédites de Clément Marot* (*Revue des Études rabelaisiennes*, t. X, 1912, p. 68-71).

2. Marg. Förster, *Die französischen Psalmenübersetzungen vom XII. bis zum Ende des XVIII. Jahrhunderts.* Berlin, 1914, p. 54, 252.

Digitized by Google

par diuers autheurs. Avec / plusieurs cantiques, lesquelz / n'ont esté imprimez jus/-ques a mainte/nant. / A tres illustre, haulte et puissante Dame la Royne / de Nauarre. »

La plaquette se compose de 32 feuillets in-16 et commence par la dédicace (f. 1) :

> Je ne scay pas Princesse debonnaire,
> Quae (*sic!*) presenter a vostre maiesté :

Le nom de l'auteur figure au dernier vers :

> Et l'ornement de ma peine et de moy,
> Jehan Poicteuin.

Les traductions des psaumes sont précédées par un argument. Ce sont les suivants (f. 12) : Psalmes [de David] XLI, — LXXXIX, — LXXXXV [de Claude Le Maistre], — XXVIII, XXVII, — LXXXIV, CXXX, — CXXIX. Trois cantiques font la suite : Cantiques de Zacharie, — de la Vierge, — d'Augustin. La dernière pièce (f. 30 verso) est intitulée : Chanson spirituelle de la Royne de Nauarre, sur le chant de : Ce qui m'est deu et ordonné.

Elle se termine par ce couplet (f. 32 verso) :

> Changez en ioye ma tristesse
> Las, hastez vous : car plus n'en puis.

Les traductions de Jean Poictevin ont été mises en musique, ce qui contribua à leur expansion. La même année vit paraître le recueil de Théodore de Bèze (de Vezelay en Bourgogne), imprimé à Genève par Jehan Crespin (1551). Bèze travailla pendant onze ans à sa traduction, qu'il ajouta à celle de Marot (1562). Notre volume n'offre qu'une réunion fortuite de l'œuvre de Marot à celle de son continuateur, Jean Poictevin, mais le noyau des nombreux psautiers postérieurs est toujours celui de Marot, qui servit de modèle et que les imitateurs ont tâché de compléter.

Louis Karl.

Digitized by Google

RÉCENTS ÉCRITS ITALIENS SUR MARGUERITE DE NAVARRE.

La critique italienne, depuis une quinzaine d'années, s'occupe avec intérêt de la reine de Navarre, et, sans parler des publications de textes inédits ou des traductions faites par MM. Fontana et Picco, les études biographiques ou littéraires sur la princesse se sont multipliées en Italie depuis 1900. Mme Garosci, M. Picco, M. C. Pellegrini tour à tour ont dit leur mot sur la sœur de François Ier, et dernièrement M. Toldo publiait un article[1] où il donnait son avis sur le caractère de Marguerite et la valeur artistique de son œuvre. Cet article m'a semblé mériter d'être discuté. Il présente, en effet, une image très neuve, très inattendue et peut-être très fausse de la reine, image qui demande à être critiquée de près.

Je dois dire tout de suite que l'article de M. Toldo n'est pas toujours facile à contrôler. L'auteur oublie, en effet, d'indiquer l'édition qu'il cite. Or, souvent, il n'est pas possible de retrouver dans l'édition Dillaye[2], dont je me suis servi, les textes qu'il indique. D'où cela provient-il? Faut-il incriminer l'imprimeur? Il y a, sans doute, dans cet article d'étranges fautes et que je signalerai; mais il serait singulier qu'il ait, par endroits, bouleversé les indications mises en notes par M. Toldo et que celui-ci ne s'en soit pas aperçu.

Je ne puis, quoi qu'il en soit, m'empêcher de trouver bizarre des faits comme les suivants : P. 382, n. 2, M. Toldo nous renvoie à la nouv. 62, alors qu'il s'agit, de toute évidence, de la nouv. 66 citée une ligne plus haut. P. 389, n. 5, je lis : *ibid.* Il semble que M. Toldo cite la nouv. 68, — la note renvoie, en réalité, à une autre nouvelle. P. 391, n. 1, on nous renvoie à la nouv. 10; il s'agit de la nouv. 8. La n. 2, *ibid.*, ne renvoie nullement, comme on le pourrait croire, à la nouv. 10, — ou à la nouv. 8 qui doit la remplacer, — mais à la nouv. 19.

1. *Rivista d'Italia*, 15 luglio 1923, p. 380-405. *Rileggendo il novelliere della Regina di Navarra.*
2. Lemerre, 1879, 3 vol.

Digitized by Google

J'avoue ne plus comprendre. P. 392, n. 4, M. Toldo cite la nouv. 10, et ce texte est tiré de la nouv. 8, mais, n. 5, il cite encore la nouv. 10, et la référence, cette fois, est exacte. Que conclure de ce mélange de citations exactes ou erronées? P. 394, n. 1 et 2, il cite les nouv. 35 et 42, et leur texte, tel que le donne Dillaye, ne correspond en rien au développement de M. Toldo. Même page, celui-ci renvoie, n. 3, à la nouv. 53, et, n. 4, à la nouv. 42. Or, je trouve le texte cité n. 3 comme venant de la nouv. 53 dans la nouv. 42, et réciproquement. P. 395, n. 5, M. Toldo indique comme référence la nouv. 53. Le sujet appelle ici la nouv. 57 de l'édit. Dillaye, et nous avons déjà vu qu'il y a eu confusion entre cette nouv. 53 et la 42e! P. 402, n. 7, étudiant l'histoire d'Amadour, M. Toldo renvoie à la nouv. 12, et, p. 384, n. 8, il citait la nouv. 12 comme étant celle où Marguerite conte l'histoire de Lorenzaccio. C'est, en réalité, la 10e qu'il fallait citer ici. J'ajoute que M. Toldo cite souvent, par exemple p. 403, des textes sans donner leurs références et qu'ailleurs, p. 394, n. 2, il renvoie, pour un seul texte, à trois nouvelles.

Le texte de ses citations n'est d'ailleurs pas très sûr. Les fautes y abondent. Il en est qui sont de pures fautes d'impression[1] et, par là même, peuvent à la rigueur être négligées. D'autres, en revanche, sont plus graves et faussent le sens des textes cités, quand elles ne les rendent pas incompréhensibles. J'en relève quelques-unes. P. 381, « ... *vint un service* » pour « *vint au service* ». P. 385, « ... *et ly laissèrent* » pour « ... *et les laissèrent* ». P. 387, « *falloit* » pour « *failloit* », « *les* » pour « *le* ». P. 402, « *fallost* » pour « *falloit* », et surtout, p. 400, « *eschauffer la chaleur* », qui ne signifie rien, pour « *eschauffer la frescheur*[2] ». Je pourrais reprocher aussi à M. Toldo de ne pas suivre une orthographe uniforme. Il semble vouloir adopter celle du XVIe siècle, puisqu'il écrit, par exemple p. 385, « *compaignye* »; pourquoi, dès lors, écrire dans la même page « *pratiqua* » et non « *practiqua* », comme le donnent les manuscrits? Pourquoi, p. 389, écrire à une ligne d'intervalle « *avoit* » et « *nommait* » au lieu de « *nommoit* »?

Ce sont là peccadilles, il est vrai, à côté de plus graves

1. P. 387, « *mensoge* » pour « *mensonge* »; p. 391, « *paternostres* » pour « *patenostres* »; p. 394, « *voluptée* » pour « *volupté* », etc. J'en passe; p. 391, « *Li celebrano...* » pour « *La celebrano...* » qui s'impose.

2. Et M. Toldo prétend que Marguerite gâte le texte de Boccace!

Digitized by Google

erreurs. P. 384, M. Toldo, n. 6, dit que Marguerite, sous le nom de Parlamente, conte la nouv. 22, alors que c'est Géburon. Voici surtout une erreur impardonnable. Comment M. Toldo a-t-il pu croire qu'il est question dans la nouv. 66 de Marguerite en personne? C'est de sa fille qu'il s'agit. Le nom de M. de Vendôme eût dû l'éclairer. Première erreur. En voici une autre. Où M. Toldo a-t-il vu que c'était d'une nuit de noces qu'il s'agissait? Le texte est clair, qui dit : « *L'année que monsieur de Vendosme espousa la princesse de Navarre, après avoir festoyé, à Vendosme, les Roy et Royne, leur pere et mere, s'en allerent en Guyenne avecq eulx et, passans par la maison d'un gentilhomme..., danserent si longuement... que les deux nouveaulx mariez se trouverent lassez*[1]... », et voilà ce qui explique, ce dont s'étonne M. Toldo, « *la grande calma dei sensi degli illustri sposi*[2] ».

Je n'insiste pas sur tout ceci. Erreurs de notation, fautes d'impression, contresens seraient choses pardonnables s'ils étaient compensés par l'intelligence du texte analysé. Mais M. Toldo a-t-il compris l'*Heptaméron?* C'est ce qu'il nous faut maintenant étudier.

Quel est l'objet de M. Toldo? Il est double. C'est de faire, d'après l'*Heptaméron*, un portrait de la princesse. C'est d'étudier la valeur artistique de son livre. On a beaucoup loué la reine et ses ouvrages. Est-ce avec raison? Put-elle se répéter en mourant les paroles de Grégoire VII : « *Dilexi justitiam, odivi iniquitatem* »? Telles sont les questions que se pose au début de son article le critique italien[3].

On a fait d'elle, dit-il, une mystique, « *les regards fixés au ciel*[4] ». C'est une erreur : tout n'est pas tristesse dans son œuvre, l'*Heptaméron* en est la preuve. — Et je le veux bien. J'admets que Marguerite n'a pas été sans cesse la religieuse laïque, si je puis dire, qu'elle fut pendant ses dernières années. Elle l'avoue : sans prendre les *Prisons* pour une confession absolument rigoureuse, il est permis d'y chercher des indica-

1. *Heptaméron*, édit. Dillaye, III, 162. C'est toujours cette édition que je cite.

2. *Rivista d'Italia*, p. 382. Il ressort du texte de M. Toldo, p. 405, qu'il attribue à Balzac *La femme de quarante ans*. Il confond *La femme de trente ans*, qui est de Balzac, avec le roman de Charles de Bernard, qui porte le premier titre. De pareilles erreurs seules nous autoriseraient à suspecter les résultats de l'analyse de M. Toldo.

3. *Rivista d'Italia*, p. 380.

4. *Rivista d'Italia*, p. 380.

Digitized by Google

tions sur l'évolution psychologique de la reine; or, elle reconnaît[1] n'avoir pas eu toujours Dieu pour seule pensée. Et nous savons par les témoignages contemporains qu'elle n'était pas hostile aux plaisirs mondains, ne fermait pas l'oreille aux propos gaillards ni ne s'en scandalisait. Mais faut-il ne voir que ce côté de son caractère? M. Toldo me semble négliger de parti pris les *Dernières Poésies*, dont l'authenticité est indiscutable et indiscutée. L'*Heptaméron* nous prouve la gaîté de la reine; soit. Les poésies, les *Marguerites* comme les *Prisons*, nous révèlent son mysticisme. M. Toldo n'a pas tenu compte des vers de la reine de Navarre, dont certains, les plus importants peut-être, postérieurs à la rédaction de l'*Heptaméron*[2], nous disent ce que fut sa pensée dernière, la seule, en définitive, qui importe. Le point de départ de M. Toldo est trop précis et trop limité. Cela risque de fausser son analyse.

Ce qui me paraît plus grave, c'est de ne voir dans l'*Heptaméron* qu'une autobiographie, « *È sotto certi riguardi una specie di libro di confessioni autobiografiche e psicologiche*[3] », dit M. Toldo, et, plus loin, « *L'autoapologia continua*[4]... ». C'est pourquoi, ajoute-t-il, Marguerite a pu se vanter de n'écrire que des histoires vraies. Il y aurait des réserves à faire sur l'authenticité des histoires qu'elle nous raconte. Beaucoup des nouvelles, sans doute, sont vraies, celles relatives à François Ier, au duc d'Urbin, à Lorenzino de Médicis par exemple, quelques-unes aussi de celles où Marguerite se met en scène[5]. Mais beaucoup sont de pure invention, viennent de sources imprimées ou orales[6]; la plupart surtout ne se rapportent nullement à Marguerite. Il est vrai que M. Toldo s'appuie moins

1. *Prisons*, I, II, *passim*. *Dernières Poésies*, éd. A. Lefranc, p. 121 et suiv.

2. On n'est pas sûr de la date de rédaction des contes. Le Roux de Lincy (*Heptam.*, I, CXXVII) dit vers 1543; F. Frank (*Heptam.*, I, XLVIII) propose 1527-1531; Lefranc (*Grands écrivains français de la Renaissance*, p. 190-191) date le recueil des six ou sept années qui précédèrent la mort de François Ier; G. Paris (*Journal des savants*, 1895, p. 342) admet que l'ensemble du recueil est postérieur à 1545. A. Lefranc et G. Paris, en tous cas, croient l'*Heptaméron* antérieur aux *Dernières Poésies*.

3. *Rivista d'Italia*, p. 381.

4. *Ibid.*, p. 382.

5. Encore que G. Paris (*loc. cit.*, p. 346) doute de l'authenticité de certaines de celles-ci.

6. M. Ch. H. Livingston [*The romanic Review*, avril-septembre 1923] vient de le démontrer pour les nouvelles 28, 34, 52, 62.

Digitized by Google

pour développer sa thèse sur les contes eux-mêmes que sur les conversations qui les suivent. En ceci il a raison : les devisants de l'*Heptaméron* semblent pouvoir être identifiés de façon à peu près certaine. Il est hors de doute, par exemple, que Parlamente est la porte-paroles de Marguerite. Encore pour faire d'après ces conversations le portrait de la reine faut-il interpréter sainement ce qu'elle dit et ne pas rapporter à Marguerite, — comme le fait sans cesse M. Toldo, — ce que disent les autres personnages.

M. Toldo, analysant ce qu'il appelle une « *autoapologie* », note que Marguerite s'y décerne mille louanges : elle s'accorde vertu, bonne grâce, talent et surtout beauté[1]. Peut-être, dit-il, ces louanges ont-elles été ajoutées par le copiste pour la flatter, la dernière surtout, car la femme laide est sensible à de tels compliments, et Marguerite n'était pas belle : « *I ritratti di lei non sono davvero seducenti*[2]. » Marguerite n'a pas été, sans doute, la rivale des beautés de 1520, mais ses portraits nous montrent justement que, si elle n'eût pas la beauté au sens propre du mot, elle avait, quoi qu'en dise M. Toldo, le charme qui séduit. Il suffit, pour s'en assurer, de se reporter au recueil de Niel[3] ou au beau crayon qui orne l'édition des *Dernières Poésies*. Et, d'ailleurs, eût-elle été sensible à ce genre de flatterie, comme l'affirme M. Toldo? Rien ne permet de l'avancer.

Ici commence une série de pages sans nulle bienveillance pour Marguerite. M. Toldo s'attache à ruiner l'idée que l'on se fait d'elle. Elle se vante de sa justice? Oui; mais remarquons, dit-il, que cette justice est bien indulgente, au moins en ce qui concerne les ecclésiastiques. Voyez la nouv. 22 : pourquoi ne pas punir plus durement le coupable? — Pourquoi? Mais parce que la reine a pitié de ce misérable et qu'elle veut croire à son repentir, lui donner l'occasion d'expier sa faute. Cette pitié, si elle ne prouve pas une justice terrible, prouve au moins la bonté de la reine, bonté que M. Toldo va plus loin mettre en doute. Et, d'ailleurs, ne récompense-t-elle pas la vertu de l'héroïne en la faisant abbesse de Gif[4]? M. Toldo ne le dit pas. — Citant la nouv. 72, il s'étonne, ironiquement, que Mar-

1. *Rivista d'Italia*, p. 382.
2. *Ibid.*, p. 382.
3. P.-G.-J. Niel, *Portraits des personnages français les plus illustres du XVIe siècle*, Paris, 1856, 2 vol. in-fol.
4. *Heptam.*, II, 73.

Digitized by Google

guerite ordonne seulement *l'allontanamento del frate scandaloso. L'allontanamento e nulla più*[1]. Mais le texte de Marguerite en dit long à qui le veut comprendre. Elle écrivit à l'évêque intéressé pour qu'il donnât ordre « *à faire chasser ce religieux scandaleux*[2] ». Outre les punitions que lui peut infliger l'évêque, n'en est-ce pas une que de priver le coupable de ses bénéfices? M. Toldo n'y pense pas.

Voilà pour la justice de la reine. Voici pour sa bonté, son humanité. Elle a le cœur dur. Elle méprise les humbles dont la mort ne compte pas et qui sont capables de tous les vices. Voyez ce que disent Géburon et Saffredent. — Sans doute. Mais parlent-ils au nom de la reine? Nullement. Ils disent ce que doivent dire des seigneurs de cette époque, parlent en hommes pour qui le peuple n'existe pas, et le réalisme de Marguerite ne diminue en rien sa bonté. Elle a protégé, à ses risques et périls, Marot, Calvin, Berquin, Des Périers, gens de petite naissance, sans se préoccuper de leur rang; elle a fondé à Paris, à Alençon des hôpitaux, a promulgué des règlements touchant l'organisation de l'assistance dans ses domaines[3] : ce sont là des preuves suffisantes de son humanité.

M. Toldo cite, à propos de cette indifférence de la reine à l'égard des petits, les nouvelles 35, 39 et 45. Est-ce bien à celles que je puis lire dans l'édition Dillaye qu'il fait allusion? Je n'en sais rien; mais, outre que ses citations semblent uniquement appuyer ce qu'il dit des nobles qui jettent en de mauvais lieux les filles qui leur résistent, alors qu'il n'est nullement question de cela dans aucune des trois nouvelles, je suis bien obligé de relever que dans la nouv. 35 il est à peine question des brutalités des nobles envers leurs inférieurs, et que si, dans la nouv. 45, on abuse d'une servante, celle-ci semble bien prendre goût au jeu. J'ajoute qu'une histoire de ce genre ne peut rien nous apprendre sur Marguerite, car elle fait partie du vieux fonds de contes gaillards chers à nos pères. M. Toldo s'étonne, à propos de la nouv. 18, que personne ne plaigne la servante dont on s'est joué. Mais justement Simontault reproche au héros de l'histoire de n'avoir pas vu près de lui cet amour simple et vrai[4]. N'est-ce pas là rendre justice à la servante?

1. *Rivista d'Italia*, p. 382.
2. *Heptam.*, III, 229.
3. F. Duval, *Essai sur Marguerite d'Angoulême*... Pos. thèses École des chartes, 1901, p. 33-46, chap. II.
4. *Heptam.*, I, 243.

Digitized by Google

Ni Parlamente, ni Oisille ne protestent contre les cruautés qu'elles entendent conter, donc la bonté de Marguerite est un mythe. La notion de charité, de pitié varie suivant les époques, et, si Marguerite a prêté à Parlamente quelques traits de son caractère, a-t-elle voulu tracer en elle un portrait complet de ce qu'elle était? Rien ne l'assure. M. Toldo l'affirme. Mais qui le prouve?

Les mœurs sont brutales, écrit-il, et il n'apparaît pas que le conteur les blâme. Ce ne sont que meurtres, tortures, exécutions auxquels l'auditoire applaudit. M. Toldo s'étonne que l'on brûle un couvent pour le crime d'un moine. N'a-t-il donc pas lu que l'on y découvrit vingt femmes ou filles enlevées[1]? Voilà qui justifie en partie la rigueur du châtiment et l'indifférence de la reine. Les interlocuteurs se plaisent aux histoires tragiques. Mais si les mœurs le voulaient ainsi! Faudra-t-il accuser Corneille ou Racine de cruauté pour avoir mis Rodogune ou Néron sur la scène? M. Toldo se refuse à juger Marguerite en fonction, si je puis dire, de la civilisation, de l'état de mœurs de son temps[2].

Ce n'est pas tout. Il lui reproche ses complaisances pour son frère. Elle conte ses fredaines, pardonne, et trouve naturel qu'il mêle galanterie et religion. Elle l'excuse, elle a tort. Et il ironise sur les précautions que prend le roi dans ses aventures[3]. Il déclare, à ce propos, préférer le François Ier de Victor Hugo. Il reste que celui de Marguerite est plus près de la vérité que celui de Hugo, et d'ailleurs qu'est-ce que cette comparaison nous apprend sur la reine? Rien. Quant à son indulgence, elle s'explique par son amour pour son frère[4]. Il n'y a pas là de complaisance hypocrite, mais un excès de cet amour qui lui faisait pardonner les fautes fraternelles et croire, malgré tout, en sa foi et son salut. Renvoyons M. Toldo aux beaux vers des

1. *Heptam.*, II, 169.

2. Dans son *Contributo allo studio della novella francesa*, p. 58, M. Toldo notait que la vie sociale au temps du roi François et les nouvelles italiennes et françaises imitées par Marguerite expliquent ces défauts, — et cette opinion est bien la vraie.

3. Je me demande où M. Toldo a vu, cf. *Rivista*, p. 387, que le roi craignait les risques d'un « *raffreddore* » dans ses courses nocturnes?

4. M. Toldo, *Contributo allo studio della novelle francese*, p. 75, louait la psychologie de Marguerite à noter ainsi le repentir après la faute.

Digitized by Google

Prisons[1], où elle nous montre la mort de son frère. On peut critiquer le roi, mais non sa sœur : ce qu'elle dit de lui ne la diminue en rien.

La figure de Marguerite se couvre d'ombre, dit en substance M. Toldo, — et c'est ici qu'il voulait en venir, — comme celle de Barberine dans son miroir. Ce n'est plus la princesse bonne et tendre que nous aimons, mais je ne sais quelle indifférente. Et que sera-ce si nous continuons à disséquer l'*Heptaméron!* « *Nè solo trattasi di pornografia, d'evocazione di scene sensuali, ma ben anche di scatografia volgarissima*[2]. » Que d'histoires et de propos scabreux! Voyez la nouv. 11. Et c'est une femme qui a écrit cela? M. Toldo ignorerait-il la coexistence dans notre littérature d'un courant d'idées gaulois et d'un courant idéaliste et que beaucoup de nos auteurs se sont laissé entraîner tour à tour par l'un et par l'autre? Il faudrait, en tout cas, être juste. M. Toldo s'étonne de la nouv. 11, malodorante, je le reconnais, et il relève avec complaisance que nul de ceux qui l'entendent n'a l'air dégoûté. Mais oui, l'on rit, sans fausse pruderie, après, toutefois, que l'on a dit : « *Combien que le compte soit ord et salle*[3]... », et M. Toldo ne le relève pas. Cette phrase pourtant corrige ce que l'hilarité produite par le récit peut avoir de choquant : c'est le rire d'une grande dame qui sait ne pas se scandaliser, mais marque néanmoins d'un trait ferme les limites permises à la plaisanterie.

La sagesse consiste donc à faire alterner les contes lestes et les actes de piété, demande M. Toldo? Et il en profite pour accumuler dans une note[4] toutes les contradictions religieuses que l'on relève dans la vie de Marguerite, sans se demander si l'*Heptaméron* seul suffit à résoudre le problème de la foi de la reine et si ce qui nous paraît, à nous, contradictoire ne s'expliquerait pas par l'état des croyances en 1540. Il ne semble pas se douter du drame qui s'est joué dans le cœur de Marguerite

1. *Dernières Poésies*, p. 280 et suiv. Le roi, dont la vie n'était pas telle

Qu'on le jugeast ung devot saint Loÿs

(elle savait donc apprécier justement sa conduite), n'en avait pas moins une foi sincère.

2. *Rivista d'Italia*, p. 388.

3. *Heptam.*, I, 155. M. Toldo admettait (*Contributo allo studio della novella...*, p. 32) qu'une femme peut entendre des contes même « *liberissimi* » sans y perdre de sa considération.

4. *Rivista d'Italia*, p. 390, n. 6.

Digitized by Google

et dont les *Prisons* nous apportent le témoignage assuré : il relève un certain nombre de traits qui peuvent nous paraître contradictoires, il oublie pour les expliquer que la reine est d'un temps où la croyance flotte de la superstition la plus primitive à une liberté de jugement déjà toute moderne.

Il est surtout question d'amour dans l'*Heptaméron*, et les critiques sont d'accord pour dire que Marguerite a toujours dédaigné l'amour sensuel et préféré l'amour dégagé de la matière et tel que l'a exalté Platon. Erreur grossière, suivant M. Toldo : il suffit de lire les contes pour s'en apercevoir. Telles déclarations de Dagoucin et de Parlamente sur le parfait amant peuvent, sans doute, faire illusion. Mais, si nous regardons les faits, nous changerons d'avis. Telle est l'argumentation de M. Toldo. Je lui ferai une objection de principe : pourquoi, par endroits, attacher une si grande importance aux actes ou aux paroles de Parlamente (généralement lorsqu'ils permettent de critiquer Marguerite) et ici ne leur ajouter aucune foi? M. Toldo oublie-t-il qu'il a vu, un jour, dans Oisille et Parlamente les sœurs d'Elisabetta Gonzaga et d'Emilia Pia[1], ce qui, selon son hypothèse actuelle, ne serait guère flatteur pour ces deux illustres Italiennes? En second lieu, en quoi les histoires racontées par la reine peuvent-elles nous éclairer sur ses idées? Si elle nous montre des gens sensuels, faut-il conclure qu'elle fut, elle aussi, sensuelle? C'est bien hardi, si l'on songe surtout aux commentaires dont elle les fait suivre. Quoi qu'il en soit, M. Toldo insinue que Marguerite n'a pas connu ou apprécié l'amour pur.

Les hommes, dans l'*Heptaméron*, feignent, écrit-il, des sentiments élevés. En réalité, il leur faut des satisfactions tangibles. Ils feignent l'amour pur pour conquérir leurs dames, mais le sentiment seul ne les satisfait pas. M. Toldo incrimine ici le « sigisbéisme » tel que le dépeint la reine de Navarre, et c'est chose facile : il ne cite que les exemples fâcheux et non ceux qui montrent dans l'attachement d'un homme à une femme le moyen de réaliser un idéal. Il ne voit pas, ou il refuse de voir, que l'amour peut être la source de belles actions. C'est fermer les yeux sur l'un des courants d'idées les plus importants du XVIe siècle, puisqu'il anime les poésies de Marguerite, la *Parfaicte Amye* d'Héroët, une partie de l'œuvre de Du Bellay[2]. Être serviteur d'une dame, selon M. Toldo, c'est exiger

1. P. Toldo (*Contributo...*, p. 43).
2. Par exemple les sonnets de l'*Honneste Amour*.

Digitized by Google

d'elle plus qu'une pure amitié, et les actes que nous peint Marguerite « *rivelano doppiezza di sentimenti e raffinezza sensuali*[1] ». En quoi le réalisme de Marguerite nous autorise-t-il à suspecter sa conception de l'amour? Il serait facile d'opposer à ces textes ceux des poésies[2] et de montrer une Marguerite toute différente. Il n'est pas même besoin des poésies. M. Toldo triomphe en analysant le caractère d'Amadour qui n'est évidemment pas très chaste. Mais pourquoi ne cite-t-il pas le héros de la nouv. 19 qui pousse le respect de sa dame jusqu'à renoncer à elle et entrer en religion? Pourquoi ne pas citer la nouv. 57? Et, à s'en tenir aux conversations qui suivent les récits, pourquoi donner une telle importance aux paroles d'Hircan, qui, je le veux bien, est un sensuel comme le fut son modèle, et n'en attacher qu'une minime à celles de Dagoucin, dont M. Lefranc a si bien montré ce qu'elles révélaient de nouveau dans les esprits[3]? Pourquoi prendre Hircan et non Dagoucin pour le héraut de Marguerite[4]?

La femme est aussi sensuelle que l'homme, qui, d'ailleurs, la pousse à la faute. Il y en a, sans doute, de vertueuses, telle la batelière qui résiste aux deux cordeliers : « *Vero è ch'essa i fratevi non poteva soffrire*[5]. » Affirmation gratuite et ironie facile, car je ne trouve pas trace de ceci dans le texte, alors que Géburon déclare bien vertueuses les femmes qui échappent aux frères[6]. Il y a donc eu danger et la batelière a quelque mérite. Pourquoi ne pas le dire?

La femme, en réalité, vertueuse extérieurement, est, au fond, perdue de vices, et ce n'est que l'indiscrétion masculine qui la

1. *Rivista d'Italia*, p. 392.
2. *Dernières Poésies*, p. 28-31, 301-312, etc.
3. Cf. *Heptam.*, I, 85. Les hommes, dit M. Toldo, ne visent qu'à la conquête. Il néglige les dires de Dagoucin, *Heptam.*, I, 166, qui affirme qu'un amant loyal craindra toujours de blesser sa dame et son honneur. Ailleurs (*Contributo*, p. 43), M. Toldo lui rend justice. Il néglige les déclarations de Parlamente et d'Oisille à la fin de la nouvelle 19, que M. Lefranc a rapprochées de celles de Bembo au IVe livre du *Courtisan* et qui sont d'un accent si profond, si sincère que l'on y voit l'essence de la pensée royale. Il les citait pourtant p. 43 du *Contributo*.
4. Voyez ce que dit ailleurs M. Toldo de Dagoucin. Cf. *Contributo...*, *passim*.
5. *Rivista d'Italia*, p. 395. Dans son *Contributo*, p. 55, M. Toldo relevait les exemples de vertu féminine et citait, à juste titre, les nouvelles 19, 21, 24, 38, 42, 50.
6. Cf. *Heptam.*, I, 66.

Digitized by Google

fait se surveiller. C'est aussi la crainte de se donner à des conquérants dangereux qui l'amène à imposer à l'homme de dures épreuves. M. Toldo y voit des preuves de « *degenerazione sessuale*[1] ». Admettons-le, encore que l'état des mœurs et la brutalité masculine au XVIe siècle aient alors autorisé pareilles précautions.

Ce que dit la reine du mariage est absurde, poursuit le critique. Prenant pour modèle Grisélidis, « *insipida creatura, senza nervi, senza passione*[2] » (et voilà un jugement bien rapide et bien net), elle conseille aux femmes de plier devant les maris, de supporter leurs manières, même leurs trahisons. Il faut toujours en revenir à cette question : parle-t-elle en son nom? En quoi ce que disent les héroïnes de l'*Heptaméron* intéresse-t-il le caractère de Marguerite? Elle a peint les mœurs d'une époque dont elle a été la première victime. M. Toldo a l'air de l'oublier. Il eût pu découvrir dans les répliques de Parlamente à Hircan bien des souvenirs des souffrances conjugales de la reine.

Il ne trouve à louer dans le livre qu'une qualité : l'analyse de l'âme féminine. Encore constate-t-il ironiquement que Marguerite ne découvre que vices et passions. Son livre n'est, dit-il, qu'un art d'aimer[3]. S'il se rappelait les nouv. 2, 4, 10, 13, 37, 38, 42, il y verrait louer et citer en exemple des traits de vertu féminine qui, peut-être, le feraient revenir de son opinion sur le livre et sur son auteur. Il y a une morale dans l'*Heptaméron;* elle se dégage et il faut savoir la dégager du récit.

M. Toldo n'est pas juge plus doux en ce qui concerne la valeur artistique de l'œuvre. Il ne parle pas de l'œuvre poétique, « *mediocre quando non è men che mediocre*[4] ». C'est s'en débarrasser un peu dédaigneusement, et tel n'était pas l'avis de M. Lefranc. Mais voyons l'*Heptaméron*. Je me demande avec un peu de surprise pourquoi M. Toldo, à propos de la valeur esthétique du livre, veut ruiner ce qu'il appelle la « *légende*[5] » de l'amour de Marguerite pour l'Italie. Quel rapport? Mystère. Pour M. Toldo, Marguerite n'a jamais aimé l'Italie : ses nou-

1. *Rivista d'Italia*,, p. 395.
2. *Ibid.*, p. 396.
3. *Ibid.*, p. 404.
4. *Ibid.*, p. 398.
5. Ce n'est pas l'avis de M. C. Pellegrini, *La prima opera di M. di N.*, p. 5.

Digitized by Google

velles le prouvent. Elle y montre les Italiens comme des bandits, les Italiennes comme des femmes faciles. Soit[1]. Mais, comme dans la plupart des nouvelles elle ne se montre pas plus tendre à l'égard des Français, conclurons-nous aussi qu'elle n'aimait pas la France? M. Toldo mêle à ses critiques des paroles amères : « *L'Italia è paese di conquista*[2]. » Mais non, ce n'est pas le sentiment de la reine; elle n'a pas été injuste pour l'Italie, et le portrait qu'elle trace de certains Français n'est pas non plus très flatteur pour eux.

Marguerite ne parle pas de ce qui fait la gloire de l'Italie, ses marbres, ses penseurs, sa beauté. Mais c'est que son sujet le lui interdisait. Son livre est un recueil d'analyses psychologiques. Pouvait-elle s'y livrer à des digressions lyriques sur l'Italie? Elle a donné ailleurs et d'autres façons des preuves de son amour pour le pays des arts. Voyez, dans les *Prisons*[3], ce qu'elle dit de Dante et de sainte Catherine de Sienne. N'a-t-elle pas rendu à la littérature italienne le plus bel hommage en s'inspirant de Dante, de Boccace, de Ficin? N'a-t-elle pas montré qu'elle savait apprécier les arts en protégeant Cellini, en faisant venir en France Sebastiano Serlio[4]? Ce sont là des faits qui parlent.

Revenons à la valeur artistique de l'œuvre. Marguerite a copié Boccace, « *ma la principessa non ne penetra la bellezza*[5] ». Ses personnages ne sont que des soudards. Mais M. Toldo lui-même leur trouve des modèles dans Boccace et dans les conteurs italiens! Il rapprochait autrefois[6] Simontault et Hircan de tels personnages du *Courtisan* : le reproche qu'il fait à Marguerite risque donc de tomber aussi sur Castiglione. Quant à Dagoucin, quant à Parlamente, il n'en est pas question. La

1. Et que dirons-nous alors de Boccace?

2. *Rivista d'Italia*, p. 399. M. Toldo déclarait (*Contributo...*, p. 35) que Marguerite voyait en Vittoria Colonna le modèle « *di quella donna italiana del Rinascimento, di cui proprio in quegli anni, riproduceva, nel suo novelliere, la splendida immagine* ». Mais alors?

3. *Dernières Poésies*, p. 181 et 230.

4. Cf. sa correspondance avec Guillaume Pellicier. Il faudrait aussi faire état de ses relations avec Vittoria Colonna. Voilà au moins une Italienne qu'elle estimait.

5. *Rivista d'Italia*, p. 399.

6. *Contributo...*, p. 43. Signalons ici un suggestif article de M. P. Lorenzetti [*Athenaeum*, 1916, p. 266 et suiv.], *Riflessi del pensiero italiano nell' « Heptameron » ...*, où l'auteur insiste avec raison sur l'influence des penseurs italiens sur Marguerite.

Digitized by Google

reine ajoute à ses récits des commentaires « *fastidiosi, insipidi e saturi di repetizioni*[1] ». M. Toldo n'a pas vu que là justement était l'originalité de Marguerite, que, grâce à ces conversations, elle fait du conte « *destiné à amuser* » « *un instrument d'observation, une méthode de description des passions*[2] ». Le cadre des récits, imité de Boccace, n'a pas la tragique grandeur de celui du Décaméron[3]. Mais cela lui enlève-t-il de son charme? Est-il moins beau parce que moins tragique? M. Toldo est difficile à satisfaire : si Marguerite avait traduit Boccace, il crierait au plagiat. Elle cherche à s'écarter de lui, il a un sourire de dédain. Au lieu du lyrisme de Boccace, de ses hymnes à la nature, nous ne trouvons que « *preghieri, nenie fratesche e confessioni*[4] ». Il faudrait s'entendre. Tout à l'heure on reprochait à Marguerite les conversations trop gaillardes de ses personnages! La fin des nouvelles 18 et 25, par exemple, et les propos d'Hircan n'ont rien de proprement bigot. M. Toldo peut s'écrier : « *I ruscelli cristallini delle colline di Firenze si trasformano in pile d'acqua benedetta*[5]. » C'est de l'esprit facile, mais qui ne correspond à rien de réel. — Il n'y a pas d'hymnes à la nature. Soit. Mais si ce n'était pas le goût du temps, et si ce n'était pas dans le sujet? — La reine ne sait pas animer ses récits : elle tombe dans la rhétorique. Sans doute. Mais qui a jamais prétendu l'égaler à Boccace? On sait assez qu'elle n'a jamais fait métier d'écrire : pourquoi donc lui demander plus qu'elle n'a voulu faire? Les dialogues qui suivent les récits sont d'ailleurs des modèles de conversations aimables et mesurées et tels que l'on n'en connaissait pas encore en France en 1550.

La conclusion de M. Toldo est brève et nette. Si grande que soit l'influence des mœurs de son époque sur la reine, si nombreuses que soient dans son œuvre interpolations et contaminations, — toutes choses qui expliquent ses défauts et qui les

1. *Rivista d'Italia*, p. 399.

2. G. Lanson, *Histoire de la littérature...*, 9e édit., p. 235. A. Lefranc, *Grands écrivains français de la Renaissance*, Paris, 1914, p. 194 : « *Nulle part... la Reine n'a traité avec plus de complaisance des fins de l'âme, des mystères de la vie et du cœur, des problèmes de l'amour et de la passion, ceux-là mêmes qui forment le sujet du Phèdre.* » Et J. Plattard, *Histoire de la littérature française illustrée*, t. I, p. 139-142.

3. Cf. *Contributo...*, p. 52. M. Toldo n'était pas de cet avis.

4. *Rivista d'Italia*, p. 401.

5. *Ibid.*, p. 401.

Digitized by Google

justifient en partie, — il faut rabattre de notre admiration et renoncer à tant d'épithètes laudatives et de points d'exclamation admiratifs. La reine de Navarre fut une femme « *d'ingegno e di cuore, ma non già aquila dal volo sublime e neppure immacolata colomba*[1] ».

Il ne manque au réquisitoire de M. Toldo, — car c'en est un, — que de reprendre l'accusation d'inceste portée par Génin. M. Toldo est parti d'une idée préconçue, a négligé systématiquement tout ce qui la contredisait et a pu dessiner ainsi un portrait qui paraît au début aimablement paradoxal, mais à la fin absolument étranger au modèle et souverainement injuste. M. Toldo avait publié autrefois une étude plus sereine et plus sympathique à Marguerite. Je regrette d'avoir dû critiquer celle-ci. Je le devais à la vérité.

Combien le petit livre de M. Pellegrini[2] est plus intéressant et plus utile! Il analyse en une courte étude le premier écrit de la reine, ce *Dialogue en forme de vision nocturne* dont M. Lefranc signalait dès 1898 l'intérêt[3]. M. Pellegrini en marque nettement les rapports avec l'œuvre de Dante, et ce lui est l'occasion de dire que l'influence de la *Divine Comédie* sur l'œuvre de Marguerite date de sa jeunesse et non pas seulement, comme on l'a cru, des dernières années de la reine : cette influence semble avoir été continue. L'emploi qu'elle fait de la terza rima, entre 1525 et 1530, le prouve de façon certaine : l'idée d'user, dans un long poème, de ce mètre ne peut lui venir de Lemaire de Belges. M. Pellegrini étudie la genèse du *Dialogue*, marque les influences extérieures, les deuils, les soucis qui ont porté la reine à l'écrire et s'attache à marquer les traits essentiels de sa pensée dans cet opuscule. Marguerite est déjà préoccupée de religion et pénétrée du mysticisme qui devait plus tard lui dicter les *Chansons spirituelles*, les *Comédies*, les *Prisons*. Et ceci mène M. Pellegrini au point essentiel de son étude : avons-nous affaire ici à un poème d'inspiration évangélique? C'est la thèse de M. Lefranc, on le sait; M. Pellegrini, lui, s'étonne que Marguerite ait pu s'inspirer de la

1. *Rivista d'Italia*, p. 405. M. Toldo était autrefois d'un avis différent. Cf. *Contributo...*, p. 67.

2. Carlo Pellegrini, *La prima opera di Margherita di Navarra e la terza rima in Francia*, Catania, Francesco Battiato, 1920, in-16, 77 p.

3. Cf. *Les idées religieuses de Marguerite de Navarre*, 1898, *passim*.

Digitized by Google

forme et du style de Dante, lui emprunter des formules caractéristiques et mépriser sa pensée, se détacher de son orthodoxie. L'idée est ingénieuse. Il s'attache à prouver que la reine, à cette date, est d'accord avec l'église. Ce qu'elle dit du libre arbitre et de la grâce ne lui a pas été suggéré par la querelle contemporaine d'Érasme et de Luther, mais par la lecture de Dante. M. Pellegrini relève un certain nombre de textes prouvant que Marguerite admettait alors l'utilité de la prière et des œuvres. Il constate que, jusqu'à sa fin, elle fut en bonnes relations avec la papauté et il aboutit au dilemme suivant : ou bien Marguerite, intérieurement conquise à la religion nouvelle, n'a été catholique que d'apparence, — mais comment admettre que les ambassadeurs du saint-siège, fins diplomates, se soient laissés ainsi tromper (et j'ajouterais : comment concilier cette attitude et les nombreuses déclarations de Marguerite sur l'hypocrisie)? — ou bien, restée catholique, mais d'esprit libre, elle sut accorder sa foi et sa bonté en restant orthodoxe et en protégeant les réformés, ce qui lui valut les haines que l'on sait. Présenté sous cette forme un peu trop catégorique, le problème de la foi religieuse de la reine est, peut-être, trop facilement résolu[1]. L'esprit ondoyant de Marguerite, si curieux, si épris de science et de vérité, angoissé par la question terrible du salut, a, tour à tour, été porté, me semble-t-il, aux idées les plus diverses; elle a vu, dans chacune, une part de vérité qu'elle a gardée, elle a donné des gages à tous les partis, et il est difficile de dire catégoriquement qu'elle fut catholique ou réformée : il y faudrait une étude trop longue pour le cadre d'un compte-rendu. Peut-être M. Pellegrini conclut-il un peu vite? C'est le seul reproche que l'on ait à lui faire. Il n'en a pas moins groupé des textes importants et présenté des idées qui méritent d'être discutées.

1. M. Pellegrini laisse de côté certains textes d'allure assez nettement évangélique. La place et le temps me manquent pour discuter ses citations et lui en opposer d'autres. Je crois qu'il y a dans ce *Dialogue* des affirmations catholiques et d'autres déjà réformées. Par exemple : la grâce est un pur don de Dieu, vers 912 et suiv., 954-959; mais si nous avons la grâce nous redevenons libres, v. 528. Marguerite admet l'intervention du Christ en notre faveur, v. 807 et suiv., et donc ne semble pas croire à la prédestination (elle s'y est, ailleurs, refusée). Les prières, v. 350 et suiv., 873, 890, etc., les charités, v. 1053 et suiv., les œuvres, v. 975 et 1064, sont utiles; mais elles ne nous valent aucun mérite, v. 602-603, 993 et suiv. Tout ceci mériterait une étude à part.

Digitized by Google

Il a rendu surtout service aux seiziémistes en publiant en appendice à son étude le texte[1] du *Dialogue* que F. Frank n'avait pas reproduit dans les *Marguerites* et qui a presque la valeur d'un inédit. A ce titre et pour la façon délicate et juste dont il parle de la reine de Navarre, il mérite d'être remercié et félicité.

Pierre JOURDA.

1. Il y a des fautes dans la reproduction de M. Pellegrini, dues, peut-être, à l'imprimeur. Par exemple : v. 312, « *ennuyz, langueurs* » pour « *ennuyz, peines, langueurs* »; v. 323, « *abandonne* » pour « *abandonnée* »; v. 697, « *l'ave* » pour « *l'eaue* ». Je pense pouvoir apporter sous peu les corrections voulues à son édition.

Digitized by Google

SUR LE RATIONALISME
DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DE LA RENAISSANCE

Dans une thèse d'amples dimensions[1], M. H. Busson a tenté, synthèse fort utile, de résumer et de coordonner, — en y ajoutant de nouveaux détails très significatifs, — les travaux assez nombreux déjà consacrés au rationalisme de la Renaissance. Sans omettre de citer ses sources, il nous offre une bibliographie assez complète de cette question capitale, dont la connaissance est indispensable à quiconque veut réellement pénétrer la riche production intellectuelle du XVIe siècle.

L'auteur distingue deux sortes de rationalisme : l'un, d'ordre philosophique, qui s'attaque uniquement aux problèmes suivants : antinomie de la raison et de la foi, création et Providence, miracles, immortalité personnelle de l'âme; l'autre, plus strictement théologique, qui fait renaître les interprétations de l'évhémérisme et qui s'attache d'une façon toute particulière aux dogmes de la Trinité, de l'Incarnation et de la divinité de Jésus-Christ, pour les battre en brèche. Plan peut-être un peu artificiel et extérieur, — beaucoup de penseurs de cette époque relevant à la fois de ces deux sortes de rationalisme; — mais plan commode, en un sujet aussi touffu et dont il était malaisé de classer l'abondante matière! M. Busson divise son étude en deux grandes périodes : l'une, d'incubation, allant jusqu'aux environs de l'année 1550, et pendant laquelle les germes d'incrédulité sont apportés en France par les étudiants, les professeurs ou les livres; l'autre, de développement, lorsque le rationalisme se diffuse dans notre littérature renouvelée. Selon lui, c'est surtout entre 1542 et 1553 que s'exercerait, dans le domaine qui fait l'objet de sa diligente exploration, le rayonnement des influences étrangères : on verra quel est notre avis sur ce point. La partie la moins

1. *Les sources et le développement du rationalisme dans la littérature française de la Renaissance*, par M. l'abbé Busson, Paris. Letouzey, 1922.

Digitized by Google

captivante de ce travail est, sans doute, celle où M. Busson a cru devoir (pour rendre à chacun sa part de responsabilité) condenser l'apport de l'*humanisme* proprement dit : conceptions morales ou métaphysiques, empruntées à Aristote, à Lucien (sur lequel il y aurait encore beaucoup à dire), à Plutarque, à Lucrèce, à Cicéron et à Pline l'Ancien. Lorsqu'il en vient aux sources italiennes, M. Busson, — après avoir brièvement caractérisé, à son tour, la florissante école de Padoue, — indique avec netteté les objections malicieusement formulées contre l'immortalité personnelle, contre la Providence (*de Fato*), contre les miracles (*de Incantationibus*), contre la création *ex nihilo*, par le subtil Pomponazzi, interprétant Aristote à la manière d'Alexandre d'Aphrodisias, et professant la théorie de la « double vérité » qui, derrière un voile prudent, cacherait à peine l'irréductible antinomie de la Foi et de la Raison. La plupart de ces problèmes sont repris par les disciples de Pomponazzi. Cremonini, entre autres, aura le mérite de « filtrer » certaines théories du maître et de préciser en termes plus explicites la position originale de la pensée padouane.

En utilisant les recherches érudites d'un E. Picot, d'un Biaggio Brugi, d'un Delaruelle, l'auteur s'efforce ensuite de retracer les voyages, ou les séjours, plus ou moins prolongés, plus ou moins féconds, d'étudiants et d'écrivains français en Italie et, notamment, dans les Universités de Bologne et de Padoue. Ce chapitre gagnerait, sans doute, à être allégé, car la liste des noms qu'il contient est peut-être plus abondante que probante, en ce qui concerne expressément l'apprentissage et la pénétration des doctrines rationalistes. Il y a là, en effet, beaucoup d'esprits ouverts, curieux, voire même distingués, beaucoup d'humanistes, plus ou moins cicéroniens, qui ont joui naguère d'une certaine notoriété, et qui ont glissé dans leurs œuvres, consciemment ou non, parfois comme des réminiscences des penseurs de l'antiquité gréco-latine, des aperçus assez hardis... Mais la plupart d'entre eux, à ce dernier point de vue, sont loin d'atteindre au niveau d'un Étienne Dolet! Et il serait téméraire de leur attribuer, dans le domaine spéculatif, une profonde influence, même à titre de vulgarisateurs!

Ceux qui s'avancent le plus sur la voie du déisme sont Gribaldi, Briand Vallée, A. Govéan, R. Breton, J.-C. Scaliger, P. Rufus, les autres se réfugiant dans le fidéisme (tel est le cas de R. Pool, de Bunel et de Talon), ou, comme du Ferron,

Digitized by Google

dans un trop accueillant dilettantisme. L'invasion progressive de l'averroïsme padouan, commenté par Zimara, L. Tomeo, Sepulveda, Burana et quelques autres, suscite bientôt des répliques, inégalement pertinentes, d'apologistes, tels que Paleario et Romeo de Castiglione, qui portent la discussion sur les trois ou quatre points les plus menacés. Mais l'averroïsme trouve en des professeurs transalpins, venus en France et soutenus par des protecteurs du plus haut rang, soit des « hérauts », soit des complices, soit des défenseurs habiles, dont tout l'enseignement paraît systématisé par l'éloquent Vicomercato. Nature et destinée de « l'intellect agent », déterminisme, éternité du monde, et, quoique plus rarement, critique de la croyance au miracle, le programme ne change guère. Et l'on comprend que, du côté protestant comme du côté catholique, les gardiens qualifiés du spiritualisme chrétien s'alarment et, parfois avec véhémence, dénoncent le péril. Quel abîme, par exemple, entre un Cardan et un Calvin! Aucune conciliation n'est possible entre un naturalisme qui ne craint pas, à l'occasion, de se montrer agressif, et un mysticisme dont la rigueur se plaît à exagérer le rôle nécessaire de la Grâce!

Sur Cardan, M. Busson rappelle l'essentiel. Mais le plan même qu'il a adopté l'oblige à revenir sans cesse, au risque de fatiguer le lecteur, sur des conceptions ou sur des objections que l'on rencontre, — le plus souvent marquées d'un accent assez peu personnel, — chez tous les représentants de l'averroïsme ou de l'alexandrisme au XVIe siècle, et que M. Busson aurait dû répéter à propos de Vanini, si son dessein l'avait conduit à aborder de front l'œuvre inquiétante de ce virtuose du « libertinage ». Peut-être, — en groupant plus étroitement les penseurs de la même école et tous ceux qui, dans une période déterminée, ont subi, de façon manifeste, leur rayonnement intellectuel, — l'auteur aurait-il pu éviter de nombreuses redites, qui n'ajoutent pas grande force à sa démonstration historique. De même, plus loin, en ce qui touche les apologistes orthodoxes de la seconde moitié du XVIe siècle. Tout au plus eût-il été légitime de réserver un chapitre spécial aux purs littérateurs et aux poètes qui, accourant alors comme renforts, se font les champions, moins austères et plus séduisants, du spiritualisme traditionnel. Enfin, çà et là, n'y a-t-il pas un peu de flottement, faute de définitions préliminaires, et même quelques confusions, au moins apparentes, entre des termes qui ne sont pas synonymes et des doctrines qui ne

Digitized by Google

sont pas équivalentes : établir ou reconnaître une différence de *nature*, une différence d'*objet* et une différence de *méthode* entre la Foi et la Raison, entre la certitude morale et la certitude logique, c'est établir ou reconnaître une triple distinction, parfaitement fondée, et qui ne devient dangereusement empreinte d'esprit « libertin » que si elle tend à prouver l'essentielle *absurdité* de toutes les croyances inspirées par la Foi. D'autre part, le pur fidéisme, qui fait table rase des secours offerts par la Raison pour démontrer une immortalité déjà garantie par la promesse divine et par l'instinct chrétien, est une attitude « hérétique », nettement condamnée par l'Église, et dont un véritable apologiste n'a pas le droit de se réclamer : simple naïveté de sa part, si, abondant dans le sens d'un Pomponazzi, il suit les Padouans sur le terrain glissant du « problema neutrum » ! — Quant à la position circonspecte de ces Padouans, elle sera dépassée, en vertu de la « docta ignorantia », par un Nicolas de Cuës et, surtout, par un Giordano Bruno, dont la tentative courageuse d'interprétation dogmatique marque une étape nouvelle, et dont la transcription néoplatonicienne du christianisme populaire déborde et domine singulièrement la formule, vague ou ambiguë, d'une « opposition » entre la Foi et la Raison.

Les pages consacrées par M. Busson à Bonaventure des Périers et à son *Cymbalum mundi* sont, à coup sûr, des plus intéressantes. On ne saurait trop souligner l'importance de cet ouvrage, presque brutal, si on le compare aux superficielles railleries de l'incrédulité « gauloise », ou même aux ironies plus sarcastiques d'un Rutebeuf. L'ami d'Étienne Dolet, le familier des Italiens lyonnais[1], armé d'un rire impitoyable, s'y attaque directement à la personnalité et à la doctrine de Jésus et, sans ménagements, sape les fondements de toute religion positive. — Dans l'œuvre de Rabelais, M. Busson croit saisir, à partir du *Tiers Livre* (1546), une sorte de *crescendo* rationaliste, qui serait dû principalement à ce fait que maître François aurait lu, quelques années auparavant, les traités de Leonico Tomeo et de Melanchton sur l'âme, et qu'il aurait ainsi connu dans le détail les discussions soulevées à ce sujet par Pomponazzi et ses disciples[2]. Sous la même influence, combinée avec celle du *De divinatione* de Cicéron, il aurait fini par rejeter

1. C'est surtout par la vallée du Rhône et par Lyon que beaucoup de ces doctrines ont pénétré chez nous.
2. Busson, *op. cit.*, p. 266, 275, 276.

Digitized by Google

catégoriquement la notion de « miracle », au profit du mécanisme régulier des lois naturelles. La thèse est ingénieuse. Mais n'introduit-elle pas dans la pensée de Rabelais une continuité, voire une progression logique, qui ont quelque chose de paradoxal, et n'attribue-t-elle pas à la critique padouane une action fort exagérée sur cet esprit d'humaniste curieux et de médecin, avant tout positif, dont l'éclectisme, avisé et méfiant, se promène à travers toute la série des hypothèses métaphysiques, en les jugeant pareillement indémontrables? Que le truculent apologiste de la *Physis*, secouant les vaines contraintes et réhabilitant la fécondité joyeuse de l'instinct, que l'irrévérencieux parodiste de l'Évangile nous apparaisse comme étranger, ou même, comme hostile au christianisme, on le conçoit sans peine! Mais de là à le taxer d'athéisme ou de matérialisme, il y a, certes, une large distance! En ce qui concerne la notion de Dieu, c'est, à notre avis, la doctrine de Platon qui aurait toutes ses préférences. Ce qu'il dit de plus explicite au sujet de l'immortalité, qu'il réserve à « l'âme intellective » (le νοῦς ou la *mens* des philosophes), semblerait le ranger, à ce point de vue, parmi les néo-platoniciens ou les averroïstes[1]. Dans nos conférences sur les courants spéculatifs de la Renaissance française[2], nous avons cité d'assez nombreux textes de Rabelais, que résumerait exactement cette formule : « en métaphysique, éclectisme à *tendances* spiritualistes; — en morale, franc naturalisme, surveillé par la Raison et guidé par la Science. » Conciliation malaisée, objectera-t-on. Peut-être! Mais Rabelais n'en a cure; car, autant il tient à tracer l'idéal d'une heureuse et harmonieuse organisation de la vie intellectuelle et de la vie pratique, autant il estime indifférent de conclure fermement sur les problèmes de l'Inconnaissable.

Préparés, en un sens, par les œuvres d'un Brunel et d'un Bruès, les *Essais* de Montaigne et, plus spécialement, la fameuse apologie de Raymond Sebond se trouvent replacés par M. Busson, et non sans adresse, dans le sillage de la tradition padouane. « La sincérité du caractère de Montaigne est

1. Rabelais, III, c. 13, et IV, c. 27, fin.

2. Conférences faites, en 1921, à l'Université de Lille (cours libre) et à l'Institut des hautes études de Belgique. — Communication au Congrès des sciences historiques (1923). — Nous renvoyons, d'autre part, en ce qui touche Rabelais et des Périers, à l'Introduction mise par M. Abel Lefranc en tête du t. III de l'édition de Rabelais qu'il dirige.

Digitized by Google

évidente, écrit l'auteur[1]. Il a seulement parcouru, à la suite des penseurs transalpins, le cercle dangereux qui, conduisant le philosophe de la foi au pur fidéisme, du fidéisme au scepticisme, du scepticisme à la nouvelle Académie, de la nouvelle Académie au pyrrhonisme, par une brusque volte-face le ramène du pyrrhonisme à la foi... Mettant, comme eux, la religion hors de l'atteinte, mais aussi hors du contrôle de la raison, faisant de l'immortalité un dogme de foi et non un article de philosophie, expliquant par les seules forces de la nature miracles et prodiges, considérant les diverses confessions surtout en fonction de leur utilité sociale et de leur valeur morale », il réalise, du moins, — avec bonne grâce et belle humeur, — cette « réussite », non exceptionnelle à cette époque, d'allier à une analyse plutôt périlleuse et dissolvante un attachement personnel aux croyances capitales du spiritualisme chrétien. Au fond (et il convient d'insister sur ce point), la sagesse de Montaigne, faite avant tout de lucide intelligence et de sens pratique, est bien moins celle d'un sceptique désespérant d'atteindre la vérité que celle d'un adepte éclairé de l'eudémonisme antique, qui, dans un siècle où les hommes s'entr'égorgent pour des querelles théologiques, vise à réduire, sinon à supprimer, les causes de discorde en évitant de « dogmatiser ». Sagesse modérée et souriante, qui a horreur non seulement du fanatisme, mais même des affirmations aventureuses, et qui n'empêche point Montaigne de conserver dans

1. Busson, *op. cit.*, p. 439 et 449. D'après M. Villey, — qui, entre parenthèses, nous a paru douter de l'action profonde de la spéculation italienne sur l'esprit de Montaigne, — l'*Apologie* aurait été élaborée entre 1573 et 1579, la première édition des *Essais* datant de 1580.

La bonne méthode consisterait, sans doute, à se servir de la grande *édition municipale des « Essais »*, publiée sous la direction de M. Strowski, et où il est facile d'embrasser d'un coup d'œil, grâce aux artifices typographiques, les scrupules, les fluctuations ou les progrès de la pensée de Montaigne. On y suivrait, à travers les éditions successives, et *à propos de chacun des problèmes « à l'ordre du jour »*, le détail de ce que le grand moraliste a ajouté, retranché, atténué ou renforcé. Mais, en admettant que cet examen dégage, chez Montaigne, de 1580 à 1595, une sorte de croissante hardiesse, pourquoi l'expliquer presque exclusivement par l'influence des théoriciens padouans, alors que, sans parler d'intermédiaires commodes tels que Machiavel et Tahureau, sans parler de C. Agrippa, Montaigne était encore sous l'impression d'une lecture assez troublante : celle du *De Natura Deorum* et du *De Divinatione*, de Cicéron ?

Digitized by Google

son for intérieur respect et amour pour tout ce qui constitue la substance invariable et la sève féconde de la pensée chrétienne.

Sur les tenants de l'arianisme et de l'antitrinitarisme, disciples de Servet ou de Socin, M. Busson fournit d'intéressants renseignements. Il montre dans Celse et dans Julien l'Apostat les précurseurs de ces « achristes » qui mettent en doute la Révélation, s'attaquent à la personne et à l'œuvre du Christ, contestent ou nient sa divinité, passent au crible le texte des Évangiles et répandent les thèses de l'évhémérisme sur la déification, — tantôt lente et progressive, tantôt machinée par calcul ambitieux, — des héros bienfaisants et des hommes supérieurs. Combinées avec l'héritage de la critique padouane, ces idées se retrouveront chez Bodin, qui s'évertue à démontrer l'impossibilité de l'Incarnation, et qui, en s'appuyant sur les textes scripturaires, sur l'analyse des miracles et des prophéties, sur l'étude de la personne morale de Jésus, s'applique à réfuter méthodiquement tous les arguments en faveur de la divinité du Christ. On ne reprochera pas à M. Busson d'avoir suivi de trop près, à propos de Bodin, les érudits travaux de M. Chauviré. Déjà, avant l'auteur de l'*Heptaplomeres*, Bonaventure des Périers, Vicomercato, Tahureau, Pontus de Tyard et quelques autres avaient donné des gages, mais plus timides, à l'évhémérisme. On comprend, dès lors, que du Plessis-Mornay, Pacard et Charron lui-même aient jugé opportun de réagir énergiquement sur ce point précis, l'Incarnation du Verbe en vue de la Rédemption étant, sans contredit, la pierre angulaire du christianisme. — Quant aux diverses sectes de « libertins spirituels », qui essaiment plus particulièrement dans le nord de la France et en Normandie, et dont Calvin a cru devoir stigmatiser les doctrines parfois révoltantes, M. Busson, d'après les minutieuses recherches de Jaujard, de Schmidt et de M. Delacroix, s'efforce de les caractériser. Florimond de Rémond en a tenté une classification dont voici le résumé : les purs, qui dans le *Pater* ne demandent plus à Dieu de « leur pardonner leurs offenses », étant bien persuadés qu'ils ne peuvent plus pécher; — les taisants, qui, peut-être par diplomatie et prudence, ne veulent point parler de leur religion; — les séparés, qui vivent en ermites; — les ravis, qui affectent d'être plongés dans la contemplation extatique; — les libres, qui professent la communauté des femmes et proclament la légitimité de la passion;

Digitized by Google

— les muntzéristes, qui nient l'humanité de Jésus-Christ, et les orébites, qui ne reconnaissent pas sa filiation éternelle; — les davidiques, disciples de David George, ou Joris, chef des anabaptistes; — les déistes ou antitrinitaires, qui se réclameraient de Servet; — les adamites, les quintinistes, « dont le maître, l'illustre Quintin, n'hésita pas à se rendre, avec Pocque, auprès de Marguerite, à la cour de Nérac ».

Les ancêtres lointains de ces libertins spirituels, ce sont, sans doute, Cerdo, Marcion, les gnostiques, les sectateurs de Valentin et d'Appelles, les manichéens. Mais leurs ancêtres les plus proches sont, outre Scot Érigène, Amaury de Bène et Eckart, qui, au XIIIe et au XIVe siècle, avaient instauré une sorte de vague religion populaire, à forme panthéistique, faisant de Dieu l'Être, l'Un sans personnalité, sans conscience même du monde, et de l'âme humaine une émanation éternelle et inséparable de Dieu, — ramenant la vie religieuse à une compréhension directe, sans rites ni prières, sans intermédiaires d'aucun genre, du Divin par l'âme élevée jusqu'aux délices de l'extase, — remplaçant l'autorité par la spontanéité individuelle et l'Église par la gnose, traitant de mythes les récompenses et les peines de l'autre vie. Il va sans dire que les esprits simples... ou peu scrupuleux tiraient de cette immanence du Divin, agissant en chacun de nous, des excuses faciles pour tous les caprices de l'instinct et toutes les faiblesses de la chair! D'une façon un peu paradoxale, à notre avis, M. Busson rattache à cette tendance l'œuvre si complexe de Marguerite de Navarre, dont M. Abel Lefranc a traité jadis en termes si pénétrants, et que le mysticisme plotinien, vulgarisé par Marsile Ficin, suffirait à expliquer, sans qu'il soit nécessaire de la rabaisser au niveau des doctrines, un peu puériles, passées en revue par Florimond de Rémond! Historiquement, chez un écrivain de la Renaissance comme la belle princesse, pareil mysticisme spéculatif peut aisément se concilier avec une morale assez indulgente et avec une conduite peu austère : combien d'exemples le prouveraient, empruntés soit aux philosophes florentins, soit même aux prélats humanistes et aux familiers de la cour pontificale! Quant à Geoffroy Vallée, déséquilibré et inverti, qui ramasse au hasard ses affirmations ou ses négations dans les écoles les plus différentes, et à qui seule une mort courageuse peut valoir quelque pitié, M. Busson nous semble lui faire beaucoup d'honneur en lui

Digitized by Google

attribuant une pensée quelque peu cohérente et en le rangeant parmi les gnostiques! A ce compte, son émule en vices, Vanini, — avec son extraordinaire richesse d'information et la subtilité de sa dialectique entraînante, — devrait être regardé comme un philosophe de premier plan!

Il y aurait à faire quelques réserves à propos de l'influence que Cardan aurait exercée sur la conception de « l'inspiration » poétique chez Ronsard. Comme les formules de certains vers, relatifs à l'Ame du monde[1], cette conception grandiose, déjà esquissée par Pontus de Tyard, et que G. Bruno, entre autres, approfondira, notamment, dans les *Eroici furori*, dérive tout simplement de Platon[2] et de Plotin. En revanche, une influence que M. Busson néglige presque complètement[3], c'est celle de Machiavel, dont l'amoralisme politico-social a eu, pourtant, de lointaines répercussions, et dont le réalisme, parfois clairvoyant, mais souvent cynique, n'était point fait pour déplaire à certains propagateurs de la critique évhéméristé. Nombreux sont alors les écrivains qui assimilent machiavélisme et athéisme. Il est incontestable, en tout cas, que, pour le secrétaire florentin, la Religion n'est plus, entre les mains des puissants ou des habiles, qu'un amalgame de légendes fragiles et de dogmes indémontrables, qui garde, cependant, toute sa valeur pour suggestionner les âmes naïves et, en même temps, un frein commode pour maîtriser l'impatience des revendications populaires et les révoltes de la servitude. Que, dans le sein même du catholicisme, certains ordres ou certains pontifes se soient permis d'appliquer la tactique enseignée par Machiavel, ce n'était point là une raison suffisante pour rejeter sa figure dans l'ombre, quand on avait entrepris de brosser un aussi vaste panorama! — Le rapprochement opéré par M. Busson entre les Padouans et Descartes prête à discussion pour quiconque se souvient de l'éclatante adhésion que l'auteur des *Méditations* donne aux décisions du concile de Latran et de la tâche qu'il déclare s'imposer dans ce livre[4]. Est-il

1. *Poèmes*. I. Le chat (Bl. VI, p. 67. Laumonier-Lemerre, V, p. 57).

2. *Ion*., V, 534. Pour les sources *littéraires*, cf. Pindare, Horace, etc., d'après le livre récent de M. Franchet.

3. Il n'en parle qu'incidemment, par exemple, à propos du livre de Gentillet.

4. Sur l'attitude « théologique » de Descartes, il y a d'excellentes

Digitized by Google

vrai, d'autre part, que « les panthéistes soient très rares au XVIe siècle »[1]? Dans son chapitre X, M. Busson paraissait dire le contraire. Il conviendrait, en tout cas, de bien préciser le sens de cette dénomination assez flottante et qui recouvre des écoles fort diverses. Par exemple, l'émanatisme de Plotin, si répandu à travers la spéculation médiévale et si prisé par bon nombre des penseurs de la Renaissance, — qui limite au monde sensible les catégories d'Aristote (substance, qualité, quantité, relation, lieu, temps), les principes de contradiction et de causalité, mais qui conserve pour le monde intelligible les catégories platoniciennes de l'être, du mouvement et du repos, de l'identité et de la différence, *subordonnées au principe de perfection*, réclamant à la fois la persistance de Dieu tel qu'il était *avant* la production des choses et l'existence séparée des choses *après* la « procession », — cet émanatisme ne se retrouve plus déjà à l'état pur, sans variantes ni corrections, dans les écrits des Pères Alexandrins, chez un saint Clément, chez un saint Grégoire de Nysse. Ces derniers, d'autre part, auraient sûrement désavoué la doctrine d'un Scot Érigène et, a fortiori, celle d'un Amaury de Bène ou d'un David de Dinant. Il y a dans le mysticisme une sorte de tendance à l'union intime de l'âme et de la Divinité qui peut extérieurement ressembler à du panthéisme, sans cependant impliquer le monisme substantialiste. Que de nuances, que de distinctions à respecter!

Si l'on fait abstraction des apologistes, — théologiens de profession, ou laïques empressés à défendre le dogme, — qui ont naturellement réagi contre des thèses condamnées par l'Église et dont beaucoup ne se signalent point par une forte originalité, contrairement à ce que feront un Bossuet et un Pascal; — si l'on conteste ou si l'on réduit l'influence que, d'après M. Busson, les Padouans auraient exercée sur Rabelais et sur Montaigne, on en arrive aux deux constatations suivantes : 1° la spéculation italienne n'a véritablement porté ses *fruits*, chez nous, que dans le dernier tiers du XVIe siècle (car, pour conclure à une influence, on ne saurait se contenter de traces légères ou de coïncidences fortuites); et l'on ne s'en étonnera pas, si l'on songe qu'à cette époque les moyens de communi-

remarques dans l'ouvrage de M. Dimier (*Descartes*, Nouvelle librairie française).

1. Busson, *op. cit.*, p. 630.

Digitized by Google

cation étaient relativement rares et lents, les ouvrages reproduits à un nombre assez restreint d'exemplaires; que, par conséquent, déjà moins rapide qu'elle ne l'est devenue depuis lors, et contrariée par des obstacles de tout ordre, la diffusion des idées philosophiques devait principalement compter sur le concours oral des « initiés », des spécialistes, de quelques propagandistes convaincus et des étudiants voyageant d'université en université. — 2° Cette spéculation n'a profondément imprégné, chez nous, que fort *peu* d'écrivains ou de penseurs de *premier plan*. Elle n'a guère suscité d'œuvre réellement magistrale. Si l'on excepte un des Périers, un Bodin, quelques autres encore, elle semble avoir intéressé surtout des théologiens, des moralistes, des poètes (protestants ou catholiques, mais sincèrement attachés au christianisme), et qui, pour la plupart, n'occupent dans notre littérature qu'une place très modeste[1]. — Et d'ailleurs, sauf lorsque, confessant ainsi leur dette, ils désignent explicitement un Pomponazzi ou un Cardan, pourquoi ne supposerait-on pas que, loin d'avoir pratiqué les traités souvent abstrus ou embrouillés des Padouans, ils se sont bornés à recueillir, à puiser telle ou telle vue hardie sur la création ou sur la nature de l'âme dans la riche veine de la tradition *hétérodoxe* qui, traversant tout le moyen âge, s'est parfois mêlée à la scolastique, et où les averroïstes du XIIIe siècle, combattus par saint Thomas, ont, du reste, versé leur apport[2]? Or, la scolastique dominait l'enseignement des collèges d'alors : il n'était donc pas nécessaire de regarder bien loin pour être instruit assez tôt de la plupart de ces problèmes, considérés comme essentiels. Pourquoi, au surplus, un Montaigne, — quelles que fussent les préférences de certains professeurs du Collège de Guyenne, — aurait-il demandé à des auteurs difficiles des suggestions que, déjà, lui fournissaient un Machiavel et un Corneille Agrippa, et qui s'accordaient à merveille avec son tour d'esprit? La question est complexe et il serait téméraire de la résoudre par une réponse *trop* simple et unilatérale!

Aussi bien, l'étincelant vulgarisateur des doctrines padouanes, Vanini, les grands métaphysiciens italiens, Giordano Bruno et Campanella, — capables d'offrir des synthèses à peu près cohérentes de la spéculation de la Renaissance,

1. Cf. Busson, chap. XIX, *passim*.

2. Cf. l'ouvrage récemment publié par M. Gilson, professeur à la Sorbonne, sur la *Philosophie du moyen âge* (Paris, Payot).

Digitized by Google

— n'apparaîtront que *tout à la fin du XVIe siècle ou qu'au commencement du XVIIe*. Contrecarré d'ailleurs par des apologistes de haute valeur, le rayonnement de leurs idées ne se fera, évidemment, sentir que quelque temps plus tard. La cosmologie de Bruno, à tendances panthéistiques, frayera la voie au plus redoutable ennemi des croyances traditionnelles : au spinozisme. Non content d'affirmer l'unité de substance et de construire une philosophie de l'Immanence, l'auteur de l'*Éthique* et du *Traité théologico-politique* reprendra, sur l'essence de la Révélation, sur l'interprétation allégorique des dogmes, sur les deux plans de la certitude rationnelle et de la Foi, sur la mission de l'Église, bien des thèses chères soit à Bruno, soit même aux averroïstes[1]. De son côté, répandue par Vanini, la critique padouane se filtrera peu à peu, se dégagera nettement sous la forme de quelques « thèmes » presque invariables et aboutira, en fin de compte, à Bayle et au voltairianisme, dont le principal mérite sera de l'adapter aux qualités et aux défauts de l'esprit français[2]. Dans sa conclusion, M. Busson laisse entrevoir, un peu timidement, ces perspectives, qu'il était cependant indispensable d'indiquer pour déterminer exactement la valeur de la phase *préparatoire* qu'il a étudiée dans son très consciencieux et très instructif ouvrage. Outre le développement du sens critique, outre le regain de vitalité dont bénéficient certaines théories métaphysiques, inspirées de la spéculation grecque, et qui sont en formel désaccord avec le spiritualisme chrétien, ce qui caractérise le plus nettement la pensée de la Renaissance, c'est, non pas l'abandon radical de tout mysticisme, mais la confiance de plus en plus grande que l'on professe alors dans la dignité de la personne humaine, dans les ressources morales de notre « nature », au point de proclamer la possibilité de bâtir, *en marge* du christianisme, sinon en opposition avec lui, une éthique, non seulement suffisante pour le vulgaire, mais apte

1. Cf. notre livre sur la *Pensée italienne au XVIe siècle et le courant libertin* (Paris, Champion, p. 643-664), à compléter par notre travail sur l'*Éthique de G. Bruno* (Paris, ibid., p. 297-304).

2. Notre *Pensée italienne*, p. 673-692. — En ce qui concerne Bayle, nous renvoyons à la thèse de M. Delvolvé. — C'est, sans doute, à M. Lanson que l'on doit les recherches les plus poussées sur l'œuvre de Voltaire et sur les diverses manifestations de l'esprit philosophique et du rationalisme au XVIIIe siècle.

Digitized by Google

à engendrer des vertus héroïques. On en arrive à si peu envisager la nécessité d'une hétéronomie surnaturelle, à tellement négliger le rôle de la *Grâce* qu'au XVIIe siècle, se produira fatalement, avec une reprise de la tradition augustinienne, la réaction du jansénisme, historiquement opportune, malgré ses excès.

Tel qu'il se présente, ce livre, — écrit peut-être en un style un peu rapide, clair et coulant sans doute, mais souvent trop mou, trop approximatif et comme gêné dans le maniement du vocabulaire philosophique, — constitue un abondant répertoire de faits, généralement bien classés, et de considérations historiques qui ont leur prix. Remercions M. Busson de contribuer ainsi à rectifier tant d'erreurs ou tant d'à peu près qui compromettent la portée des pages, au demeurant assez brèves, consacrées dans tel ou tel manuel à la vie intellectuelle du XVIe siècle. Grâce à lui, on comprendra mieux, — derrière le merveilleux épanouissement lyrique de la Pléiade, — l'existence et les caractères d'un rationalisme, tantôt tempéré et serein, tantôt belliqueux ou insidieux, qui, fréquemment, malgré les guerres de religion, réussit à liguer contre lui protestants et catholiques, et qui annonce l'offensive antichrétienne des siècles suivants.

J.-Roger CHARBONNEL.

Digitized by Google

QUELQUES CONJECTURES
A PROPOS DE BOYSSONÉ

M. Delaruelle demandait récemment[1] qu'on récrivît la vie de Boyssoné. Je suis bien d'avis, comme lui, que la vie de cet ami de Rabelais[2] mérite d'être récrite, je dirais même d'être écrite, du moins pour toute une partie, — la plus intéressante peut-être, — celle qui nous renseignerait sur son premier séjour à Toulouse et ses relations avec Caturce et Dolet. Par malheur, c'est aussi la plus difficile à connaître, la correspondance manuscrite ne datant que de 1533, et le dépouillement des archives notariales et même parlementaires n'ayant pas encore livré tous leurs secrets. C'est ce qui peut rendre les biographes de Boyssoné excusables de s'être souvent contentés d'à peu près. Mais ils le sont moins d'avoir affirmé sans preuves et d'avoir ainsi entraîné à leur suite trop de naïfs, — *quorum pars... fui*, — qui ont involontairement trompé la confiance d'autrui. Je voudrais donc revenir sur quelques dates mal ou peu précisées, sur quelques circonstances insuffisamment éclaircies, sur quelques conjectures excessivement aventurées. Les miennes s'efforceront de ne s'appuyer que sur les faits, ou, s'il m'arrive de les pousser un peu loin, de n'y point contredire : pour les problèmes épineux, j'aspire au moins à les bien poser.

Et, d'abord, quel est le vrai nom de ce célèbre inconnu?

L'affaire, qui me paraissait à peu près réglée, vient d'être remise sur le tapis par une étude fort documentée dont je ne laisserai pas de faire mon profit, tout en rejetant la conclu-

1. *Annales du Midi*, n° de janvier-mars 1924.

2. Boyssoné parle plusieurs fois de Rabelais dans la Correspondance manuscrite de la bibliothèque de Toulouse : lettre à Scève (p. 72-73), à Langey (p. 127-128), à Bigot (p. 134, 137). Une lettre est adressée à Rabelais lui-même (p. 180-181). Il a, dans ses *Carmina*, fait plusieurs épitaphes pour Théodule, fils de Rabelais (fol. 18, 45 et 112). On peut se demander si ce n'est pas la brouille de Rabelais avec Dolet qui a fait disparaître celui-ci de la correspondance de Boyssoné après 1542. La dernière mention de Dolet est dans une lettre de cette date (p. 143-145).

Digitized by Google

sion[1]. Le nom de *Boyssoné*, que l'auteur veut qu'on écrive *Boyssone*, viendrait de la forme *Boysson* latinisée, — *Boyssonis* au génitif, — et se tirerait de l'ablatif : *A Boyssone*[2]. A l'appui de cette nouvelle explication, M. le chanoine Tournier apporte de très nombreux exemples, — cueillis dans les archives, — de divers ablatifs de noms propres, et aussi d'un génitif *Boyssonis*[3], auquel du reste je n'ai présentement rien à objecter, sauf qu'il ne s'applique pas à la personne de notre humaniste. Mais je ne nie pas ce que l'analogie donne de séduisant à la théorie de M. Tournier : je veux seulement me justifier aussi brièvement que possible de conserver encore à Boyssoné son nom traditionnel.

La première raison, qui m'avait déjà paru suffisante[4], c'est qu'il a été connu de son vivant sous ce nom. Je rappelle pour mémoire le vers de Marot :

Viens Boyssoné, Vilars et La Perrière[5],

l'éloge par Rabelais du « très docte et vertueux Boyssoné[6] », l'exhortation de Buttet :

Mais toi, dès la fleur de l'enfance
Heureux Boissonné la suivant...[7]

enfin le titre d'un de ses dizains imprimé dans les *Annales de Foix* de La Perrière :

JEHAN DE BOISSONE, DOCTEUR REGENT DE THOLOZE[8].

1. *L'humaniste toulousain Jehan de Boyssone*, par M. Clément Tournier (*Revue historique de Toulouse*, janvier 1924). Il ne s'agit pas seulement dans cet intéressant article du nom de Boyssoné, et un certain nombre de questions le concernant sont amorcées de façon à exciter une curiosité que la suite de l'étude ne manquera pas de satisfaire.

2. *Art. cité*, p. 250.

3. *Art. cité*, p. 251.

4. Cf. l'éd. des dizains de Boyssoné, p. 18.

5. Épigr. : *Il convie trois poètes à dîner*. M. Guiffrey le cite ainsi : « Viens Boyssonné, Villas et La Perrière » (préface, p. 188).

6. *Pantagruel*, III, 29.

7. La vertu. Ode XV, citée par Mugnier, *Marc-Claude de Buttet*. Paris, Champion, 1896, p. 51.

8. Les *Annales* ont paru en 1539. Le dizain cité après la préface est celui qui porte le n° XXI de la première centurie, p. 104 de notre édition.

Digitized by Google

On trouve encore le nom de Boyssoné sur le registre des délibérations des Jeux floraux[1] et sur diverses pièces d'archives, officielles ou privées[2], rédigées en français. Nulle part on ne trouve Boysson. Il semble donc que, quel que fût le nom réel de Boyssoné, — Buysson, du Buysson[3] ou plus probablement encore Bouyssou[4], — il conviendrait encore de lui laisser dans l'histoire le nom qu'il se serait forgé, de même que nous ne songerions pas à appeler Calvin Cauvin, Molière Poquelin ou Voltaire Arouet. Je crois, néanmoins, que l'on peut trouver des

1. *Livre rouge*, procès-verbal de 1535, t. I, fol. 19 r°, de Boyssonne ou Boyssone (lecture douteuse); — 1556, avril, fol. 123 v°, de Boyssone; — mai, fol. 124 v°, lecture douteuse : de Boyssonne ou Boyssone; — 1557, fol. 135, de Boyssone; fol. 136 v°, de Boyssonne; — 1560, fol. 163, de Boyssone.

2. J'ai cité ailleurs nombre de ces pièces, en particulier une inédite sur un marchand de Castres de ce nom, p. 20, n. 2, *in fine*. A ce propos, M. de Santi veut bien me signaler que les Boysson ou Buysson-Bauteville, éteints aujourd'hui dans la famille Roquette-Buisson, sont originaires d'un pays contigu au Lauraguais. Producteurs de pastel, il est naturel qu'il aient essaimé sur Castres, qui consommait ce produit en quantité pour la teinture de ses laines et de ses draps. Le registre de Fleury-Vindry parle d'une Jeanne de Boyssonné épousée par Gaspard Molinier (n° 198). Coras était marié à une dame Catherine Boysson (ibid., n° 209), mais celle-ci intervient avec son mari dans un acte où elle est dite Catherine Boyssonnée (fonds des notaires de Agia, reg. 55, 1551-1552, fol. 43). Il y avait en 1922 à Castres une personne portant le nom de Boissonnet.

3. M. le chanoine Tournier cite l'arrêt rendu contre Luscus, oncle de Boyssoné, du 12 janvier 1509. Le premier, Jehan de Boyssone, d'abord appelé ainsi, est ensuite dans le reste de l'arrêt : ledit du Buysson (série B, reg. 14, fol. 50). Dans l'arrêt du 16 janvier (ibid., fol. 55), il est appelé une fois Boysson et plusieurs fois Boyssone. Boyssone reste donc le nom normal. On croit seulement devoir le traduire par un équivalent français.

4. Lui-même a fait allusion à cette signification de son nom :

Dumus enim a vulgo patrio sermone vocatur
Boyssonus, spinis arbor acutus nimis.
Est igitur gentile, vides, mihi nomen acutum.

(*Eleg. lib.*, fol. 39.)

Il joue encore sur cette étymologie dans son épître latine *Ad Praelianum* (*Carmina*, fol. 73 v°). Or, dans le dialecte local (*sermo patrius*), le buisson se dit *bouissou* (cf. *Dictionnaire de la langue romane castraise* de Vaissier). C'est un nom fréquemment porté dans le Midi.

Digitized by Google

raisons moins empiriques de faire de Boyssoné son vrai nom.

L'ablatif *Boyssone* supposerait un génitif *Boyssonis*, par lequel on ne désigne jamais notre humaniste, et un nominatif *Boysso* ou *Boysson* que je n'ai trouvé non plus nulle part. Pour rendre compte de *Boyssonus*, M. le chanoine Tournier imagine que, tout en gardant la signature déjà célèbre *Johannes de Boyssone*, le neveu de Luscus estima « inélégante » cette traduction du mot buisson. « Son purisme cicéronien lui préféra celle de *Boyssonus*, qu'il fabriqua pour l'insérer dans ses poèmes et ses épîtres [1]. »

Un pur cicéronien eût-il ainsi consenti à faire de l'élégance, — si élégance il y a, — au prix de ce que nous appellerions aujourd'hui un barbarisme? J'en doute un peu quand je vois les amis de Boyssoné, Visagier et Buttet, des raffinés eux aussi, appeler tout bonnement Truchon *Truco*[2] et Pélisson *Pelisso*[3]. Pourquoi aurait-il fui, lui et ses relations, toute occasion de dire *Boysson* ou *Boysso*, *Boyssonis*, *Boyssonem?* Je ne vois, pour ma part, qu'une explication, toujours la même d'ailleurs : c'est qu'à tort ou à raison il considérait qu'il s'appelait bien Boyssoné.

La forme *Boyssonus*, en effet, n'est pas une forme théorique et « fabriquée », mais une forme réelle bas latine, tandis que *Boysso*, *Boyssonis*, est la déclinaison de la forme française Boysson latinisée. *Boysso* n'est pas latin, *Boyssonus*, au contraire, est signalé dans Du Cange comme remontant au moins au XIIIe siècle :

Boyssonus ex Gallico : Buisson. *Minor boscus.* (*Aresta Can-*

1. *Art. cité*, p. 253.
2. Buttet, *Épître à Monthelon :*

Et Truco doctrina vir consummatus in omni.

On trouvera l'épître dans l'ouvrage cité de Mugnier, *Buttet*, p. 100. Cf. la forme *Truchon* dans l'inscription d'une médaille à son effigie : IO TRUCHON PROESES DELPHIN (*op. cit.*, p. 158, n.).

3. Cf. Vulteii, *Epigr.*, p. 68 :

Doctrinae et scriptis respondet candida vita
Pelisso, exemplum dant tua fata mihi.

Cf. aussi dans le livre de Mugnier sur *Boyssoné* une citation de la *Rapina* de Bigothier :

Haec eadem Pellisso meus sentire videtur.

(*Op. cit.*, p. 65.)

Digitized by Google

delorae ann. 1266, p. 47, apud Beugnot inter Inquestas, vol. I, p. 247, *num.* 7[1].)

En partant de *Boyssonus*, on explique aisément le vocatif *Boyssone*, le terme le plus usité sans doute et qui deviendra peu à peu la forme invariable et commune au latin et au français. Cette forme invariable reparaîtra dans l'ablatif *A Boyssone*. Ce genre de formes n'est pas introuvable dans la correspondance de Boyssoné. Il adresse une lettre : *Petro Colle*[2], et, dans une autre, il parle de Robert de Serans : *Robertum a Serans*[3]. Enfin Desachius adresse une lettre : *Ad Jo[hannem] Boyssone*[4].

De *Boyssone*, prononcé Boyssoné, et devenu invariable et français, nous reviendrons au latin par la forme *Boyssoneus*, qui coexistera avec le nominatif *Boyssonus* et qui donnera au vocatif, à côté du primitif *Boyssone*, la forme curieuse *Boyssonee*. Cette forme, fabriquée celle-là, est couramment employée par les amis de Boyssoné[5] et par Boyssoné lui-même[6]. Dans une des lettres citées par M. le chanoine Tournier, — d'après Dubédat, — il appelle effectivement le troisième compagnon dont il parle : *tertio Boyssono a Botavilla*, mais, dans l'autre, son oncle le régent est nommé en toutes lettres : *Jo. Boyssoneus meus patruus Luscus Tholosanus*[7].

Résignons-nous donc à continuer une tradition ininterrompue jusqu'à nos jours et n'appelons notre régent ni Boysson,

1. On trouve encore dans Du Cange : *Boysonus : dumetum, minor boscus, ut videtur. Idem quod supra : Bocius* (1258). *Bocius : dumetum* (1385), ce dernier nom nous rapprochant de l'étymologie (*buxus*). Dans Godefroy, je trouve au mot *bouysser* le participe-adjectif : *boessé : la croix bouessée dudit lieu*, 1307 (Statuts de la maladrerie de Bernay, Arch. hospit. Bernay). Cela rendrait compte de la forme *Boessonée* du registre de Grenoble.

2. Fol. LXXV v°, p. 152.

3. Fol. VII v°, p. 14, l. 18.

4. Voir le titre de l'épigramme donnée à la fin de la lettre, fol. V v°, p. 10, *in fine*. Naturellement, on ne trouve jamais *Ad Boysson*, ni *A* ou *De Boysson* invariable.

5. Richier en particulier. Cf. fol. VIII, p. 15 (l. 16). Alciat, cité par M. Tournier comme employant la forme *Boyssone*, dit, dans la première lettre du recueil : *Boyssoneus* (l. 13).

6. Lettre à Monluc : *antiquissimam illam domum Boyssoneus male audiat* (fol. CXXXIV, p. 136, l. 2).

7. Fol. LXXIII v°, p. 150 (l. 13).

Digitized by Google

ni Boyssone, ni même Boyssonné ou Boyssonnet[1], — mais Boyssoné, — nom vénérable qu'un fâcheux incendie a empêché une salle de l'école de droit de Toulouse de porter, en témoignage, jusqu'à nous[2].

Du nom de Boyssoné on passe par une transition naturelle à sa naissance et de celle-ci à sa mort. On arrive à fixer approximativement cette dernière date, mais la première nous échappe complètement, ainsi que les lieux des deux événements.

Il n'a pas dépendu du plus partial de ses biographes qu'on ne le revendique pas comme un enfant de Toulouse, et pour un peu des *cicerone* sans scrupules abuseraient de la naïveté des touristes en leur montrant la chambre natale, sinon le berceau du magistrat poète à l'hôtel de Boysson[3]. Or, si Boyssoné était né à Toulouse, ç'aurait été plutôt dans la maison possédée par son oncle, rue Boulbonne[4], qui a été récemment démolie. Mais nous pouvons affirmer qu'il n'était pas Toulousain.

Dans la pièce que nous avons citée plus haut, où il joue avec agrément sur le caractère piquant de son nom et d'un certain nombre de choses ou de gens qui se rapportent à sa personne, il parle de l'Agout comme de sa rivière natale :

Et fluvius patrius nomen Acutus habet[5].

Lorsqu'il annonce à son ami Gribaldi Mopha la mort de son père, il emploie encore la même expression pour désigner Castres, où celui-ci venait d'être enlevé par une maladie à marche rapide :

Ecce a patria nuncius adest patrem aegrotare[6].

C'est de Castres qu'il s'entretient avec son parent le prieur de la Réole comme de leur patrie terrestre commune[7], et ce qu'il en disait, avec une fierté d'ailleurs justifiée, nous pouvons

1. Cf. ces diverses orthographes dans notre édition des dizains, p. 17.
2. Cf. le passage du livre de main de du Pouget cité dans notre préface, p. 17 et 18.
3. Voir Robert de Boysson, p. 14.
4. Ibid., p. 15.
5. *Eleg. lib.*, fol. 39 r°, dernière ligne.
6. Fol. xxxv r°, l. 2 de la lettre à Mopha.
7. *A Marandus*, fol. xxxviii v°, p. 76, l. 3 de la lettre.

Digitized by Google

nous en faire une idée par certaine de ses épîtres latines. L'accent ne trompe pas. C'est bien un fils qui parle de sa mère :

Non tamen illae
In producendis se dicent inferiores
Ingeniis animisque bonis et fortibus, in quo
Non ulli cedet patriae Castrensis origo
Tempora seu pacis spectas, seu tempora belli
Armis et studiis et militiaeque domique
Aptos quae generant, fluvius quas scandit Acutus
Indigenasque sui de nomine reddit acutos
Dictus Acutus ob hoc antiquo nomine patrum[1].

Écoutons-le, au contraire, médire de Toulouse, sa marâtre :

Quae tam raro bona ingenia produxit, et, quod acerbius judicabit quisque, aliis quod in locis natos honestos probosque viros tolerare non possit[2].

Et plus caractéristique encore est le dizain qui termine la troisième centurie :

Mondine ingrate aux gens de ta province
Je t'ôterai de mes vers, si je puis.

Cette province est évidemment le Languedoc, dont notre Castrais était originaire, et qui a pour capitale l'ingrate Mondine, *Moundino*, Toulouse, la ville des Raymonds. Il est donc absolument sûr que Boyssoné n'est pas de Toulouse et tout indique qu'il est de Castres.

Nous avons dit qu'on arrivait à situer la date de la mort de Boyssoné, — moins intéressante par malheur que celle de sa naissance, — entre celle de son dernier rapport, en juin 1558[3], et celle où l'on voit son neveu et héritier poursuivre le recouvrement de sa créance sur Tabouet[4]. En 1660, le registre des Jeux floraux nous apprend qu'il était remplacé[5]. Pour sa naissance le battement est autrement considérable. Les dates qu'on a proposées, 1508 ou 1505, sont tout à fait conjecturales.

1. *Epist. lib.*, fol. 96, l. 7 et suiv.
2. A Thierrée, fol. XLII, l. 16 et suiv.
3. Cf. Mugnier, *Boyssoné*, p. 206.
4. *Ibid.* Cf. les *Edits-bulles*, n° 8, fol. 228-255 v°, cités p. 249.
5. « Feu maistre Jehan de Boyssone quant vivoit conseiller du Roy au parlement de Piedmont » (cf. *Registre des délibérations*, fol. 163).

Digitized by Google

On sait seulement qu'il a débuté jeune dans l'enseignement. Il s'excuse de son inexpérience dans une pièce en hendécasyllabes adressée à ses auditeurs :

Quod si forte aliquis meum institutum
Damnet quod juvenis rudisque tractem[1]...

J'avais espéré que certaines pièces d'archives où il est question d'un Jehan de Boyssone, non seulement docteur *utriusque juris*, mais *jurium professoris*, après la condamnation de son oncle en 1509, pourraient comporter une indication. Mais l'arrêt de 1509, qui déclare Luscus « pour toujours inhabile à tenir un office royal », ne l'interdit pas comme professeur de droit, et, de fait, dans un arrêt du 16 janvier, il porte bel et bien le titre de docteur et de régent[2]. Il faut recourir à d'autres indices. Or, dernièrement, M. Vidal, dépouillant les registres du notaire Pachin, de Castres, arrivait à fixer approximativement la naissance du chanoine Cornon, ami de Boyssoné[3]. Une première pièce, datée de 1513, nous le montrait arrentant, avec le consentement de son père, ce qui lui donne moins de vingt-cinq ans, les revenus d'un sien prieuré[4]. Mais, dans un autre acte, celui-là de 1522, il est émancipé[5], et ceci, en vertu du même calcul, reporte sa naissance dans les environs de 1497. Boyssoné, dans une lettre de Chambéry du mois de janvier 1539-1540, lui parle sur le ton affectueux d'un compagnon d'enfance :

Nullo siquidem loco aut tempore ex animo mihi effluent singularia tua in me officia quibus me jam inde a puero prosecutus es[6].

Rien n'implique évidemment que Cornon fut absolument contemporain de Boyssoné. Il semble admissible qu'il soit, — de peu de temps, — son aîné. Mais il y a une autre lettre de Boyssoné, — adressée celle-ci au cardinal d'Armagnac, — où je

1. Fol. 5 r°, l. 4 et suiv., *Ad auditores suos cum perdificilem substitutionum librum esset explicaturus.*

2. Le premier arrêt du 12 janvier 1509, série B, reg. 14, fol. 50; celui du 16, ibid., fol. 55.

3. Cf. *Bulletin de la Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn*, n° 78, janvier-juin 1823, p. 174 et suiv.

4. Saint-Jean d'Ampiac. Il était alors clerc solut. (*Reg. Pachin*, n° 440, fol. 3).

5. Il est alors chanoine de Lavaur (*Reg. Pachin*, n° 442, fol. 78).

6. *Epist.*, fol. LVIII, p. 117, l. 3 et 4 de la lettre.

Digitized by Google

trouve une allusion à leur communauté d'âge qui n'a jamais, je crois, été relevée par les biographes de Boyssoné :

Tu pro amicitia quae jam inde a puero mihi tecum intercessit[1].

Or, le cardinal d'Armagnac est né en 1500 ou 1501[2]. On ne court donc guère risque de se tromper en plaçant la date de la naissance de Boyssoné entre celle de 1497 et celle de 1500. On peut prendre la moyenne si l'on veut, mais, si l'on ne consent pas à remonter jusqu'à la première, on n'a pas, je crois, le droit de descendre au-dessous de la dernière.

L'*Histoire du Languedoc*, parlant des progrès du luthéranisme dans le Midi et en particulier à Toulouse, — peut-être avec la connivence de certains prélats[3], — conte que le Parlement, voulant couper le mal dans sa racine, fit arrêter les « sectaires » le jour de Pâques, 31 mars 1532.

« L'inquisiteur de la foi procéda contre eux et en fit ajourner par cri public trente-deux qui s'étaient absentés. Parmi ceux qui furent jugés, Jean Boyssoné, célèbre professeur en droit civil, fut condamné par l'official et les grands vicaires de l'archevêque à faire publiquement abjuration de ses erreurs. »

Mais si Boyssoné reçut l'absolution, — après s'être soumis, — Caturce, lui, « fut brûlé vif pour avoir soutenu opiniâtrément les mêmes erreurs », et vingt autres furent condamnés « le même jour » à diverses pénitences[4].

C'est sur ces données un peu vagues que les divers historiens de Boyssoné ont établi la date de son procès, les uns séparant son affaire de celle de Caturce et le ramenant jusqu'en 1528[5], d'autres, avec plus de raison, l'y rattachant, mais de trop près sans doute, et fixant son abjuration le 23 juin 1533, jour du supplice de l'hérésiarque, ce qui rendrait impossible son voyage en Italie[6], puisque nous savons par lui-même qu'il

1. *Epist.*, fol. cv, p. 221, l. 7 et suiv. de la lettre.

2. En 1500, d'après la *Gallia christ.*, t. XIII, p. 56, B. La même nous dit qu'il mourut en juin 1585, « *aetatis anno 85* » (*Ibid.*, p. 58, B).

3. Louis d'Orléans, en raison surtout de sa non-résidence; Odet de Châtillon, suspect de complicité.

4. Liv. XXXVII, ch. XXXIII.

5. *Boysson*, p. 49.

6. Ç'avait été l'opinion de M. de Santi dans sa piquante étude

Digitized by Google

assistait en août 1533 à la visite du roi à Toulouse[1] et qu'il devait y être même depuis quelques temps, d'après le billet en vers où Marot le convoque à dîner avec le chroniqueur La Perrière et l'énigmatique Villars[2]. Il me paraît plus probable que, si Boyssoné avait fait sa rétractation avant l'époque du procès de Caturce, il se serait, à cette époque, tenu sur ses gardes et n'aurait pas reçu Caturce et ses amis dans sa maison[3], au risque de se faire tenir pour opiniâtre et relaps. D'autre part, rien n'indique que son procès ait été joint à celui de Caturce et de ses coreligionnaires. Les registres du Parlement sont muets sur l'arrestation du jour de Pâques de 1532. Le greffe était en vacances. Force nous est de recourir aux sources des historiens du Languedoc pour préciser. — La meilleure nous manque. Ce sont les *Annales manuscrites*, qui commencent seulement à l'année 1533 lors de l'entrée du roi, c'est-à-dire quelques mois après les événements qui nous intéressent. Restent les auteurs de seconde main, le manuscrit de Louvet dont le résumé aussi sec que vague mêle tout[4], et le texte de La Faille qui, si je ne me trompe, nous apporte une précieuse

sur la *Réaction universitaire à Toulouse* (extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, X^e^ série, t. VI, p. 17, n. 3). Depuis, M. de Santi m'a écrit qu'il était d'avis de placer les poursuites contre Boyssoné en même temps que celles de du Pac, en 1529, et qu'en tout cas il n'était pas « de la grande fournée de 1533 ». Je suis heureux de me trouver d'accord, au moins sur ce dernier point, avec le distingué seiziémiste.

1. Lettre à du Ferrier (fol. IV) et à Dolet (fol. XVII et XVIII).

2. Je n'ai trouvé trace de Villars ni dans les registres des Jeux floraux, ni dans les pièces latines de Boyssoné, ni dans la correspondance. Ce Villars, considéré par notre régent comme bon poète, invité à forger des vers en l'honneur de Marot et consolé de son échec aux Jeux floraux, j'ai été tenté parfois de me demander si ce n'était pas Dolet lui-même, caché à Toulouse sous un pseudonyme, peu de temps après son arrêt d'expulsion.

3. Cf. Imbart de la Tour, *Les origines de la Réforme*, t. III, p. 401. Cf. aussi n. 3 de la p. 399.

4. « Environ ce temps [l'an 1531], Luther ayant semé sa méchante doctrine, un Jean de Cahors la prêchant à Tholoze y fut bruslé tout vif. L'an 1532, environ la my may, un grand nombre de luthériens furent pris par la justice, entre lesquels il y avait plus de quarante personnes de qualité, et fut bruslé un licencié natif de Limoux nommé Cadurque. Et plus de vingt autres furent mis sur un eschaffaud devant la porte de Saint-Estienne, en chemise avec la torche au poing » (n° 48).

Digitized by Google

indication. La Faille, donc[1], nous raconte que c'est le « dernier de mars » que les luthériens ont été arrêtés. Les absents furent appelés à comparaître devant l'inquisiteur de la foi, à peine d'être jugés, dans les trois jours, comme contumaces, « suivant la rigueur des loix contre les hérétiques ». De ce nombre était Boyssoné qui fut jugé par « sentence de l'official ou des grands vicaires, apparemment pour avoir enseigné les faux dogmes ». Suit le récit détaillé et dramatique de l' « echaffaudage ». La « même année », ajoute La Faille, « Cadurque » est exécuté place du Salin : « Le même jour aussi vingt autres de ces misérables égarez furent échafaudez et prechez publiquement dans la place de Saint Étienne de la même manière que l'avait été Boissonné[2]. »

L'indication est formelle. Boyssoné n'a pas été « échaffaudé » le même jour que les complices de Caturce, et les deux procès, celui de l'official et du Parlement, sont bien distincts. J'imagine que, tandis qu'on a voulu faire un exemple *in persona vili* de Caturce, — martyr d'ailleurs un peu à son corps défendant[3], — le professeur Boyssoné, personnage recommandable et recommandé, a pu, moyennant amende honorable et pécuniaire, échapper à ce triste sort. Était-il aussi coupable que les autres et bien lui en a-t-il valu dès lors d'être protégé? Ou bien était-il innocent, comme l'affirme Dolet, et a-t-on voulu au contraire faire là aussi un exemple, autant qu'il se pouvait, sur une « personne de qualité »? Pour choisir entre ces deux explications il faudrait avoir des précisions sur les sentiments religieux de Boyssoné, et ces précisions nous manquent, du moins en ce qui concerne ceux qu'il affichait.

Qu'il fût bon chrétien, c'est ce qui me paraît ressortir en pleine évidence de toute son œuvre, poésie latine, dizains, correspondance. Telle de ses lettres à du Ferrier, où il expose sa foi en la Providence, est d'un accent qui ne trompe pas, je

1. *Annales de la ville de Toulouse*, t. II, p. 75 et suiv.
2. *Loc. cit.*, p. 78.
3. Dolet semble bien le dire dans sa lettre aux juges de Caturce. Il leur reproche moins, dirait-on, la condamnation que la rigueur avec laquelle ils n'ont pas permis au coupable de se rétracter, comme il en avait envie. « Profuit tamen nihil post erratum in viam redire voluisse » (*Or. in Thol.*, p. 56). Cf. cependant de Bèze, *Hist. ecclés.*, p. 11. Il le donne pour un martyr volontaire, se refusant à rétracter trois points en une leçon publique qu'il ferait aux écoles.

Digitized by Google

dirais même d'une sincérité et d'une grandeur émouvantes[1]. Mais était-il catholique et l'a-t-il toujours été? Sur le second point, il faut nous résigner à ne pas donner de réponse, faute de documents, sur la partie de sa vie qui se passe à Toulouse jusqu'au voyage d'Italie. Mais d'Italie il semble bien qu'il soit revenu converti.

Son livre des dizains s'ouvre par des pièces significatives en l'honneur non seulement de Jésus-Christ, mais de la « glorieuse Vierge Marie » et des « saints du Paradis », à l'intercession desquels il a recours :

Faictes qu'a nous soit grace departie[2].

Ailleurs il parle, comme d'une perte infiniment dommageable pour la Savoie, du vol du « saint Linge », autrement dit du Saint-Suaire de Turin[3]. Il serait évidemment curieux de savoir comment, en qualité de conseiller, il a traité en Savoie les hérétiques. Mais il semble n'avoir eu à condamner que des sorciers[4]. On aime à croire que, si les « mal sentants de la foi catholique » ont comparu devant lui, il prouva en ces occasions son indulgence ordinaire et son respect souvent affirmé

1. « Constitui apud me in rebus gerendis eam habere rationem quam Patavii navigando olim habebam ubi, si quando Venetias navigandum mihi erat vel a Venetiis Patavium redeundum, me fidei et potestati nautae nocte etiam obscura committebam, nihil interim de me meisque rebus sollicitus, sic nunc fidei et tutelae Dei optimi Maximi, omnium nautarum prudentissimi atque solertissimi, me meaque omnia committere statui minore quidem periculo majoreque securitate quam olim Patavii cum navem sordidi nautae conscenderem. In eam itaque orbis partem Deus me transvehet quam ipse volet quamque commodam arbitrabitur. Certus sum hoc gubernatore me in portum commodum appulsurum stationemque meae carinae tutissimam assecuturum, optare autem mihi nihil ipse deinceps volo, cum expertus sim multa me aeternae saluti veraeque felicitati incommoda contrariaque non parum frequenter desiderasse. Quare omnem ego spem, cogitationem et industriam in eo solo fixi et locavi meam, ergo de ea re sollicitum te esse nolo » (*Epist. mut.*, fol. LVII r°, l. 12 et suiv.).

2. Centurie I, dizains 1, 2 et 3 (*op. cit.*, p. 97).

3. Centurie III, dizain 35 (*op. cit.*, p. 172). Cf. aussi ses sentiments en ce qui concerne l'observance du carême et du jeûne (*A Dilexius*, fol. CXXI, l. 8).

4. Cf. Mugnier, *Boyssoné*, p. 132 et suiv. (*Procès contre les hérétiques et les sorciers*).

Digitized by Google

de la vie humaine et qu'il ne pécha jamais par excès de zèle[1]. On peut même aller jusqu'à le soupçonner d'une certaine sympathie. En vertu de l'axiome : « Dis-moi qui tu fréquentes et je te dirai qui tu es », on lui a relevé des relations compromettantes : Pelicier, Pac, Thadée, Mélanchton. Il prend à un moment pour chaperon de ses idées religieuses Monluc, évêque de Valence, suspect lui-même de protestantisme[2]. Si, d'autre part, on se rappelle que la dixième des propositions tenues pour « faux dogme » par La Faille[3] consistait à croire « que nous n'étions pas justifiés par les bonnes œuvres, mais par la seule foy de Jesus Christ », on peut se demander si Boyssoné a jamais totalement dépouillé le vieil homme, qui, — jeune alors et débutant, — affirmait en s'adressant à ses auditeurs :

Christo uno tamen auspice, et duce ista
Ausus sum digitis meis movere,
Atque intro penetrare, nec timendum
Christo autore bono mihi putavi[4].

Et sans doute le premier de ces vers est marqué d'un trait, et nous lisons dans la marge cette note, peut-être de la main de Boyssoné :

Potest hic versus deleri integro sensu quia triplex elisio valde dura videtur.

L'élision, même triple, n'est vraisemblablement qu'un prétexte, et le scrupule de Boyssoné relativement à ce vers subversif est peut-être d'un autre ordre. Passons sur ses invectives contre la dépravation de Rome :

perjurias, fraudes
Stupraque cum pueris...

— que justifiait selon lui le débordement du Tibre[5]; — sur

1. C'est un manque de « zèle » que lui reprochait Tabouet et c'est peut-être ce qui acheva de le brouiller avec ce fanatique, sans parler du dévouement dont témoignent ses lettres pour son cher Guillaume Scève, la première victime de Tabouet. Cf., sur ce point, les précisions intéressantes de Mugnier, *op. cit.*, p. 98 et suiv., 203 et suiv.

2. *Epist.*, fol. CXXXIII r°, p. 281, l. 5 et suiv. Sur Monluc, cf. Mugnier, *Buttet*, p. 163.

3. T. II, p. 78.

4. Pièce citée *supra*, p. 4 v°, dernière ligne.

5. *Eleg.*, fol. 35. *Tyberis respondet*, v. 1 et 2.

Digitized by Google

une des épitaphes du petit Rabelais[1]; — sur des formules communes à certaines pièces de vers et à certaines lettres, toujours relatives à sa foi unique au Christ[2]. Mais on ne peut s'empêcher de trouver singulièrement inquiétante une pièce postérieure à 1551 datée par son titre : *Ad Claudium Pascalium Sabaudiae praesidem*[3], qui contient la profession de foi suivante :

Dicent ulterius mei Phaleuci,
In nullo fidei magis mi esse,
Quam in Christo : mihi prora, puppis ille,
Et nunc est, et erit, patris superni
Mens, virtus, sapientia, ad patrem qui
Solus monstrat iter, viamque nobis
In quo complacitum fuisse patri
Testis spiritus ille, sub columbae
Qui forma et specie, Deus licet sit
Sese praebuit omnibus videndum.
Nam Christo sine, quae salus parari
Aut mihi aut aliis potest? Pati vult
Me isthaec..., etc.

Pour faire contrepoids à ces déclarations et à ces relations compromettantes, on peut trouver quelques répondants à Boyssoné, Cornon, le chanoine de Lavaur, le prieur de la Réole, Paulo qui fait brûler les hérétiques[4], Guillaume de Selve que Boyssoné encourage à les poursuivre, pour défendre les bonnes brebis :

Qui solitus fueras bellorum intendere curis
Addicta et Regi reddere corda virum
Nunc gregis acciperes ut curam, mitteris ad nos
Arceresque lupos ut procul ex ovibus[5].

Que croire? Pour comprendre l'état d'esprit d'un Boyssoné, il faut se défier des formules trop simples. Il me déplaît sur-

1. *Vivere cum Christo vitam, Boyssone, putavi* || *solam, quae in precio debeat esse bonis* (*Carm.*, fol. 45).

2. *Ad Do. Rollandum ludi magistrum. Pietas si deficit, an non* || *omnia deficient? Si puppis proraque Christus* || *non fuerit, etc.* (*Epist.*, fol. 95 v°). Nicolao Recourto, *Hend.*, fol. 74; épître à Jo. Fabri, fol. 81 v°. Cf. lettre à Dilexius, 1543, fol. cxxi, etc.

3. Fol. 27. Pascal de Valentier était président depuis le 25 août 1551. Voir Mugnier, *Boyssoné*, p. 386, et *Buttet*, p. 94 et suiv.

4. Cf. Buche, *Revue des langues romanes*, 1895, p. 271.

5. *Ad Georgium Selvam Vauren. Episcopum* (*Eleg.*, fol. 41 v°, v. 9 et suiv.).

Digitized by Google

tout qu'on explique son attitude par une timide prudence. Ce serait rabaisser les hommes de cette époque, profondément croyants et sincères, incapables également de trahir la cause de l'Église qu'ils voyaient menacée et de renier des formes de foi qu'ils avaient conçues comme plus pures. Rien de plus dramatique, à ce point de vue, que le cas de conscience d'un Buttet, dont M. Mugnier nous rappelle le dernier entretien avec Bèze : d'après le livre de raison de Jean de Piochet, Bèze était venu le visiter peu de jours avant sa mort et l'exhorter « à avoir bon courage et sa totale fiance en Dieu et au mérite et passion de son fils Jesu-Christ, notre seul et vrai médiateur ». Et l'agonisant de répondre : « M. de Bèze, je vous remercie de la poyne qu'avez prise de me venir visiter en ce mien besoing, et suivant ce que m'avez proposé je vous dis que toute ma fiance, mon espoir de salut je l'estime et le recognois de mon Dieu et créateur pour le mérite de son fils Jesus Christ, nostre médiateur, et avec iceluy par l'intercession de la Vierge glorieuse sa mère, saints et saintes du paradis, lesquels, ayant avec eux la charité, intercèdent journellement pour nous, misérables pecheurs de ce monde. » Bèze insista : « Ha! Monsieur de Buttet, je ne vous tiens pas de si peu de jugement que veuillez bailler à Jesus Christ compagnons pour intercéder pour vous, vu qu'il est le seul et vrai médiateur. » Buttet ne se rendit pas : « Quant à moy, dit-il, vous me prenez mal pour penser une chose et en dire une aultre. Je pense selon ma croyance et ce que ma religion qui est la catholique, continue dès la mort de Notre Seigneur Jesus Christ, me commande : croyant parfaitement qu'en icelle est notre salut, en laquelle je veux mourir, sans jamais changer d'opinion, ainsi que vous avez fait, lui faisant banqueroute et adhérant aux nouvelles opinions que vous continuez à soutenir. » « Ce dit, ajoute Jean de Piochet, Buttet se retourna de l'austre costé du lict, et Bèze se retira, disant qu'il resvoit et que l'appréhension de la mort le travailloit[1]. »

Et c'est cependant ce Buttet qui affirme dans son testament « la cognoissance et asseurance de son salut en Nostre Seigneur Jesus Christ, nostre seul sauveur et rédempteur », qui y fait des legs en faveur d'établissements d'instruction et de propagande réformées, tout en demandant que son corps « soit enseveli à Chambéry au tombeau de ses ancestres », c'est-à-dire

1. Mugnier, *Buttet*, p. 32-33.

Digitized by Google

dans « l'église de Sainte-Marie l'Égyptienne, soit des Franciscains de l'observance, où l'on n'aurait pas reçu la dépouille mortelle d'un protestant[1] ».

Buttet, Boyssoné me font l'effet de ces êtres quelque peu hybrides que Montesquiou jadis célébrait sous le titre de chauves-souris, précurseurs à demi conscients, n'osant s'évader encore d'un passé qui les tient à ses fortes chaînes. On ne sait où repose le corps du régent de Toulouse : lui aussi, sans doute, eût été travaillé de l'appréhension de n'être pas admis au tombeau où les générations de ses ancêtres reposaient en paix. Car, sans nul doute, son âme était croyante et cherchait Dieu.

Ce n'est pas la partie la moins intéressante de la vie de Boyssoné que celle qui fut consacrée à l'amour et à la poésie. Les deux problèmes que je voudrais exposer en dernier lieu concernent son *Livre d'amours* dédié à Glaucie et les *Trois centuries*.

J'ai traité ailleurs[2] avec détail la question de l'originalité de Boyssoné dans la partie de la deuxième centurie qu'on peut appeler son *Livre d'amours* et de la priorité possible de ce *Livre* sur celui de Scève. On sait que jusqu'ici on est d'accord pour considérer que ce dernier, paru à Lyon en 1544, était le prototype en France de ce genre d'écrits. Brunetière, qui a consacré à Scève une de ses bonnes études[3] critiques, a montré l'importance de *Délie* dans l'histoire évolutive de la littérature, Scève étant, selon lui, un de ces poètes de transition qui nouent la chaîne. En continuant Marot, il nous mène à Ronsard : de la « prose rimée » de l'un il nous fait passer à la « poésie » de l'autre. Tout cela est non seulement bien dit, mais juste, en somme, — à condition que nous ne prenions pas Scève pour un phénomène isolé. Brunetière, — qui ignorait beaucoup de choses de Toulouse, — ne disait-il pas volontiers en ses moments d'humour que le plus beau monument en était Sainte-Cécile... d'Albi? — Brunetière ne connaissait pas, — et c'était son droit, — notre Boyssoné, ce Méridional du type modeste, qui, sans oser risquer l'impression, composa, lui aussi, son livre d'amours. Je ne reviendrai pas ici sur les

1. Mugnier, *Buttet*, p. 31 et 32.
2. *Revue d'histoire littéraire*, n° d'avril-juin 1924.
3. Série 6.

Digitized by Google

raisons matérielles et morales qui m'ont fait conclure que Glaucie de Toulouse avait pu être chantée quelque temps avant Délie de Lyon, ni sur les indiscrétions de Visagier qui laissent entrevoir, — à travers l'amphigouri tébaldéen ou séraphinesque et sous les traits idéalisés qui permettront plus tard de tenter de l'identifier avec Minerve, — la physionomie très réelle d'une petite provinciale évoluée, comme nous dirions dans notre jargon d'aujourd'hui. Cette sémillante fille qui faillit, semble-t-il, mettre aux prises, autour de son « chaste corps[1] », deux excellents amis également épris d'elle[2] n'était certainement pas Minerve, — mais elle était digne de l'être ou de le paraître[3], — et comme Pallas protégeait sa cité elle fut appelée Glaucie, autrement dit : *celle qui est aimée de Minerve* ou *qui mérite bien de la « ville palladienne »*.

Je m'arrête ici, ne me flattant aucunement d'avoir donné aux divers points que j'ai traités ce caractère convaincant de certitude qui est la récompense de l'effort en histoire. Il faut savoir souvent se contenter, à défaut de cette joie suprême, du plaisir fort appréciable encore, quoique austère, de la recherche à peu près orientée. Je n'ignore pas davantage combien il reste encore à trouver sur Boyssoné. En particulier, je voudrais bien, une fois ou l'autre, préciser la date de ses divers ouvrages, et non seulement des faits mais de la composition et de la mise en recueil. Ce travail est relativement aisé pour la correspondance, où, quoique pour certaines périodes les lettres aient l'air d'avoir été confiées en vrac[4] au secrétaire, il semble bien qu'elles suivent en gros l'ordre chronologique. Pour les poèmes latins je suis presque disposé à croire qu'ils ont été recueillis les premiers par Boyssoné, peut-être rédigés de sa main[5] et

1. *Hendécasyllabes*, 9.

2. Boyssoné et Richier. Cf. la lettre prudente à Visagier. Il lui recommande de bien faire entendre à Richier qu'il n'a jamais eu de passion que pour Minerve. *Quod ut tu scriptis confirmes vehementer te rogamus*, p. XXXI v°, p. 62, l. 7 et suiv.

3. Elle a paru telle à deux des historiens de Boyssoné. M. M. Guibal (*De Johannis Boyssonei vita*, p. 109) et M. de Boysson (*op. cit.*, p. 19).

4. Les premières notamment, celles qui sont antérieures au départ pour Chambéry. Dans la suite, les interversions ont l'air de repentirs.

5. On reconnaît d'un bout à l'autre la même écriture, et dans celle-ci le jambage nonchalant et ouvert du J et le B surmonté d'un jonchet crochu sur la droite qui frappent dans sa signature.

Digitized by Google

sûrement revisés par lui[1]. Quant aux dizains, frappé de ce fait que les centuries étant incomplètes, il y avait, à la suite de la première et de la troisième, des pages, rayées d'avance par le scribe, qui semblaient attendre leur complément, j'en avais conclu, un peu sommairement, que le livre s'était fait en quelque sorte au jour le jour et sinon sous la dictée, du moins sous la direction du poète. M. Delaruelle, en s'appliquant de près à la chronologie des diverses pièces, aboutit à des constatations qui m'obligent à modifier grandement cette première vue. Je persiste à croire d'ailleurs que l'ordre chronologique *relatif* n'implique pas que le recueil ait été fait à la mort du poète et certaines comparaisons d'écriture[2] m'induisent à penser que la copie doit avoir été entreprise avant 1540. Mais ne pouvant traiter à fond la question, je préfère momentanément la laisser, me réservant d'y revenir si l'on y trouve quelque intérêt.

Henri JACOUBET.

J'ai eu entre les mains, depuis la rédaction de cet article, un certain nombre de pièces relatives au procès de Caturce. Il s'agit d'extraits de la procédure du Parlement et de pièces connexes prises dans les archives de l'archevêché, aujourd'hui perdues. Elles montrent (fol. 53 v°) que Boyssoné était en prison en juillet 1532. On voit bien le parallélisme des deux procédures, celle du Parlement et celle de l'official. La fiche relative à l'abjuration de Boyssoné n'existe pas, mais nous avons celle de certains de ses coaccusés que l'intervention de l'Église arracha comme lui aux rigueurs du bras séculier; on y voit aussi que l'affirmation de Dolet sur Caturce est exacte et que ce dernier avait bonne envie d'échapper au bûcher (cf. fol. 5 v°, 15 v° et 16). Il y a quelque chose de pathétique dans son appel desespéré au témoignage d'hommes qui pourraient peut-être d'un mot le sauver et qui se tiennent, sans doute par prudence, loin de l'affaire.

C'est M. Loirette, archiviste du département de la Haute-Garonne, qui a bien voulu me communiquer la copie personnelle qu'il a de ce document, aujourd'hui aux archives de l'Aude.

1. L'écriture de ces retouches est différente, mais constante. Au contraire de la première, elle est courante. Ce sont des corrections d'*auteur*.

2. La gothique est celle qui se trouve sur le manuscrit des Annales de Toulouse, qui s'alourdit à partir de cette époque et se romanise. Les titres des dizains sont très analogues à la ronde des lettres datées de cette époque.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS.

Œuvres de Marguerite de Navarre. *Comédies*, publ. par Ed. Schneegans. Strasbourg, J. H. Ed. Heitz, 1924. Petit in-16, xxvii-264 pages. (*Bibliotheca Romanica*.)

La *Bibliotheca Romanica* qui, ces dernières années, avait publié les *Lais* de Marie de France, les *Psaumes* de Marot, les *Odes* de Ronsard, nous donne aujourd'hui les *Comédies* de Marguerite de Navarre, et nous ne saurions trop applaudir l'éditeur érudit qui n'hésite pas à offrir aux seiziémistes des textes trop rares. Si l'on trouve assez facilement les œuvres complètes ou des morceaux choisis de Marot ou de Ronsard, on ne rencontre pas tous les jours les *Marguerites de la Marguerite des Princesses*, et les exemplaires de l'édition Frank ne se trouvent pas sans peine. C'est dommage, car, s'il y a des longueurs dans l'œuvre de la sœur de François Ier, il y a aussi de beaux vers, et il faut regretter qu'on ne les connaisse pas davantage.

M. Schneegans publiera-t-il les poésies complètes? Le titre du volume qui vient de paraître le laisse entendre, — et, bien qu'il ne soit peut-être pas nécessaire de réimprimer l'œuvre entière de la reine, nous ne pouvons que le féliciter de la tâche qu'il entreprend : mieux vaut publier à nouveau toutes les poésies, même si l'on n'en veut lire qu'une partie, que laisser les lettrés déplorer l'impossibilité où ils sont de lire Marguerite d'Angoulême.

M. Schneegans nous donne les *Comédies* : il publie en un mince volume les quatre comédies imprimées en 1547 par les soins de J. de la Haye; il y joint les deux pièces découvertes par M. A. Lefranc. Il n'y a pas, sans doute, de lien étroit entre les deux groupes de comédies : les premières visent surtout à traduire poétiquement des épisodes de l'histoire sacrée, les dernières à nous faire connaître certains sentiments intimes de la reine. Il n'importe : il y a là un groupe d'œuvres homogènes, et qui relève, en définitive, de la même inspiration, s'opposant

Digitized by Google

nettement au groupe des farces que l'on retrouvera dans l'édition de l'*Heptaméron* donnée par Le Roux de Lincy et Montaiglon.

Les vers de Marguerite sont précédés d'une introduction où M. Schneegans résume exactement ce que l'on sait aujourd'hui de la reine. Nous y relevons cependant quelques erreurs légères que nous lui signalons.

M. Schneegans rapporte, après d'autres, qu'il aurait été question de marier Marguerite à Charles d'Espagne. Nous n'avons rien trouvé qui autorise cette hypothèse. Sans doute, l'on a marié en paroles la jeune princesse plus d'une fois. Mais, s'il est question dans les documents diplomatiques d'union possible entre Marguerite et le futur Henri VIII, ou le duc de Calabre, ou Christian de Danemark, on ne parle pas d'un mariage avec le futur Charles-Quint. Les biographes ont peut-être confondu l'ennemi de François Ier et Ferdinand le Catholique, car on pensa un moment à donner Marguerite à ce dernier[1] : il semble, en tout cas, qu'il faille renoncer à l'hypothèse reprise par M. Schneegans.

Nous serions tenté de reprocher à M. Schneegans l'épithète de « *rigide* » qu'il met au nom de la duchesse d'Alençon douairière. Elle fut pieuse, sans doute, et par là même, admettons-le, austère. Il semble toutefois que M. Schneegans attache au mot une signification péjorative. Si l'on se reporte au passage des *Prisons* où Marguerite nous peint avec émotion la mort de sa belle-mère, on sentira combien elle l'aimait et combien elle subit son influence. Il faudrait donc pour caractériser la duchesse douairière une épithète qui ne risque pas de tromper le lecteur et de lui faire croire que Marguerite souffrit de la vie en commun avec sa belle-mère, comme le laisse supposer l'adjectif employé par M. Schneegans.

Relevons quelques erreurs de dates, — dues, sans doute, à l'imprimeur. Ce n'est pas en 1526, mais en 1525 que meurt le duc d'Alençon, — Jeanne d'Albret ne s'est pas mariée en 1540, mais en 1541, M. de Ruble l'a prouvé, et c'est en 1545 et non pas en 1544 que son premier mariage fut annulé[2].

Pourquoi M. Schneegans cite-t-il les publications de Génin et omet-il l'étude si intéressante de M. Becker sur les relations

1. Cf. A. Desjardins, *Négociations avec la Toscane*, II, 102, 113; M. Sanuto, *Diarii*, VI, col. 223.

2. Cf. *Annales de Saint-Louis-des-Français*, 1904, p. 197 et suiv.

Digitized by Google

entre Marguerite et Briçonnet[1]? Pourquoi oublier, à propos des deux dernières comédies, de citer, après les comptes-rendus de MM. Courteault, Hauser et Lanson (p. XXVII), l'article de G. Paris publié dans le *Journal des Savants*, surtout si les corrections que propose ce dernier sont indiquées par M. Schneegans, p. 187 et 205 par exemple? Il y a là un fâcheux oubli.

M. Schneegans laisse entendre que Marguerite a écrit *quatre moralités et une farce*, p. XXVI. Nous trouvons dans les *Marguerites* une comédie et une farce, deux comédies inédites dans l'édition de l'*Heptaméron* déjà citée. Quelle est la cinquième?

Il nous semble que M. Schneegans diminue un peu l'influence du moyen âge sur le théâtre de Marguerite : elle ne lui devrait, dit-il, que *l'idée générale de mettre le récit biblique en action, et quelques jeux de scène* (p. XIX). Ce n'est pas ici le lieu de discuter la technique de ces comédies; nous croyons toutefois pouvoir dire qu'elle rappelle fort celle des mystères que l'on jouait encore au temps de la reine de Navarre et qu'elle a pu connaître : n'a-t-elle pas eu entre les mains un manuscrit de la passion de Gréban[2]?

Mais ce sont là des erreurs de détail, — si l'on peut même parler d'erreurs. L'introduction de M. Schneegans, claire, simple, dit l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur l'auteur des *Marguerites*, indique les travaux essentiels à consulter, donne une analyse précise des comédies qui permet de suivre facilement la marche de l'action. Quant au texte, M. Schneegans reproduit celui de 1547 pour les premières comédies, celui de M. Lefranc pour les dernières, en faisant, lorsqu'il le faut, de discrètes corrections et en marquant nettement, aux endroits voulus, la séparation entre les strophes que Montaiglon regrettait de ne pas trouver dans l'édition F. Frank[3].

Nous ne pouvons que féliciter M. Schneegans de sa tentative et le prier de la poursuivre : il y a dans l'œuvre de Marguerite de Navarre bien des vers qui méritent de n'être pas oubliés.

P. JOURDA.

1. Cf. *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, 1900.

2. M. Lebègue, chargé de cours à la Faculté de Rennes, a fait sur ce point une communication au Congrès des Sociétés savantes, 1924.

3. Signalons une ou deux fautes d'impression : p. VIII, *Arance* pour *Arande;* p. XXV, *Paraclisis* pour *Paraclésis*.

Digitized by Google

J. Plattard. *L'adolescence de Rabelais en Poitou*. Paris, « les Belles-Lettres », 1923. In-8°, 209 pages.

Après avoir consacré à Rabelais de nombreuses études érudites et d'une science impeccable, M. Plattard s'est délassé à écrire, sur son auteur favori, un livre de vulgarisation élégante. Ce n'est pas moi qui l'en blâmerai. Il est grandement temps de mettre à la portée du public lettré les découvertes importantes qu'a faites, dans le champ de notre histoire littéraire, toute une génération de travailleurs. Et quant aux spécialistes eux-mêmes, ils sont fort heureux, j'en parle par expérience, de pouvoir, dans un pareil livre, embrasser d'un seul regard toute la période dont ils n'avaient étudié que des moments isolés ou de menus épisodes. Les arbres, comme on dit, les empêchaient de voir la forêt; à présent, ils ont le recul nécessaire et peuvent la contempler dans sa masse.

Le livre est divisé en deux parties. La première expose ce que nous savons sur « le séjour de Rabelais en Poitou »; la seconde étudie « quels profits Rabelais a retirés pour sa culture de son séjour en Poitou ». Aux lecteurs de cette revue, il est inutile de dire combien est solide la documentation de l'ouvrage. Par contre, je tiens à remarquer qu'il est tout entier d'une lecture fort agréable. Ce n'est pas seulement la vie de Rabelais qui se déroule devant nous, c'est un tableau de la société poitevine aux alentours de 1525. Les moindres détails que nous fournissent les textes sont utilisés adroitement et prennent une valeur nouvelle, grâce à la façon dont l'auteur sait les mettre en œuvre. Quelques gravures, fort bien choisies, viennent, à point nommé, préciser et éclairer un récit déjà très concret[1]. Les gens frivoles s'en réjouiront. Et, quant aux fidèles de l'observance rabelaisienne, ils remercieront M. Plattard d'avoir placé, en fin de volume, non seulement un index des noms de personnes et de lieux, mais une table des « citations et commentaires de l'œuvre de Rabelais » que l'on trouve presque à chaque page.

A vrai dire, ce que nous savons de positif sur l'adolescence

1. Une critique, à ce propos : pourquoi ne pas nous avoir donné une carte sommaire du Poitou sur laquelle auraient figuré les localités habitées par Rabelais? Il m'a fallu remuer plusieurs livres ou atlas pour arriver à situer exactement Ligugé.

Digitized by Google

de Rabelais est, aujourd'hui encore, bien peu de chose. Quand on entreprend de la raconter, il faut bien se résoudre à « hypothéser », et l'on doit se garder à la fois d'une prudence exagérée et d'une hardiesse téméraire. Ce serait trop beau, dans le cas présent, si M. Plattard parvenait à contenter tout le monde. Pour ma part, voici quelques endroits où je ne vois pas les choses tout à fait comme lui. Rabelais est au couvent de Fontenay-le-Comte et son biographe, à ce propos, nous dit sommairement quelle était l'existence des Cordeliers : « Quelques-uns des moines se répandaient dans la campagne pour faire des tournées de quête » (p. 10). N'y avait-il rien de plus à dire? Sans faire de suppositions hasardeuses, nous avons bien le droit d'imaginer que Rabelais mena assez longtemps une pareille vie. En somme, c'est à peu près celle que mène le frère Ange dans « la Rôtisserie de la reine Pédauque » ; et pour un esprit comme lui, quelle aubaine? Au lieu de chanter les psaumes derrière les quatre murs d'un couvent, circuler dans la campagne, vivre de la vie des paysans et avec les paysans, visiter les foires et les marchés, s'asseoir dans les salles d'auberge, écouter les boniments des bateleurs; quelles occasions il y avait là d'observer les gens de peu! Supposons, au contraire, que Rabelais fût entré dans un de ces ordres où les moines se livrent exclusivement à la prière ou à l'étude, sommes-nous sûrs que les mœurs populaires tiendraient autant de place dans son roman?

Je ferai aussi une observation sur le chapitre intitulé : *La « matière de bréviaire »*. Certes, M. Plattard a raison de conclure que, dans l'œuvre de Rabelais, il n'y a pas « d'érudition religieuse » à proprement parler; presque toujours, il s'en tient à la « matière de bréviaire » (p. 179). Cela est très juste, mais pourquoi dire, un peu plus haut (p. 173) : « Dès qu'il prit la plume pour écrire en suivant sa fantaisie, les souvenirs de l'Écriture sainte s'offrirent en foule à sa mémoire. » Parmi ces souvenirs de l'Écriture, combien au juste viennent du bréviaire? Voilà ce que M. Plattard laisse dans le vague. Il y avait là un petit travail à faire, qui aurait eu l'avantage d'aboutir à des résultats précis et qui nous aurait permis d'adhérer à ses conclusions en toute tranquillité d'esprit.

Et, enfin, je le chicanerais volontiers à propos de ce qu'il dit sur « le droit canonique dans le *Quart livre* » (ch. IV de la 2e partie). Oh! je sais qu'il reste très prudent et qu'il se contente

Digitized by Google

d'écrire (p. 168) : « Cette érudition de Rabelais en droit canonique date vraisemblablement du temps qu'il fréquentait... Robert Irland, docteur régent en la Faculté de Poitiers ». Mais la chose est-elle si vraisemblable? L'épisode de la relâche en Papimanie s'explique par des faits historiques qui étaient alors tout récents et que M. Plattard a, d'ailleurs, parfaitement expliqués. Ici, Rabelais ne s'abandonne pas sans réserve à sa fantaisie. Il écrit pour servir la cause du roi. Dès lors, pourquoi ne pas admettre qu'il allait chercher à mesure, dans les livres, les textes ou les références qui pouvaient corser son récit? Et même n'a-t-il pas eu, pour s'initier au droit canonique, d'autres occasions que le séjour à Poitiers? Je suppose qu'à Rome il ne se cantonnait pas auprès de Jean du Bellay dans ses fonctions de médecin et qu'il a dû, plus d'une fois, s'occuper des affaires que l'ambassade devait suivre auprès de la curie romaine. C'est ainsi, peut-être, qu'il aura acquis une bonne part de ses connaissances en droit canonique.

Tels sont les points où je voudrais corriger l'exposé de M. Plattard. Il ne s'agirait, on le voit, que d'atténuer ou bien d'accentuer certaines de ses indications. C'est peu de chose, je le reconnais et je m'excuse d'y avoir insisté, mais je n'avais pas, en vérité, d'autres critiques à lui faire. En terminant, j'exprime l'espérance que ce volume sera le premier d'une série. Le moment est enfin venu de donner au public une biographie complète et fidèle de Rabelais. Nul n'est mieux qualifié que M. Plattard pour se charger d'un pareil soin. Qu'il ne se croie pas quitte envers nous pour avoir écrit cette « adolescence de Rabelais en Poitou »; il doit à tous ses lecteurs et il se doit à lui-même de nous offrir la suite bientôt.

L. Delaruelle.

Joseph Nève. *Sermons choisis de Michel Menot (1508-1518)*. Nouvelle édition, précédée d'une introduction. Paris, Éd. Champion, 1924. 1 vol. in-8° de 530 pages. (Bibliothèque du xve siècle.)

Les sermons du franciscain Michel Menot, carêmes prêchés à Tours en 1508 et à Paris en 1517 et 1518, ont eu au moins quatre éditions de 1519 à 1530. Ils sont connus par les traits de mœurs qu'en a extraits Henri Estienne, pour s'en indigner ou s'en moquer, dans son *Apologie pour Hérodote*. Au

Digitized by Google

XIXe siècle, quelques-uns d'entre eux, sur la Madeleine, sur l'enfant prodigue, sur la Passion, ont été analysés et partiellement réimprimés dans des ouvrages d'érudition. Pour satisfaire la curiosité éveillée par ces spécimens de l'éloquence du vieux sermonnaire, on devait jusqu'ici affronter les éditions originales, imprimées en petits caractères gothiques, hérissées d'abréviations. Désormais, grâce à notre confrère M. Nève, nous avons à notre portée un choix de sermons, comprenant cinquante extraits plus ou moins étendus, trente-huit sermons complets et dix-sept premières ou secondes parties de sermons, soit près de la moitié de ce que contiennent les éditions originales.

Cette publication peut répondre à des curiosités diverses. On prend plaisir d'abord à y découvrir des tableaux familiers et pittoresques des mœurs du temps. Menot parle fréquemment des danses, de la toilette féminine, des variations de la mode, des lectures dangereuses, des divertissements déshonnêtes, tels que la fréquentation des « étuves ». Il dénonce celles de Tours, de Senlis et de Montdidier comme des lieux de débauche et menace quiconque se rendra dans ces établissements de bain des pires châtiments du ciel. L'usage du bain n'allait pas tarder à disparaître des mœurs françaises. Ailleurs, p. 61, un fragment de sermon sur les fins dernières fournit des renseignements sur la représentation du mystère de saint Martin à Tours. Notre vie, dit le prédicateur, est semblable à ces jeux dans lesquels le rôle du saint est confié à un garnement et celui d'une demoiseile à un savetier (les femmes n'étaient pas admises à tenir des rôles). « Sed cum venit mors, *la farce est jouée*, deposita sunt vestimenta et ornamenta... Ubi est domicella? Le personnage retourne « ad suum opus », à son tabart, à son état. De même, à la mort, l'homme dépose le vêtement charnel de son corps et revient à son premier état... »

La farce est jouée! C'est en prononçant ces mots que, d'après une tradition, Rabelais serait mort; il aurait indiqué ainsi que son rôle de bouffon était fini. S'il a prononcé ces paroles sur son lit de mort, on voit par cette citation de Menot qu'elles peuvent ne pas avoir le sens qu'on leur donne ordinairement. Elles ne sont peut-être qu'une métaphore assez commune dans la prédication chrétienne. « Vita presens est *une farce*, dit Menot, sed in morte... ecce quod oportet deponere indumenta corporis nostri... corpus enim vadit à pourriture et l'âme s'en va à l'aventure. »

Digitized by Google

Une verve plébéienne caractérise tous ces sermons de Menot. On y relève force anecdotes familières qui s'apparentent aux fableaux et parfois en procèdent; quelques-unes sont originales. Les dictons et proverbes en français y sont fort nombreux. M. Nève leur a consacré une étude spéciale, dont les lecteurs de la *Revue du XVIe siècle* ont eu la primeur. Il y a joint un catalogue des néologismes employés par Menot. Quelques-uns, comme *gabardine*, étaient appelés à une fortune singulière. Parmi les vocables populaires figurent nombre de termes pittoresques chers à Rabelais, par exemple l'expression *mille pannerées de diables*.

L'intérêt principal de ce choix de sermons est peut-être qu'il nous donne une idée de l'éloquence religieuse au début du XVIe siècle. Le R. P. Menot, gardien du monastère franciscain de Chartres, n'était pas un ignorant. Il avait étudié aux Universités de Paris et d'Orléans; il avait voyagé en Picardie et dans le midi de la France. Ses sermons sont farcis d'allégations juridiques, de textes du droit canonique et du droit civil. Il connaît les romans et les poèmes à la mode. Il cite des écrivains latins : Sénèque, Valère Maxime, Horace, Juvénal, les *Héroïdes*, les *Métamorphoses* et les *Remèdes d'amour* d'Ovide, le poète néo-latin Baptista Mantuanus. Au reste, cette érudition a un caractère médiéval : Menot paraît insensible à l'art des anciens et ne leur emprunte que des exemples moraux, des notions d'histoire ou d'histoire naturelle et des sentences. Il n'a rien d'un humaniste : la qualité de son latin nous en avertit suffisamment.

Ici se pose une question capitale : pourquoi ces sermons sont-ils rédigés en latin, farci de phrases françaises? M. Nève me paraît avoir parfaitement éclairci ce problème et je n'ai qu'à résumer ses considérations. Menot, comme tous les prédicateurs de son temps, français, allemands ou italiens, prêchait dans sa langue vulgaire. Mais ses sermons imprimés étaient rédigés dans la langue savante universelle, le latin, parce qu'ils étaient destinés aux prédicateurs, comme le prouvent certaines formules, telles que *cave, o tu predicator*, insérées dans le texte.

Comment expliquer alors cette farcissure de proverbes, de dictons et de sentences en français? C'est l'apport des *rapporteurs* qui ont pris des notes à ses sermons et en ont retenu ces quelques traits savoureux. Les éditeurs ont amalgamé, pour établir leur texte, des apports venant de trois sources : 1° des

Digitized by Google

canevas, en latin, rédigés par Menot; 2° des notes prises aux sermons par des auditeurs; 3° des notes fournies par des théologiens ou des gens instruits; ce sont les citations de l'Écriture, du droit canonique ou civil, de la littérature patristique. Ainsi s'expliqueraient le caractère populaire et savant de ces sermons, leur rédaction en latin et les citations de proverbes en français. L'hypothèse est ingénieuse. Elle souffre peut-être une objection : la collaboration des éditeurs et des théologiens était-elle indispensable pour la rédaction des sermons? M. Nève admet, p. XXIX, que Menot a dû rassembler un grand nombre des textes sacrés ou juridiques qui corroborent son argumentation : pourquoi pas tous ces textes? On peut concevoir qu'un prédicateur résumant « ad usum predicatorum » ses sermons se contente d'indiquer d'une phrase le lieu commun à développer; mais l'argument qu'il aura tiré d'une étude de l'Écriture ou d'un texte juridique il l'exposera plus soigneusement, ne voulant pas sacrifier le fruit de son travail personnel.

Cette édition de Menot rendra service à ceux qu'intéressent l'histoire de l'éloquence sacrée, l'histoire de la langue française et l'histoire des mœurs. Elle a été préparée pendant les sombres jours de l'occupation de la Belgique. A la même époque, M. Paul Spaak entreprenait son étude sur Jean Le Maire de Belges, qui a paru dans notre *Revue*. Ainsi nos deux confrères belges demandaient à l'étude de nos lettres au XVIe siècle un dérivatif à leurs angoisses patriotiques.

Jean PLATTARD.

Marcel ARNAC. *Le Brelan de joie*, éd. Grasset. In-18 jésus. Prix : 7 fr. 50.

Trois lurons, francs buveurs, Maître Adam, Vrille et Mâchepoule, las des criailleries de leurs vieilles épouses, prennent la clef des champs et vont à l'aventure, comme de joyeux chevaliers de la dive bouteille. Que leur arrive-t-il? Des rencontres, des disputes, des festins, des mécomptes, des aubaines. Ils vident des flacons. Ils culbutent des filles. Partout, sur la grand'route, dans le fenil, au moulin, à la noce, en pèlerinage, ils échangent des propos salés, et c'est ce qui fait du *Brelan de joie* un livre unique dans la littérature moderne, un roman picaresque de la lignée du *Gargantua*, des *Nouvelles récréations et joyeux devis* et du *Moyen de parvenir*.

Digitized by Google

Entendons-nous. M. Arnac n'est pas un pasticheur du « viel languaige », comme Balzac. Son vocabulaire, singulièrement abondant, archaïse à peine. C'est un continuateur de Rabelais. Ce n'est pas un faiseur de centons. Il a hérité la verve de Maître François. Il ne copie pas son inimitable modèle et il a bien raison. Ses mots sont puisés à toutes les sources, depuis les termes les plus savoureux du XVIe siècle jusqu'aux vocables du langage populaire parisien du XXe, en y ajoutant de pittoresques provincialismes qui semblent empruntés aux terroirs des bords de la Sarthe ou de la Mayenne. Je ne connais pas de vocabulaire bachique d'une pareille richesse.

S'il n'a pas dérobé à Rabelais sa langue, il lui a cependant pris quelques-uns de ses moules littéraires. Presque tout le livre est en dialogue. Les trois interlocuteurs s'expriment en strophes alternantes, chacun à tour de rôle lançant son couplet, son historiette, son trait plaisant : « Sur quoi Mâchepoule dit..., sur quoi Maître Adam dit... » Même amour des kyrielles verbales et des onomatopées (voyez plutôt le passage : « Et cris ! et pas ! et coups ! et rires ! et pleurs ! et mots ! etc. », p. 209). Même prédilection pour les proverbes, les devinettes, les dictons, les jeux de mots. Même abondance de brocards sur les femmes et le mariage. Mais tout cela, je le répète, sans l'ombre de pastiche. M. Arnac ne tire qu'à la dille de son tonneau.

On peut relever cependant quelques imitations plus directes, ou plutôt quelques passages où l'auteur a repris des thèmes rabelaisiens sur des airs modernes. Les *Propos des bien yvres* n'ont pas inspiré moins de trois passages, p. 16, 151 et 237, sans la moindre redite des termes rabelaisiens. Le tour de force tient du prodige. De même, p. 224, l'*Adolescence de Gargantua :* « Ses dents aguisoit d'un sabot, ses mains lavoit de potaige, se pignoit d'un goubelet... », revit dans le conte de l'oncle Barnabé : « Il prenait le jour pour la nuit, cherchait son âne quand il était dessus, mettait la charrue devant les bœufs, etc. » Voyez aussi *les Jeux*, p. 80, *les Chansons*, p. 85. Dans une scène de turquerie à la Molière, les trois compères usent même d'un langage des antipodes, mais il est plus facile à déchiffrer que celui de Panurge, car M. Arnac s'est contenté de retourner les lettres de chaque mot. Il y a même un sermon joyeux, p. 175, et un blason du « comment-a-nom » des femmes qui fait songer à Gratian du Pont.

On pourrait croire, après cela, que le *Brelan de joie* est un

Digitized by Google

simple amusement philologique. Il n'en est rien. Il répond à son titre. C'est un livre joyeux dans toute l'acception du terme. Depuis le *Moyen de parvenir*, je ne me souviens pas d'avoir rencontré une telle moisson de brocards, de gauloiseries, d'aventures de cocus, de réparties de galloises, et, chose curieuse! sans jamais donner l'impression du déjà lu. M. Arnac les a-t-il puisés dans son propre fonds? Ce n'est pas le moindre mérite de ce livre de haute graisse que je ne conseillerai pas, cependant, comme Rabelais le fait pour ses grandes et inestimables chroniques, de prendre pour passe-temps avec « les honorables dames et damoiselles ». Mais c'est si bon, à notre époque, de rencontrer un véritable auteur gai!

H. C.

Gustave Cohen. *Ronsard, sa vie et son œuvre*. Paris, Boivin et Cie. 1 vol. in-8°, 289 pages.

Notre confrère M. Gustave Cohen a, dans ce volume, rassemblé et retouché les conférences qu'il a faites à la Sorbonne, en 1922, comme suppléant de M. Chamard, et qui avaient paru dans la *Revue des cours et conférences*. « Elles n'ont à aucun degré la prétention de découvrir Ronsard, dit-il, elles visent seulement à initier les étudiants et le grand public aux résultats de quelque vingt années de recherches érudites, dues pour la plupart à M. Paul Laumonier. » A ces recherches, M. Gustave Cohen a apporté le plus vif intérêt et tout son livre déborde d'une ardente admiration pour Ronsard. Il est particulièrement à recommander aux étudiants : ils y trouveront l'indication de tous les problèmes qui se posent actuellement à notre curiosité sur la vie et l'œuvre de Ronsard. Ils auront dans quelques chapitres d'excellents modèles de la méthode à suivre pour les résoudre et, dans les notes, une bibliographie très abondande et très sûre. Peu d'erreurs ou d'inadvertances se sont glissées dans la masse imposante de faits, d'idées, d'allusions, d'allégations, de dates que M. Cohen a utilisée dans une démonstration toujours claire[1].

1. Voici pourtant une comparaison impertinente, qui pourrait bien soulever l'indignation des amateurs de « purée septembrale ». Page 86-87, M. Cohen approuve Ronsard d'avoir imité des modèles pris chez les anciens, en dehors de notre littérature nationale, *l'imitation à l'extérieur* lui paraissant féconde et l'*imitation à l'intérieur*

Digitized by Google

Comme il est naturel dans un ouvrage de critique littéraire, certains jugements et certaines interprétations de l'œuvre examinée peuvent être discutés. Voici, par exemple, quelques points sur lesquels je ne serais pas d'accord avec M. Cohen :

Page 34. A propos du fragment du *Discours* à Pierre Lescot, admiré de Sainte-Beuve :

> Je n'avois pas douze ans qu'au profond des vallées...
> . . . . . .
> Écho me respondoit et les simples Dryades,
> Faunes, Satyres, Pans, Napées, Oréades,
> . . . . . .
> Et les Nymphes, suivant les fantastiques Fées,
> Autour de moy dançoient à cottes dégrafées.

M. Cohen nous montre, dans le cortège qu'enveloppe l'adolescent, des divinités païennes et d'autres « apportant dans les plis de leur robe transparente l'âme celtique et française ». C'est évidemment « les fantastiques Fées » du texte de Ronsard qui sont ici désignées. Mais on peut se demander si ce terme de *Fées* n'est pas pour Ronsard l'équivalent de divinités femmes. C'est, en effet, le mot dont plusieurs de ses contemporains, parmi lesquels Amyot, se servent pour désigner les demi-déesses : les Néréides, par exemple, les Parques, etc. Je crois donc qu'ici Ronsard distingue les nymphes des demi-déesses : Dryades, Napées, Oréades, qu'il appelle des *fées;* mais qu'il ne songe

stérile. « Plongeant toujours dans le même sol, une plante *finit par en épuiser les éléments nutritifs;* il n'y a qu'à se résigner à l'arracher et à la renouveler. Alors on est parfois forcé de la remplacer *par un plant étranger, plus rétif aux maladies nationales* et qui, se nourrissant de notre terre, donnera des fruits qui ne seront plus étrangers. N'est-ce pas *pur vin de France que produisent aujourd'hui nos ceps américains* du Bordelais ? »

Les erreurs que contient ce passage feraient frémir tout le vignoble beaujolais que j'ai présentement sous les yeux ! Jamais son sol ne fut épuisé. Les plants français n'en ont pas été arrachés parce que le sol ne pouvait plus les nourrir, mais parce qu'ils résistaient mal au phylloxera, maladie introduite d'Amérique en France par des plants importés. Et si les vignes actuelles produisent du *pur vin de France*, c'est qu'elles sont toujours des plants français, greffés sur des tiges américaines, capables de résister au phylloxera. Quant aux *ceps américains*, à l'*Othello* ou au *Noah*, sur lesquels on n'a pas greffé de plants français, le vin qu'ils produisent est en abomination aux vrais amateurs des délicats vins de France.

Digitized by Google

nullement aux fées gauloises ou françaises et que le décor évoqué est purement païen[1].

Page 113. A propos des sonnets pétrarquistes de Ronsard, M. Cohen rappelle que la priorité appartient pour les poèmes pétrarquistes à Du Bellay ou à Pontus de Tyard, l'*Olive* et les *Erreurs amoureuses* étant de la même année 1549. Ces deux ouvrages ont, en effet, été imprimés en même temps, le second, publié à Lyon, est même légèrement antérieur au premier. Mais il y a lieu de rappeler qu'au témoignage d'Étienne Pasquier les sonnets de l'*Olive* couraient, en manuscrits, de mains en mains depuis longtemps. Et l'on sait par l'exemple des poésies de Mellin de Saint-Gelais quelle large diffusion pouvaient avoir des poèmes manuscrits.

Page 171. Pour chanter l'or, dit Ronsard dans l'hymne qu'il consacre à ce métal, il ne faut pas être poète, mais

> Argentier, *général* ou Trésorier d'un Roy
> Ayant toujours les doigts jaunes de bon aloy.

Une note indique, d'après le Dictionnaire de Furetière, que *général* signifie ici contrôleur général chez le roi. Au XVIe siècle, ce mot désignait également un *trésorier général*. Le *général* Guillaume Prud'homme, dont Marot a écrit la déploration funèbre, était trésorier général de Normandie. On peut donc comprendre : il faut être trésorier général ou trésorier d'un roi.

Page 258. A propos des amours d'Hélène, M. Cohen cite le sonnet L, « qui développe une théorie nettement sensualiste et antiplatonicienne ». D'autres traits hostiles à Platon et à l'amour idéaliste se rencontrent dans ces sonnets. Lorsqu'on les rassemble, on s'aperçoit que le raisonnement opposé par Ronsard à Hélène ressemble fort à celui que tiendra plus tard le Clitandre des *Femmes savantes*, blâmant chez Armande le dédain du mariage. Citer Platon, lui dit-il encore, ou le traité d'Hermès Trismégiste, c'est fort bien pour paraître savante à la cour; mais qu'Hélène n'espère pas en imposer à Ronsard avec cette science. Ce n'est que vanité, au prix de la volupté qu'il recherche. « Aimer l'esprit, Madame, c'est aimer la sottise. » Appelons les choses par leur nom : chez Hélène de Surgères les affectations de la femme savante exaspéraient Ronsard.

1. « Les Muses, *les neuf belles fées* » dira plus tard Malherbe dans l'*Ode à Marie de Médicis*.

Digitized by Google

Page 265. Je ne crois pas pourtant que la lettre à Scévole de Sainte-Marthe dans laquelle il la qualifie si durement, lui reprochant de manquer de jugement en poésie et d'être avare, ne soit postérieure que de trois années à la composition des amours d'Hélène, comme il faudrait l'admettre si cette lettre devait être datée de 1577. Elle a été écrite un « 5e de juillet... » Or, le 2 juillet 1577, le roi Henri III arrivait à Poitiers et y était reçu solennellement par toutes les autorités locales. Scévole de Sainte-Marthe, qui avait une charge de contrôleur des finances, et qui, le 4 mars précédent, avait été reçu par le roi à Blois, devait certainement figurer parmi les notables poitevins qui accueillirent le souverain à son entrée dans leur cité. Je crois donc que cette lettre, qui a été écrite au moment où se préparait une nouvelle édition des amours d'Hélène, est du 5 juillet 1583, lorsque Ronsard remaniait et reclassait ses *Sonnets pour Hélène* en vue de l'édition qui parut en 1584 (il fit passer dans les *Sonnets pour Hélène* trente-cinq sonnets qui étaient auparavant dans les *Amours diverses*).

Il y avait dix ans que Ronsard avait cessé de célébrer Hélène de Surgères. On s'explique alors qu'il ait pu parler de sa maîtresse sans aménité, d'autant qu'il était sexagénaire et que la goutte le rendait dolent et grognon.

Le volume de M. Cohen, comme son enseignement, ne peut manquer de suggérer aux étudiants et aux érudits le désir d'examiner quelques-uns des problèmes que soulève l'œuvre de Ronsard. Il éveillera des vocations de ronsardisants. Quel meilleur hommage apporter au poète pour le quatrième centenaire de sa naissance !

Jean PLATTARD.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Le « Pontifical » de Mgr Bohier. — En 1522 étudiait, à Poitiers, *in utroque jure*, un jeune homme plein de distinction : il s'appelait François Bohier; il était doublement baron, de Saint-Cirgues en Auvergne et de Chenonceaux en Touraine; c'était un lettré, comme ces gentilshommes qui cueillaient alors, au delà des Alpes, tant de belles fleurs grecques et latines et qui les cultivaient amoureusement dans le beau jardin de la France. Il appartenait à cette heureuse classe d'étudiants qui fréquentaient les universités de province avec le nonchaloir délicat des esprits de la Renaissance, mais qui étaient, trop souvent pour leurs familles, légers d'esprit et de pochette. Malgré les subsides de ses parents, le jeune François Bohier voyait souvent le diable dans le fond de sa bourse. Un jour, son libraire, nommé Petit, qui n'ignorait pas que l'étudiant était le propre neveu du cardinal Briçonnet, pair de France, lui proposa un superbe *Pontifical* des presses de Lyon : « Maître François, insinua le libraire, voilà une occasion splendide et unique : le texte est d'une pureté à rendre jaloux Alde Manuce; Son Éminence, votre oncle, de regrettée mémoire, ne posséda jamais pareil exemplaire. Admirez-moi ces capitales et dites-moi si ces lignes, harmonieusement espacées, n'ont pas la belle ordonnance des cérémonies qu'elles règlent et de la liturgie qui les inspire? » L'étudiant fit observer qu'il n'avait pas d'écus pour acquérir le *Pontifical* et, qu'au surplus, le livre ne pourrait lui servir qu'autant qu'il deviendrait évêque. Le libraire répliqua que son jeune client, protégé par l'ombre du grand cardinal, parviendrait certainement un jour à la dignité épiscopale; il lui réservait donc l'exemplaire et l'étudiant, plutôt amusé par l'aventure et la bizarrerie du marché *sub conditione*, signa à Petit un billet aux termes duquel il s'engageait à acheter le fameux *Pontifical* le jour où il deviendrait évêque.

Vingt-cinq ans après cette promesse d'achat et de vente,

Digitized by Google

François Bohier était choisi comme coadjuteur par son oncle, Denis Briçonnet, évêque de Saint-Malo. Il ne fut pas plutôt en possession de la bulle qu'on lui annonça la visite d'un libraire : il était alors à Paris. Ce libraire n'était autre que Petit; il avait quitté Poitiers depuis un certain temps et s'était installé à Paris *jouxte le Palais*. Il apportait au nouveau prélat le beau *Pontifical* et le billet signé par l'étudiant de Poitiers, il y avait un quart de siècle. L'entretien fut très cordial et l'évêque rappela avec joie les agréables jours passés à Poitiers chez son ancien ami, le bibliopole. Il prit possession du *Pontifical* si ardemment convoité jadis, le paya, sans doute, généreusement et ordonna même de faire timbrer le maroquin à ses armes, avec cette devise : *S'il vient à point me souviendra*.

Il voulut même conserver matériellement le souvenir de cet épisode de sa vie de bibliophile, et il en écrivit le récit, de sa plus belle main, sur la feuille de garde du *Pontifical* de 1511, aujourd'hui déposé à la Bibliothèque nationale, Réserve B, 96 *bis*.

Étienne Dupont.

(*Journal des Débats* du mardi 29 avril.)

Disciples de Ronsard. — M. Louis Pize évoque, dans la *Revue du Vivarais*, le souvenir de deux poètes qui furent de fervents disciples du maître des *Amours* et des *Odes*, Jacques et Marie de Romieu, le frère et la sœur.

Représentants d'une famille noble venue d'Espagne, établie à Arles à la fin du XIIe siècle, puis divisée en trois branches dont la première se maintint en Provence, la seconde se fixa en Auvergne et la troisième aux environs de Pradelles, les Romieu vinrent au monde vers 1540 à Viviers.

Jacques était chanoine, « docteur es droicts » et secrétaire de la Chambre du roi. Il passa une partie de sa jeunesse en Italie et fit paraître, en 1584, à Lyon, un recueil de noble ordonnance dans lequel l'influence de Ronsard s'accuse nettement, malgré un « stile fort barbare ou du moins fort raboteux et fort dur » qui déplaisait à Colletet. Avec une ardeur remarquable, le disciple défend son maître contre Claude de Saint-Thomas :

> Osant admonester, ignare de science,
> Un tout divin Ronsard, l'Apollon de la France.

et, tout en célébrant le Rhône, les montagnes et le « plaisir

Digitized by Google

des grands'forêts », le poète écrit d'agréables pastiches des *Amours :*

Qui ne cueil au matin la belle fleur, Marie,
Le soir la trouvera le chef penchant, flêtrie.
Il n'est que l'amasser quand elle est en vigueur.

Évidemment, Jacques de Romieu n'a pu rendre ainsi son fleuve aussi glorieux que le Loir du Vendômois ou la Loire de l'Angevin, mais ses vers ne manquent point de charme; ils font écho au concert suave de la Pléiade.

Marie de Romieu a, elle aussi, imité de près Ronsard, et Pétrarque et Sannazar. « Tout est permis aux belles dames, assure Colletet, son biographe, qui peuvent desrober jusqu'à notre cœur sans le dire et sans que nous soyons obligez, voire même qu'il soit bien scéant de nous en plaindre. » Nous devons d'ailleurs à cette influence quelques pages élégantes, d'un art subtil, tel l'Hymne à la Rose, cité par M. Pize et dédié à Mme Françoise de la Rose :

Je veux chanter icy la beauté de la rose,
Qui de toutes les fleurs la beauté tient enclose;
Puis la rose je veux à la rose donner,
A toy, Rose, qui peux tout un monde estonner...

Après avoir lu ce morceau et quelques autres groupés dans un petit volume édité en 1581 à Paris, chez Lucas Breyer, on comprend que la poétesse ait reçu de ses contemporains les qualificatifs les plus élogieux : la Gloire du Vivarais, la Quatrième des Grâces.

Et c'est ainsi que l'on trouve au XVIe siècle, largement répandue sur nos provinces, la trace intellectuelle du grand lyrique, honneur des lettres et qui mérite les solennels hommages qu'on rend cette année à sa glorieuse mémoire. U. R.

Les sources de l'« Heptaméron ». — M. Charles H. Livingston, qui a bien voulu donner à notre *Revue* (t. X, p. 159) un spécimen des nouvelles de Philippe de Vigneulles restées inédites jusqu'à nos jours, publie dans *The Romanic Review*, vol. XIV, une étude sur les nouvelles 28, 34, 52 et 62 de l'*Heptaméron* de la reine de Navarre.

Ces anecdotes : de la damoiselle qui faisant sous le nom d'une autre un conte à quelque grande dame se coupa lourdement et se déshonora, de l' « estron gelé », du pâté à l'étron,

Digitized by Google

des deux cordeliers et du boucher, se trouvent déjà dans le recueil de Philippe de Vigneulles.

Marguerite l'a-t-elle connu? Bien qu'il ne fût pas imprimé, des copies manuscrites de cet ouvrage pouvaient circuler. Les conteurs de la cour de Navarre, auprès de qui Marguerite s'approvisionnait de nouvelles, le connaissaient peut-être. Quoi qu'il en soit, de ce rapprochement entre les deux recueils il ressort qu'il ne faut pas prendre à la lettre la déclaration de Marguerite sur l'authenticité de ses historiettes qui toutes seraient advenues de son temps. Elle n'ignorait pas que beaucoup étaient depuis longtemps du répertoire des conteurs. Toute recherche des sources de l'*Heptaméron* tend à réduire la valeur historique de ces contes. J. P.

Traduction de Rabelais en catalan. — Notre confrère, M. Lluis Derztany a donné dans la collection catalane *Minerva* (Barcelone, Ricard Duran i Alsina) les chapitres de l'œuvre de Rabelais relatifs à la pédagogie, c'est-à-dire d'une part l'éducation de Gargantua selon ses précepteurs sorbonagres, de l'autre l'éducation par les précepteurs humanistes, puis le tour de la France universitaire par Pantagruel, la rencontre de l'écolier Limousin, le catalogue de la librairie Saint-Victor et la lettre de Gargantua à Pantagruel. Bon ouvrage de vulgarisation, qui ouvre la seconde série d'une collection populaire des connaissances indispensables, publiée par le comité pédagogique de Barcelone. J. P.

Un président au Parlement de Toulouse, Jacques Minut († 1536). — Sous ce titre, notre confrère M. Delaruelle a publié dans les *Annales du Midi* (t. XXXV, octobre 1923) une monographie de ce personnage qui fut mêlé au mouvement de l'humanisme toulousain vers 1530. C'était un Italien, né à Milan, qui enseigna le droit, vers 1511, à Orléans, où il fut initié à l'hellénisme par Jérôme Aléandre. En 1516, il fait partie du Sénat de Milan, organisé par François Ier. Il se plaît alors à protéger les humanistes. La France ayant perdu le Milanais, en 1522, Minut devient second président au Parlement de Bordeaux, puis passe au Parlement de Toulouse. Il est choisi en 1527 pour siéger dans la commission qui jugea et condamna Semblançay. M. Delaruelle en conjecture avec vraisemblance qu'il était des protégés de Louise de Savoie, qui suscita cette accusation pour satisfaire sa rancune contre Semblançay.

Digitized by Google

A Toulouse, il apporte l'esprit libéral de l'humanisme italien. Il a pour secrétaire le poète quercinois Hugues Salel. En 1534, par son intervention, Dolet incarcéré est relâché. Lorsqu'il mourut, en 1536, Voulté prononça son oraison funèbre et Boyssoné le déplora en vers latins. J. P.

Une traduction des « Itinera » de Jean Second. — Jean Second avait rédigé en latin le journal des voyages qu'il fit en 1532-1533, de Malines à Bourges, de Bourges à Malines, puis de Malines en Aragon (par Cambrai, Reims, Troyes, Dijon, Lyon, Montpellier, Perpignan, Barcelone). Cette rédaction trouvée dans ses papiers fut publiée en 1618 par Daniel Heinsius et réimprimée en 1631, 1651 et 1821. M. G. Prévot a eu l'heureuse idée de rééditer ces *Itinera* sous la forme d'une traduction française, accompagnée d'une notice et d'un commentaire (*Revue du Nord*, n° 35-36, août-novembre 1923).

C'est une lecture agréable. Sans doute, il n'y faut pas chercher de descriptions de sites et paysages. Jean Second, comme la plupart de ses contemporains est indifférent à cet ordre de beautés. Mais il sait décrire élégamment les tombeaux de Saint-Denis ou l'assiette de la ville de Lyon. Il note au passage une foule de particularités sur les pèlerins de Liesse, les coiffes de Bourgogne, l'hospitalité des Bénédictins du Mont-Serrat, l'appareil de défense du Mont-Juich, etc. On trouvera dans cet ouvrage beaucoup de traits de mœurs curieux et amusants[1]. J. P.

Les fêtes du quatrième centenaire de Ronsard au Mans. — Sous les auspices du Comité départemental Sarthois de l'Union des grandes associations françaises, présidé par M. A. Renard, la ville du Mans a célébré, le 29 juin 1924, le quatrième centenaire de Ronsard. Dans l'après-midi, on inaugura une plaque commémorative apposée 1, rue Saint-Honoré, sur l'emplacement de la maison natale du poète manceau Jacques Tahureau, l'auteur des *Sonnets... de l'admirée*, que Sainte-Beuve appelle le Parny du XVIe siècle, et auquel M. Hauréau (*Hist. litt. du Maine*, t. X, p. 62-74) et M. Renard

1. Jean Second rencontre à Lyon, en 1533, un vieil ami, le peintre Cornelius, que M. Prévot n'a pu identifier : il s'agit vraisemblablement du peintre Corneille, dit de Lyon, qui fit les portraits des fils de François Ier. Voir Léon Horsin-Déon, *Les portraitistes français de la Renaissance* (*1485-1627*). Il était en relations avec plusieurs poètes, parmi lesquels Eustorg de Beaulieu.

Digitized by Google

(*Jacques Tahureau*, Bull. de la Soc. d'agric., sciences et arts de la Sarthe, t. XLV, 1915-16, p. 312-330) ont consacré des notices. La plaque, timbrée aux armes des Tahureau (*d'argent à 3 hures de sanglier, arrachées, de sable, 2 et 1*), porte l'inscription suivante :

Dans cette maison naquit le poète
Jacques Tahureau en 1527. Ce fut un
écrivain élégant et gracieux, auteur
des *Mignardises*. Il fut aimé et très
apprécié de Pierre de Ronsard, le chef de la
Pléiade. Il mourut en 1555.

Le soir, à la salle des Concerts, M. G. Bouvier fit une conférence très applaudie sur les poètes de la Pléiade, et en particulier Ronsard, que le Maine a le droit de revendiquer; la paroisse de Couture (où se trouvait la Poissonnière, manoir natal de Ronsard) était alors sise au diocèse du Mans, en l'élection et archidiaconé de Château-du-Loir et doyenné de La Chartre, comme l'atteste, en son *Dictionnaire topographique... de la province et du diocèse du Maine*, le chanoine Le Paige, lequel déclare d'ailleurs (t. I, p. 257) que « les ouvrages de Ronsard sont aujourd'hui insupportables » !

Dr Paul Delaunay.

Glanes bibliographiques. — Tricot Royer, *Les ordonnances du magistrat d'Anvers contre les maladies dites pestilentielles*, Proceedings of the third International Congress of the History of Medicine (Londres, juillet 1922), Anvers, impr. de Vlijt, 1923, in-8o, p. 11-20 (Relevé des ordonnances de police de 1500 à 1680).

R. Jorge, *La Renaissance dans l'anatomie et la médecine au Portugal. Pierre Brissot et Amatus Lusitanus*, Ibid., p. 78-81.

W. Wright, *Leonardo da Vinci's Work on the structure of the Heart*, Ibid., p. 94-95.

Villaret et Moutier, *Contribution à l'étude du plagiat iconographique chez les anatomistes du XVIe siècle*, Ibid., p. 117-120.

Lecène, *Un appareil de prothèse pour pied tombant représenté sur un tableau de Moroni (National Gallery)*, Ibid., p. 150-151 (fig.).

De Alcalde, *Un portrait de Luis Mercado, médecin des rois d'Espagne au XVIe siècle*, Ibid., p. 263-264 (pl. hors texte). — Portrait de Mercado par le Greco au Musée du Prado.

Digitized by Google

P. Delaunay, *Les voyages en Angleterre du médecin naturaliste Pierre Belon du Mans*, Ibid., p. 306-308.

E. Théodore, *Note sur deux carreaux armoriés du XVIe siècle trouvés à Douai*, Mém. de la Soc. nat. d'agric., sciences et arts centrale du département du Nord séant à Douai, 4e série, t. I, 1911-22, Douai, Crépin et Lunven, s. d., in-8°, p. 123-125. — Carreaux de terre cuite rouge, émaillée, aux armes des Montmorency, encadrées de la devise : *Dieu en ayde au premier chren* [chrétien] *et baron de Fran*[ce].

Combes de Patris, *Pie V et la France (à propos de récentes publications)*, Revue des études historiques, avril-juin 1924, p. 133-148.

X..., *Un cordelier à Montjean et au Lude*, L'Anjou historique, juillet 1924, p. 129-132. — M. Hauréau (*Hist. litt. du Maine*, t. VIII, p. 69-83) et l'abbé Angot (*Dict. hist. de la Mayenne*, t. II, p. 747-748) ont jadis résumé ce que l'on sait de la carrière agitée du Lavallois Yves Magistri.

Voici le peu que la présente note ajoute à l'histoire de ce turbulent ligueur : d'abord la date de sa profession au couvent des Cordeliers de Laval en 1563; ensuite son séjour, comme gardien du monastère, à Montjean-sur-Loire, où il aurait composé le *Baston de deffense et mirouer des professeurs de la vie régulière de l'abbaye et ordre de Fontevrault*, publié à Angers en 1586; enfin, après les innombrables mésaventures qui lui firent perdre sa cure du Lude, son séjour comme curé à Poillé, près de Sablé, où on le trouve dès 1594 et où il vivait encore en 1611.

Juster, *Chinard et le monument projeté à Grenoble à la gloire de Bayard*, Bull. de l'Académie delphinale, 5e série, t. XIII, 1 vol., 1922, p. 113-124.

L. Meister, *L'église et la paroisse Saint-Martin de Beauvais aux XVe et XVIe siècles*, Bull. philologique et historique du Comité des travaux hist. et scient., 1921, Paris, Impr. nationale, 1923, in-8°, p. 9-65. Dr Paul Delaunay.

A la mémoire de M. Baguenault de Puchesse. — On trouvera dans le dernier bulletin de la *Société archéologique et historique de l'Orléanais* deux notices sur l'œuvre de feu notre confrère et collaborateur le comte Baguenault de Puchesse. La première, due à M. Lucien Auvray, bibliothécaire principal au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, est un

Digitized by Google

tableau des travaux de M. Baguenault de Puchesse, dont on sait que le plus grand nombre eurent pour objet le XVIe siècle. La seconde, de M. A. Pommier, conservateur des estampes du Musée de peinture d'Orléans, contient une bibliographie des œuvres de notre regretté confrère.

Livres du XVIe siècle. — De beaux livres du XVIe siècle ont figuré, cet été, dans deux expositions fort visitées, celle du *livre français* à la Bibliothèque nationale, celle des *incunables* à la bibliothèque de Grenoble. On étudiera avec intérêt le catalogue de la seconde, dressé par M. Louis Roger, conservateur de la bibliothèque de Grenoble. De la somptueuse exposition du *livre français des origines à la fin du second Empire*, qui a eu lieu l'an dernier au pavillon de Marsan, le souvenir revit maintenant dans un magnifique ouvrage publié par la librairie G. Van Oest et Cie, imprimé sur papier Lafuma, en caractères Garamond. Il comprend les études suivantes : *Les manuscrits à peintures*, par M. Henry Martin; *Les livres à gravures du XVe siècle*, par M. A Blum; *Les livres à gravures du XVIe siècle*, par M. Ch. Mortet; *Les livres à gravures du XVIIe siècle*, par Melle J. Duportal; *Les livres à gravures du XVIIIe siècle*, par M. Louis Réau; *Les livres à gravures du XIXe siècle*, par M. F. Calot; *La reliure*, par M. A. Boinet; *Les amateurs de livres en France depuis le moyen âge*, par le comte P. Durrieu.

Le Mausolée du cœur, œuvre de Ligier Richier, a Bar-le-Duc. — On a beaucoup parlé récemment de cette belle sculpture à propos de la réplique qui en a été faite, au moyen d'un moulage, pour orner le tombeau d'Henry Bataille. M. Lucien Braye vient de consacrer un essai historique à ce fameux *squelette*, sous ce titre : *René de Chalon et le Mausolée du cœur.*

René de Chalon, né à Bréda en 1519, avait reçu de Marguerite d'Autriche les gouvernements de Bourgogne, Hollande, Zélande et Frise. Il avait épousé, en 1540, Anne, fille d'Antoine le Bon, duc de Lorraine. Il se trouva donc engagé dans la quatrième guerre de Charles-Quint contre François Ier. Il fut tué en juillet 1544, sous les murs de Saint-Dizier. Son corps fut transporté et inhumé à Bréda. Son cœur, retiré du cadavre selon un usage déjà ancien, devait rester en Lorraine. Le grand-duc chargea Richier de composer un mausolée pour y renfermer ce viscère. Le sculpteur, suivant la tradition réaliste qui régnait depuis le XVe siècle dans l'art du portrait funéraire,

Digitized by Google

tailla ce squelette, dont la main gauche élevait vers le ciel une boîte d'or en forme de cœur, dans laquelle fut réellement enfermé le cœur de René de Chalon.

Ce reliquaire fut brisé en 1793; et, pendant longtemps, le cœur fut remplacé par un sablier. Pour comble de disgrâce, un moulage pris pour le Musée du Trocadéro en 1894 et celui qu'on en a fait en 1922 pour le tombeau d'Henry Bataille ont enlevé à la statue, en pierre de Saint-Mihiel, toute sa patine.

J. P.

Le quatrième centenaire de la naissance de Ronsard. — La commémoration du quatrième centenaire de la naissance de Ronsard continue d'inspirer quelques manifestations littéraires ou artistiques que nous devons, faute de place, nous borner à énumérer.

Du 10 au 18 mai a eu lieu à Tours une exposition ronsardienne, organisée par MM. Horace Hennion, conservateur du Musée des Beaux-Arts de la ville de Tours, et Paul Briand, conservateur du Musée des Antiquités de Touraine. Elle comprenait des souvenirs de Pierre de Ronsard, portraits, autographes, éditions originales et anciennes de ses œuvres, des photographies de sites de Vendômois, de Blésois et de Touraine, où vécut le poète. Parmi les autographes figuraient les signatures de Ronsard et d'Amadis Jamyn, que nous avons eu la bonne fortune, avec l'aide de M. Delmas, archiviste départemental, de retrouver aux archives d'Indre-et-Loire, dans les minutes de l'étude de Me Bertin. Elle se trouve au bas de la minute d'un acte passé en l'étude de Me Robert Lefebvre, notaire à Tours, le 24 avril 1568. Ronsard y est désigné « noble et discrète personne Me Pierre de Ronsart, aulmosnier servant du roy nostre sire et prieur commendataire du prieuré conventuel de Saint Cosme de l'Isle lez Tours ». Amadis Jamyn « secrétaire dudit sr prieur de Saint Cosme », a signé comme témoin, ainsi que Jullien Pacate, « sous-prieur de Thoré, au diocèse du Mans ».

Nos lecteurs trouveront dans ce fascicule une reproduction de ce document d'après un cliché obligeamment communiqué par M. Hennion.

Le dimanche 8 et le lundi 9 juin, le Vendômois fêtait Ronsard. A Vendôme, par les soins du comité local, fut inauguré un buste de Ronsard et une plaque commémorative, reproduction fidèle du monument que La Chétardie avait fait élever

Digitized by Google

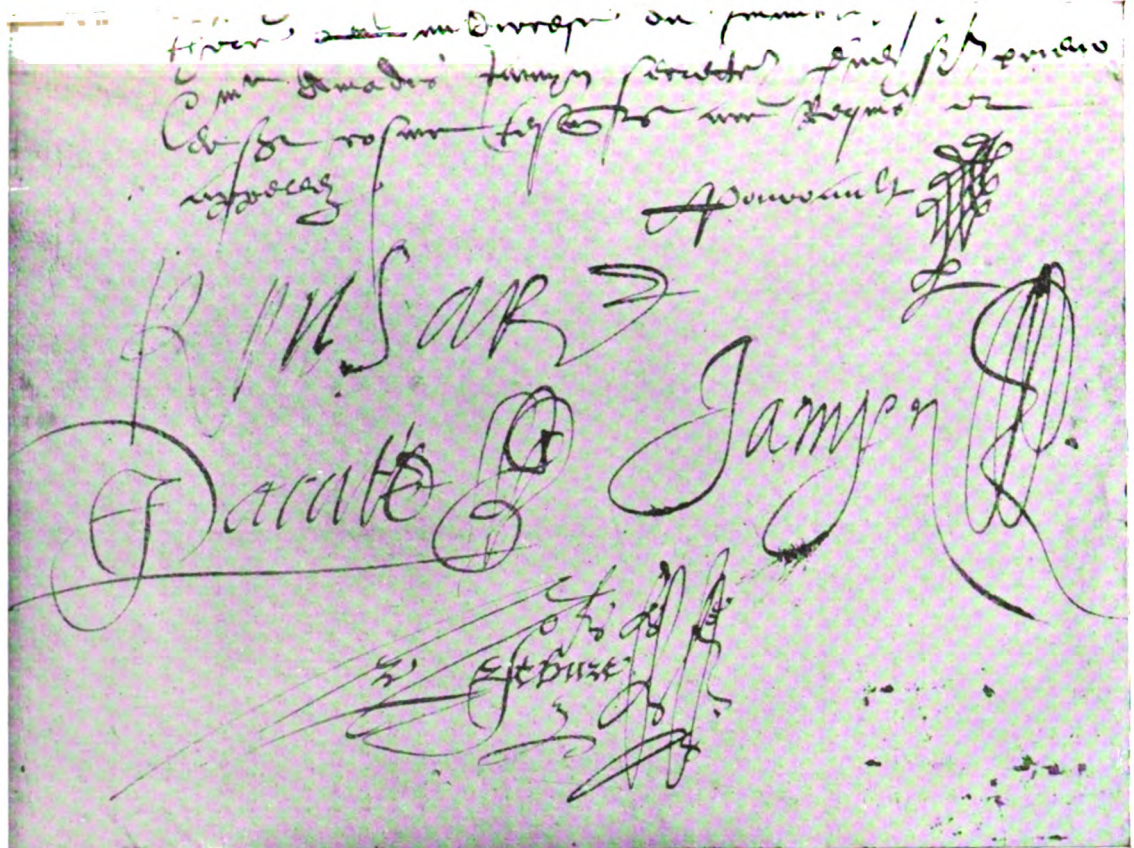

Signatures de Ronsard et de son secrétaire Amadis Jamyn

(Archives d'Indre-et-Loire, minute d'un bail du 24 avril 1568).

Digitized by Google

Digitized by Google

dans la chapelle de Saint-Cosme au début du XVIIe siècle. Des discours furent prononcés par M. le député-maire de Vendôme, M. Jeanroy, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; M. de Flers, membre de l'Académie française; M. le député Lasagette, représentant le gouvernement; M. l'abbé Prat, président du comité local.

Le même jour, à quinze heures, le comité de Couture inaugurait une plaque commémorative dans cette « île verte » que Ronsard avait élue pour lieu de son sépulcre et un buste du poète devant la mairie de la commune. MM. de Nolhac, de l'Académie française; Brunot, doyen de la Faculté des lettres de Paris; Gustave Cohen célébrèrent le poète. Puis, M. Hallopeau, propriétaire du manoir de la Poissonnière, fit les honneurs de la maison natale de Ronsard, toute ornée d'inscriptions latines et françaises qu'interpréta M. Laumonier.

La matinée du lendemain fut consacrée à la visite des prieurés de Ronsard, Montoire, Croixval, des vestiges de la forêt de Gastine, de la fontaine d'Hélène et, chemin faisant, du château de la Bonne-Aventure, qui appartint à la famille de Musset jusqu'au milieu du XIXe siècle. L'après-midi, une grande matinée artistique et littéraire fut offerte, dans le cadre de verdure de la montagne qui domine Vendôme, par le comité local, avec le concours de Mme Dussane et de M. Roger Gaillard, de la Comédie française, de la Chanterie de la Renaissance, dirigée par M. Expert, et de l'école de danse de Mlle Jane Ronsay.

Le 1er juillet, la *Société dunoise*, de Châteaudun, accomplissait un pèlerinage au manoir de la Poissonnière et dans le Bas-Vendômois. Elle en a donné un compte-rendu élegamment et abondamment illustré.

Le 13 septembre, un pèlerinage au prieuré de Saint-Cosme a eu lieu, sous les auspices du comité tourangeau. La fête était présidée par M. Jusserand, ambassadeur de France aux États-Unis, qui prononça un discours sur le civisme de Ronsard. M. Vitry, professeur à l'École du Louvre, retraça l'histoire des bâtiments de Saint-Cosme. M. Hennion dit la place qu'a tenue dans le cœur du poète ce petit coin de Touraine.

Aux publications ronsardiennes que nous avons mentionnées dans le numéro précédent, il faut ajouter une *Anthologie* de Ronsard, publiée par M. de Nolhac à la librairie Garnier; un amusant discours en vers de Fernand Fleuret : *Le triomphe du pin de Bourgueil* (Garnier); les tomes III, IV, V, VI et VII de

Digitized by Google

l'édition de Ronsard publiée par M. Vaganay (le tome VII contient les œuvres en prose et un glossaire); de M. Vaganay encore, *La défense et illustration du texte de 1578* (se donne chez l'auteur); de M. Laumonier, une anthologie régionale de Ronsard, *Ronsard et sa province;* des articles dans divers journaux (*Ronsard homme d'église*, dans le *Journal des Débats* du 3 juillet) et une partie du numéro de juillet-septembre de la *Revue de littérature comparée :* articles de P. Laumonier, *Ronsard et l'Écosse;* de G. Maugain, *Les prétendues relations du Tasse et de Ronsard;* de W. Folkierski, *Ronsard et la Pologne;* de H. Hauvette, *Ronsard italianisant;* de L.-P. Thomas, *Ronsard et quelques poètes de la rose du soir;* dans le *Gaulois* du samedi 4 octobre, une jolie nouvelle sur la mort de Marie, la *Rose de mai*, et une étude d'André Paschal sur *Un manuscrit inconnu de Ronsard* (discours en prose prononcé par le poète en 1575 à l'Académie du palais), avec une reproduction de cet autographe[1].

Enfin, l'éditeur d'art Léon Pichon publiera, à la fin de novembre, sous le titre de *La muse de Ronsard*, un choix de poèmes recueillis par le signataire de ces lignes et illustrés par Carlègle.

J. PLATTARD.

1. Je constate que M. Paschal adopte pour la date de la lettre de Ronsard à Scévole de Sainte-Marthe l'année 1584 (et non 1577); je propose 1583 (voir plus haut, p. 333), l'édition de Ronsard, à la préparation de laquelle il est fait allusion dans cette lettre, étant du début de 1584.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

La cour de la reine Marguerite (*1er et 2e articles*), par Simonne RATEL 1, 193
L'aventureuse existence de Pierre Belon, du Mans (*4e et 5e articles*), par le Dr DELAUNAY 32, 222
Frère Nicolas Le Conte, célestin, miniaturiste, par Charles BARBARIN. 49
Le vin chez Rabelais, par Abel LEFRANC 59
Une lettre inédite d'Agrippa d'Aubigné à Marie de Médicis, par Jean PLATTARD 79
Trois farces françaises inédites trouvées à Fribourg, par Paul AEBISCHER 129
Commentaire de la XIIe nouvelle de l'*Heptaméron*, par Alexandre RALLY 193
Rocquetaillade, par Jean PLATTARD 233
L'unité de lieu dans l'*Antigone* de R. Garnier, par R. LEBÈGUE. 238

MÉLANGES.

Un érasmiste espagnol du XVIe siècle et les *Chroniques* de Jean Froissart, par Louis KARL 91
Henri III et le page de Ronsard, par Paul-M. BONDOIS. 252
Bibliographie marotique, par VILLEY, F. GAUDU et Louis KARL. 257
Récents écrits italiens sur Marguerite de Navarre, par Pierre JOURDA 273
Sur le rationalisme dans la littérature française de la Renaissance, par J.-Roger CHARBONNEL 289
Quelques conjectures à propos de Boyssoné, par Henri JACOUBET. 302

COMPTES-RENDUS.

Abbé F. CHARBONNIER. La poésie française et les guerres de religion (1560-1574) (J. LAVAUD) 103

Digitized by Google

Pierre VILLEY. Recherches sur la chronologie des œuvres de Marot. — ID. Les grands écrivains du XVIe siècle. Évolution des œuvres et invention des formes littéraires. T. I : Marot et Rabelais, avec une table chronologique des œuvres de Marot (Jean PLATTARD) 104
Nicolas BANACHEVITCH. Jean Bastier de la Péruse (1559-1554). Étude biographique et littéraire (ID.) . . . 109
Pierre DE NOLHAC, de l'Académie française. Un poète rhénan ami de la Pléiade : Paul Melissus (ID.) . . 111
Henri JACOUBET. Les trois Centuries de maistre Jehan de Boyssoné, docteur régent à Tholoze (ID.) . . . 117
Maurice DU BOS. Regnault et Jehanneton (ID.) . . . 114
Ed. SCHNEEGANS. Œuvres de Marguerite de Navarre. Comédies (P. JOURDA) 320
Jean PLATTARD. L'adolescence de Rabelais en Poitou (L. DELARUELLE) 323
Joseph NÈVE. Sermons choisis de Michel Menot (1508-1518) (Jean PLATTARD) 325
Marcel ARNAC. Le Brelan de joie (H. C.) 328
Gustave COHEN. Ronsard, sa vie et son œuvre (Jean PLATTARD) 330

CHRONIQUE 115, 334

TABLE DES MATIÈRES 345

ILLUSTRATIONS.

Nicolas Le Conte présenté par saint Nicolas à saint Benoît et à saint Antoine 50
Couronnement de Célestin V 54
Signatures de Ronsard et d'Amadis Jamin. 342

Le gérant : Jean PLATTARD.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ATKINSON (G.). **Les relations de voyages du XVIIe siècle. Contribution à l'étude de la formation de l'esprit au XVIIIe siècle.** In-8°, VI-220 p. . . . . 12 fr.

Bulletin Du Cange. Archivum Latinitatis medii ævi. (Publication de l'Union académique internationale, servant d'organe au Comité de rédaction du *Dictionnaire du latin médiéval*, en préparation.) Paru t. I (1924). Fasc. I et II. Abonnement : 25 fr. (4 fascicules par an).

CERVANTÈS. Obras completas, pub. p. SCHEVILLY BONILLA. **Novelas Exemplares**, t. II (*en distribution*) . . . . . 12 fr.

CHESNIER DE CHESNE (A.). **Le Ronsard de Victor Hugo.** In-8°, 32 p. . . . . 5 fr.

Classiques français du moyen âge, publiés sous la direction de M. MARIO ROQUES.

N° 35. — **Maistre Pierre Pathelin.** Farce du XVe siècle, éditée par RICHARD T. HOLBROOK. In-8°, X-130 p. . . . 8 fr.

N° 36. — **Adam le Bossu**, trouvère artésien du XIIIe siècle. Le *Jeu de Robin et Marion*, suivi du *Jeu de Pèlerin*, édité par ERNEST LANGLOIS. In-8°, X-90 p. . . . . 6 fr.

N° 39. — **Jongleurs et troubadours gascons des XIIe et XIIIe siècles**, édité par ALFRED JEANROY. VII-78 p. . 3 fr. 50

N° 40. — **Robert de Clari.** *La conquête de Constantinople*, édité par PH. LAUER. XVI-129 p. . . . . 6 fr. 50

N° 42. — **Les chansons de Guilhelm de Cabestanh**, éditées par ARTHUR LANGFORS. In-8°, XVIII-79 p. . . . . 7 fr.

N° 43. — *Lettres françaises du XIIIe siècle.* **Jean Sarrasin**, édité par ALFRED FOULET. In-8°, XI-24 p. . . . . 2 fr. 25

N° 46. — **Les poésies de Jansbert de Puycibot**, éditées par WILLIAM P. SHEPARD. In-8°, XVIII-94 p. . . . . 7 fr.

FAVART. **Polichinelle, comte de Paonfier**, parodie inédite du *Glorieux* de Destouches, publ. par V. ROESBROECK. In-8°, 75 p. 5 fr.

LA FARE. **Poésies inédites (1644-1712)**, publiées par VAN ROESBROECK. In-8°, 100 p. . . . . 8 fr.

LA RONCIÈRE (CH. DE). **La découverte de l'Afrique au moyen âge.** *Cartographes et explorateurs.* T. I : *L'intérieur du continent.* T. II : *Le périple du continent.* 2 vol. in-4°, VIII-172 et 133 p., avec 37 pl., dont deux en couleurs . . . Chacun 180 fr.

PERRIER (PAUL). **Artiste ou philosophe.** *Étude sur le rôle opposé de l'art et de la philosophie dans la civilisation.* In-8°, 150 p. . . . . 6 fr. 75

ROY (HIPPOLYTE). **La vie, la mode et le costume au XVIIe siècle.** *Époque Louis XIII.* Étude sur la cour de Lorraine. Préface de CHRISTIAN PFISTER, membre de l'Institut. Beau volume grand in-8° de 475 p., avec 20 planches . . . . . 50 fr.

WILLEM (ALBERT). **Étude méthodique des genres lyriques.** 2e édition revue, corrigée et augmentée. In-12, 88 p. . . 5 fr.

Digitized by Google

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION

Vient de paraître :

PIERRE CHAMPION

PIERRE DE RONSARD ET AMADIS JAMYN

LEURS AUTOGRAPHES

In-4° raisin, 32 p. avec 22 fac-similés hors texte . . . . . 50 fr.

W. H. STORER

VIRGIL AND RONSARD

In-8°, XVIII-150 p. . . . . 12 fr.

MARIA TASTEVIN

LES HÉROINES DE CORNEILLE

CHIMÈNE. — CAMILLE. — ÉMILIE. — PAULINE. — CLÉOPATRE. BÉRÉNICE. — L'HÉROÏNE CORNÉLIENNE.

In-8° carré de VII-250 p., couverture repliée . . . . . 12 fr.

LES LANGUES DU MONDE

PAR

UN GROUPE DE LINGUISTES

SOUS LA DIRECTION DE

A. MEILLET ET MARCEL COHEN

In-8° raisin, 650 p. et 18 pl. hors texte . . . . . 95 fr.
Relié toile pleine . . . . . 110 fr.

Véritable encyclopédie linguistique offrant une mise au point nouvelle de l'état de nos connaissances avec une distribution par familles de toutes les langues connues.

PIERRE TRAHARD

Professeur au lycée Condorcet

LA JEUNESSE DE PROSPER MÉRIMÉE

(1803-1834)

ESSAI SUR SA FORMATION INTELLECTUELLE ET SUR SES PREMIERS OUVRAGES

(Paraîtra en février 1925.)

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR A NOGENT-LE-ROTROU.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google